



VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

RAPPORT DE GESTION

2020

Mars 2021

Autorités et Présidence	5
Conseil général	7
Conseil communal	12
Parlement des jeunes	21
Chancellerie	24
Urbanisme, bâtiments, relations extérieures, communication (DUBREC)	25
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement	27
Service des bâtiments et du logement	40
Service technique	48
Service de la communication	59
Instruction publique, culture et intégration (DICI)	61
Ecole obligatoire	63
Affaires culturelles	73
Bibliothèques de la Ville	76
Archives de la ville	86
Services généraux des Musées	88
Musée international d'horlogerie	89
Musée des beaux-arts	96
Musée d'histoire	102
Institutions zoologiques	107
Économie, finances, action sociale et services internes (DEFASI)	117
Service de l'économie	119
Service des finances	120
Service communal de l'action sociale	132
Affaires juridiques	138
Contrôle des habitants	139
Service informatique communal	156
Ressources humaines, espaces publics, énergies et sécurité (DREPES)	159
Service des ressources humaines	161
Services des espaces publics	169
Service de l'administration des infrastructures	181
Sécurité publique	191
Jeunesse, sports, santé et service d'incendie et de secours (DJESSS)	197
Service de la jeunesse	199
Service des sports	204
Service de la santé et promotion de la santé	210
Service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises	217
Organisation de la Protection civile des Montagnes neuchâteloises (OPCMN)	221

Autorités et Présidence

CONSEIL GÉNÉRAL

Au cours de l'année 2020, le Conseil général s'est réuni à 9 reprises, soit les 4 février, 5 mars, 28 mai, 25 juin, 1^{er} septembre, 24 septembre, 20 octobre, 16 novembre et 22 décembre.

Composition du Conseil général au début de l'année 2020

Parti socialiste (10 sièges) : Borel Pierre-Alain, Brossard Carmen, Bühler Pascal, Gagnebin Monique, Jobin Patrick, Lièvre Assamoi Rose, Locatelli Silvia, Méreaux Sylviane, Othenin-Girard Michaël, Spoletini Giovanni.

Parti libéral-radical (10 sièges) : Bosshart Nicole, Curty Sarah, Frutschi Marc, Haldimann Cédric, Morel Yves, Moser Claude-André, Surdez Daniel, Ummel Christophe, Vaucher Alain, Vaucher Frédéric.

Parti ouvrier populaire (8 sièges) : Bärtschi Francis, Belo Maria, Boukhris Karim, Erard Nathan, Gressot Julien, Jeandroz Françoise, Roulet Paola, Schneeberger Marina.

Verts (5 sièges) : Erard Monique, Erard Sven, Fatton Marc, Lalive Jean-Emmanuel, Perret François.

Union démocratique du centre (7 sièges) : Brechbühler Thierry, Cassard Christian, Christen Jean-Denis, Favre Andy, Favre Lionel, Nussbaumer Daniel, Schafroth Marc.

Parti démocrate-chrétien (1 siège) : Fivaz Blaise.

Au cours de l'année, M. Hughes Chantraine (UDC) a démissionné du Conseil général et a été remplacé par M. Daniel Nussbaumer (UDC).

Composition du bureau du Conseil général pour l'année 2020

Depuis le 23 mai 2019, le Conseil général a désigné son bureau comme suit :

Présidente	Gagnebin Monique	PS
1 ^{er} vice-président	Erard Sven	Verts
2 ^{ème} vice-président	Brechbühler Thierry	UDC
1 ^{ère} secrétaire	Jeandroz Françoise	POP
2 ^{ème} secrétaire	Haldimann Cédric	PLR
Scrutatrice	Brossard Carmen	PS
Scrutatrice	Bosshart Nicole	PLR

Élections communales

Suite aux élections communales du 25 octobre 2020, le Conseil général se compose de la façon suivante:

Les Verts (10 sièges + 2 suppléants) : Mme Monique Erard, M. Marc Fatton, Mme Ilinka Guyot, Mme Jaquet-Tissot Aline, M. Jean-Emmanuel Lalive, Mme Laure Lalive Todeschini, M. François Perret, M. Laurent Stehlin, Mme Nathalie Tissot, M. Jean-Jacques Tritten, M. Sven Erard (suppléant), M. Christian Piguet (suppléant).

Parti libéral-radical (9 sièges + 2 suppléants) : M. Blaise Courvoisier, Mme Sarah Curty, M. Marc Frutschi, Mme Crystel Graf, M. Cédric Haldimann, M. Claude-André Moser, M. Yves Strub, M. Frédéric Vaucher, M. Alain Vaucher, M. Iseli Maël (suppléant), M. Christophe Mbemba (suppléant).

Parti socialiste (7 sièges + 2 suppléants) : M. Pierre-Alain Borel, Mme Carmen Brossard, Mme Amina Chouiter Djebaili, M. Alexandre Houlmann, Mme Rose Lièvre Assamoi, Mme Silvia Locatelli, M. Giovanni Spoletini, M. Pascal Bühler (suppléant), Mme Monique Gagnebin (suppléante).

Parti ouvrier populaire (7 sièges + 2 suppléants) : M. Cyril Babando, M. Karim Boukhris, M. Nathan Erard, M. Julien Gressot, Mme Cécile Guinand, Mme Françoise Jeandroz, Mme Marina Schneeberger, Mme Paola Roulet (suppléante), Mme Lara Zender (suppléante).

Union démocratique du centre (5 sièges + 1 suppléant) : M. Jean-Pierre Brechbühler, M. Jean-Denis Christen, M. Andy Favre, M. Daniel Nussbaumer, M. Vincent Pittet, M. Evan Finger (suppléant).

Parti vert libéral (2 sièges + 1 suppléant) : Mme Brigitte Leitenberg, M. Alain Othenin-Girard, Mme Aliénor Zaffalon (suppléante).

Parti démocrate-chrétien (1 siège + 1 suppléant) : M. Blaise Fivaz, Mme Manon Freitag (suppléante).

Élection du bureau du Conseil général pour l'année 2020-2021

Le 16 novembre 2020, le Conseil général a désigné son bureau comme suit:

Président	M. Karim Boukhris (POP)
1 ^{er} vice-président	M. Alexandre Houlmann (PS)
2 ^{ème} vice-président	M. Cédric Haldimann (PLR)
1 ^{ère} secrétaire	Mme Ilinka Guyot (Verts)
2 ^{ème} secrétaire	M. Vincent Pittet (UDC)
Scrutateur	M. Laurent Stehlin (Verts)
Scrutateur	M. Frédéric Vaucher (PLR)

Commissions

- 4 février Élection de M. Michaël Othenin-Girard (PS) à la Commission financière en remplacement de M. Oguzhan Can, démissionnaire.
- Élection de Mme Monique Gagnebin (PS) à la Commission intercommunale La Chaux-de-Fonds – Le Locle, en remplacement de M. Oguzhan Can, démissionnaire.
- 5 mars Élection M. Lionel Favre (UDC) à la Commission financière en remplacement de M. Hughes Chantraine, démissionnaire.

Le Conseil général a élu les commissions pour la législature 2020-2024 au cours de sa séance constitutive du 16 novembre 2020. Leur composition figure dans le procès-verbal du Conseil général N° 1.

Rapports présentés au Conseil général

Budget – comptes – Finances

- 25 juin Comptes 2019 (les comptes sont adoptés par 35 voix pour à l'unanimité).
- 24 septembre Rapport d'information du Conseil communal relatif aux charges excessives résultant de la géo-topographie (le rapport d'information est accepté par 34 voix à l'unanimité).
- 20 octobre Rapport du Conseil communal relatif à la modification du Règlement communal sur les finances (l'arrêté amendé est accepté par 36 voix à l'unanimité).
- 22 décembre Budget 2021 (le budget amendé a été accepté par 40 voix à l'unanimité).

Communication

- 5 mars Rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'une Commission consultative de la communication et de la promotion de la ville (l'arrêté amendé est adopté par 31 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions).

Culture

- 28 mai Rapport du Conseil communal relatif à la constitution d'une Commission consultative concernant le réaménagement du terrain dit de l'Ancienne (l'arrêté amendé est accepté par 34 voix contre 0 et 2 abstentions).
- 24 septembre Rapport du Conseil communal relatif à la mise en œuvre des décisions du Conseil général du 2 juillet 2019 concernant les commissions liées à la culture (les 3 arrêtés sont acceptés par 34 voix à l'unanimité).

Infrastructures - chaussées – trottoirs

- 5 mars Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 245'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion tout terrain (l'arrêté est adopté par 29 voix contre 4 et 2 abstentions).
- Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 310'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un porte-outils (l'arrêté est adopté par 29 voix contre 4 et 2 abstentions).
- 28 mai Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 2'700'000.-, dont CHF 1'890'000.- à la charge de la Ville par la taxe d'épuration, pour la modification, à la station d'épuration, du bassin de rétention des eaux pluviales afin d'y augmenter la capacité de dégrillage (l'arrêté est accepté par 37 voix à l'unanimité).
- 20 octobre Rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 11'570'000.- pour la réhabilitation globale de la piscine des Mélèzes (l'arrêté est accepté par 33 voix et 1 abstention).

Instruction publique

24 septembre Rapport du Conseil communal relatif à la mise à jour du Règlement de l'Ecole obligatoire de La Chaux-de-Fonds (l'arrêté est accepté par 34 voix à l'unanimité).

Jeunesse

20 octobre Rapport du Conseil communal relatif à l'accueil extrafamilial en Ville de La Chaux-de-Fonds (reporté à la séance du 19 janvier 2021).

Règlements

1^{er} septembre Rapport du Conseil communal relatif à la modification du Règlement général, permettant l'introduction de conseillers généraux suppléants (l'arrêté amendé est accepté par 33 voix à l'unanimité).

Urbanisme – Aménagement

28 mai Rapport du Conseil communal relatif à la révision du plan de site et à la constitution d'une commission consultative temporaire ad hoc (l'arrêté est accepté par 37 voix à l'unanimité).

Rapport du Conseil communal relatif à la modification du règlement communal concernant le stationnement à usage public (l'arrêté amendé est accepté par 37 voix à l'unanimité).

20 octobre Rapport du Conseil communal relatif aux modifications du plan spécial "Le Corbusier" (l'arrêté est accepté par 32 voix contre 0 et 4 abstentions).

Rapport du Conseil communal relatif à la demande de crédit d'engagements de CHF 4'982'000.- pour le réaménagement et la piétonnisation de la Place du Marché ainsi que ses alentours immédiats (l'arrêté amendé est accepté par 24 voix pour 9 contre et 2 abstentions).

Rapport d'information du Conseil communal relatif à la rénovation et la transformation du site du Châtelot (immeubles 5-7, 9-11 et 13-15), la construction d'un nouvel immeuble ainsi que l'intégration d'une structure d'accueil parascolaire (reporté à la séance du 19 janvier 2021).

Divers

25 juin Rapport du Conseil communal relatif à l'acceptation d'un legs de feuë Elisabeth Bourquin, décédée le 9 octobre 2018 (l'arrêté est accepté par 32 voix à l'unanimité).

Rapport du Conseil communal relatif au bilan de législature 2016 – 2020 (pris acte par 24 voix pour, 5 voix contre et 3 abstentions).

20 octobre Rapport du Conseil communal en réponse à la motion de M. Julien Gressot du 29 août 2017 intitulé "Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville""(reporté à la séance du 19 janvier 2021).

Interpellations

4 février Interpellation urgente interpartis concernant la situation de l'aide sociale

Interpellation urgente PS "Communication du Conseil communal, dérapage "incon-troll-é" !"

Interpellation UDC frappée de la clause d'urgence "Attention, le Troll va encore frapper !"

Interpellation urgente PLR au Conseil général relative à la campagne de promotion de la ville

Interpellation UDC frappée de la clause d'urgence "ARESA – Aéroport Recherche Employés Sans Avenir"

Interpellation urgente interpartis (POP, PS, Verts) au sujet de l'Aéroport de La Chaux-de-Fonds, ARESA

Interpellation urgente interpartis (PS, POP, PDC, Verts) "Perte sèche pour l'emploi"

Interpellation urgente POP sur la campagne de communication de la Ville

28 mai Interpellation urgente PS "COVID-19 : Devons-nous nous attendre à un désastre social ?"

Interpellation urgente PS "COVID-19 : Quels impacts pour le cursus de nos enfants ?"

Interpellation urgente PS "COVID-19 L'attractivité et l'emploi mis à mal"

Interpellation urgente PS "Mais où est passée la motion Musy du 27 août 2008 ?"

Interpellation urgente PLR "Covid-19"

25 juin	Interpellation urgente des Verts "Liquidation NeuchEole" (déposée lors de la séance du 5 mars et non développée) Interpellation des Verts "Maintien des lignes aériennes pour les trolleybus" (déposée lors de la séance du 5 mars et non développée) Interpellation urgente des Verts "COVID-19 et mobilité cyclable" (déposée lors de la séance du 28 mai et non développée) Interpellation POP " Soutien aux associations" (déposée lors de la séance du 28 mai et non développée) Interpellation urgente PS "Des jardins écologiques et sociaux pour renforcer le commerce de proximité" Interpellation urgente PLR "Animation en juillet et août sur la Place du Marché"
1 ^{er} septembre	Interpellation urgente POP "Une antenne 5G sur le toit du Temple de l'Abeille"
20 octobre	Interpellation urgente PLR "Arrêt de bus du Bois du Petit-Château Interpellation urgente PDC "Le SCAS – Arcinfo 20 octobre 2020" Interpellation urgente PLR relative à la situation du SCAS et aux articles parus dans la presse locale ces dernières semaines
22 décembre	Interpellation des Verts "Remplacement des arbres de la Carmagnole"

Questions

24 septembre	Question urgent des Verts "Collectif du LAC"
--------------	--

Projet de résolution

4 février	Projet de résolution du groupe PLR "Projet éolien du Crêt-Meuron" (la résolution est refusée par 18 voix pour, 7 contre et 9 abstentions lors de la séance du 24 septembre)
5 mars	Résolution concernant les rapports relatifs à des demandes de crédit de respectivement CHF 245'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un camion tout-terrain et de CHF 310'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un porte-outils (accepté par 27 voix pour, 6 voix contre et 2 abstentions)
28 mai	Résolution PLR "28 mai 2020 – marché" (acceptée tacitement à l'unanimité lors de la séance du 24 septembre). Le rapport relatif à la demande de crédit d'engagement pour le réaménagement et la piétonnisation de la place du Marché ainsi que ses alentours immédiats présenté le 20 octobre 2020 a permis le classement de cette résolution
24 septembre	Résolution UDC en lien avec le rapport du Conseil communal relatif aux charges excessives résultant de la géo-topographie (accepté par 34 voix à l'unanimité) Résolution urgente des groupes PS, POP, Les Verts et PLR " Réfugiés de Moria, il est temps d'agir" (acceptée par 27 voix pour, 7 contre et 0 abstention)

Motions

4 février	Motion du POP "Halte aux plastiques" déposée lors de la séance du 29 octobre 2019 (la motion amendée est acceptée par 35 voix à l'unanimité)
5 mars	Motion des groupes Verts et POP "Pour un développement urbain qui s'articule autour des mobilités douces (la marche, le vélo) et des transports publics", déposée lors de la séance du 29 octobre 2019 (la motion amendée a été retirée) Motion du PLR "Modernisation du cadre légal communal sur les entreprises de taxis" (la motion est acceptée sans opposition lors de la séance du 24 septembre)
28 mai	Motion urgente du POP "Luttons contre la précarité en soutenant le commerce local" (la motion amendée est acceptée sans opposition lors de la séance du 1 ^{er} septembre 2020) Motion du POP "Appartements pour le personnel à contrat de durée déterminée de l'Hôpital" (la motion amendée est acceptée par 25 voix contre 8 et 0 abstention)
1 ^{er} septembre	Motion du PS et du POP intitulée "Harcèlement de rue : agissons !", déposée lors de la séance du 28 novembre 2019 (la motion amendée est acceptée par 18 voix pour, 0 contre et 13 abstentions)

Postulats

- 5 mars Postulat POP "Vision globale du parc de véhicules de la Ville" (accepté tacitement)
- 20 octobre Postulat Les Verts "Pour une Place du Marché piétonne plus verte et moins chère" (accepté par 25 voix, 0 contre et 9 abstentions)
- 22 décembre Postulat PVL "Frein à l'engagement" (refusé par 28 voix contre 7 et 5 abstentions)

Projets d'arrêtés

- 5 mars Projet d'arrêté du groupe PS sur le règlement général du Conseil général déposé lors de la séance du 28 novembre 2019 (refusé à 24 voix contre 10 et 2 abstentions)
- 25 juin Arrêté urgent fixant le début de législature des Autorités législatives et exécutives de la commune de La Chaux-de-Fonds 2020-2024 au 16 novembre 2020 (accepté par 32 voix pour, 0 contre et 3 abstentions)
- 22 décembre Projet d'arrêté des groupes POP, UDC et PS sur le coefficient fiscal déposé lors de la séance du 28 novembre 2019, développé et amendé par le Conseil communal lors de la séance du 1^{er} septembre 2020 (accepté par 22 voix, 9 contre et 5 abstentions)

CONSEIL COMMUNAL

Situation générale

La composition du Conseil communal au 1^{er} janvier 2020 était la suivante :

Théo Bregnard (POP), président;
Marc Arlettaz (UDC), vice-président;
Sylvia Morel (PLR), membre;
Théo Huguenin-Elie (PS), membre;
Katia Babey (PS), membre.

L'année 2020 a été marqué par les élections communales, qui ont finalement eu lieu le 25 octobre 2020 puisque la date initialement fixée au 16 juin 2020 a été annulée en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19, par lesquelles les autorités de notre Ville ont été renouvelées. Le Conseil communal sortant s'est réuni à 40 reprises du 1^{er} janvier au 15 novembre 2020. Pour sa part, l'exécutif chaux-de-fonnier, dans sa nouvelle composition, a siégé à 6 occasion du 16 novembre au 31 décembre 2020.

Au niveau des conseillers communaux sortants, Sylvia Morel (PLR) et Marc Arlettaz (UDC) n'ont pas souhaité se porter candidats à leur succession. Katia Babey (PS) n'a pas été reconduite dans sa fonction. Quand à Théo Huguenin-Elie (PS) et Théo Bregnard (POP), ils ont été réélus. Le parti socialiste a perdu un siège au profit du parti des Verts. Ainsi, l'exécutif sortant réélu a été complété par Patrick Herrmann (Verts), Jean-Daniel Jeanneret (PLR) et Thierry Brechbühler (UDC).

Depuis le 16 novembre, l'ordre protocolaire est le suivant :

Théo Huguenin-Elie (PS), président;
Théo Bregnard (POP), vice-président;
Patrick Herrmann (Verts), membre;
Jean-Daniel Jeanneret (PLR), membre;
Thierry Brechbühler (UDC), membre.

Notons que les élections communales ont été marquées par le recours d'un citoyen, s'en prenant à l'élection tant de l'exécutif que du législatif de la Ville de La Chaux-de-Fonds, estimant que les règles concernant le dépouillement n'avaient pas été respectées, notamment en ce qui concerne le transport du matériel de vote. Ceux-ci ont été rejetés par décision du 10 novembre 2020 de la Chancellerie d'Etat. Ladite procédure n'a cependant pas retardé la mise en place des nouvelles autorités qui ont pu formellement entrer en fonction le 16 novembre 2020.

Depuis lors, la composition de l'exécutif, la répartition des dicastères et l'ordre protocolaire sont les suivants :

Théo Huguenin-Elie, président (PS)

Dicastère de l'urbanisme, des bâtiments, des relations extérieures et de la communication (DUBREC)

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (planification territoriale, Viteos, Vadec, aménagements urbains, mobilité, transN, constructions, salubrité et prévention incendie, marketing urbain, immobilier, foncier, patrimoine, tourisme); service technique (génie civil, géomatique et STEP); service des bâtiments et du logement (architecture, gérance technique, gérance locative, conciergerie); affaires régionales et relations extérieures; service de communication.

Théo Bregnard, vice-président (POP)

Dicastère de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration (DICI)

École obligatoire; collège musical; affaires culturelles; bibliothèques et archives; institutions muséales et zoologiques; TPR; intégration et naturalisations; cultes.

Patrick Herrmann, membre (Verts)

Dicastère des ressources humaines, des espaces publics, des énergies et de la sécurité (DREPES)

Service des ressources humaines; prévoyance.ne; santé et sécurité au travail; service des espaces publics (voirie, domaine vert, centre funéraire, ateliers); administration des infrastructures (taxes et incivilités, eau, éclairage public, forêts); énergies (Viteos, Vadec, SIVAMO); sécurité publique.

Jean-Daniel Jeanneret, membre (PLR)

Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes (DEFASI)

Service de l'économie; service des finances; service de l'action sociale (secteur de l'aide sociale, guichet social régional, office AVS/AI, médiation logement); services internes (chancellerie, affaires juridiques, contrôle des habitants, informatique).

Thierry Brechbühler, membre (UDC)

Dicastère de la jeunesse, des sports, de la santé et du service d'incendie et de secours (DJESSS)

Service de la jeunesse (animation socioculturelle, accueil extrafamilial, Sombaille Jeunesse – Jeanne Antide, parlement des jeunes); service des sports (promotion du sport, manifestations, gestion installations sportives, piste vita, pistes de ski de fond, piscines, patinoires); service de santé et promotion de la santé (centre de santé sexuelle-planning familial, centre d'orthophonie, centre de santé scolaire); service d'incendie et de secours (SISMN); protection civile (OPCMN); ARESA; SIVAMO.

Principaux dossiers politiques

En 2020, les principaux dossiers politiques menés par le Conseil communal ayant donné lieu à un rapport soumis au Conseil général sont les suivants :

- Modification du Règlement général permettant l'introduction de conseillers généraux suppléants;
- Charges excessives résultant de la géo-topographie;
- Réaménagement et piétonnisation de la Place du Marché ainsi que ses alentours immédiats;
- Réhabilitation globale de la piscine des Mélèzes;
- Rénovation et transformation du site du Châtelot.

Relations extérieures

En 2020, excepté une séance de travail avec l'exécutif de la Grande-Béroche qui s'est déroulée en janvier, toutes les autres rencontres fixées ont été annulées, y compris la journée de l'Union des villes suisses qui était prévue les 27 et 28 août à Thoune.

Règlements et arrêtés

Outre des arrêtés de circulation et des arrêtés relatifs à des crédits de la compétence du Conseil communal, ce dernier a adopté les règlements et arrêtés suivants au cours de l'année 2020 :

- | | |
|-------------------------|---|
| 15 janvier | Arrêté désignant Mme Sylviane Méreaux (PS) en remplacement de M. Can Oguzhan démissionnaire. |
| 29 janvier | Arrêté proposant M. Daniel Nussbaumer (UDC) en remplacement de M. Hughes Chantraine démissionnaire. |
| 12 février | Arrêté de vente partielle du bien-fonds n° 10496 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. |
| 19 février | Arrêté désignant M. Daniel Nussbaumer (UDC) en remplacement de M. Hughes Chantraine démissionnaire. |
| 4 mars | Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Fauguel Sàrl (Viteos).
Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Mauron SA (Viteos).
Arrêté concernant la radiation de la servitude d'interdiction d'établir un café au profit des biens-fonds 19977 et 13739 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. |
| 11 mars | Arrêté de vente du bien-fonds n° 19989 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
Arrêté de vente du bien-fonds n° 19944 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. |
| 8 avril | Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour Jaquet SA (Viteos). |
| 6 mai | Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 931 m ² du cadastre de La Chaux-de-Fonds. |
| 19 mai | Arrêté concernant l'ouverture nocturne des magasins. |
| 27 mai | Arrêté de vente d'un bâtiment d'environ 3'099 m ² à détacher du bien-fonds n° 12201 du cadastre de La Chaux-de-Fonds. |
| 24 juin | Arrêté fixant le début de la période de législature 2020-2024 au 16 novembre 2020. |
| 1 ^{er} juillet | Arrêté concernant la délégation de compétence des signatures du Conseil communal pendant l'été 2020.
Arrêté désignant les collaborateurs compétents pour porter plainte au nom de la Ville (RSC 13.14). |
| 9 septembre | Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 4'154 m ² du bien-fonds n° 6215 du cadastre des Eplatures. |
| 30 septembre | Arrêté de vente du bien-fonds n° 7293 du cadastre des Eplatures. |
| 14 octobre | Arrêté d'autorisation d'exécuter des installations d'eau pour My Sanitaire Sàrl (Viteos). |
| 28 octobre | Arrêté de vente du bien-fonds n° 2979 du cadastre des Eplatures. |
| 11 novembre | Arrêté concernant la domiciliation des fonctionnaires et des employé-e-s communaux-ales (RSC 14.105).
Arrêté concernant les indemnités et congé compensatoires octroyés au personnel communal (RSC 14.131).
Arrêté validant les résultats des élections communales du 25 octobre 2020.
Arrêté proclamant élu conseiller général Frédéric Vaucher (PLR).
Arrêté proclamant élu conseiller général Laurent Stehlin (Les Verts).
Arrêté proclamant élu conseiller général Daniel Nussbaumer (UDC).
Arrêté proclamant élue conseillère générale Amina Chouiter (PS).
Arrêté proclamant élu conseiller général Alexandre Houlmann (PS). |

Arrêté proclamant élue conseillère générale Marina Schneeberger (POP).

Arrêté proclamant élue·e·s les conseillers généraux et conseillères générales suppléant·e·s suivants : MM Christophe Mbemba et Maël Iseli (PLR), Mme Monique Gagnebin et M. Pascal Bühler (PS), Mmes Lara Zender et Paola Roulet (POP), MM Sven Erard et Christian Piguet (Les Verts), M. Evan Finger (UDC), Mme Manon Freitag (PDC) et Mme Aliénor Zaffalon (PVL).

- 25 novembre Arrêté relatif à la division du bien-fonds n° 19544 du cadastre de La Chaux-de-Fonds dans le but d'y créer 3 parcelles villas.
- 2 décembre Arrêté relatif à la division du bien-fonds n° 19947 du cadastre de La Chaux-de-Fonds dans le but d'y créer 4 parcelles villas.
- 9 décembre Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 858 m² du bien-fonds n°19996 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 941 m² du bien-fonds n° 19997 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Arrêté de modification du règlement concernant les taxes et émoluments communaux (RSC 41.101).
- 16 décembre Arrêté de vente d'une parcelle d'environ 1'180 m² du bien-fonds n° 19999 du cadastre de La Chaux-de-Fonds.
- Arrêtés relatifs à deux autorisations d'exécuter des installations d'eau pour CS Confort service SA (Viteos).

Motions, postulats, questions écrites

Les motions, postulats et questions écrites suivants ont été acceptés par le Conseil général, mais n'ont pas encore fait l'objet d'un rapport ou d'une réponse du Conseil communal :

Motions

Date (acceptation) Auteur	Sujet
Novembre 2003 P. Bauer	<p>Pour un plan directeur des lumières</p> <p>Un plan directeur des lumières ne peut intervenir de façon intelligente qu'après la mise en œuvre de la charte des espaces publics. Des réalisations ponctuelles sont néanmoins envisagées en lien avec quelques projets d'aménagement (place de la Gare par exemple).</p> <p>Il est prévu d'élaborer une charte des espaces publics dans le cadre du plan directeur des mobilités. Cette charte traitera de la question de la mise en valeur des bâtiments et des espaces par la lumière.</p> <p>Le plan directeur de l'éclairage public est réalisé par Viteos, il donne toutes les informations nécessaires à la rénovation ou à l'amélioration des points de lumière. Il est à noter que Viteos a toujours eu une politique visant les économies d'électricité en ce domaine, et l'évolution technique des LED's a permis d'équiper la place du marché de lampadaires modernes, déjà en 2009, tout en prouvant de réelles économies d'énergie.</p> <p>Les premiers éclairages publics solaires en ville datent de 1986.</p> <p>La technologie et les systèmes évoluent rapidement et tous les projets sont examinés pour trouver la meilleure solution, tout en incluant l'utilisation de l'électricité photovoltaïque.</p> <p>Nous collaborons avec la Confédération en participant activement au programme topstreetlight.ch</p> <p>En l'occurrence, le Conseil Communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le Plan directeur des énergies.</p>
Février 2005 P. Herrmann	<p>Pour un concept de développement touristico-culturel original</p> <p>La motion originale présentait concrètement l'idée de proposer des projets de réalisation de villas sur des terrains appartenant à la ville à des architectes bénéficiant d'un certain prestige national ou international. L'œuvre de Le Corbusier en ville servirait ainsi d'accroche pour ces architectes et la singularité des nouveaux bâtiments résultant de cette initiative permettrait la création d'une nouvelle attraction touristico-culturelle pour les visiteurs de notre métropole.</p> <p>Cette proposition devra être analysée et retravaillée dans le cadre d'un rapport général pour la mise en valeur du patrimoine architectural, unique, de notre ville et notamment de celui de la fin du XIX^e et début du XX^e siècle.</p>

Août 2008 F. Fivaz	Faire de La Chaux-de-Fonds une cité pionnière en matière d'éclairage public respectueux de l'environnement Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
Juin 2009 C. Pipoz	Quelles conséquences pour l'école chaux-de-fonnière en matière d'infrastructures ? Compte tenu de la baisse de la population et conséquemment du nombre d'élèves ainsi que des transformations d'appartements de concierges en salles de classe ou encore de la création de classes à l'Ilot B (Collège Cap Martin), soit 10 nouvelles salles de classes, la problématique s'est progressivement résorbée. Finalement, un certain pragmatisme et la rentabilisation de certaines salles rendues plus polyvalentes a permis de répondre à la plupart des problèmes posés par la motion. Il s'agira ainsi de proposer un classement de celle-ci.
Juin 2009 J. John	Pour une rue du Progrès qui en soit un Le classement sera proposé dans le cadre de la réalisation du projet.
Février 2010 M. Gagnebin	L'heure en ville Le Conseil communal entend mener l'étude suggérée par cette motion en lien avec les questions liées au mobilier urbain et à l'affichage en ville, après la modernisation du concept Bon Pied Bon Oeil, guide dont l'édition est prévue pour le printemps 2016. Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre d'un rapport d'information dans lequel cette question sera intégrée.
Septembre 2011 interpartis (Verts, UDC, POP)	Demande pour que des mesures d'économie soient prises avec l'éclairage public Le Conseil communal proposera le classement de la motion dans le cadre du rapport d'information présentant le plan directeur des énergies.
Février 2013 K. Babey	Une manière festive de faire connaissance Après une première expérience d'un week-end de programmation gratuitement accessible au public (à l'occasion de la réouverture de la Salle de musique en 2015), le Conseil communal propose de chercher d'autres manières de répondre à cette motion, en discussion avec la nouvelle direction du TPR. Un rapport devrait ensuite présenter les éléments retenus au Conseil général et permettre de classer cette motion.
Juin 2013 T. Huguenin-Elie	Création d'une artothèque La Bibliothèque de la Ville poursuit ses réflexions quant à la possibilité de mettre en place une artothèque, après divers échanges avec le Musée des Beaux-Arts. Plusieurs scénarios ont été étudiés et dans un premier temps, le projet d'une artothèque virtuelle a été privilégié. En effet, pour l'heure, l'institution se heurte à un problème de place pour la consultation des œuvres en libre-accès. Dans l'attente d'un lieu d'exposition adéquat, il s'agirait de mettre en ligne, sur le catalogue des Bibliothèques, des vignettes avec description des œuvres à emprunter, selon le même principe que les livres. Les tableaux seraient entreposés dans un dépôt. Un délai de retrait de 24h/48h serait fixé. La partie acquisition des œuvres reste encore à déterminer. Quelles œuvres pourraient être prêtées et de quel format : tableaux, gravures, dessins ? Serait-elles achetées, données ou prêtées par les artistes ? Une Association de soutien devrait-elle être créée ? Les aspects juridiques ne sont pas encore clairement déterminés en terme de responsabilité. En fonction des réponses à ces questions, une estimation des coûts sera faite. Enfin, en raison de la pandémie et de la migration du catalogue du Réseau des Bibliothèques neuchâteloises et jurassienne, le projet est en attente. Une visite à la médiathèque valais par la personne en charge du projet a été annulée.
Novembre 2014 M. Gagnebin	Propreté de la Ville Actuellement, le SEP mène des campagnes relatives aux déchets en général. Il sensibilise le consommateur au tri en lui expliquant que l'on ne jette pas ses déchets n'importe où. Le citoyen est amendable s'il est surpris à jeter ses déchets d'une manière non conforme. Il est régulièrement rappelé qu'il y a des poubelles en ville qui servent à nos petits déchets. La question reste à l'examen.
Mars 2015 Y. Strub	La ville arboretum : plantations et végétalisations Une réflexion est en cours entre Service de l'urbanisme et de l'environnement et le secteur des espaces verts.
Août 2017 J. Gressot / P. Jobin	Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville" Un rapport sera présenté dans le courant de l'année 2021.

Septembre 2017 O. Can	Une application smartphone pour notre ville La question de doter la Ville d'une application smartphone s'est posée plusieurs fois ces dernières années, sans jamais être développée, en fonction des questions de coûts de réalisation et de gestion, ainsi que du bassin potentiel d'utilisateurs. Le déploiement opéré avec succès par la Ville sur les réseaux sociaux (facebook, instagram, youtube), ainsi que le lancement de parcours touristiques audio-guidés sur l'application IZI.Travel (https://izi.travel/fr/suisse/guides-de-villes-en-la-chaux-de-fonds) avec trois parcours, celui du MIH, et Montre-Moi... tes incontournables puis Urbanisme horloger (UNESCO), ont répondu toutefois, à moindre coût, à cette volonté de disposer d'une offre "à la page". Enfin, l'application cantonale Nemo News (http://nemo.neuchatel.ch/nemo-news/) a pu être lancée à fin 2017 (prévue initialement en juin). Elle permet de sélectionner parmi les collectivités publiques neuchâteloises celles dont on veut recevoir les informations, et de sélectionner les thèmes intéressants. Les communiqués de presse de la Ville de La Chaux-de-Fonds, les événements figurant à l'agenda de son site internet, ou encore les alertes neiges sont ainsi notifiées aux personnes ayant téléchargé l'application et s'étant "inscrites" aux infos chaux-de-fonnières. Cela dit, une analyse générale et un bilan global seront effectués par le Service de la communication et donnera lieu à un rapport. Il est à noter dans l'immédiat que, suite à l'essai concluant du 18 février 2021, les séances du Conseil général seront dorénavant retransmises en intégralité en vidéo sur internet. Par ailleurs, les alertes-neige par sms (plus de 7'000 abonnés) ou la série de capsules vidéos "Montre-moi" diffusées sur les réseaux sociaux et le site de la Ville attestent des efforts déployés pour accroître les offres et le rayonnement numériques.
Mars 2018 H. Chantraine	Les cyclistes, exemptés du code de la route ? En plus des mesures prévues dans le cadre du plan directeur des mobilités, qui tendront progressivement à offrir de meilleures infrastructures pour les cyclistes, il s'agira de répondre à cette motion en tirant le bilan de la répartition des tâches entre la police neuchâteloise et la Sécurité publique en matière de circulation routière.
Avril 2018 H. Chantraine	Incitons les automobilistes à plus de civilité en Ville Il sera répondu conjointement à la motion "Les cyclistes, exemptés du code de la route?".
Avril 2018 H. Chantraine	Des passages pour piétons... source de dangers ? L'étude réalisée en 2019 a montré qu'environ 60% des 544 passages pour piétons (PPP) recensés sont jugés insuffisants par rapport à la norme. Les non conformités sont des distances insuffisantes de visibilité (86% des cas), un éclairage insuffisant (17%), la traversée de plus d'une voie de circulation par direction (13%) ou une distance de traversée trop élevée (5%). A noter qu'un PPP peut cumuler plusieurs des non conformités précitées. La mise en conformité des passages insuffisants prendra plusieurs années. Une partie d'entre eux sont compris dans les projets de réaménagements des rues. Un crédit récurrent figurera dans les budgets de ces prochaines années pour le traitement des autres passages pour piétons.
Septembre 2018 M. Erard / P. Jobin / J. Gressot	Après les mesures hivernales, les mesures estivales? La motion a été acceptée par le Conseil général le 30 octobre 2018. Une réponse sera donnée ultérieurement.
Mars 2019 M. Othenin-Girard / H. Chantraine / K. Boukris / B. Fivaz /M. Erard	"Ayons l'audace de nos ambitions" Un rapport au Conseil général devrait pouvoir être présenté à l'automne 2021.
Avril 2019 M. Frutschi	"Utilisons le bois de nos forêts" La réponse à cette motion sera préparée conjointement avec la Ville du Locle, à laquelle nous confions la gestion de nos forêts.
Avril 2019 J. Gressot / O. Can / S. Erard	"Etablissement d'un plan Climat" Il sera répondu à ce postulat dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration.

Août 2019 C. Haldimann / C. A. Moser / N. Bosshart / S. Deschenaux / S. Curty / C. Ummel	<p>"Ayons dans la ligne de mire la bonne cible..."</p> <p>Un groupe de travail s'est réuni au printemps 2019, dont faisaient partie la directrice du DFER, le directeur du DUBRE, la préposée au Contrôle des habitants, le délégué au marketing urbain – commerce, immobilier et foncier, le chef du service de la communication ainsi qu'une graphiste. Cela a notamment donné lieu à la campagne Troll qui a largement fait parler.</p> <p>La campagne de promotion sera reprise dans le courant de l'année 2020 et les membres du groupement des créatifs chaux-de-fonniers seront sollicités.</p> <p>En parallèle, la directrice de l'économie et la préposée au Contrôle des habitants ont rencontré plusieurs entreprises qui emploient un grand nombre de frontaliers dans le courant de l'année 2019 afin de les sensibiliser à la thématique. Naturellement, le sujet est complexe et le message doit continuer à être véhiculé.</p> <p>Actuellement, les contacts intenses sont entretenus entre le directeur de l'Économie, la préposée au contrôles des habitants et le délégué cantonal à la domiciliation pour analyser et mettre en œuvre une stratégie d'attractivité résidentielle. Ceci se fait en parallèle avec la recréation d'un service de l'économie qui fera l'objet d'un rapport au Conseil général à l'automne 2021. L'un des objectifs de ce nouveau service sera de renforcer indirectement la domiciliation par la création d'emplois.</p>
Septembre 2019 N. Erard / F. Bärtschi / P. Jobin / S. Erard	<p>"Guinguette éphémère"</p> <p>Ce projet est en réflexion au sein des services.</p>
Septembre 2019 Lara Zender	<p>"Agissez pour l'économie locale et la surconsommation"</p> <p>Le traitement de cette motion se fera dans le cadre du renouvellement de la concession pour l'affichage public qui est prévue à fin 2022.</p>
Octobre 2019 O. Can	<p>"Le central Park de La Chaux-de-Fonds"</p> <p>Ce projet sera analysé en lien avec les projets de contournements H18 et H20 et des mesures d'accompagnement afin de définir les objectifs d'aménagement de l'avenue Léopold-Robert pour ces prochaines années. Une réponse sera donnée ultérieurement.</p>
Octobre 2019 F. Jeandroz / M. Schneeberg / F. Bärtschi / N. Erard (PH)	<p>"Halte aux plastiques" (déposée le 29.10.2019 développée le 4 février 2020)</p> <p>La mise en application de la loi cantonale est attendue. Un rapport est en cours de rédaction</p>
Novembre 2019 S. Locatelli / P. Jobin / M. Schneeberg / K. Boukhris	<p>"Harcèlement de rue : agissons!", déposée lors de la séance du 28 novembre 2019 et non développée</p> <p>Il sera répondu à cette motion dès que possible, en fonction des forces de travail de l'administration</p>
Mars 2020 C. Ummel / F. Vaucher / Y. Morel / S. Curty / C. Haldimann / N. Bosshart	<p>"Modernisation du cadre légal communal sur les entreprises de taxis"</p> <p>La réflexion est entamée mais ralentie par l'attente de directives fédérales.</p>
Mai 2020 J. Gressot / F. Bärtschi / M. Belo / N. Erard / K. Boukhris / F. Jeandroz / M. Schneeberg	<p>"Motion urgente du groupe POP "Luttons contre la précarité en soutenant le commerce local"</p> <p>La Ville par l'intermédiaire du SCAS reste en lien constant avec les organisations d'entraide actives dans la commune notamment pour le cas échéant trouver des aides financières ponctuelles. À ce jour, il n'a pas été encore constaté une augmentation significative du recours à l'aide sociale, cependant la situation fait l'objet d'une analyse constante par le Service cantonal de l'action sociale, qui produit régulièrement un rapport dressant un état détaillé de la situation.</p> <p>Des contacts sont par ailleurs en cours avec l'office cantonal de la statistique pour voir si une extraction des données propres à La Chaux-de-Fonds est possible afin de répondre dans les meilleurs délais à l'analyse demandée par la motion.</p>

Mai 2020 N. Erard / J. Gressot	<p>"Appartements pour le personnel à contrat de durée déterminée de l'Hôpital"</p> <p>En juin 2020, la gérance du Services des bâtiments et du logement a proposé au Service de l'hébergement et intendance de HNE, la possibilité de dédier des appartements meublés de la Commune pour les médecins assistants via un partenariat avec HNE.</p> <p>Ces derniers ont répondu qu'ils n'avaient pas de demandes en ce sens de leur personnel soignant et qu'ils n'étaient pas intéressés.</p> <p>La Ville possède et gère des immeubles à proximité de l'Hôpital et reste ouverte à toute collaboration.</p> <p>Parallèlement, une liste des logements vacants concernés avait été envoyée à HNE à la même époque. Il n'y a pas eu de retour de l'institution à ce sujet.</p>
-----------------------------------	---

Postulats

Date (acceptation) Auteur	Sujet
Décembre 2002 S. Morel	<p>Établissement d'un rapport permettant de comprendre ce qui se passe en termes de mobilité des contribuables de 1999 à 2002 et d'évolution de la structure des contribuables depuis 1995</p> <p>Une étude sur la mobilité et la structure des contribuables est toujours intéressante. Néanmoins, les informations statistiques qui nous sont communiquées ne sont pas suffisamment fiables pour permettre de la concrétiser et d'établir un rapport précis et circonstancié. En conséquence, nous proposons le classement de ce postulat.</p>
Juin 2006 F. Fivaz	<p>Politique de densification de l'habitat</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre du rapport de la révision du plan d'aménagement local.</p>
Mars 2008 T. Bregnard / Ph. Lagger / C. Pipoz	<p>Postulat lié au rapport sur la caisse de pensions unique</p> <p>Le classement de ce postulat et d'autres interventions encore en suspens sera sollicité par un rapport global.</p>
Avril 2009 H. Chantraine	<p>Possibilité de reporter à chaque croisement d'importance le nom des rues</p> <p>Le Conseil communal proposera le classement du postulat dans le cadre d'un rapport d'information.</p>
Octobre 2012 K. Babey / C. Ummel / P. Gazareth / M. Erard / H. Chantraine / F. Hainard / M. Hess	<p>Postulat interpartis relatif à la mise en conformité des bâtiments publics pour les rendre accessibles aux personnes handicapées</p> <p>Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.</p>
Septembre 2013 C. Chollet	<p>Postulat en lien avec le programme de législature et regrettant l'absence d'un axe traitant de la protection de l'environnement</p> <p>Il sera répondu à ce postulat dans le nouveau programme de législature.</p>
Septembre 2013 F. Hainard / C. Ummel / C.-A. Favre / K. Babey / A. Steudler / P.-Y. Blanc	<p>Postulat interpartis demandant au Conseil communal de mettre en œuvre un programme échelonné d'équipement des bâtiments publics qui le nécessitent (mobilité verticale, locaux sanitaires)</p> <p>Conformément à l'application de la LHand concernant les immeubles administratifs et locatifs, une étude de mise en conformité (suppression des barrières architecturales, création de sanitaires adaptés) est entreprise à l'occasion de chaque projet demandant un permis de construire pour transformation ou changement d'affectation de locaux. Ceci dans le cadre fixé par la loi ou le propriétaire peut renoncer à l'aménagement si le coût estimé de celui-ci dépasse 20% de l'investissement total. Aucun programme échelonné d'intervention n'est prévu, puisque nous sommes tenus d'agir au cas par cas à chaque nouveau dossier.</p>

Mai 2016 M. Othenin-Girard	<p>Postulat demandant au Conseil communal d'étudier la possibilité d'aménagement ou de transformation d'autres lieux que Polyexpo, comme la Maison du Peuple ou les anciens abattoirs et son allée centrale, pour l'accueil de manifestations et de repas d'entreprises</p> <p>Des réflexions sont en cours sur différents lieux, comme cela a été annoncé dans le rapport de législature 2016-2020. En effet, plutôt que d'ambitionner un centre de congrès, il semble plus raisonnable et original de proposer à court terme une offre structurée d'espaces louables permettant des manifestations privées ou publiques. Ce projet comprend deux volets : d'une part l'équipement et la mise aux normes de confort des lieux retenus et, d'autre part, un concept dynamique de promotion et de gestion de l'offre. La liste provisoire des espaces en possession de la Ville qui présentent un intérêt particulier comprend les anciens Abattoirs, l'Usine électrique, la salle Hans Erni (MIH), le 13e étage d'Espacité, l'Espace de l'urbanisme horloger, le Salon bleu (Doubs 32), l'appartement Sandoz (Promenade 10), à laquelle s'ajoutent d'autres lieux qui pourraient être associés à l'offre, notamment le Théâtre, la Salle de musique, le Club 44 et la Maison Blanche. Une prestation ciblée de promotion et une gestion déléguée doivent également être mises en place en collaboration avec Tourisme neuchâtelois.</p>
Septembre 2017 P. Bühler	<p>Postulat du groupe socialiste à l'appui du rapport du Conseil communal relatif à une demande de cession à l'Indivision Jaffé d'un tableau de John Constable, propriété de la Ville de La Chaux-de-Fonds, exposé au Musée des Beaux-Arts</p> <p>Suite à la restitution par la Ville du tableau de John Constable à l'Indivision Jaffé en mars 2018, les héritiers de la famille spoliée ont décidé de mettre l'œuvre à l'encan. Elle a donc été proposée à Londres lors de la <i>Old Masters Evening Sale</i> du 5 juillet 2018 et vendue pour la somme, au marteau de 850'000.- £ (1'028'750.- £ avec les frais, soit l'équivalent de 1'318'550.- CHF). L'acquéreur reste inconnu, et malheureusement, les contacts n'ont pas permis d'accéder aux souhaits des postulants, que la Tate Britain accueille l'œuvre en question.</p>
Avril 2018 M. Fatton / M. Erard	<p>Postulat des groupes POP et Verts : Pour un éco-quartier sur le site de l'ancienne scierie des Eplatures</p> <p>Dans le projet actuellement à l'étude, les voitures, sauf les véhicules d'intervention, n'auront plus la possibilité de circuler en surface dans le quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. La validation définitive dépendra d'essais routiers à mener en lien avec la livraison de la centrale de chauffe, de l'accord des propriétaires fonciers concernés et de la procédure de la modification des alignements routiers. Dans le cadre de la sélection des projeteurs et des investisseurs, des points d'évaluation sur les aspects environnementaux et sociaux ont été intégrés au cahier des charges.</p>
Avril 2018 A. Favre	<p>Postulat du groupe UDC : Comment favoriser le développement des PME locales et l'implantation de nouvelles</p> <p>Le plan de quartier de l'ancienne scierie des Eplatures n'est actuellement pas finalisé. En effet, la Ville de La Chaux-de-Fonds est encore dans la phase de sélection des investisseurs/projeteurs. Le Conseil communal étudiera la possibilité d'implanter des PME dans un secteur. Néanmoins, le prix du terrain étant élevé (zone mixte), les locaux proposés sont souvent trop coûteux pour les PME. Il s'agira, en outre, d'analyser si l'implantation de PME à cet endroit peut s'intégrer à l'habitat qualitatif qui y est prévu.</p> <p>Par ailleurs, le Conseil communal et le Service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) entretiennent des relations étroites avec les entreprises afin de répondre à leurs besoins, notamment lors de projets d'extensions ou de déménagement. Dans le cadre de la révision globale du plan et règlement d'aménagement communal (PRAC), des zones d'activité économique devraient voir le jour. Les services étudient actuellement quels terrains seraient susceptibles d'accueillir ce type d'implantation.</p> <p>Quant à l'implantation de nouvelles entreprises, la collaboration se fait avec le Service cantonal de l'économie qui est la porte d'entrée pour les nouvelles implantations. Une attention particulière sera portée à ce dossier par le service économique en devenir.</p>
Octobre 2019 M. Schneeberger / F. Jeandroz / J. Gressot	<p>Postulat du POP concernant le rapport du Conseil communal relatif à une demande de crédit de CHF 980'000.- TTC pour l'assainissement de l'enveloppe du Collège de l'Ouest et l'installation d'une centrale photovoltaïque en toiture, sis rue du Temple-Allemand 115"</p> <p>Un projet est à l'étude au SBL pour édifier des préaux couverts aux trois collèges :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de l'Ouest; • des Marronniers; • des Cretêts. <p>Les avant-projets sont prêts et seront présentés par le SBL à la Direction de l'EOCF le 30.03.2021 (Le collège de la Charrière a été inclus dans la réflexion globale).</p>

Octobre 2019 M. Erard / S. Erard	Postulat du groupe Les Verts concernant le "Rapport du Conseil communal relatif à la révision des comptes des exercices 2019, 2020 et 2021 de la Ville de La Chaux-de-Fonds par une fiduciaire" Notre réviseur actuel a été mandaté pour les exercices 2019, 2020 et 2021. La mise en place de critères pourra être étudiée dans le cadre du prochain appel d'offres, en 2022.
Novembre 2019 N. Erard / J. Gressot	Postulat du POP au rapport relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDMP) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18 Le classement du postulat se fera partiellement de la manière suivante : <ul style="list-style-type: none">• Lors de la finalisation des zones 30 km/h prévues dans le plan directeur communal des mobilités;• Lors de la piétonisation de la place du marché;• Lors de la réalisation du contournement routier H18 et de la mise en place des mesures d'accompagnements ce qui permettra notamment de supprimer le transit des camions. La réduction de vitesse sur les rues collectrices est analysée au cas par cas lors des réaménagements de ces axes.
Décembre 2019	Postulat du POP au budget 2020 : Pour une politique d'intégration communale Selon le souhait des postulants et conformément au budget 2021, il sera répondu conjointement aux postulats du POP et du PS qui proposent de mettre en œuvre une politique d'intégration qui tienne compte de l'histoire de la ville et de sa diversité multiculturelle. Il s'agira de renforcer la cohésion sociale à laquelle la Ville travaille déjà au travers de ses services (école, culture, intégration, sport, santé...) en fédérant et en coordonnant les différentes initiatives existant à ce jour. Le tout en complémentarité avec les acteurs existants, tels le COSM au niveau cantonal.
Décembre 2019 R. Lièvre	Postulat du PS "Pour une politique d'intégration communale" Selon le souhait des postulants et conformément au budget 2021, il sera répondu conjointement aux postulats du POP et du PS qui proposent de mettre en œuvre une politique d'intégration qui tienne compte de l'histoire de la ville et de sa diversité multiculturelle. Il s'agira de renforcer la cohésion sociale à laquelle la Ville travaille déjà au travers de ses services (école, culture, intégration, sport, santé...) en fédérant et en coordonnant les différentes initiatives existant à ce jour. Le tout en complémentarité avec les acteurs existants, tels le COSM au niveau cantonal.
Mars 2020 P. Roulet	"Vision globale du parc de véhicules de la Ville" Une analyse de son parc a été faite pour le SEP, qu'il faudra étendre à l'ensemble des véhicules de la ville. La perspective d'alternatives plus écologiques englobant des véhicules fonctionnant à l'électricité, voire à l'hydrogène, est envisagée. Une étude a été commandée à un bureau spécialisé, en association avec la ville de Neuchâtel, pour répertorier les véhicules qui fonctionnent à satisfaction avec l'électricité, notamment pour le déneigement.
Octobre 2020 F. Perret	"Pour une Place du marché plus verte et moins chère" Le projet va être discuté dans le cadre de la commission décidée par le CG, dans laquelle des représentants de chaque parti politique seront présents.

PARLEMENT DES JEUNES

Le comité 2020 du Parlement des Jeunes était composé de :

- Stefano Locatelli (président)
- Emile Bigler (vice-président / graphiste)
- Dominik Schmidli (vice-président)
- Lara Zender (trésorière)
- Arnaud Santschi (secrétaire)
- Aurèle Bula (responsable matériel)
- Dany Stettler (responsable communication)
- Raoul Meier
- Hady Mansour
- Anna Zender
- Leo Willemin
- Igor Zender

Le Parlement des Jeunes a vécu cette année 2020, comme bien d'autres acteurs de notre ville, d'une manière tout à fait singulière ! En effet et malgré le contexte incertain dans lequel il s'agissait d'opérer, le comité s'est efforcé d'œuvrer dans un esprit mélangeant frustration, volonté de faire et surtout, créativité.

Les objectifs de début d'année étaient clairs et nombreux : Organiser un maximum de projets, maintenir l'élan positif qu'a pris le PJ au cours de ces dernières années, informer les jeunes sur les objets de votations au long de l'année, créer un engouement ou du moins un intérêt certain pour les élections communales, maintenir et améliorer le dialogue avec la ville et le service de la jeunesse notamment, préparer le changement de présidence ainsi que l'arrivée et le départs de membres, rajeunir le comité ou encore et ceci pour conclure cette longue liste, réorganiser et améliorer le fonctionnement interne.

Il s'agit donc cette année encore de souligner la volonté de ces jeunes, d'un comité et d'une institution qui, bénévolement, ont à cœur de soigner et d'améliorer le sort de la collectivité chaux-de-fonnière peu importe le contexte ou les défis auxquels ils et elles doivent faire face.

Projets internes

Silent Party à thème

Tout était prêt pour que les jeunes de la ville puissent, un casque sur la tête, chanter et se défouler ensemble lors d'une soirée à "Ton sur Ton" organisée par le groupe de travail "événements" du PJ ainsi qu'avec l'aide de plus d'une quinzaine de bénévoles! Malheureusement et pour les raisons que l'on connaît, c'est avec regrets que le Parlement des Jeunes a été contraint d'annuler cette soirée à peine deux semaines avant le Jour-J...

Il était alors important de transmettre un message de responsabilité et de bienveillance collective et le PJ en était, malgré l'envie de bien faire, bien conscient. L'annulation du projet a donc été suivie par une mini-campagne sur les réseaux sociaux invitant les jeunes de la ville au respect des mesures sanitaires d'alors. Le projet est donc repoussé à des jours meilleurs.

Coût total du projet : CHF 0.-

Sondage "Que manque-t-il à la Tchaux?"

Le projet intitulé "Que manque-t-il à la Tchaux?" avait un objectif simple : connaître les désirs des jeunes de la Ville de La Chaux-de-Fonds au travers d'une campagne principalement en ligne. Sachant que les élections avaient lieu cette année et donc qu'un nouveau Conseil Général serait en place pour les quatre prochaines, la période semblait propice à l'apport de nouvelles idées. Ainsi, donner la parole à ceux qui seront le futur de la Métropole horlogère et la transmettre aux autorités était, en plus d'être légitime pour le PJ, un moyen de montrer que leurs idées pouvaient être prises en considération.

Au final, outre le succès médiatique auprès des médias régionaux, ce sont plus de 500 jeunes participants ainsi qu'une centaine de souhaits qui ont été soumis sur la plateforme en ligne "Engage.ch". Ces idées ont par la suite été synthétisées puis mises au propre au travers d'un rapport.

À noter également que ce type de démarche participative et propositive lancée par et pour les jeunes, en plus d'avoir été la première en Suisse Romande, est sans nul doute, dans le contexte difficile que connaît notre ville, signe d'espérance et de volonté de la part de sa jeune génération !

Coût total du projet : CHF 0.-

Campagne spéciale "Élections communales"

C'est dans le but de créer un contenu d'information destiné au jeune public que le groupe de travail "politique et débat" a mis en place une campagne vidéo pour les élections communales qui se sont tenues en 2020.

Les buts étaient alors clairs : la création d'un engouement qui puisse, sans prétention, contribuer à augmenter le taux de participation et également la mise en valeur des jeunes candidats, de leurs idées et projets ainsi que de leurs partis respectifs.

Pour conclure le projet, un débat en présentiel en compagnie de tous les candidats auparavant filmés a été organisé. Ce dernier a réuni plus de 35 jeunes participants.

Coût total du projet : CHF 331.-

Agenda "Coronavirus"

Le PJ a été comme tant d'autres, pris de cours par l'arrivée subite des premières mesures visant à freiner la propagation du coronavirus. Il a donc fallu rapidement s'organiser de manière alternative, digitale, afin de continuer à mener des projets par et pour les jeunes.

C'est donc dans cette optique que la présidence a mis sur pied un agenda spécial allant de mars à juin d'abord et qui visait plusieurs objectifs pour le PJ : Réinventer et réfléchir rapidement à d'autres projets, réorganiser et améliorer la manière dont fonctionnaient les subventions ou encore profiter de ce moment spécial où l'audience en ligne était très forte pour entreprendre une campagne de self-branding sur nos réseaux.

Coût total du projet : CHF 0.-

Séance pléni'air

L'arrivée des beaux jours laissait entrevoir un apaisement des restrictions et le comité, notamment son groupe de travail "événements" n'attendait que cela pour organiser, enfin, un projet qui réunisse physiquement les jeunes, le tout bien entendu en respectant à la lettre les règles alors en vigueur !

C'est donc dans cette optique que la séance plénière d'août a eu lieu, un soir typiquement estival, au Parc du terrain de l'ancienne et a pu réunir, autour de transats ainsi que de diverses installations prêtées par le service de la jeunesse (Fléchettes, table de ping-pong, sonorisation, etc...) une quarantaine de jeunes de la ville !

Coût total du projet : CHF 355.-

Divers

L'année 2020 a également été animée par de nombreux projets, parfois de moindre difficulté mais qui n'en demeurent pas moins importants, dont est établie ci-dessous une liste non-exhaustive :

- Rédaction d'une lettre ouverte aux CFF concernant l'infrastructure de la Gare
- Soutien et récolte d'environ 500 signatures en faveur de l'initiative "pour une juste répartition de la péréquation fédérale"
- Campagne de self-branding
- Participation à un week-end de formation en communication organisé par la Fédération Suisse des parlements de jeunes
- Soutien à l'initiative communale "Le vélo...à fonds !"
- Organisation d'un week-end pour les membres du comité comprenant une sortie dans la région ainsi que la visite du Palais Fédéral en compagnie de M. de La Reussille, Conseiller national
- Diverses interviews et communiqués de presse ayant eu un très bon écho auprès des médias
- Mise à jour des statuts (en cours)
- Organisation de "Jeudibate" lors de chaque votation fédérale

Projets externes

Théâtre pandémique

Une pièce de théâtre 100% corona friendly : Voilà la bonne idée que deux jeunes Chaux-de-Fonniers ont eu dès le premier confinement et pour laquelle ils ont déposé une demande de subvention au comité du Parlement des Jeunes. En effet, outre le concept qui a rencontré un franc succès auprès des médias régionaux voire nationaux, le PJ a énormément apprécié l'esprit d'entreprise et de créativité dont ces deux comédiens de formation ont su faire preuve !

C'est cependant avec une réserve quant au montant préalablement demandé par le groupe que le comité a décidé d'accepter la subvention. En effet, le soutien financier sollicité s'élevait à 1500.-, soit la moitié du fonds destiné aux subventions. Par la volonté de veiller à pouvoir continuer à subventionner d'autres projets en cours d'année, le comité a donc proposé aux deux artistes de leur allouer un premier montant à hauteur de 750.-, puis, un deuxième en fin d'année, en cas de non-utilisation du montant restant pour d'autres projets de jeunes, encore à hauteur de 750.-. Scénario qui s'est avéré nécessaire pour les deux artistes qui ont donc manifesté leur intérêt en fin d'année pour la deuxième tranche de soutien de la part du PJ.

Le montant de la subvention a servi à financer une partie des quelques frais du projet, notamment le défraiement partiel d'un ingénieur et du matériel de sonorisation.

Montant total de la subvention : CHF 1500.-

Fichier Important

Subvention destinée à un groupe de rap/pop de la région pour la création de leur premier album intitulé "Missile".

Depuis plusieurs années déjà, ce groupe d'amis compose ensemble et rencontre un succès grandissant auprès de la communauté lycéenne de la ville et de ses alentours. Réputation régionale qui leur a notamment permis de se produire à Bikini Test ainsi que dans le festival "Le Shuffle" organisé en partie par le PJ en 2019. C'est dans ce contexte que "Fichier Important" a souhaité se lancer en 2020 dans la création d'un album complet de 12 titres ainsi qu'à sa mise en ligne sur toutes les principales plateformes d'écoutes en veillant également au marketing lors de sa sortie.

Le comité a donc accepté la demande de "Fichier Important" et l'argent destiné à ce projet bien pensé et soigné a servi notamment au paiement des frais liés à l'inscription sur les plateformes de streaming, aux frais matériels du clip vidéo ou encore à l'achat de stickers.

Montant total de la subvention : CHF 400.-

C2crew

C2crew est un groupe de jeunes passionnés de cyclisme cross-country qui sillonne et crée des pistes adaptées dans les forêts de la région depuis plus de 3 ans.

En effet, ce sport alliant technique de descente et cyclotourisme nécessite une infrastructure que ces jeunes ont créée de toute pièce au fil des ans et par leurs propres moyens. Pistes et parcours qui sont maintenant empruntés par d'autres usagers jeunes et moins jeunes d'ailleurs. La pratique prend donc de l'ampleur et ses pionniers de la discipline commencent à manquer d'outillages pour entretenir et développer ces chemins.

Le comité a souhaité encourager et faire perdurer la motivation de quelques jeunes qui en ont entraîné d'autres dans leurs passions, raisons pour lesquelles la demande de subvention a été acceptée et a donc permis au groupe de se fournir divers outils afin de maintenir ses parcours et descentes en bon état.

Montant total de la subvention : CHF 300.-

Perspectives 2021

Le Parlement des Jeunes compte poursuivre sur l'excellente dynamique qui s'est installée depuis 2017 et prévoit également d'entreprendre les démarches nécessaires pour pérenniser cet engouement. Ceci en maintenant et en améliorant le dialogue instauré tant auprès des jeunes qu'auprès des autorités communales mais également avec les médias régionaux

De plus, les projets qui seront menés en 2021 sauront sans aucun doute représenter toute la diversité d'âge, de formation, de culture ou encore de centres d'intérêts de ce nouveau comité plein d'enthousiasme et largement rajeuni !

CHANCELLERIE

Chancellerie Secrétariat des Conseils

À l'instar de tous les services de l'administration communale, la Chancellerie a été largement impactée par la pandémie liée à la Covid-19 dès le début de l'année 2020. En effet, ses tâches habituelles concernant la responsabilité du secrétariat du Conseil général et du Conseil communal ont été fortement compliquées en raison des conditions imposées par la crise sanitaire, notamment au niveau des plans de protections concernant les manifestations politiques telles que les séances du législatif communal. Au fur et à mesure des nouvelles recommandations émises par le Conseil fédéral, recommandations de plus en plus stricte au cours de l'année 2020, la Chancellerie a été contrainte de s'adapter constamment, avec l'aide du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV), afin de répondre aux différents critères concernant le respect des mesures destinées à lutter contre la propagation de la Covid-19, notamment les mesures de distanciation sociale, d'hygiène des mains avec du gel hydro-alcoolique et le port de masque. Après avoir été en mesure d'organiser les deux premières séances de l'année 2020 du Conseil général dans la salle habituelle du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville 1, la séance ordinaire du 7 avril a été annulée le temps que le Conseil fédéral édicte ses premières recommandations concernant les manifestations politiques. Par la suite, la Chancellerie a dû faire preuve d'une grande souplesse afin d'organiser les séances du législatif au Pavillon des sports, puis à l'aula des Forges, à la Maison du peuple pour la séance constitutive des nouvelles Autorités du 16 novembre pour enfin revenir au Pavillon des sports pour la séance du 22 décembre consacrée au budget 2021. Ainsi, l'organisation des séances du Conseil général ont été largement compliquées par le changement de lieu ainsi que par les différentes démarches liées au plan de protection qui devait être à chaque fois modifié. À noter également que le chancelier de la Ville de La Chaux-de-Fonds a été fortement engagé dans l'Organe de conduite régional des Montagnes Neuchâteloises (OCRg MN) conformément à l'article 16 de l'arrêté concernant l'organisation de gestion de crise et de catastrophe du canton de Neuchâtel (ORCCAN), qui définit que chaque région du canton constitue un organe de conduite régional (OCRg) pour assister les autorités communales dans la préparation et la mise en œuvre des mesures de protection, de secours et d'assistance.

Protocole et réceptions

Malheureusement, toujours en lien avec la pandémie qui nous a touchée de plein fouet cette année 2020, la Chancellerie a dû annuler toutes les réceptions habituellement organisées chaque année, soit le repas avec les anciens conseillers communaux et les anciens chanceliers, le repas pour les retraités, le repas pour les jubilaires de l'administration communale ainsi que les cérémonies en l'honneur des nouveaux habitants, des jeunes citoyens, des personnes naturalisées et des citoyens ayant atteint l'âge de la retraite.

Cependant, compte tenu des doutes permanents sur la possibilité d'organiser ou non de telles manifestations et cérémonies, il y a lieu de préciser que la Chancellerie a dû à chaque fois commencer à organiser les événements susmentionnés, dans l'espoir de pouvoir les maintenir, pour finalement suivre la décision du Conseil communal de les annuler au fur et à mesure de l'année par précaution.

Concernant les rencontres avec les exécutifs communaux et le Conseil d'Etat, la Chancellerie n'a été en mesure de répondre positivement qu'à une seule invitation, soit celle de la commune de la Grande-Béroche qui s'est déroulé le 22 janvier 2020, soit dans une situation qui ne connaissait pas encore les affres d'une crise sanitaire mondiale.

Enfin, il y a lieu de prendre en compte que le vin d'honneur a été octroyé à 41 reprises en 2020 seulement, contre 115 en 2019, année "standard".

**Urbanisme, bâtiments, relations
extérieures, communication
(DUBREC)**

SERVICE DE L'URBANISME, DES MOBILITÉS ET DE L'ENVIRONNEMENT

L'organisation du SUME regroupe:

Le secteur "Planification et mobilités" :

Dirigé par l'urbaniste communal, ce secteur assume toutes les tâches en relation avec l'aménagement du territoire, les aménagements urbains, les mobilités, la planification énergétique ainsi que certains projets du secteur environnement.

Le secteur "Permis de construire" :

Dirigé par la responsable des permis de construire, ce secteur comprend le bureau des permis de construire (gestion des dossiers et des procédures, conformité des constructions, etc.), la prévention incendie, l'énergie, l'environnement et la salubrité.

Le secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier, foncier et salubrité" :

Dirigé par le délégué au marketing urbain, commerce, immobilier et foncier, ce secteur est notamment chargé du domaine foncier, des relations avec les acteurs immobiliers et commerciaux et du "city management". En 2020, ce secteur a intégré dans ces tâches les prérogatives liées au géomètre communal. Les tâches liées à la salubrité de l'habitat ont, quant à elles, été reprises par le secteur des permis de construire pour des questions de synergies.

Secteur planification et mobilités

Aménagement du territoire

Plans directeurs communaux "La Chaux-de-Fonds 2030"

L'élaboration des trois plans directeurs communaux (territoire, mobilités et énergies) doit permettre de dresser une vision globale qui sert de base à la coordination politique du développement territorial afin de développer la vision « La Chaux-de-Fonds 2030 ».

Le plan directeur communal des mobilités a fait l'objet d'un rapport d'information accepté par le Conseil général le 28 novembre 2017.

Suite à l'adoption du plan directeur cantonal par la Confédération en février 2019, le SUME a demandé au SAT de valider formellement le plan directeur communal du territoire car celui-ci était bloqué depuis avril 2018. Celui-ci a refusé en demandant des études de faisabilité en terme de trafic et d'environnement. Celles-ci vont être menées dans le cadre de la révision du PAL.

Le plan directeur des énergies est en cours d'élaboration depuis 2019 et devrait faire l'objet d'un rapport d'information en 2021 au Conseil général. Le mandataire est VITEOS.

L'ensemble de la démarche est élaboré par le SUME.

Révision du plan d'aménagement local

La suite logique et légale de l'élaboration des plans directeurs communaux « La Chaux-de-Fonds 2030 » est la révision générale du plan et règlement d'aménagement communal (PRAC) datant de 1998. Les travaux préparatoires ont débuté en 2018. La pré-étude définissant le cadre a été validée par le SAT en décembre 2019.

Une commission du plan de site a été créée en 2020 afin d'appuyer le SUME dans la révision-le toilettage de ce plan. L'élaboration et la procédure devraient durer plusieurs années.

Le secteur planification du SUME pilote la démarche.

Projet d'agglomération

Les premières réflexions pour l'élaboration d'un 4ème projet d'agglomération ont été lancées en 2019. Le SUME est le représentant technique de la Ville dans les différents groupes de travail. Il assure également la procédure pour les demandes de financement pour les mesures des trois projets d'agglomération. Le 4ème projet sera déposé en juin 2021 auprès de la Confédération.

Plan spécial Le Corbusier

Suite au refus par le peuple neuchâtelois d'un crédit le 24 septembre 2016 pour la construction du Nouvel Hôtel judiciaire (NHOJ) prévu sur l'îlot A, des discussions ont été lancées en 2018 avec des investisseurs pour la construction de cette parcelle. A l'automne 2019, un consortium a été choisi. Celui-ci prévoit de construire un hôtel qui n'aura rien de judiciaire, un établissement public, un espace de co-working, un parking et des appartements avec ou sans accompagnement.

Une modification de la réglementation a été adoptée par le Conseil général à l'automne 2020.

Scierie des Eplatures

Après l'octroi par le Conseil général le 1^{er} avril 2014 d'un crédit pour l'achat des terrains de l'ancienne scierie des Eplatures, le mandat d'études parallèles en 2015, les études de détails en 2015-2016, les procédures d'aménagement du territoire en 2018, les années 2019-2020 ont été consacrées à la recherche d'investisseurs pour ce site.

Plans de quartier

Le SUME est le répondant des promoteurs pour les projets de plans de quartier et ceux qui sont en cours de modification (PQ Chemin Perdu Nord, PQ Gemo).

Aménagements urbains

Rue du Cygne – rue de la Serre (projet Serre 37-43)

En lien avec le projet de construction de l'îlot Serre 37-43, en lieu et place de l'ancienne Coop City, un projet d'aménagement de la rue du Cygne (au sud du nouveau bâtiment) et de la rue de la Serre (au nord) a été développé par le service en partenariat avec le promoteur. Les travaux pour l'aménagement de ces deux rues ont été réalisés en 2019 et achevés en 2020.

Rue de l'Avenir – 2ème étape

Dans la continuité du premier tronçon de la rue de l'Avenir aménagé en 2014, entre le Pod et la rue de la Serre, le second tronçon de la rue, entre les rues de la Serre et du Parc, réaménagé en 2018, un troisième tronçon a été réalisé entre la rue du Parc et la rue Numa-Droz en 2019-2020. Le projet a été entièrement développé par le service. Ce réaménagement s'inscrit dans une volonté de requalifier cette rue piétonne du centre-ville sur toute sa longueur.

Route cantonale 1320 (rue du Locle – boulevard des Eplatures)

Le Service cantonal des ponts et chaussées a planifié l'assainissement de la chaussée entre le Grand-Pont et le pont de la Combe-à-l'Ours. Trois étapes sont prévues:

- Grand-Pont – carrefour de Morgarten: réalisé en 2019
- Giratoire du Grillon – passage de Bonnefontaine: infrastructures réalisées en 2020. L'aménagement n'a pas pu être réalisé à cause d'oppositions lors de la procédure de mise à l'enquête publique.
- Passage de Bonnefontaine – Grand-Pont: 2021: L'aménagement n'a pas pu être réalisé à cause d'oppositions lors de la procédure de mise à l'enquête publique.

Le SUME et le Service technique font partie du groupe de travail initié par l'Etat.

Réaménagement des rues du Midi, Casino, Docteur-Coullery et Modulor

Le réaménagement de la rue du Midi a été réalisé en 2020. Il a permis de requalifier l'espace public en élargissant les trottoirs et en aménageant une bande cyclable au détriment d'une voie de circulation. Ceci a permis de sécuriser les passages pour piétons. L'allée d'arbres a été remplacée car ceux-ci étaient dans un très mauvais état sanitaire.

La rue du Docteur Coullery a fait l'objet en 2020 d'un projet de requalification sur le même modèle que la rue du Midi. La partie entre la rue du Nord et la rue Numa-Droz a fait l'objet d'un permis de construire octroyé à l'automne 2020. Sa réalisation est prévue pour 2021 en même temps que la partie entre Numa-Droz et l'avenue Léopold-Robert. Dans le cadre des travaux préparatoires, le marquage a été modifié sur la rue du Modulor afin de permettre aux bus de circuler sur une voie descendante à la place du tracé sur la rue du Dr Coullery.

Le réaménagement de la rue du Modulor a été planifié pour une réalisation en 2021.

Mobilités

Dans ce domaine, les objectifs sont inchangés, ils consistent à contribuer à créer les conditions-cadres nécessaires à une amélioration de la qualité de vie en ville et à encourager le recours à des modes de transports durables. L'amélioration de la sécurité des usagers les plus vulnérables est aussi poursuivie.

Choix du matériel roulant

Des réflexions ont été lancées en 2020 par le Service cantonal des transports sur le choix du matériel roulant pour le réseau bus. La ville a été associée à la démarche dont les résultats sont attendus en 2021.

Bandes cyclables

De nouvelles bandes cyclables ont été réalisées à l'automne 2020 dans le secteur des Mélèzes afin de permettre des cheminement vélos sécurisés pour accéder à la patinoire et à la piscine. Ces réalisations sont conformes au plan directeur communal des mobilités.

Politique de stationnement

Un rapport général sur la politique de stationnement et de modération du trafic a été accepté par le Conseil général le 28 juin 2010. La mise en place du macaron et le crédit relatif à la mise en œuvre des mesures ont fait l'objet d'un double référendum et le projet a été refusé par la population le 13 février 2011.

La mise en place d'une réelle politique de stationnement en ville est toutefois nécessaire à plusieurs titres : éviter la saturation du réseau routier urbain, éviter le stationnement de longue durée au centre-ville, réduire les émissions de bruit et de pollution, améliorer le transfert modal, instituer de l'espace public à d'autres usagers, bénéficier des subventions fédérales dans le cadre du programme d'agglomération, notamment.

Le projet a été relancé avec la création le 30 juin 2014 d'une commission interne du Conseil général. Un important travail d'analyse a été fait par le SUME entre 2016 et 2018. Le Conseil général a accepté le rapport le 5 février 2019.

La mise en œuvre du projet s'est faite au 1^{er} novembre 2020 et a demandé un très gros investissement des services communaux concernés: SUME, SP, STECH et SEP.

Projet H18

Le projet de contournement routier Est (H18), dont les premières études ont débuté il y a une dizaine d'années, a été mis à l'enquête publique avant l'été 2019. Le plan directeur partiel des mobilités (PDPM), qui définit les mesures d'accompagnement, a été mis simultanément en consultation publique.

Ce PDPM est indispensable pour mettre en place les mesures d'accompagnement pour inciter les automobilistes à utiliser la future H18. Il permettra surtout de définir les espaces et rues qui seront réaménagés suite à la diminution du trafic au centre-ville.

Le Conseil général a accepté un rapport d'information le 28 novembre 2019 relatif au plan directeur partiel des mobilités (PDPM) lié au projet de contournement est par la route principale suisse H18.

Ligne directe La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel

Suite à la décision des chambres fédérales le 21 juin 2019 d'octroyer le crédit pour la réalisation de la ligne ferroviaire La Chaux-de-Fonds – Neuchâtel, le canton et les CFF ont mis en place des groupes de travail pour gérer la fermeture de la ligne ferroviaire en 2021 par des bus de substitution pour les travaux d'entretien sur les tunnels.

Le SUME fait partie d'un de ces groupes de travail.

Gare des Forges

En 2018, le financement de la réalisation de la gare La Chaux-de-Fonds – Forges a pu être validé tant au niveau communal que cantonal. Ce projet est vital pour le développement du quartier de l'ancienne Scierie des Eplatures. Les études complémentaires ont été réalisées en 2019 et les travaux ont débutées en avril 2020 pour une mise en fonction prévue de la gare en décembre 2021.

Velospot

Le réseau vélo en libre-service a été lancé à La Chaux-de-Fonds en avril 2014 avec la mise en place de 10 stations et 50 vélos. Le réseau a été étendu en 2015 avec 6 nouvelles stations et 30 nouveaux vélos. Depuis 2016, aucune nouvelle station n'a été installée.

En 2019, un changement a été opéré avec des vélos hybrides en libre-service. 60 vélos rouges ont été mis à disposition de la population fin septembre 2019.

La gestion complète du système a été transférée à l'entreprise Intermobility.

Plan de mobilité d'entreprises

Le SUME soutient les entreprises qui doivent élaborer un plan de mobilité. Celui-ci est obligatoire depuis 2013 pour toute nouvelle construction, transformation importante, tout changement d'affectation ou aménagement de stationnement supplémentaire et pour toute activité économique dont le nombre d'employés est supérieur à trente, quel que soit le taux d'activité.

Zones 30 km/h

La mise en œuvre du plan directeur communal des mobilités a permis la réalisation de zones 30 km/h en 2020: quartier de l'Est et des Arbres (réalisation partielle).

Nature

Procédure concernant les abattages et élagages

Un important travail est mené par le SUME avec le SEP pour traiter les demandes d'abattages et d'élagages d'arbres. Pour rappel tout élagage ou abattage d'arbre dont le tronc mesure plus de 50 cm de diamètre doit faire l'objet d'une demande officielle auprès du service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement et être réalisé dans les règles de l'art par un professionnel. En plus de l'amende en cas d'infraction, une plantation ou une taxe compensatoire, selon les cas, peuvent être exigées.

Rougequeue à front blanc

Le groupe Rougequeue à front blanc (Gràfb) de La Chaux-de-Fonds s'est vu décerner par Pro Natura le prix Elisabeth et Oscar Beugger 2016 doté de 50'000 francs. Le SUME est le répondant au niveau de la ville pour la mise en œuvre de ce projet qui vise à encourager, par des mesures ciblées, les habitats de cet oiseau emblématique.

Des réflexions ont été menées avec le Gràfb sur les quartiers du Mont d'Amin – rue de la Prairie et le quartier des Rosiers car ce sont deux secteurs à fort potentiel et des plantations ont pu être faites dans le quartier des Rosiers en 2018. Des réflexions et des recherches de financement ont été étudiés en 2019-2020 pour continuer ce projet.

Énergie

Le secteur énergie a été supprimé suite au départ à la retraite du délégué à l'énergie en février 2016. Ses tâches ont été reprises par l'urbaniste communal et dès lors revues à la baisse.

Le plan directeur communal des énergies est en cours d'élaboration depuis 2019.

Le SUME est le répondant communal pour VITEOS et VADEC dans le cadre des discussions pour le projet VADEC+.

Environnement

Radium

Le Plan d'action radium 2015-2022, approuvé par le Conseil fédéral en mai 2015 et prolongé de trois ans en avril 2019, vise à régler le problème des héritages radiologiques liés à l'application de peinture luminescente au radium dans l'industrie horlogère jusque dans les années 1960. La collaboration entre la ville et l'OFSP initiée en 2014 se poursuit à ce sujet.

A la période de juillet 2020, 185 bâtiments ont fait l'objet d'un diagnostic sur le territoire de La Chaux-de-Fonds ; 156 ne nécessitent pas d'assainissement. Sur les 29 bâtiments à assainir, 25 assainissements sont terminés ou en cours.

Secteur permis de construire

Permis de construire et autorisations

Permis de construire (sanctions) et autorisations délivrées par le Conseil communal ou par le service d'urbanisme

Tout confondu, le service a examiné de manière formelle ou informelle, fait circuler les dossiers dans les services concernés pour préavis et selon, synthétisé les préavis et rédigé des décisions pour les demandes suivantes (entre parenthèses : chiffre 2019) dont certaines n'ont pas encore été finalisées et devraient l'être dans le courant de l'année 2021 :

Examinées Octroyées Type de demandes

261	(203)	221	(158)	Sanctions définitives ou sanctions préalables
20	(32)	20	(17)	Modifications de sanction
6	(7)	5	(5)	Autorisations formelles octroyées par le Conseil communal ou le SUME
38	(29)	33	(23)	Autorisations de pose d'enseignes publicitaires ou autres procédés d'affichage
40	(49)	40	(39)	Confirmations pour pose de panneaux solaires
13	(17)	6	(3)	Préconsultations formelles
		49	(35)	Autorisations informelles délivrées pour de simples travaux d'entretien, transformation, rénovation, etc.
		6	(9)	Autorisations anticipées de débuter les travaux
		4	(4)	Prolongations de sanction
--	--	--	--	Préconsultations informelles (par téléphones, e-mails, etc.) : Quantité difficile à estimer, mais non négligeable

376 (337) 384 (293) Totaux

Les 221 permis de construire ou sanctions préalables délivrés ont traits aux genres de travaux suivants (certains permis peuvent comporter plusieurs des genres de travaux répertoriés) :

Constructions de nouveaux bâtiments avec logements :

9	(2)	Maisons familiales, villas à 1 ou 2 logements
1	(5)	Maisons à plusieurs logements
4	(0)	Maisons mixtes, locatif et commercial
0	(0)	Autres bâtiments avec logements
14	(7)	Bâtiments au total comportant 124 (20) logements.

Il faut également relever la création de 34 (55) logements dans des bâtiments existants transformés.

Bâtiments ou installations d'utilité publique :

25	(11)	Constructions, rénovations, transformations
----	------	---

Bâtiments industriels, administratifs et commerciaux :

19	(16)	Bâtiment ou surfaces commerciales et administratives, y compris les transformations
13	(14)	Bâtiments ou surfaces industrielles

Constructions agricoles :

3	(3)	Constructions, transformations, agrandissements
---	-----	---

Divers :

- 1 (0) Reconstructions après incendie
- 52 (57) Transformations des bâtiments existants
- 96 (52) Permis divers (ex. changement d'affectation, places de parc, cabanons de jardin, etc.)
- 3 (2) Antennes pour téléphonie mobile (plusieurs demandes sont bloquées en raison des oppositions contre la 5G)
- 17 (14) Poses de panneaux solaires
- 22 (--) Poses de pompes à chaleur
- 3 (0) Démolitions de bâtiments ou parties de bâtiments

Procédures de mise à l'enquête publique et dossiers objets d'oppositions

214 (175) procédures de mise à l'enquête publique ont été effectuées, concernant des permis de construire, des modifications de sanction ou des sanctions préalables.

29 (12) dossiers ont fait l'objet d'oppositions lors de la mise à l'enquête publique, émanant de 186 (27) opposants ou groupes d'opposants. La forte recrudescence est due notamment au demande relatives au antennes 5G. Une partie des oppositions ont été retirées suite aux séances de conciliation ou aux observations des requérants. Les oppositions restantes n'étant pas relevantes, elles ont été levées par le Conseil communal.

Le service a traité 3 (3) recours consécutif à des levées d'oppositions.

2 (3) permis de construire ont été refusés par le Conseil communal (une installation a posteriori non-conformes à la législation et 1 cabanon de jardin non-conforme au Plan de quartier), dont 0 (1) suite à une décision négative du DDTE.

Demandes de conformité à la LCAT art. 10 (remaniements parcellaires)

24 (21) demandes émanant du Géomètre cantonal ont été préavisées par le SUME quant à la conformité des divisions parcellaires.

Commissions d'urbanisme

La commission d'urbanisme a tenu 6 (8) séances pour examiner 44 (50) dossiers soumis à la sanction du Conseil communal. 22 (21) dossiers ont fait l'objet d'un préavis négatif et 15 ont fait l'objet de réserves générant un travail toujours important pour le secteur qui doit tenter de convaincre les requérant de faire évoluer leur projet afin de tendre à répondre aux remarques de la commission et ainsi consolider la décision des Autorités lors de l'octroi du permis de construire.

Prêt de plans d'archives (Envoi de plans numérisés)

Seuls les plans numérisés sont fournis afin d'éviter de sortir les plans d'archives originaux au risque que ceux-ci se perdent ou se dégradent. Il a été donné suite à environ 70 sollicitations d'architectes, propriétaires, gérants, pour numériser plus de 500 plans.

Archivage informatique des plans d'archives

Comme les années précédentes et malgré ce qui est précisé sous la rubrique "prêt de plans d'archives" ci-dessus et le fait que les plans des nouveaux projets sanctionnés sont systématiquement archivés au fur et à mesure, faute de temps et de ressources, l'archivage des vieux dossiers de plans papier (scannage et enregistrement) souffre toujours d'un cruel retard.

Statistiques et enquêtes sur les travaux du bâtiment

La statistique sur les travaux du bâtiment a été tenue à jour régulièrement sur le site RegBL. La statistique est, depuis 2019, trimestrielle, le système de collecte des données favorise le contact régulier avec les architectes tout au long de l'année, tout en les encourageant à nous tenir informés sans tarder de l'avancement des dossiers.

Fondation pour le patrimoine

Collaboration du secteur à l'ensemble des dossiers patrimoine, y compris ceux traités via la Fondation pour le patrimoine afin de fournir un avis technique. 36 (25) dossiers ont été traités cette année.

Divers

Le service a été consulté pour la mise en couleurs ou encore pour des conseils techniques d'entretien ainsi que pour des questions de faisabilité légale ou de conformité réglementaire en matière de construction, sur grand nombre de dossier, qu'il nous est difficile de recenser précisément.

Inspectorat des bâtiments

Préavis de permis de construire

231 (189) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle.

Visites de conformité

Il a été procédé à la visite de conformité de 20 (24) bâtiments au bénéfice d'un permis de construire relatifs à tout type de constructions mais plus particulièrement des bâtiments industriels et des bâtiments sensibles recevant du public : Ces visites se font en collaboration avec les secteurs de la prévention incendie et l'Office cantonal des relations et des conditions de travail (ORCT). La majeure partie de ces visites ont révélés des travaux non-conformes aux plans et aux permis de construire sanctionnés et dès lors nécessités dans plusieurs cas, de réaliser une nouvelle visite après mise en conformité des travaux non-conformes et /ou une demande de modification de sanction a posteriori selon l'ampleur des travaux réalisés non conformément à la sanction. Le suivi de ces dossiers est long et chronophage.

Autorisations d'installation de chantier

7 (8) installations de chantier ont fait l'objet d'une autorisation. La sécurité de ces installations (signalisation, sécurité, accès, etc.) est assurée par la Sécurité publique.

Travaux sans autorisation – dénonciation

Une cinquantaine d'interventions de notre service ont été nécessaires suite à des interpellations, dénonciations ou identifications de chantiers ou installations effectués sans autorisation (travaux illicites). Plusieurs de ces dossiers ont fait l'objet d'une dénonciation au Ministère public et la majeure partie ont donné lieu à une procédure de permis de construire ou demande d'autorisation a posteriori. Ces travaux illicites occupent de plus en plus le secteur et le suivi de ces dossiers est long et chronophage.

Interventions concernant la sécurité

Sollicité par des propriétaires ou sur dénonciation, notre inspecteur, délégué BPA (Bureau de prévention des accidents), est intervenu à 8 (6) reprises pour des problèmes concernant des murs menaçants de s'effondrer et des balustrades non conformes ou encore pour des dégâts divers. Il a participé cette année à un cours de perfectionnement BPA.

Contrôle général des bâtiments

Notre inspecteur a contrôlé les bâtiments en cours de construction ou existants lorsqu'il a été sollicité pour ce faire. Malheureusement ce suivi est impossible à assurer régulièrement et correctement par manque de ressources.

Prévention incendie

Préavis de permis de construire

158 (162) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, 41 préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

Installations de chauffage

Le service a fait circuler pour préavis auprès des différents services communaux et cantonaux concernés, les demandes de nouvelles installations de chauffage et des remplacements d'installations de chauffage.

69 (104) autorisations et notifications pour installations de chauffage ont été octroyées par le Conseil communal:

- 7 (15) chauffages généraux, brûleurs à pression, à mazout
- 50 (77) chauffages généraux, à gaz
- 4 (2) chauffages généraux, à pellets, à plaquettes, à bûches
- 8 (10) pompes à chaleur

Les raccordements relatifs au chauffage à distance ne font plus l'objet d'autorisation. 26 raccordements ont été mis en fonction par Viteos SA.

Installations de cheminées de salon et de poêles

10 (8) autorisations ont été octroyées par le service. Toutes les nouvelles installations de chauffage et de cheminée de salon ont été contrôlées avec le concours du maître ramoneur.

Inspections des bâtiments

Le secteur prévention incendie a traité dans le cadre de visites de bâtiments (locatifs, individuels, industriels, écoles, magasins, hôpitaux, etc.), 1141 (1476) dossiers. La diminution des dossiers traités en 2020 par rapport à l'année 2019 est justifiée par la situation sanitaire (COVID-19) qui n'a pas permis de faire les visites in situ de manière régulière ou systématique.

Ces dossiers ont donné lieu à 233 (322) ordres de police du feu ; 411 (573) visites périodiques de bâtiments (complètes ou partielles); 20 visites de conformité; 68 installations de chauffages; 9 réceptions d'installations d'alarmes et de détections incendie et 94 préavis pour les manifestations occasionnelles.

Campagne de sensibilisation dans les écoles

Notre service a participé à 21 (25) reprises aux cours dispensés dans les classes de 7^{ème} harmos (378 élèves).

Établissements publics

Sur demande du SCAV (Service de la consommation et des affaires vétérinaires), les changements de patente, qui sont appelés aujourd'hui "permis d'exploitation" (pour le propriétaire d'immeuble abritant un établissement public) et "autorisation d'exploiter un établissement public" (pour le tenant de l'établissement), les réouvertures et les projets d'établissements publics font l'objet de préavis de la prévention incendie suite à une visite des locaux. Le nombre de locaux contrôlés s'élève à 24 (53) pour l'année 2020.

Commission de salubrité publique et de la police du feu

La commission de salubrité et de la police du feu ne s'est pas réunie en 2020.

Lors de la réunion annuelle 2018 des représentants des commissions du feu et des corps de sapeurs-pompiers de districts, il a été annoncé que cette réunion aura lieu à l'avenir en début d'année. Elle n'a pas eu lieu en 2019 (manque de matière) et vu la situation sanitaire due au COVID 19, cette séance n'a pas pu se dérouler en 2020.

Énergie et ventilations

132 (136) préavis SATAC 2 ont été remis au bureau des permis de construire avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un grand nombre de préavis ont été donnés de manière informelle sur des questions ou conseils en lien à la législation en la matière.

EN-NE	Formulaire de base	41 (28)
EN-1a	Part maximale d'énergies non renouvelables, solutions standards	34 (19)
EN-1b	Part maximale d'énergies non renouvelables, preuve calculée	3 (2)
EN-2a	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances ponctuelles	39 (23)
EN-2b	Enveloppe du bâtiment, isolation, performances globales	9 (9)
EN-NE3	Installations de chauffage ou d'eau chaude sanitaire	69 (104)
EN-4	Installations de ventilation	10 (8)
EN-5	Réfrigération / humidification	13 (3)
EN-6	Locaux frigorifiques ou de congélation	0 (1)
EN-9	Installation de production d'électricité	0 (0)
EN-8	Halle gonflable	0 (0)
EN-10	Chaussage de plein air	0 (2)

EN-11	Chauffage de piscine	1 (0)
EN-E60	Pompes à chaleur	19 (10)
EN-E61	Énergies renouvelables	20 (15)
	Capteurs solaires thermiques	168m ² (274 m ²)
	Panneaux photovoltaïques, 586 kW (225 kW)	2974m ² (1095 m ²)

Au surplus, 40 (32) installations solaires ont fait l'objet d'un courrier de notre service confirmant qu'aucune procédure n'était nécessaire mais rendant attentif les propriétaires sur les directives et conditions cadres à mettre en œuvre afin de garantir la qualité d'intégration de telles installations.

Salubrité

Préavis de permis de construire

Le préavis du secteur salubrité a été sollicité par le secteur permis de construire dans 93 (90) dossiers SATAC 2 avant sanction définitive et préalable. Au surplus, un bon nombre de préavis ont été donnés de manière informelle dans le cadre de préconsultations.

Changement d'affectation et suppression de logements

Décret cantonal concernant la démolition ou la transformation d'immeubles locatifs. Il n'y a pas eu de demande en 2020.

Traitements de plaintes, inspections et constats

Les interventions du secteur salubrité, sur plaintes de particuliers ou à la demande d'autres instances, donnent lieu à l'établissement de rapports d'inspection internes ou à l'ouverture de dossiers spécifiques, dont le détail figure dans le tableau ci-après. À noter que plusieurs interventions se règlent sans l'établissement d'un rapport formel et n'apparaissent, de ce fait, pas dans la statistique.

Pour 2020, le nombre de rapports internes s'élève à 30. Ne figurent pas les interventions bruits, environnements, etc., qui sont désormais en partie de la prérogative de services cantonaux en lien avec les récents changements des diverses réglementations. Toutefois, ces interventions nécessitent fréquemment l'ouverture d'un dossier qui est ensuite transmis aux services cantonaux respectifs.

Durant l'année, sur les 30 cas d'insalubrité de l'habitat, le secteur a dû faire face à 9 nouveaux cas lourds. On peut caractériser ces cas par la nécessité d'un suivi sur la durée, souvent en réseau avec plusieurs entités publiques ou parapubliques. Il n'est pas rare de voir des situations se prolonger sur des années, ainsi 8 cas lourds (en cours) ont continué à être traités cette année mais étaient ouverts depuis 2019 ou avant. 11 cas sont toujours en cours, seuls 3 ont pu être réglés en 2020.

Dans les cas d'inconforts ou de dégradations, notamment par des moisissures et parfois des infiltrations d'eau, le service propose d'établir des attestations décrivant les dégâts et leur origine probable. Ces demandes sont fréquemment faites à la demande de l'ASLOCA ou de l'Autorité de conciliation. Les situations liées au COVID 19 commencent seulement à émerger à la suite du 2^{ème} confinement en fin d'année 2020. Notre service a été moins sollicité par les partenaires sociaux, vu la crainte et la méfiance des personnes susceptibles d'être concernées par la contamination.

Lieux/objets des interventions	Rapports internes
Nombre total de rapports/dossiers	30 (39)
Salubrité : bâtiments et/ou locaux communs	4 (4)
appartements	30 (35)
dont dossiers thermo-hygrométriques (moisissures et températures)	3 (3)

Lutte contre les parasites de l'homme et des habitations, désinsectisations, dératisations, désinfestations, désodorisations

Le service est intervenu à 183 reprises pour procéder à la lutte contre les parasites de l'homme et des habitations. Il est à noter que 34 interventions (40 appartements) ont concerné la lutte contre les cafards. Depuis 2019, le service a cessé ses traitements contre les punaises de lit (*Cimex lectularius*), les interventions nécessitant des moyens techniques spécifiques. En 2020, il est noté une baisse des interventions certainement due au COVID 19.

Le service a effectué 242 interventions pour éliminer les nids de guêpes, pratiquement le double d'interventions qu'en 2019.

Un collaborateur a suivi un cours de formation continue dans le domaine de la désinfestation.

Exhumation et mises en bière

Une exhumation a été demandée en 2020 et le service a procédé à 6 mises en bière pour le départ de corps à l'étranger.

Contrôle des champignons

Le service assume la tâche de contrôle des champignons avec le contrôleur de la Ville du Locle. Une convention entre les deux villes régit l'organisation de cette tâche, pour garantir le bon déroulement de ce service à la population. Pour mémoire, cette convention a été revue en 2018 en regard des différents changements entrés en vigueur, notamment la modification des horaires et des rétributions.

2020 n'a pas été une année à champignons ! Un été très chaud et sec n'a pas favorisé le développement de la flore fongique. Ce n'est que plus tard dans la saison que les conditions météorologiques un peu plus favorables ont permis la pousse des champignons et ceci jusqu'à mi-novembre pour la deuxième année consécutive. Les récoltes tardives ont permis de trouver des espèces moins abondantes que les années précédentes. Toutefois, les espèces suivantes ont été fréquemment contrôlées (*Clitocybe geotropa*, *Lepiota rhacodes* et *procera*, *Boletus erythropus* et *luridus*, etc.). Selon Tox Info Suisse, cette année fut encore marquée par une forte augmentation d'intoxication suite à la consommation de champignons certainement due à une forte fréquentation des bois en raison du COVID 19.

Pour des raisons sanitaires et de toxicité, de nombreux champignons sont éliminés des paniers. À noter, cette année, les espèces toxiques suivantes : *Clitocybes* gr. *candidantes*, *Gyromitra esculenta*, *Inocybe pudica*, *geophylla*, *bongardii*, *Paxillus involutus*.

Le nombre de cueillettes s'est élevé à 296 contrôles, ce qui correspond à environ 30 heures de travail (223 en 2015, 255 en 2016, 498 en 2017, 287 en 2018, et 506 en 2019).

Afin de maintenir le niveau de connaissance nécessaire, les contrôleurs participent chaque semaine aux séances de formation continue dans le cadre de la Société Mycologique des Montagnes Neuchâteloises sur leur temps libre. Cette année au cours VAPKO (groupement romand des contrôleurs officiels de champignons), une employée a suivi le cours de recyclage obligatoire (au minimum 1 fois tous les 5 ans).

Conclusions

Au cours de l'année 2020, des restructurations ont eu lieu dans le secteur des permis de construire. En premier lieu, l'entier des tâches liées à la salubrité, l'environnement et à la lutte contre les nuisibles, a été reprise par ledit secteur, ces tâches étaient jusqu'alors sous la responsabilité du chef de secteur "Marketing urbain, commerce, immobilier, foncier et salubrité". Ce dernier ayant repris les tâches du géomètre communal et afin de favoriser les synergies puisque le secteur permis de construire comportait déjà la salubrité des constructions, cette reprise de charges s'est avérée cohérente. En parallèle, un responsable de groupe a été nommé au secteur prévention incendie.

Malgré cette année de pandémie, nous ne relevons pas de baisse des permis de construire, au contraire même, nous constatons une augmentation globale de plus de 30% des demandes. Cette augmentation est notamment due au fait que les propriétaires ont utilisés cette période pour réaliser certains aménagements ou modifications dans leurs immeubles. Nous relevons aussi que les changements en vue pour ces prochaines années de la législation en matière d'énergie génèrent, par anticipation et afin de favoriser les économies d'énergie, passablement de demandes dans ce domaine. Il est par ailleurs à relever que les modifications de la législation en matière d'énergie donneront lieu, dès leur entrée en force (2021), à une charge de travail importante supplémentaire pour le secteur et dont il est difficile pour l'heure d'apprécier la mesure.

Le recrutement d'un architecte à 70% en appui à l'ensemble du secteur et entré en fonction le 1^{er} février 2020 a heureusement permis d'assurer autant que faire se peut, ce surcroit de demandes.

Les délais réduits pour le traitement des permis de construire voulus par le législateur à l'introduction de SATAC 2, restent toujours difficiles voire impossibles à tenir. Selon un constat récent et comme déjà relevé en 2019 par le SAT, il s'avère que 90 % des dossiers déposés sur SATAC 2 sont toujours incomplets et pour la plupart intraitables à l'état de leur réception, constat confirmé par notre secteur. Outre le fait qu'à l'horizon 2022 il est prévu que le SAT apporte des améliorations au système SATAC 2 afin de garantir une composition des dossiers plus complète et homogène, le secteur participe activement au sein du groupe de travail mis en place par le SAT, à l'élaboration d'un guide des permis de construire qui, nous l'espérons, sera accessible dès cette année. Il permettra d'assurer une information plus claire sur les procédures et permettra aux professionnels et aux propriétaires de mieux assurer la qualité de leur dossier et ainsi favoriser leur délai de traitement.

Les dossiers en lien aux travaux illicites occupent toujours de manière très importante le secteur des permis de construire et ce au détriment du suivi des dossiers des requérants qui respectent les règles et les procédures usuelles.

Enfin et outre les tâches dévolues proprement dites au secteur des permis de construire, ce dernier a collaboré étroitement avec le secteur de l'urbaniste communal pour l'élaboration du nouveau PAL et plus particulièrement de son règlement d'aménagement et du Plan de site.

Secteur marketing urbain, commerce, immobilier, foncier et valorisation du patrimoine

Le spectre des activités du secteur marketing urbain, commerce, immobilier et foncier est très varié. Ce secteur est chargé du foncier, soit des négociations, acquisitions et valorisation de sites tels que l'Îlot A du Plan Spécial Le Corbusier et des différentes parcelles en mains de la Ville. Il est de plus en relation avec les acteurs immobiliers pour tout ce qui concerne la connaissance du marché, les investissements et le conseil. Il collabore également avec la gérance communale pour établir la stratégie du parc immobilier propriété de la Ville. Le secteur est aussi en charge de tout ce qui concerne le "city management" et plus particulièrement la gestion du centre-ville et la monnaie locale L'Abeille. Depuis 2019, le secteur a repris les prérogatives de la valorisation du patrimoine. Le secteur marketing urbain tient également une place très transversale au sein de l'administration et de ce fait participe à de nombreux groupes de travail, comités de pilotage ou plateformes d'échanges. Envers l'extérieur, il est une "porte d'entrée" de l'administration pour différents acteurs spécifiques et joue un rôle de facilitateur. En 2020, le secteur a repris l'essentiel des tâches du géomètre communal et le poste lié à ces tâches est passé de 100% à 80%. Les tâches et les postes liés à la salubrité de l'habitat ont été quant à eux été repris par le secteur des permis de construire pour des questions de synergies.

Immobilier et foncier stratégique

En 2020, la demande concernant les appartements en Propriété Par Étage (PPE) reste forte en lien notamment avec les taux bas et ceci malgré les conditions plus sévères que les banques ont mises en place pour le financement des acquisitions. Le semi-confinement a également poussé les personnes à réfléchir de façon différente leur habitat en termes d'espace et de qualité. L'offre ne répond pas totalement à la demande et les prix ont une tendance haussière. Les promotions lancées en 2020 ont rencontré un franc succès, signe de la bonne tenue de ce segment de marché. Il existe toujours le défi d'amener plus d'appartements en PPE dans le plan en damier. Cela permettra de répondre à une demande de proximité du centre et des transports publics. Cela devrait également créer un élan de rénovation sur des immeubles qui offrent souvent une belle qualité d'habitat.

Le service a continué son travail concernant la valorisation de la scierie des Eplatures. Des négociations sont en cours avec l'investisseur retenu. L'enfouissement de la ligne à haute tension sera opéré en 2021. Celui-ci ayant été ralenti par une opposition. De plus, suite à un concours d'investisseurs, des projeteurs ont été sélectionnés pour la valorisation de l'Îlot A du Corbusier. Un concours d'architecture sur invitation a été lancé à la fin de l'année 2019. Les résultats sont tombés au printemps et le projet a ensuite été affiné durant l'année 2020.

La demande de maisons individuelles reste importante, ceci d'autant plus en lien avec la pandémie où les gens recherchent de l'espace notamment. Cependant les terrains disponibles sont rares cela pousse certaines personnes à chercher du terrain dans d'autres communes ou dans d'autres cantons. Les prix ont une tendance à la hausse même si certains objets à rénover ne trouvent pas preneur, les travaux à envisager sont souvent coûteux et importants. En 2018, la Ville a fait l'acquisition de deux terrains pouvant accueillir 14 villas en tout. En 2020 l'ensemble des parcelles étaient réservées et les transactions (conditionnées à l'obtention du permis de construire) sont en cours. La Ville a également mis en vente 3 parcelles pour villa individuelle à la rue Charles-L'Eplattenier. Après le passage d'une annonce durant 3 semaines, les trois parcelles ont trouvé preneur.

Le marché locatif est difficilement lisible en lien avec l'augmentation des logements vacants et la demande restant toutefois forte en termes d'objets de rendement. Il y a de nombreux capitaux à placer et de ce fait la construction de logements ne ralentit pas malgré le nombre de logements vacants importants. Plusieurs investisseurs cherchent uniquement à libérer de l'argent pour éviter les intérêts négatifs. Il est alors souvent porté peu d'attention à la qualité de l'immeuble. On constate donc un appauvrissement de la qualité et une standardisation du parc immobilier. Le locataire se retrouve souvent face à des appartements neufs mais sans cachet particulier ou services spécifiques. Cette situation n'est pas propre à La Chaux-de-Fonds et touche également l'arc lémanique par exemple.

En 2020, le marché a donc encore continué à se détendre. Le taux de vacance pour le territoire chaux-de-fonnier a atteint 4.26% (3.58% en 2019). Cela fait maintenant 5 ans que La Ville de La Chaux-de-Fonds a un taux de vacance au-dessus du seuil de pénurie fixé à 1.5%. Cette tendance se confirme presque partout sur le territoire cantonal. Il devient difficile de relouer les logements. Les prix ont donc tendance à baisser. Les propriétaires hésitent alors à investir dans leur bien de peur de se retrouver hors marché avec les nouveaux loyers. La construction d'appartements avec encadrements a le vent en poupe. Il est vu comme un marché de niche où la demande reste forte.

Le prix moyen pour un logement de 3 pièces sur le territoire communal est de CHF 1'046.- charges comprises (alors qu'il était de CHF 1'087.- l'année dernière). Les appartements de 3 pièces sont particulièrement prisés. En effet, cette catégorie d'appartements est notamment recherchée par la classe ouvrière et les familles monoparentales. On remarque également un regain d'intérêt pour les logements de 2 et 2.5 pièces en lien avec le niveau de précarité de certaines classes de la population. La pandémie a toutefois rendu plus attractif les logements de 4 pièces en lien avec la création d'espace pour le télétravail notamment.

Le secteur marketing urbain, commerce et immobilier répertorie les locaux commerciaux et industriels vacants du territoire communal. Le nombre de locaux vacants ainsi que les surfaces disponibles ont augmentés en 2020. On retrouve un grand nombre de locaux vacants de moins de 100 m² et de 200 m² particulièrement pour les locaux commerciaux. Les locaux industriels restent stables quant à eux. Les locaux de stockage disponibles restent à un niveau très bas. En effet, on recense moins de 1000 m² disponibles divisés en petites unités. La liste des locaux disponibles est mise à jour mensuellement et les documents sont téléchargeables depuis le site internet de la ville. Entre le domaine foncier et les locaux, le secteur est devenu la porte d'entrée idéale dans l'administration pour les entreprises qui cherchent notamment à s'implanter ou à déménager sur notre territoire.

En 2020, le secteur marketing urbain a procédé à plusieurs négociations concernant des objets immobiliers, des terrains ou des cessions de trottoirs au domaine public. À ce titre, il a pu finaliser la vente de plusieurs terrains dans le quartier des Foyards ou de terrains en droit de superficie.

Commerce

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée au COVID-19 qui a fortement impacté les commerces et les établissements publics. Le e-commerce a connu un essor considérable et des alternatives aux habitudes ont dû être proposées par toutes les personnes actives dans cette branche d'activités, devant répondre aux besoins de leur clientèle. Les vagues successives de COVID-19 ont engendré la fermeture ou des restrictions en matière de nombre de clients ou d'horaires durant plusieurs mois pour les commerces non-alimentaires et les établissements publics. Ces différentes contraintes ont donc rendu l'année 2020 particulièrement difficile pour les personnes travaillant dans ce domaine.

En matière de pôles commerciaux, on dénombre 3 zones d'activités distinctes : le centre-ville, les Entilles et les Eplatures. Une certaine volonté des distributeurs alimentaires démontre un retour dans les quartiers afin de satisfaire des clients de proximité et permettre des achats spontanés. La zone commerciale située au centre-ville reste le pôle principal avec 2 centres-commerciaux, un marché couvert et de nombreux commerces de détail.

L'année 2020, avec sa crise sanitaire mondiale, a mis en lumière certaines professions et le rôle social qu'elles pouvaient avoir auprès de la société. Si le monde médical a été souvent remercié pour la qualité de son travail et ses soins aux personnes atteintes par le virus, le lien social offert par les commerçants de proximité ou les tenanciers de cafés ou restaurants a aussi été remarqué. La fermeture temporaire de ces lieux de rencontre et des commerces a permis une prise de conscience générale sur l'utilité et l'importance du commerce de proximité. La clientèle s'est souvent montrée plus fidèle et encline à soutenir cette branche d'activité.

La Carte Abeille, créée en décembre 2019, est la monnaie locale chaux-de-fonnière. Elle représente un dispositif intéressant pour soutenir les commerçants locaux et promouvoir la consommation au travers de circuits courts. Cette année, elle a bénéficié d'un essor important et d'un accueil favorable de la part des citoyens et des consommateurs mais également d'un soutien remarquable de la part des entreprises du territoire communal qui ont offert des cartes Abeille à leurs clients et leurs collaborateurs, notamment pour les fêtes de fin d'année. La Ville soutient aussi l'Abeille en offrant des cartes pré-chargées (d'une valeur de CHF 50) à l'ensemble de son personnel et donne également la possibilité de recevoir les éventuelles primes en monnaie locale.

103 commerces, établissements publics, prestataires de services, culturels ou de loisirs ont adopté la monnaie locale. Une partie d'entre eux offre des rabais ou des avantages lors de paiement avec la Carte Abeille, ce qui permet aussi de lui donner de la visibilité et de l'attrait. Au niveau des chiffres, un montant de CHF 1'260'800.- a été chargé en Abeille depuis le lancement de la monnaie locale et le nombre de transactions totales (achats-ventes-recharges) s'élève à 36'575. À fin décembre, le nombre de cartes en circulation est de 12'500.

Le Réseau Centre-ville permet le rassemblement de quelques 250 acteurs situés dans le périmètre du centre-ville. Il s'agit d'un réseau regroupant des protagonistes commerciaux, culturels, ou prestataires de services. Le site Internet représente le cœur du dispositif de communication et une soirée annuelle d'échange est organisée. Une gazette numérique, publiée tous les 2 mois, informe les membres du réseau sur les travaux en cours, les manifestations à venir, l'actualité en lien avec la Carte Abeille et les membres. Cette année, la traditionnelle soirée d'échange n'a pas pu être organisée en raison de la pandémie et de l'interdiction de rassemblement. Toutefois, des informations sur les plateformes Internet ou les possibilités de promouvoir des produits en ligne ont été communiquées aux membres du RCV afin de les encourager à être présents en ligne et visibles.

Une collaboration avec le CID (commerce indépendant de détail) et les autres associations faitières comme GastroNeuchâtel, AC ou la Douloureuse.ne a été mise en place afin d'instaurer un dialogue constructif et mener à bien des projets communs.

Valorisation du patrimoine

En 2020, le travail courant de la Section patrimoine a consisté au suivi administratif et sur le terrain des dossiers de subventions patrimoniales ainsi qu'à la participation aux préavis relatifs aux bâtiments remarquables ainsi que le conseil à différents propriétaires en collaboration avec le Service des permis de construire. Il a également porté sur la mise en route du recensement architectural dit du Plan de site et la gestion de l'ensemble des tâches relatifs à ce dernier. Les autres responsabilités ont concerné la valorisation du patrimoine par le biais de relations avec les médias, le public, les propriétaires et les locataires ; la gestion de la Fondation pour la mise en valeur du patrimoine, de la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit, de la Commission de toponymie, de la Commission des experts UNESCO et du Groupe permanent de coordination (UNESCO); le suivi administratif et scientifique de la participation au sein du Réseau Art Nouveau Network et les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe; l'entretien de relations et la création de contenu en lien avec les projets de World Heritage Experience Switzerland et occasionnellement de l'Office du tourisme ; la gestion partielle d'intérieurs patrimoniaux appartenant à la Ville; un soutien scientifique aux étudiants, aux chercheurs, aux professionnels, au public et à d'autres services communaux; la mise en œuvre de projets ponctuels de valorisation (plaques, publications, etc.); la participation à différents groupes de pilotage (Capitale culturelle suisse, Art public, Vin de la Ville); la participation aux journées nationales ou internationales en lien avec le patrimoine.

En plus de ces travaux courants, la Section patrimoine a lancé un projet de partenariat en vue de la valorisation de quatre intérieurs patrimoniaux appartenant à la Ville. Une réflexion et des études portant sur les modalités de l'ouverture de ces lieux au public ainsi que la conception muséographique et les recherches historiques y relatives ont été entamées et sont encore en cours.

La mise en route de l'élaboration d'un nouveau Plan de Gestion du site inscrit, requis par l'UNESCO, a constitué un jalon important de l'année. Malgré la crise sanitaire, la section a également participé aux Journées européennes du patrimoine, à la Journée mondiale de l'Art nouveau tout en préparant différentes actions pour fêter virtuellement le 11^e anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. À la fin de l'année, pour promouvoir le patrimoine sous toutes ses formes, la section a également lancé un projet de réalisation (conjointement avec le MIH) d'une série de "capsules" filmées mettant en exergue les savoir-faire horlogers.

En fin d'année, une campagne de recherche de fonds a également été lancée sous l'égide de la Fondation pour le patrimoine de La Chaux-de-Fonds en vue de promouvoir le petit patrimoine et d'apporter un soutien financier bienvenu en faveur de restaurations d'éléments architecturaux historiques.

La Commission de toponymie, quant à elle, a nommé le replat du Dahu et le parvis Jules-Wolff en sus de ses travaux qui, en 2020, ont principalement porté sur les toponymes des lieux-dits et la question de la féminisation des noms de rue.

SERVICE DES BÂTIMENTS ET DU LOGEMENT

Organisation

Première année de l'ère "COVID", notre service a été diversement impacté par la situation sanitaire. Tous les secteurs ont été concernés plus ou moins directement dans leur organisation ou leur occupation. L'organisation générale de la présence simultanée du personnel dans nos locaux, des guichets de réception du public et la mise en place du télétravail fut une gageure à relever par tous.

Les cadres du SBL ont procédé à une réflexion générale sur l'organisation du Service. Une proposition de réorganisation partielle du service a pu être présentée au Conseil communal, lequel l'a acceptée à fin décembre 2020. La réunion de deux secteurs (Gérance + Administration) ainsi que la création d'un poste d'adjoint au Chef de Service (architecte communal adjoint) en sont les principales nouveautés. Les secteurs Administration, Gérance et Technique et entretien sont concernés comme expliqué dans les rubriques ci-dessous.

Les quatre secteurs sont dorénavant nommés :

- Gérance & Administration
- Conciergerie
- Études et planification
- Technique et entretien

Personnel

Pas de modifications de la dotation en effectif du service en 2020.

Sous la responsabilité du chef de service et des responsables de secteur, 28 collaborateurs directs composent l'effectif.

Effectif du SBL mis à jour le 31.12.2020			
Secteur	EPT	Répartition / EPT	Nombre personnes
Chef de service	1	1	1
Comptabilité	1	0.5 x 2	2
Administration (y.c location salles)	3.1	1 + 0.9 + 0.4 + 0.5 + 0.3 (+ 1 apprenti)	6
Études et planification	4.1	0.8 + 0.8 + 0.5 + 1 + 1 (+ 1 apprenti)	6
Technique	4.8	1 + 1 + 1 + 1 + 0.8	5
Gérance	0.9	0.9	1
Vin	0.2	0.2	(1)
Conciergerie (BC8)	7.05	1+1+1+1+0.8 + 0.75 + 0.5 + (1 apprenti)	9
Total	20.6EPT		28 personnes
Concierges Patrimoine administratif	35	Sans effectif Équipe polyvalente (BC8)	45
Concierges Patrimoine financier (PF)	10.80		38

Administration générale (par le chef de service)

- Organisation des secteurs du service en fonction des missions et budgets d'investissement
- Organisation et suivi de plusieurs mandats externes soit pour étude, soit pour réalisation (SISPOL, Chatelot, Commerce 107-109, site des Mélèzes, MHNC)
- Séances internes pour l'établissement et suivi des plannings de travail
- Visa et contrôle des factures d'entreprises et des comptes avec la comptabilité de l'Administration générale SBL-SEP
- Établissement des comptes 2020 et budgets 2021 (fonctionnement et investissement au PA et PF) en collaboration avec l'Administrateur

- Établissement des demandes de crédits d'engagements et leurs compensations si nécessaire
- Gestion des PPE SISPOL et VOLTA: travaux et gestion du compte d'entretien commun Ville/Etat
- Représentant de la Ville dans la PPE Doubs 32 « salon bleu »
- Membre du Comité de la Fondation Bonne-Fontaine
- Membre de la Commission d'Urbanisme

Secteur Gérance & Administration

La nouvelle Responsable de ce secteur est assistée par quatre collaboratrices administratives et une apprentie "employé de commerce". Ce groupe assure les tâches suivantes :

- Travail administratif et secrétariat pour tout le service
- Réception au guichet, au téléphone, par mail des clients, visiteurs, concierges et entreprises
- Coordination avec le secteur technique (gestion des EDL, bons de commande, clefs, etc.)
- Gestion des locations des salles communales (M.d.Peuple – Anciens Abattoirs – Appt Sandoz, Salon bleu)
- Formation et encadrement apprenti

La situation sanitaire a bouleversé l'organisation de la réception du public (horaire modifié, présence simultané réduite des collaborateurs, mise en place du télétravail). Des conditions particulières de délai de dédite et de visite des appartements à louer ou à remettre ont été aménagées pour tenter de satisfaire les demandes particulières liées à la situation générale.

Augmentation du nombre d'appartements libres sur le marché de la location impacte le travail des secteurs Gérance & Administration et Technique et entretien. Le nombre de mouvements de nos locataires s'est un peu stabilisé en 2020. L'ensemble du parc en gestion totalise **1359** appartements. Les protocoles de réalisation des états des lieux sur site (EDL) ont dû être aussi adaptés à la situation afin de limiter les rencontres en présentiel.

Secteur conciergerie

En 2020, en raison du COVID le secteur conciergerie et tous ses collaborateurs a été très sollicité. Les mesures de la Confédération, du Canton, de la Ville et de l'Instruction Publique ont touché différemment les Services. Par conséquent, nous avons dû nous adapter en fonction des exigences de chacun. Les fermetures et ouvertures successives, les mesures d'hygiènes spécifiques à chaque situation de locaux, d'occupants, et d'utilisateurs des lieux publics ont augmenté grandement l'action de tous les collaborateurs. Nous nous sommes concentrés évidemment sur la désinfection des bâtiments publics et la mise en place de concept d'hygiène propre à chaque Service. Les absences du personnel dues aux quarantaines, isolements, déplacements de vacances ont aussi pesées sur notre secteur.

Les achats, gestion de stock, facturation et livraison ont demandé également un investissement supplémentaire. Plus particulièrement, les produits d'hygiènes ont été très difficile à obtenir pendant plusieurs mois et il a fallu beaucoup de temps et d'inventivité aux gestionnaires pour s'assurer de leur réapprovisionnement.

Malgré cette année spéciale, qui a produit une surcharge de travail pour nos collaborateurs, nous avons pratiquement réussi à maintenir le nb de poste dans notre secteur, et ceci grâce à l'investissement du personnel, de nouveau engagement et de mutation dans le but d'assurer une continuité des prestations.

Activités

- Organisation du remplacement des postes de conciergerie vacants, entretiens d'engagements, entretiens individuels
- Gestion des conflits, dédites et mutations, demandes de contrat, engagements de surnuméraires, etc.
- Analyse et estimation des temps de travail sur les bâtiments avant postulation, établissement des cahiers des charges
- Dossiers administratifs du personnel de conciergerie (correspondance, contrats, certificats de travail et maladies, accidents, feuilles d'heures étudiants, gestion des absences)
- Proposition et gestion des budgets de notre secteur
- Planification, accueil, surveillance et rapport des journées de travaux d'utilité publique pour les jeunes placés par le Tribunal pénal des mineurs ou Tigistes sanctionnés à des peines allant de ½ journée à 10 jours
- Traitement des "TAGS" et "affichage sauvage" sur les bâtiments communaux : dépôt de plainte, puis nettoyage des inscriptions ou enlèvement des affiches
- Gestion des achats, offres, commandes, réceptions, préparations, livraisons, factures, env. 30 tonnes de marchandises, gestion du stock et du parc des machines (prêts et réparations)

- Suivi sur site des concierges du P.A et du P.F: résolution de problèmes, contrôle de la tenue des locaux et du matériel de conciergerie
- Sécurité au travail dans les bâtiments: consignes de travail du personnel, utilisation du matériel et des produits
- Organisation et exécution de transports, déménagements (linges, archives, mobiliers, courriers, vin de la Ville, etc.) et autres travaux d'entretien, pour différents Services de la Ville
- Nettoyages des vitres de certains bâtiments communaux (travaux de hauteur)
- Entretien et suivi de location des salles communales
- Gestion, nettoyage et entretien de l'ascenseur de la gare, des WC et des Fontaines publics

Activités et sollicitations particulières accomplies en plus du travail quotidien et annuel

- Transports d'archives et de fonds (dons) pour les Bibliothèques et les Musées
- Transports d'objets et d'articles de promotion liés au Patrimoine

Remplacement du personnel de conciergerie

Motif	Sem en 2020	Sem en 2019
Incapacité de travail à 100 %	107	157
Périodes de vacances et aides collèges à 100 %	73	49
Service militaire, protection civile, pompier à 100 %	0	0
Délais de postulation à 100 %	9	5
Total des semaines remplacées à 100 %	189	211

Correspondant à environ 4.7 postes de travail à temps complet.

Personnel

Effectif au Patrimoine Administratif (PA) et Financier (PF)	2020	2019
Nombre de poste à 100 % Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2019	42	40.38 postes
Nombre d'employé Sect. conciergerie PA au 31 déc. 2019	54	51 personnes
Nombre de poste à 100% Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2019	10.8	10.41 postes
Nombre d'employé Sect. conciergerie PF au 31 déc. 2019	38	40 personnes
Apprenti	1	2 personnes
Contrat ISP – ORP - Stagiaire	1	2 personnes
Engagement de surnuméraire représentant 38.7 semaines de travail soit env. 0.86 poste, y compris les aides dans les collèges pour les vacances.	11	11 personnes
Départs	2	2 personnes
Départs à la retraite	3	3 personnes
Départ à l'assurance invalidité	0	1 personne
Engagements	5	6 personnes
Mutations	5	8 personnes

Secteur Études et planification

Sous la conduite de l'Architecte responsable, quatre collaborateurs et une apprentie dessinatrice en bâtiment composent le secteur.

Prestations, études et travaux

- Anciens abattoirs:
 - Commerce 123: salle polyvalente. Phase 1 et 2. Projet et préparation exécution.
 - Commerce 122-126: aménagements extérieurs, étude CAD, accès sous-sol. Avant-projet.
 - Commerce 126: projet skatepark, mise aux normes et rénovation. Relevé et projet
 - Commerce 124: relevé
 - Commerce 122-126: inventaire des portes.
 - Commerce 121: portail jardin. Détail.
- Maison du Peuple: rénovation de la cuisine et du bar, réfection des paliers. Suivi de chantier.
- Progrès 12-Temple-Allemand: création de WC en à l'usage des spectateurs au sous-sol. Suivi de chantier.
- Serre 12 – Service de la jeunesse: rénovation de la salle polyvalente, sanitaires et entrée. Projet et devis.
- Serre 14: Implantation de l'orthophonie au 1^{er} étage. Avant-projet.
- Musées 24 : variantes appartements et administration des musées. Étude de faisabilité.
- Bois-du-Petit-Château:
 - Enclos des Loutres: décompte final
 - Grange: passe-fruits et agrandissement porte grange. Projet, mise à l'enquête et chantier
 - Kiosque: étude démolition wc publics et contre-projet pour une rénovation
 - Vivarium: agrandissement du terrarium. Relevé
- Collège de l'Ouest:
 - Toiture – panneau photovoltaïque, implantation. Étude implantation.
 - Portes Nord et Sud - renouvellement: projet et préparation exécution
 - Escalier Est - garde-corps: projet de mise aux normes
- Collège des Forges:
 - Forges-Centre : Agrandissement administration, ouvertures fenêtres. Suivi de chantier.
 - Forges-Centre – rénovation sas Sud, Ouest, Nord. Projet et suivi de chantier
 - Forges-Est - rénovation sas. Préparation exécution
 - Forges-Science – Rénovation aula. Relevé
- Collège des Marronniers, des Crêtets et de l'Ouest : étude préaux couverts
- Cimetière: rénovation du columbarium (Nord-Est): relevé et détails exécution
- Progrès 33 - Bibliothèque:
 - Toiture – implantation ISCP: relevé charpente pour mandataire externe
 - Espace multimédia et cafétéria: projet et devis
- Parking La Bruyère: accès piéton et couvert. Projet pour mise à l'enquête.
- Liberté 59 – Creux-des-Olives: aménagement de places de parc. Projet et mise à l'enquête.
- Crêtets 22-24-26: Parking enterré. Avant-projet
- Philippe-Henri-Mathey 23-25 / 25-27: Implantation de capteur solaire. Mise à l'enquête.
- Cernil-Antoine 19-20 / 23-25: Couleurs façade. Validation par SUE.
- Numa-Droz 93: Couleurs façade. Projet. Fritz-Courvoisier 27: Couleurs façade. Projet.

Dossiers secondaires

- Collège des Foulets : « Foyer de l'écolier » : mise en conformité des sanitaires (SCAV)
- Collège des Crêtets- salle de classe. Relevé.
- Musée des Beaux-arts: rampe sortie de secours. Projet pour exécution.
- Rue du Collège 11: cloison phonique. Etude.
- Rue du Collège 9: ventilation. Etude
- Gare CFF – ascenseurs: dossier plans exécution pour CFF
- Parc 65 : Service des sports - aménagement. Etude.
- Rocher 1: Service des sports - aménagement. Projet.
- Serre 23: réception rez-de-chaussée et sur-meuble. Projet et exécution
- Gestion Messerli: Collège de l'Ouest, crématoire, Maison du Peuple, Anciens abattoirs
- Surfaces administratives: calcul des surfaces et mise en forme.
- Signalétique: Rue du Collège 9 et 11.
- EOCF « Amok-tireur actif » : mise à jour et transmission des plans des différents collèges.
- Anciens abattoirs – salle polyvalente: tables et chaises. Plan aménagement et commande.

Dossier "gestion de l'énergie"

- Rapports CECB® Plus (obligatoires pour les demandes de subvention Programme Bâtiments).
- Mise à jour de l'inventaire des Bâtiments Administratifs et Financiers.
- Demandes de subvention énergétique : établissement et suivi des demandes.
- Installations solaires, thermiques et photovoltaïques : mise en place du suivi des nouvelles installations consultables par internet.
- Consommations d'énergie de chauffage, d'électricité et eau froide des bâtiments administratifs : suivi des consommations par internet (détection des anomalies).
- Mise en place d'un site web centralisé pour le suivi de toutes les installations solaires thermiques et photovoltaïque de la ville, ainsi que l'autoconsommation des installations Viteos.
- Projet d'un système d'accès rapide aux informations de l'inventaire.

Secteur technique et entretien

Activités

Arrivée en cours d'année, deux nouveaux collaborateurs au poste de Gérant technique ont débuté leur activité dans le service, ceci à la satisfaction de tous. L'ensemble des activités du secteur sont décrites dans le chapitre "Travaux" développé dans les tableaux ci-dessous. À noter que peu de conséquences négatives liées à la situation sanitaire sont à relever. Après une période d'hésitation en milieu d'année, lorsque les entreprises ne savaient pas "sur quel pied danser". Nos chantiers ont pu être conduit à l'achèvement selon la planification prévue.

Formation professionnelle

Seules les formations ayant trait à la sécurité au travail ont été suivies.

Travaux

Des chantiers d'importances diverses ont été menés durant l'année. La somme totale des contrats attribués directement aux entreprises se monte à **CHF 9'663'000.-**, répartis entre les patrimoines administratif et financier.

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine administratif (PA)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Œuvres d'art sur domaine public: • Place Carmagnole "trait lux" • Monique de St Hélier	25'000,-

Temple Allemand (Progrès 12)		
• Sanitaire et WC au sous-sol		50'000,-
Place du Marché- Kiosque Abribus:		
• Réfection toiture		45'000,-
Anciens Abattoirs (Commerce 120 - 126) :		
• Rénovation des "ancien frigo"		410'000,-
Maison du peuple (Serre 68) :		
• Rénovation totale de la Cuisine		160'000,-
• Rénovation partielle du bar		
Bibliothèque de la Ville et BJ		
• Rénovation salle "Charles Humbert" + alarme anti intrusion		27'000,-
• Ronde 9 – Rénovation locaux + volets		78'000,-
EOCF:		
• Collège de la Charrière – remplacement de fenêtres		45'000,-
• Collège de l'Ouest – Rénovation enveloppe + Centrale solaire PV (VITEOS)		980'000,-
• Collège des Forges – Réfection de sas d'entrée		120'000,-
• Collège des Forges – Réfection toiture halle de gym + Centrale solaire PV(VITEOS)		20'000,-
• Halle Volta – Rénovation vestiaires et douches		
Institutions Zoologiques – MHNC:		
• Rénovation Ancien Stand		1'500'000,-
Centre funéraire:		
• Remplacement d'un secteur du Columbarium "est"		160'000,-
	TOTAL	3'620'000.-

Situation et libellé des chantiers - Patrimoine financier (PF)	Coût estimatif des travaux (CHF)
Immeuble Cernil Antoine 19-21:	
• Réfection complète des toitures et isolation des combles	723'000,-
• Installation de panneaux solaires thermiques	
• Rénovation des façades	
Immeuble Cernil Antoine 23-25:	591'000,-
• Réfection complète des toitures et isolation des combles	
• Centralisation ECS, colonnes sanitaires	
• Installation de panneaux solaires thermiques	
Rénovation des façades	
Immeuble Philippe henry Matthey 27-29-31:	475'000,-
• Réfection complète des toitures et isolation des combles	
• Remplacement des panneaux solaires thermiques	
Immeuble Blaise-Cendrars 10-12-14:	180'000,-
• Remplacement des ascenseurs	
Immeuble République 1 à 13:	
• Remplacement des chaudières	135'000,-
• Installation de portes coupe-feu pour chaque appartement (subvention ECAP)	290'000,-
Appartements vétustes rénovés: Propriété de la Ville	
• 16 chantiers d'appartements locatifs	879'000,-
Appartements vétustes rénovés: Mandat de Prévoyance.ne	
• 32 chantiers d'appartements locatifs	1'127'000,-
	TOTAL
	4'400'000.-

Parallèlement à ces dossiers, les coûts des travaux exécutés pour l'entretien des immeubles du PA et PF sont:

Situation et libellé des chantiers	Coût estimatif des travaux (CHF)
Travaux d'entretien dans les écoles (450)	618'000.-
Travaux d'entretien dans les bâtiments et installations publics (201)	375'000.-
Travaux d'entretien dans les immeubles locatifs (211)	650'000,-
TOTAL	1'643'00,-

Le SBL gère aussi les budgets et les travaux d'entretien des bâtiments pour les entités suivantes (environ CHF 200'000.- par an) :

- 501 Bibliothèques de la Ville et des jeunes
- 511 Musée d'Histoire naturelle
- 512 Musée d'Histoire
- 514 Musée des Beaux-Arts (en travaux)
- 560 Cultes
- 710 Centre entretien des Travaux publics (CPT)
- 720 STEP
- 727 Déchetterie intercommunale (bâtiments)
- 733 Bois du Petit-Château – Vivarium
- 730 Centre horticole
- 740 Centre funéraire

Secteur Gérance locative

La structure de ce secteur est identique à l'année précédente.

Notons l'augmentation constante du taux de vacance des logements locatifs en Ville de la Chaux-de-Fonds ces dernières années. En particulier pour les appartements de 3 pièces. En 2019, le taux de vacance moyen était de 3.58% en Ville de la Chaux-de-Fonds et il est monté à 4.26% en 2020. Le taux moyen annuel de vacance des appartements propriété de la Ville étant de 4.4 %, il est quasiment le même que la moyenne en Ville de La Chaux-de-Fonds. Constatons une légère baisse du loyer moyen pour les appartements de 3 pièces en Ville de la Chaux-de-Fonds, passant de CHF 1067 charges comprises en 2019 à CHF 1059.00 charges comprises en 2020. Ces éléments augmentent la charge de travail de nos collaborateurs, du fait que les locataires déménagent plus facilement et saisissent plus souvent l'autorité de conciliation dans ce climat de détente du marché de la location.

Les pâturages boisés du domaine rural de la Ville de La Chaux-de-Fonds ont fait l'objet d'un plan de gestion intégré (PGI). Ce dernier a été mis partiellement en place, après état des lieux avec les services communaux, cantonaux et négociations avec les agriculteurs concernés. Agissant en tant que représentante de la Ville propriétaire, la gérance a activement participé à ce processus.

Le site des Anciens Abattoirs muni de ses nouvelles infrastructures (WC, Espace traiteur, sol à niveau, etc.), connaît une demande de location croissante. La rénovation de la Petite et de la Grande Salle de la Maison du Peuple donnent aussi satisfaction aux nombreux locataires des lieux.

Le millésime 2020 des Vins de la Ville est entièrement labellisé Bio. Son étiquette ambassadrice du patrimoine de la Ville avait comme thème l'aigle agonisant du Monument de la République. Malgré la chute des ventes auprès des restaurateurs, des manifestations et de l'annulation de la quasi-totalité des événements servant des vins d'honneur du fait du COVID-19, la vente de Vin auprès des privés et de la COOP a continué de bien fonctionner et de confirmer ainsi, sa bonne tenue sur le marché local.

Immeubles au patrimoine de la Ville en gestion au 31 décembre 2020

Centre/Chapitres	Immeubles	Appartements	Garages et places de parc	Domaines, terrains, divers
211/ Bâtiments locatifs	84	596	126	32
212/ Parkings	6	--	472	--
201/ Bâtiments d'utilité mixte	10	7	26	29
240/ Domaines	12	10	6	73
Fonds spéciaux	2	18	--	--
Société Hôtel P-François SA	--	--	--	--
315/ SCAS	6	55	--	--
Total	120	686	630	134

Remarque: en 2020, aucune modification de l'état du patrimoine financier

Bien locatifs propriété de Prévoyance.ne sous mandat de gérance :

Au 31.12.20 = 673 logements

Conclusion

L'année 2020 fut pour tous influencée par la situation sanitaire générale. Malgré cela, l'ensemble des collaborateurs s'est astreint à accomplir sa mission au plus près du possible et nous pouvons vous assurer que l'entier des prestations a pu être assumé.



SERVICE TECHNIQUE

Personnel

FONCTIONS	EFFECTIFS (EPT)	
	31.12.2019	31.12.2020
Ingénieur communal	1	1
Secrétaire 2	0.4	0.8
Secteur génie civil et signalisation (Gcs)	6.0	5.8
Responsable Gcs	1	0
Chef de projets	1	2
Technicien / technicienne génie civil ou signalisation	3	2.8
Dessinateur	1	1
Secteur géomatique (Géo)	2.4	1.8
Responsable Géo (ingénieur géomatique)	a.i. par ing. com.	1
Ingénieur géomatique	1	0
Géoinformaticien	1.4	0.8
Secteur station d'épuration (Step)	6.8	5.8
Responsable Step	1	1
Collaborateur scientifique	1	1
Laborantin responsable	1	1
Technicien d'exploitation	1	0
Collaborateur technique	1	1
Chargé des installations électriques	1.8	1.8
TOTAL SERVICE TECHNIQUE (EPT)	16.6	15.2

Secteur génie civil et signalisation

À partir du 1er janvier 2020, les évolutions suivantes ont découlé du remplacement d'un technicien génie civil retraité le 31.10.2019:

- Nomination d'un chef de projet à 100% (auparavant technicien génie civil et signalisation);
- Nomination d'une technicienne signalisation à 60% (auparavant secrétaire 2);
- Engagement d'un technicien génie civil à 100%.

Le responsable du secteur Génie civil et signalisation, ayant donné sa démission pour le 31.01.2020, sa fonction n'a pas été repourvue pour favoriser une réorganisation des ressources du secteur :

- Engagement d'un chef de projet à 100% ;
- Engagement d'un secrétaire 2 à 40% ;
- Augmentation de 60 à 70% du taux d'activité de la technicienne signalisation.

Les adversités rencontrées lors du recrutement du chef de projet ont nécessité de repenser l'organisation du secteur, conduisant à :

- Augmenter à 80%, à partir du 1er septembre 2020, le taux d'activité du secrétaire 2 ;
- Engager le 1^{er} janvier 2021 une technicienne-dessinatrice à 60%;
- Augmenter à 80%, du 1er septembre 2020 au 28 février 2021, le taux d'activité de la technicienne signalisation.

Secteur géomatique

Le 30.04.2020, a pris fin le contrat à durée maximale de l'un de nos géomaticien à 60%. Cette vacance s'est ajoutée à celle laissée par le départ le 31.12.2019 d'un géomaticien, occupé à 80%. Les collaborations avec le SITN étant encore en cours de développement, il n'a pas été possible de déterminer avec certitude à moyen ou long termes les besoins en ressources humaines du secteur. Dès lors une géomaticienne a été engagée le 15 juin 2020 à 80%, avec un contrat à durée maximale jusqu'au 14 juin 2022.

Secteur Station d'épuration

Le poste de technicien d'exploitation est vacant depuis le décès de son titulaire en cours d'année. Devant par ailleurs prévoir le remplacement d'un collaborateur, qui prendra une retraite anticipée en 2021, et la fin du contrat à durée maximale d'un employé au 31.12.2021, il a été décidé de renoncer temporairement à repourvoir le poste vacant en attendant l'aboutissement d'une réflexion quant aux futurs besoins en ressources humaines de la Step.

Il s'agira en effet de tenir compte des évolutions technologiques projetées, avec la mise en service du traitement des micropolluants, le remplacement du système de supervision et la gestion des supports numériques résultant de l'introduction du BIM dans l'exploitation.

Commission interservices pour les aménagements urbains (CISAMUR)

En 2020, les services concernés se sont réunis à 9 reprises pour coordonner la planification et la réalisation des projets d'aménagement.

Secteur Génie civil

Études générales

Cadastre souterrain

Investigations et mise à jour du réseau d'évacuation des eaux dans divers secteurs de la ville.

Intégration des données des inspections et des chantiers des années précédentes.

Préparation de la migration des données sur le logiciel opensource QGEP.

Aménagements routiers

Rue du Midi

Réaménagement de la rue avec élargissement des trottoirs, sécurisation des passages pour piétons et remplacement des arbres.

Requalification du parvis du Zoo du Bois du Petit-Château

Requalification du parvis pour un accès uniquement piétonnier, impliquant le réaménagement complet de la place avec des pavés et des arbres, ainsi que le déplacement de l'arrêt de bus TransN le long de la rue Alexis-Marie-Piaget.

Ruelle Hans-Rychner

Réaménagement de la ruelle Hans-Rychner.

Rue de Morgarten

Réalisation d'un nouveau trottoir à l'ouest de la rue de Morgarten, entre la rue de la Fiaz et la nouvelle halte CFF.

Zones 30 "Arbres" et "Est-Chapelle"

Travaux de génie civil (portes d'entrée, élargissement des trottoirs au droit des chemins pour piétons) et signalisation.

Rue de l'Avenir

Travaux de génie civil pour l'implantation d'une œuvre d'art.

Traversée piétonne Joux-Perret 8 (Emmaüs)

Aménagement sur la H18 d'une aide à la traversée piétonne au niveau de Joux-Perret 8 (Emmaüs), ainsi qu'un petit chemin piétonnier en enrobé pour rejoindre le parking Emmaüs depuis le bord de la H18.

Mise en conformité Lhand d'arrêt de bus

Mise en place de bordures TransN et adaptation du trottoir pour les arrêts de bus suivants :

- Rue du Modulor, 2 arrêts,
- Rue du Succès, Lycée Blaise-Cendrars, 2 arrêts,
- Rue du Crêt-Rossel, 1 arrêt,
- Rue des 22-Cantons, Sombaille, 1 arrêt,
- Rue Alexis-Marie-Piaget, parvis du bois du Petit-Château, 1 arrêt,
- Rue du Nord, en face du parvis du bois du Petit-Château, 1 arrêt,
- Rue de l'Hôtel-de-Ville, 1 arrêt

Parking des Anciens-Abattoirs (patrimoine financier)

Construction d'un parking d'échange à la rue de la Bruyère, en relation avec l'introduction de la politique de stationnement.

Entretien et extension des réseaux

Voies publiques de circulation

Auscultations

En prévision des chantiers 2020 et 2021, des auscultations ont été réalisées sur les chaussées suivantes :

- Rue du Jura-Industriel
- Rue de Morgarten
- Rue du Dr-Coullery
- Rue du Casino
- La partie ouest des anciens abattoirs

Entretien

Les crédits pour l'entretien du réseau routier communal ont été utilisés pour les éléments patrimoniaux suivants :

- Place des Six-Pompes : réfection du pavage existant.
- RC1320 entre le passage de la Bonne-Fontaine et le giratoire du Grillon : assainissement complet des trottoirs nord et sud.
- RC 1320 entre les rues du Maire-Sandoz et des Entilles : assainissement des enrobés de l'ilot central et agrandissement des fosses d'arbres.
- Rue de Morgarten : assainissement du trottoir Est.
- Rue des Combettes : remplacement de la couche de roulement.
- Rue de l'Hôtel-de-Ville : remplacement de la couche de roulement entre la place et le numéro 31.
- Avenue Léopold-Robert : assainissement des enrobés de la voie de bus entre les rues de l'Avenir et de l'Abeille.
- Rue de l'Éperon : assainissement des enrobés de la chaussée et du trottoir ouest.
- Place de la Gare : remplacement d'un caniveau.
- Diverses poses de revêtement en couche mince sur les routes de la ville et des environs.
- Réfection de trottoirs publics.

Trottoirs privés

Octroi de 13 subventions pour un montant total de CHF 92'434.70, dont CHF 84'135.50 payés en 2020.

Fourniture des bordures de trottoirs privés (art. 59 al. 5 du règlement communal sur les voies de circulation) pour un montant total de CHF 16'095.95.

Évacuation des eaux

Inspections

- Curages et inspections télévisées de divers tronçons.

Assainissement de tronçons

Les crédits pour l'entretien du réseau d'évacuation des eaux ont été utilisés pour les collecteurs suivants :

- RC1320, entre le passage de la Bonne-Fontaine et le giratoire du Grillon.
- Rue des Combettes.
- Rue Jardinière, entre les numéros 75 et 81.
- Parvis du bois du Petit-Château.
- Rue des Champs.
- Ruelle Hans-Rychner.

Entretien des ouvrages

Murs de soutènement

Démolition et reconstruction de mur

- Rue du Manège au sud du MIH : réfection complète d'un tronçon de 16 m de mur.

Ponts et passerelles

Pose d'une nouvelle passerelle au lieu-dit "Le Bardot" sur le chemin de randonnée pédestre des Côtes du Doubs, entre Maison-Monsieur et Les Graviers.

Études spécifiques

Voies de circulation

Avant-projet de réaménagement de la place du Marché et du parking des Forains.

Analyse de la conformité aux normes des accès planifiés ou modifiés par les demandes de permis de construction.

Signalisation et marquages

Nouvelles zones 30

Secteur Arbres : délimité par les rues de la Charrière, de Bel-Air, du Lazaret, de Chasseral et de la Prévoyance.

Secteur Est-Chapelle : délimité par les rues de l'Hôtel-de-Ville, de Fritz-Courvoisier, de l'Etoile et du Crêt.

Politique de stationnement

Parkings d'échange et zone centre-ville.

Études spécifiques

Mise à jour partielle de l'inventaire des places de stationnement.

Analyse du fonctionnement, de la signalisation et des marquages des futurs parkings d'échange.

Analyse de la conformité aux normes de la totalité des passages pour piétons.

Participation à l'élaboration d'un outil métier pour l'inventaire de la signalisation verticale.

Travaux spécifiques

Mesures d'accompagnement pour les bus de substitution durant la fermeture des tunnels CFF.

Entretien du marquage de la N20.

Mise en conformité de passages pour piétons.

Marquage de nouvelles pistes cyclables.

Marquage des parkings pour l'administration communale.

Réparations de bornes rétractables et remplacement de celle de la rue des Musées par une borne résistante aux chocs.

Entretien courant

Planification et suivi des prestations du Service des espaces publics et des entreprises externes pour le marquage notamment de passages pour piétons (dont 80 en peinture 2K), bandes cyclables, arrêts de bus et places de stationnement.

Secteur géomatique

Prestations

Le Secteur géomatique vient en appui des autres services communaux pour gérer leurs bases de données géographiques (géodonnées) et topographiques. Ces géodonnées sont exploitées comme outils de gestion, d'analyse, de coordination et de planification. Il en résulte les genres suivants de prestations :

- Modélisation et structuration des données, soutien aux autres services pour leur usage des géodonnées ;
- Acquisition sur le terrain (topographie détaillée, recensement d'objets), importation, saisie, mise à jour ;
- Analyse géographique, recherche d'erreurs ou d'incohérences ;
- Diffusion : géoportail (guichet cartographique), exportation de données numériques, édition de plans.

En 2020, les activités du secteur se sont réparties, en fonction du temps consacré, de la manière suivante :

Thèmes d'activités	Proportion de temps [%]
Stationnement	33
Travaux topographiques (principalement pour Stech et SUME)	26
Service des espaces publics (SEP)	11
Adresses	5
Gestion du géoportail, des logiciels et des équipements de mesure	5
Service technique (Stech), Secteur génie civil et signalisation	5
Réorganisation du rôle du Secteur géomatique et de ses outils	4
Manifestations (sport, écoles, culture, Braderie, etc.)	4
Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME)	2
Analyses géographiques diverses	2
Sécurité publique	1
École obligatoire et parascolaire	1
Gestion des géodonnées de base (import, traitement, diffusion)	1

Nouvelle politique de stationnement

Un tiers du travail réalisé par le Secteur géomatique a été lié à la mise en place de la nouvelle politique de stationnement. Ses tâches ont pris les formes diverses suivantes :

- Mise à jour d'une grande partie de la couverture urbaine de la base de géodonnées du stationnement public.
- Plans de situation pour la communication auprès des citoyens.
- Mise en place d'un outil de suivi de l'occupation du stationnement (saisie sur le terrain, analyse et statistiques).

En parallèle, les mesures hivernales de restriction de stationnement ont fait l'objet d'un travail conséquent de mise à jour.

Travaux topographiques

Le Secteur géomatique réalise des relevés géométriques (topographiques) de diverses infrastructures communales en vue de leur réaménagement ou réfection par d'autres services communaux, notamment le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME) et le Secteur génie civil et signalisation du Service technique, auxquels s'ajoute occasionnellement le Service des bâtiments et du logement (SBL).

Le Secteur géomatique bénéficie des compétences en photogrammétrie (mesures géométriques à partir d'images) de son ingénieur, qui a développé la technologie ARRPA (Auscultation de Revêtements Routiers par Photogrammétrie Automatisée)

exploitée régulièrement sur les voies de circulation de la ville. Parallèlement, cette méthode a fait l'objet d'un projet de recherche réalisé par la Haute École d'Ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud (HEIG-VD) encadré par l'Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS). Les travaux de terrain ont été réalisés par la HEIG-VD en ville de La Chaux-de-Fonds en 2018 et 2019. En 2020, le Secteur géomatique a été mandaté pour la clôture de ce dossier.

Les travaux topographiques principaux réalisés en 2020 sont :

- Relevés topographiques conventionnels : Zoo du Bois du Petit-Château, Place du Marché.
- ARRPA : Rue du Docteur-Coullery, Rue du Casino, arrêt de bus de la Place de la Gare (suivi des déformations).
- Implantation : marquage de la Rue du Cygne.
- Photogrammétrie : plafonds en briques de verre Falconnier des Anciens-Abattoirs, démonstration de relevé par drone de la Rue du Casino.
- Définition et suivi de mandats externes : Place des Forains, Gouffres des Anciens Moulins et de l'Ancienne Scierie, couvercles de chambres de visite posés lors des chantiers.

Service des espaces publics

- Déneigement : parcours des véhicules et prestations des équipes.
- Gestion des déchets : gestion interne et plans pour MEMODéchets.
- Abonnements d'entretien des trottoirs : mise à jour de la base de géodonnées, plan de situation.
- Désherbage : mise à jour de la base de géodonnées, plan de situation.

Adresses

En janvier 2020, le Secteur géomatique a repris la tâche d'attribution et de modification des numéros d'adresses.

Service technique

- Cadastre souterrain du réseau d'évacuation des eaux : accompagnement pour migration dans un nouvel environnement informatique.
- Gestion des chantiers : accompagnement pour évolution du dispositif de planification basé sur des données géographiques en collaboration avec le SITN et Viteos.
- Passages pour piétons : gestion et diffusion des géodonnées.
- Signalisation verticale : encadrement d'un mandat externe de développement d'une base de géodonnées en collaboration avec la Ville de Lausanne, la Ville de Neuchâtel et le Canton de Neuchâtel.

Manifestations

Les géodonnées liées aux manifestations publiques sont traitées en réponse aux demandes des divers services communaux (notamment sports, jeunesse, écoles, culture, sécurité publique). Il s'agit de cartographier non seulement les stands et animations, mais aussi les éléments liés à la sécurité et à la gestion de la circulation. En 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, les demandes auprès du Secteur géomatique ont été limitées aux activités suivantes :

- La Braderie (planification 2021) ;
- La Trotteuse-Tissot (ébauche 2020).

Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement

- Divers appuis à la structuration de géodonnées, support logiciel et échanges de géodonnées.
- Marketing urbain : monnaie locale, analyse du stationnement de la Place du Marché.

École obligatoire

- Cartographie de la domiciliation des élèves servant pour la répartition dans les collèges.
- Cartes des infrastructures scolaires et parascolaires.

Organisation

Le tissage de liens plus étroits avec le Service de la Géomatique et du Registre Foncier (SGRF) du Canton de Neuchâtel et plus particulièrement le Système d'Information du Territoire Neuchâtelois (SITN), initié durant le deuxième semestre 2018, a été intensifié courant 2020. Il s'est principalement concrétisé par une accélération de la migration de la publication des géodonnées communales sur le géoportail cantonal géré par le SITN. Cette démarche a impliqué une restructuration de nombreuses données communales et une amélioration de leur documentation.

En parallèle, le Secteur géomatique poursuit une veille technologique régulière (formations continues, suivis et tests de nouvelles technologies) afin de soutenir et conseiller les services communaux dans leurs démarches à références géographiques.

Statistiques

Données	Unité	2019	2020
Auscultation des routes de la zone urbaine	m	0	964
Entretien des routes de la zone urbaine			
• revêtement bitumineux, couche de roulement	m ²	9'404	21'140
• revêtement bitumineux, couche de liaison	m ²	0	306
• revêtement bitumineux, couche de base	m ²	6'135	5'375
• pavage	m ²	1'355	1'571
• surfaçage, enrobé coulé à froid (ECF) et membrane	m ²	0	0
Entretien de trottoir public	m ²	5'513	3'887
Assainissement de mur de soutènement	m ²	89	55
Inspections télévisuelles de canalisations	m	578	12'814
Nouvelles canalisations			
• eaux claires	m	1'094	0
• eaux usées	m	393	0
• eaux mixtes	m	0	5
Assainissement de canalisations			
• eaux claires	m	15	0
• eaux usées	m	0	0
• eaux mixtes	m	396	1'163

Secteur Station d'épuration

Volume d'eau usée traité par la STEP

Février 2020 (voir Figure 1) a vu passer le plus important volume d'eau usées traité à la STEP durant un mois de février de ces dix dernières années, reflétant la relative douceur des températures observées à cette période (moyenne de 2.2 °C). A l'inverse, il a fallu remonter à 2011 pour trouver un mois de novembre présentant un aussi faible débit.

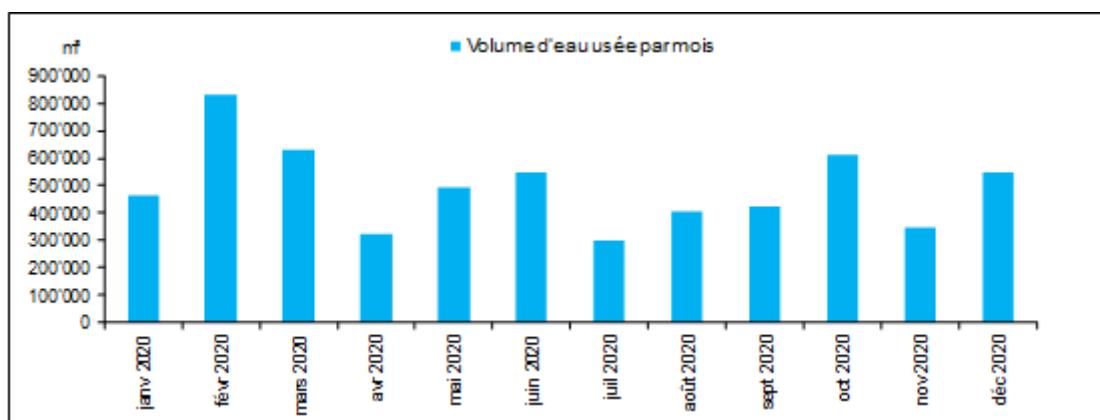


Figure 1 : Volumes mensuels d'eau usée traités par la STEP

Ainsi, 7'509'000 m³ d'eaux usées et d'eaux pluviales ont conflué dans le canal de la Ronde. 5'925'280 m³ ont été épurées par la STEP (voir Figure 2). Le solde (21.1%) a transité en partie dans le bassin des eaux pluviales (décantation et dégrillage) ou s'est écoulé directement dans le canal de contournement de la STEP sans traitement.

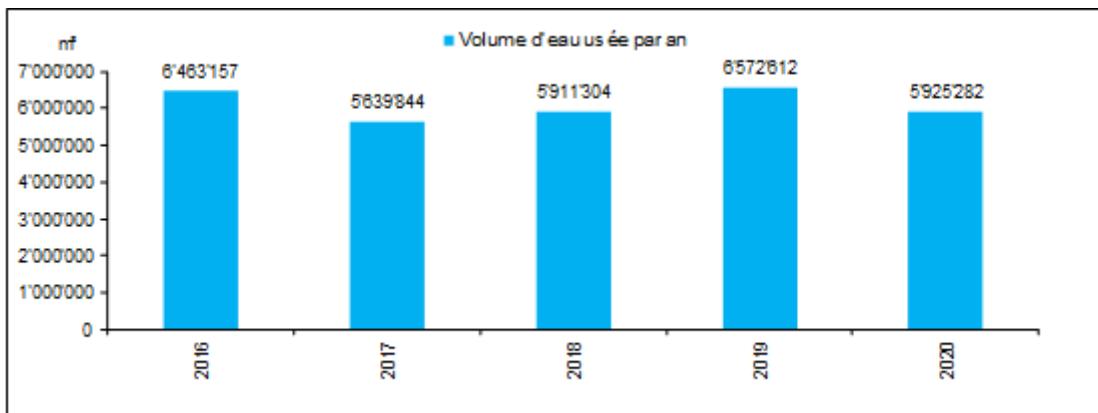


Figure 2 : Volumes annuels d'eau usée traités par la STEP

Analyse des eaux épurées

Les exigences de rejet des eaux polluées communales provenant des STEP sont réglementées à l'annexe 3.1, ch.2, art.6, al.1 de l'Oeaux. Elles précisent les concentrations maximales en sortie, les rendements d'abattement à atteindre, et le nombre d'analyses hors normes à ne pas dépasser en fonction du nombre d'analyses effectuées.

Les résultats pour l'année 2020 des principaux paramètres sont reportés dans le Tableau 1, ci-après.

Paramètres		Norme	Moyenne	Échantillons	Nombre de dépassements admissibles	Nombre de dépassements effectifs
DCO tot.	mg/l	<= 45.00	19.19	184	14	0
Demande chimique en oxygène	%	>= 85.00	92.90	170	13	13
DBO5	mg/l	<= 10.00	4.83	99	9	2
Demande biochimique en oxygène	%	>= 90.00	96.00	97	9	7
COT - COD	mg/l	<= 10.00	7.41	29	4	1
Carbone organique	%	>= 85.00	90.50	26	3	2
P tot.	mg/l	<= 0.80	0.54	180	14	32
Phosphore total	%	>= 80.00	86.90	169	13	20
MES Matières en suspension	mg/l	<= 10.00	5.10	121	10	6
NH4-N	mg/l	<= 2.00	1.70	184	14	40
Ammonium	%	>= 90.00	90.00	173	14	39
NO2-N Nitrite	mg/l	<= 0.30	0.19	41	5	9

Tableau 1 : Analyse des eaux épurées pour l'année 2019

L'ensemble des concentrations et des rendements d'épuration des paramètres normés est conforme à la législation cantonale ou fédérale.

Concernant le traitement du phosphore, les concentrations en sortie et les rendements sont corrects, mais le nombre d'analyses hors normes est resté supérieur aux exigences (32 vs 14). Néanmoins, le nombre de dépassement s'est amélioré par rapport aux années précédentes (17.8% de dépassement vs 20.7% en 2019 et 39.4% en 2018): Les investissements entrepris par une entreprise locale pour "lisser" ses rejets de phosphore industriel non précipitable sur les sept jours de la semaine (fin septembre 2019) ont permis d'atténuer cet impact. À noter que l'ortho-phosphate, contribuant à l'eutrophisation du milieu récepteur et sur lequel agit le précipitant ferrique, est très bien éliminé en sortie de STEP (0.08 mg P/ l en 2019 et 2020).

Le traitement de l'ammonium consiste en une oxydation biologique du NH4+ en nitrite puis en nitrate, lorsque la température de l'eau est supérieure à 10°C. Les efforts faits par la même entreprise pour améliorer la qualité de ses rejets non normés dans le réseau ont permis d'éviter l'inhibition intempestive mais réversible de la nitrification comme observé jusqu'alors. Néanmoins, le nombre de dépassement de la norme a nettement augmenté par rapport à 2019 (21.7% vs 5.34%), augmentation qui s'explique par la baisse de la température de l'eau en dessous de 10°C en février 2020 et par une diminution volontaire de la concentration en biomasse active dans les bassins biologiques (3.00 g matière sèche/ l en 2020 vs 3.40 g matière sèche/ l en 2019).

L'oxydation des nitrites en nitrates, non normés, a été légèrement impactée par cette diminution des performances de la nitrification (0.14 mg N-NO₂/l et 5 dépassements en 2019).

Extraction des déchets

Le tonnage des refus de grilles extraits des eaux brutes (174.1 t en 2020) et évacués à VADEC pour incinération, se situe en dessous de la fourchette 2016-2019 (voir Figure 3).

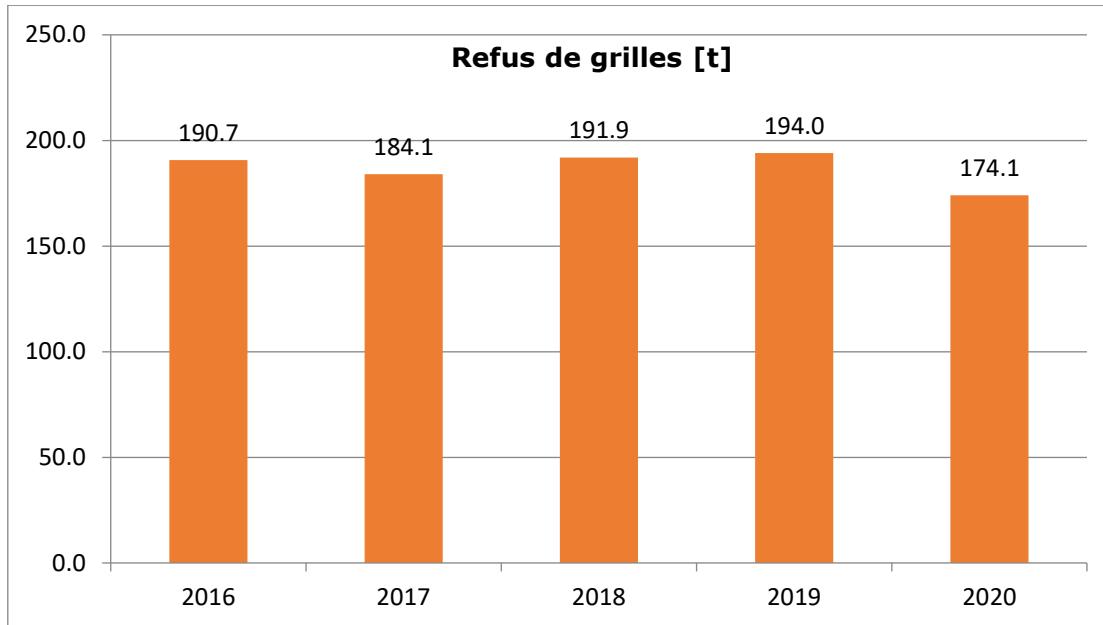


Figure 3 : Déchets de grilles évacués.

Depuis 2016, l'élimination du sable et du gravier doit se faire en décharge contrôlée (et non plus en décharge pour matériel inerte); Elle fait donc l'objet d'un pesage précis (voir Tableau 2). Le tonnage de sable et gravier extraits se situe dans la moyenne des années précédentes.

	2016 [TONNES]	2017 [TONNES]	2018 [TONNES]	2019 [TONNES]	2020 [TONNES]
Sable et gravier	68.68	41.56	84.36	83.16	60.92
Ferraille	1.44	0	2.56	1.48	0.8
Déchets de chantier	1.96	0.78	1.79	0	4.83
Huiles minérales	0.21	0	0	1.04	0
Déchets de laboratoire	0	0.065	0.065	0.070	0.069

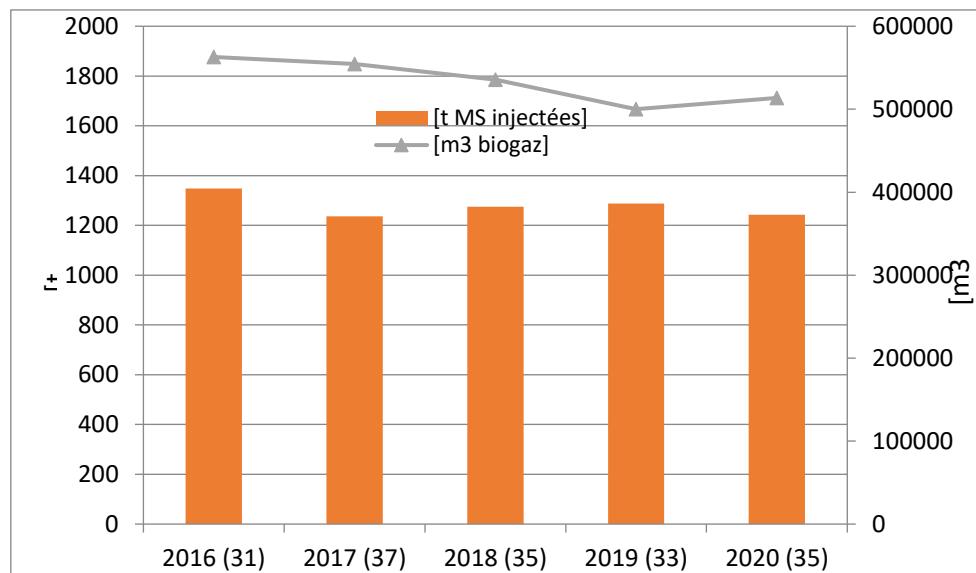
Tableau 2 : Autres déchets évacués.

Traitement des boues

Au cours du processus d'épuration des eaux usées, des boues sont extraites par décantation ("boues primaires") ou produites à partir de la pollution soluble consommée par les microorganismes ("boues biologiques"). Ces boues suivent une chaîne de traitements dans la STEP (épaississement, digestion anaérobique, déshydratation) avant incinération à VADEC.

Les quantités de boues injectées en digestion (1243 t matières sèches) sont proches des quantités injectées depuis 2017, comme le montre la Figure 4 ci-après.

La baisse de la production de biogaz de 2019 est liée à un problème de "moussage" des digesteurs observé à la fin avril. Malgré une injection de boue légèrement plus faible en 2020, la production de gaz a été améliorée, sans pour autant égaler les productions de 2017 et 2018.

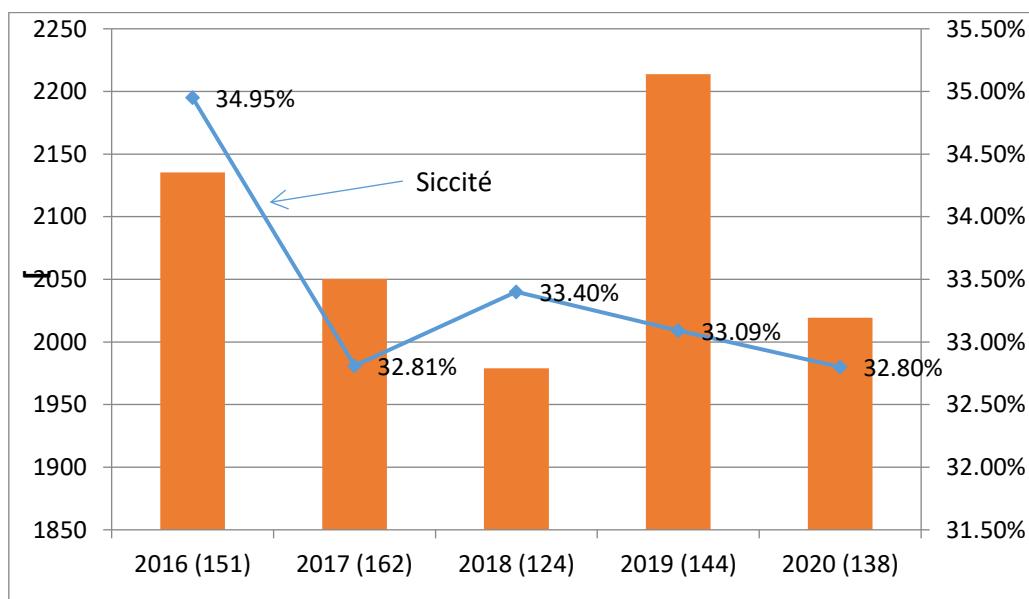


(35): Nombre d'analyses MS annuel.

Figure 4 : Tonnage des boues injectées en digestion (en tonnes MS).

Le solde des boues après digestion est déshydraté par centrifugation puis incinéré. La Figure 5 illustre l'évolution des tonnages depuis 2016. En 2020, 2019 tonnes ont été livrées à VADEC.

En 2015, la centrifugeuse a été remplacée, permettant d'améliorer la siccité des boues déshydratées, avec un taux de matière sèche exceptionnel atteint en 2016. La siccité moyenne obtenue en 2020 semble montrer un léger fléchissement par rapport aux années précédentes, en lien avec l'usure de la centrifugeuse. La machine a subi une révision complète en fin d'année.



(138): Nombre d'analyses de la matière sèche annuel.

Figure 5 : Tonnage et siccité des boues déshydratées évacuées.

Valorisation énergétique

L'essentiel du biogaz produit (99.6%) a été valorisé par cogénération (voir Tableau 3).

		2016	2017	2018	2019	2020
biogaz CCF consommation	m ³	289'119	250'349	286'026	224'797	277'638
biogaz microturbine consommation	m ³	282'598	291'021	259'519	271'888	233'474
biogaz torchère consommation	m ³	1'553	2'850	1'800	1'950	1'950
biogaz chauffage consommation	m ³	10'068	10'357	8'259	1'436	367
biogaz production totale	m ³	563'337	554'577	535'804	500'051	513'429

Tableau 3 : Valorisation du biogaz.

La production électrique de la STEP suit la production de biogaz (voir Figure 6). 783.1 MWh ont ainsi été injectés dans le réseau, et ont représenté 50.6 % de la consommation électrique de la STEP (46 % en 2019). L'apport extérieur, concomitant, d'électricité a diminué de 13.3 % à 766.0 MWh (883.2 MWh en 2019). La consommation globale a baissé de 5.3% par rapport à l'année précédente, pour retrouver les valeurs de 2017-2018 (voir Figure 6 et Tableau 4 ci-dessous).

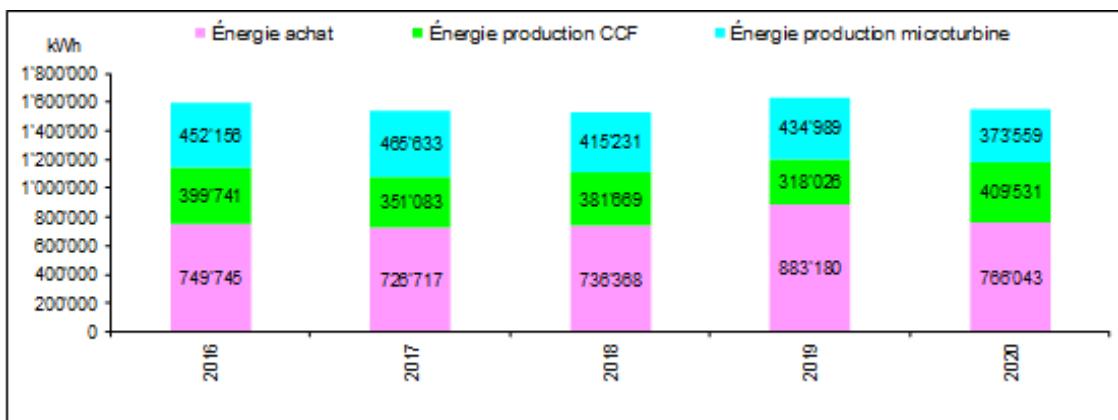


Figure 6 : Bilan électrique.

La surconsommation d'électricité dans le bassin des eaux pluviales (BEP), liée au début du chantier du traitement des micropolluants, a été compensée par la diminution de la consommation du traitement des boues (Boues 1+2).

		2016	2017	2018	2019	2020
Énergie consommation STEP	kWh	1'801'842	1'543'433	1'533'268	1'636'195	1'549'133
Énergie BEP	kWh	15'868	45'050	8'392	8'073	17'924
Énergie bâtiment grille	kWh	154'641	143'948	153'581	153'051	181'150
Énergie biologie 1N+2S	kWh	1'068'869	966'364	998'333	1'099'374	1'005'489
Énergie boues 1+2	kWh	163'052	176'657	161'569	157'994	140'392
Énergie centrifugeuse	kWh	327'50	37'806	33'683	37'831	37'962

Tableau 4 : Consommateurs électriques

Travaux particuliers entrepris en 2020

- Installation du nouveau Couplage Chaleur-Force de 200 kW (mise en service prévue début janvier 2021), incluant le changement complet de l'armoire de gestion du chauffage (qui devient "gestion des énergies") et du brûleur de la chaudière.
- Poursuite de la numérisation en 3D des bâtiments de la STEP (BIM : "Building Information Modeling").
- Démarrage du chantier du traitement des micropolluants.
- Démarrage du projet d'augmentation de la capacité de dégrillage du bassin des eaux pluviales (modélisations).
- Élaboration de l'appel d'offre pour le remplacement du système de supervision (publication prévue en mars 2021).
- Remplacement du système de compensation électrique et de l'onduleur.

SERVICE DE LA COMMUNICATION

Effectifs

Le Service de la communication (SC) a conduit l'année 2020 avec un effectif de 3,9 EPT, incluant un poste à l'essai à 70% de chargé de promotion et d'événementiel (non-confirmé au terme de la période d'essai). Pandémie de coronavirus oblige, nombre d'événements organisés ou accompagnés par le SC ont été annulés, et le nombre de communiqués de presse diffusé a aussi diminué (de plus de 150 à 123). Pendant le semi-confinement, le SC s'est attaché à alimenter et animer le site internet de la Ville ainsi que les réseaux sociaux en contenus vidéo et photos. Nonobstant le recours important au télétravail, de nombreuses tâches graphiques et de créations vidéo ont ainsi été assumées en interne, pour des demandes du Conseil communal, des services, musées et acteurs de la Ville ou affiliés.

L'effectif a comporté un chef de service à 100%, une webmaster-technique à 70%, une graphiste-photographe à 70%, une créatrice de contenus multimédias à 80% et un chargé de promotion et d'événementiel (70%), la création de ce poste n'ayant toutefois pas pu être confirmée au terme de la période d'essai. Le SC continue par ailleurs d'employer par périodes de six mois, un-e stagiaire médiamaticien-ne du CPLN à mi-temps.

Activités du service

La configuration de l'équipe permet de couvrir la quasi-totalité du spectre des besoins en communication des autorités et des autres services de la Ville, en termes d'input ou d'accompagnement, sur différents axes stratégiques et projets porteurs.

Le SC accompagne le Conseil communal dans la gestion de la communication de dossiers délicats et en regard de sollicitations des médias. Il déploie ses forces à 360°, en graphisme, impressions, publications, pour appuyer et accompagner les grands événements populaires organisés ou soutenus par la Ville. Si le lancement du non-filtré et la promotion des vins de la Ville ont eu lieu de façon adaptée, Ludesco, la Fête des voisins et la quasi-totalité des autres événements n'ont pu se dérouler.

Le chef du service a ainsi été mobilisé pour intégrer l'Organe de conduite Covid-19 des Montagnes neuchâteloises dès sa création et pour les plus de 70 séances tenues dans l'année.

Le mois de janvier a été marqué par le malheureux épisode de la campagne de promotion dite du troll, conçue par une agence de communication extérieure. Une commission de la promotion et de la communication a été formée. Covid et élections communales obligeant, sa première séance a été reportée au début de l'année 2021.

Outre les appuis constants en termes de relation avec la presse (123 communiqués de presse), le SC a apporté ses compétences notamment dans la réalisation de nouvelles capsules vidéos de la série "Montre-moi" et dans la campagne de promotion "Été 2020, destination urbanisme horloger", menée pour la Fondation pour la mise en valeur du site inscrit, avec Le Locle. Celle-ci a vu la réalisation d'un film promotionnel et d'un spot TV, diffusé sur les chaînes alémaniques et RTS2 notamment, avec de très bons échos.

Deux événements ont pu être "sauvés" en partie avant l'été : une solution en ligne a permis à la Fête de mai annulée d'exister malgré tout, avec un marché aux puces en ligne et des photos d'une cinquantaine de stands. Concernant le 11^e UNESCO le 27 juin, l'équipe a soutenu l'Association neuchâteloise de course d'orientation, notamment par la réalisation d'un clip vidéo, pour organiser le lancement, le week-end de l'anniversaire de l'inscription à l'UNESCO, du premier parcours urbain de Romandie.

Pour surseoir à la fête du 1^{er} août traditionnel dont le rassemblement habituel a été rendu impossible, une célébration itinérante avec une fanfare embarquée sur le petit train touristique pour jouer l'hymne national à travers la ville a été réalisée, les habitants ayant été appelés à déployer des drapeaux suisses.

Pendant et après l'été, le service et son chargé de promotion et d'événementiel ont pu se concentrer sur la préparation du Marché de Noël auquel il a toutefois finalement fallu renoncer en raisons de l'évolution sanitaire. La boule à neige projetée a toutefois pu être réalisée malgré tout et les 300 premiers exemplaires se sont arrachés.

Le SC a soutenu la préparation et la diffusion des informations, ainsi que la réalisation d'images professionnelles (photos officielles du Conseil communal, vin de la Ville, gazette réseau centre-ville, expos des musées, affichage à la rue de la traversière et affichage SGA Bon pied bon œil, etc.) ou des travaux d'édition (mise en page du Carillon, cartes postales, etc.).

Nombre de visuels et de brochures ont été réalisés à l'interne, ainsi que des reportages photographiques pour les expositions des musées, etc. Le SC assume aussi la mise en page de la Gazette du réseau centre-ville, dont le graphisme a été revu il y a deux ans.

Concernant la communication numérique, le SC assure la gestion du site de la Ville, le suivi du CoPil communication numérique (20 comptes et profils représentent la Ville sur les réseaux sociaux) et la gestion des quelque 50 contributeurs du site (500 demandes par an pour des modifications techniques, corrections, créations de page, développements de fonctionnalité, etc.). Les demandes relevant des compétences de la webmaster technique sont assumées par celle-ci, les demandes complexes exigeant des compétences informatiques pointues étant retransmises au SIEN ou au fournisseur Arcotel.

Le SC soutient et coordonne par ailleurs la diffusion de la dizaine d'infolettres émises par des acteurs de la Ville. Il assure la diffusion des communiqués de presse aux médias, et leur publication sur le site et sur NemoNews.

Sur internet et les réseaux sociaux, le déploiement se poursuit avec de bons résultats : la page Facebook poursuit sa progression (>15'000 abonnés) et voit se développer une forme d'auto-modération, signe d'une belle identification et d'un fort sentiment d'appartenance de la majorité des internautes, même si quelques querulous profitent régulièrement de cette caisse de résonnance. Le compte Instagram a encore progressé, approchant le cap des 6'000.

En conclusion, l'éventail des actions et leur impact confirment l'utilité de réunir dans une petite équipe les compétences pour assurer des communications à 360° pertinentes et essentielles dans la perspective de redresser la courbe de la population, de rectifier la mauvaise image dont continue de souffrir la Ville, ceci alors même que sa notoriété est bonne. Ces communications et actions, même en répondant à des logiques stratégiques et des mécanismes différents, font converger l'ensemble de façon cohérente vers une finalité commune : le rayonnement, la notoriété et l'attractivité de la Ville. Cette légitimité se double d'économies financières : l'ensemble des prestations assurées à l'interne représente environ CHF 250'000.-

Le budget du SC, le coût de la majorité des actions étant financé par les services ou acteurs demandeurs, demeure très réduit et a pu être tenu.

Instruction publique, culture et intégration (DICI)

ECOLE OBLIGATOIRE

Introduction

Qui aurait pu deviner que l'année scolaire 2019-2020 allait être bouleversée par un événement d'une ampleur sans précédent ? Si le premier semestre a pu se dérouler comme à l'accoutumée, durant le deuxième, de nombreuses activités et manifestations ont dû être annulées en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19. Il a fallu s'adapter, inventer, s'organiser durant la fermeture de l'école durant près de deux mois et garder un maximum de contacts à distance.

2020 a également coïncidé avec la fin d'une législature. L'occasion de mentionner que les actions de l'école se sont déclinées selon plusieurs axes, dont en particulier :

Pédagogie

Cette législature a été marquée par de nombreuses réformes au niveau pédagogique. Il y a eu l'implémentation aux cycles 1 et 2 d'une nouvelle évaluation des apprentissages scolaires, que l'EOCF a suivi de près afin de permettre tant aux enseignant-e-s qu'aux parents de trouver leurs marques, et de mesurer l'évolution des élèves à travers la résolution de tâches complexes, mobilisant les diverses compétences acquises.

L'année 2017-2018 a aussi été la première à voir terminer une volée de 11^e année à travers un cycle 3 entièrement rénové (après la suppression des sections). Si la réforme permet de valoriser les élèves qui peuvent démontrer des compétences scolaires pointues dans certains domaines particuliers, il faut constater que les laissés pour compte de la réforme sont ceux qui peinent à s'organiser de manière autonome et à trouver du sens à leur scolarité, soit les anciens élèves de section préprofessionnelle (ou aujourd'hui qualifiés de « 5 niveaux 1 »). La direction a défendu - et continuera de le faire - des aménagements de la réforme permettant de mieux prendre en compte les élèves en difficulté

En outre, plusieurs projets ont été développés durant cette législature afin de dynamiser notre école ou de soutenir les enseignant-e-s et les élèves. Parmi d'autres, citons en particulier :

- La structure Sports-Arts-Etudes (SAE) s'est considérablement développée et le nombre d'élèves qui la fréquente est passé de 79 élèves en 2016 à 124 en 2020. Quatre centres régionaux de performance (CRP) reconnus aux niveaux cantonal et intercantonal ont été créés en ski nordique (2016), hockey et patinage (2018) et Arts vivants (2020). Le but est de réunir si possible dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive ou artistique qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et ses partenaires permet de mettre en place des horaires, des allègements et des dispenses afin de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs ou culturels. La forte implication des enseignant-e-s est essentielle au bon fonctionnement de la structure. En automne 2019, notre structure a obtenu le label «Swiss Olympic Partner Schools» qui lui permet d'être reconnue dans toute la Suisse comme école favorisant une scolarisation flexible de type sports-arts-études.
- Projet Win3 : Après avoir organisé pendant plus de 15 ans l'action *Lire et Faire Lire*, l'Ecole obligatoire a décidé de prendre part au projet « win3 - trois générations dans la salle de classe » en collaboration avec Pro Senectute Arc jurassien. Ainsi, dès la rentrée scolaire d'août 2020, 9 classes bénéficieront hebdomadairement, de la présence d'un-e bénévole pour développer un projet pédagogique. Ainsi, les enseignant-e-s pourront compter sur une aide précieuse et les séniors accomplir une tâche valorisante.
- Projet Ecole-Musée : les visites des Musées ont été généralisées afin que les élèves se rendent une fois par an dans un musée. Ainsi, durant sa scolarité, chaque élève aura visité deux fois chaque musée en travaillant des thématiques en relation avec son âge et le programme scolaire. Le musée de La Sagne a rejoint ce projet. À cet effet, une refonte du contenu des brochures a été réalisée en collaboration étroite avec les musées.
- Utilisation du smartphone personnel en classe lors de certaines leçons (projet pilote) et travail avec la plateforme iclasse afin de compléter les méthodes classiques d'enseignement. Ce projet s'articule avec un programme de prévention lié aux technologies de l'information et aux réseaux sociaux.
- Organisation de deux journées pédagogiques en 2018 et 2019 permettant aux corps enseignant, conseillers socio-éducatif et membres de la direction de se réunir pour travailler sur un thème commun dans le cadre de leur formation continue.
- Participation à *Eclipse 6* dans le cadre des festivités du 10^e anniversaire de l'inscription de l'urbanisme horloger des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO : une performance dans la rue pour quelque 2'500 élèves de 7^e à 11^e années le 27 juin 2019 et la réalisation d'une fresque géante lors du cortège des Promotions du 29 juin 2019 pour les 2'000 élèves de 1^{re} à 6^e.
- Clarification du suivi et de la gestion des élèves ayant un besoin éducatif particulier (BEP) notamment avec la mise en place d'une collaboration fructueuse avec le centre d'orthophonie.

Contexte socio-éducatif

- Mise en place d'un dispositif cohérent articulant les mesures de remédiation et redéfinition des mandats de l'Appui pédagogique (1re-2e), de l'unité de promotion éducative (UPE, 1e à 6e, appui à la gestion de classe), du Soutien intégratif ponctuel (SIP, 3e à 8e, prise en charge 4-6 périodes par semaine durant 8 semaines d'élèves en difficulté scolaire ou comportementale), du CRIC (7e à 11e, Classe de remédiation intensive du comportement, prise en charge 1-2 jours d'élèves dysfonctionnant, avec bilan et objectifs d'amélioration, présentation aux parents) et d'Oasis (7e à 11e, classe intégrant au maximum 8 élèves durant 8 semaines avec un cadre éducatif strict) afin de développer une réactivité en cas de crise et un suivi des élèves concerné-e-s sur le moyen terme. Le dispositif sera complété dès la rentrée 2020 par la classe Oasis Junior (2e à 6e, classe intégrant au maximum 8 élèves durant 12 semaines), développée avec la Fondation Sombaille Jeunesse Jeanne Antide et en collaboration avec le Bois-du-Petit-Château, reconnue comme projet pédagogique par le Canton.
- Organisation avec le médecin scolaire d'une Plateforme d'absentéisme scolaire visant, avec divers partenaires de l'Ecole, à analyser les symptômes de situations d'absentéisme et à dégager des pistes concrètes de rescolarisation; une collaboration avec l'Office AI a été amorcée pour viser des interventions précoce en prévision de la 7e révision de la L'AI.
- Développement d'un réseau d'entreprises (Oasis+) motivées à accueillir en stage des élèves décrocheurs dès 13 ans afin d'ouvrir de nouvelles perspectives et de permettre de retrouver du sens à leurs apprentissages. L'objectif est de permettre à ces élèves de terminer leur scolarité et de créer des liens avec le monde professionnel; collaboration avec la Jeune Chambre internationale (JCI) pour les élèves de classes TE.
- Ouverture de deux classes TE+ pour les élèves de 11e Terminale, principalement au bénéfice de prestations AI, afin d'améliorer l'estime d'eux-mêmes dans le cadre scolaire et de favoriser leur intégration dans le monde du travail. Les classes sont organisées selon des schémas ouverts permettant de valoriser le travail manuel parallèlement au travail plus scolaire.
- Mise en place dès la rentrée 2019 du Groupe d'intervention Bien-être à l'école (BEE) qui prend en charge les situations de harcèlement scolaire par la méthode de la préoccupation partagée (non sanctionnante); durant le 1er semestre de l'année 19-20, 10 situations ont été traitées par l'équipe de 15 enseignant-e-s et les membres du SSE concerné-e-s.

Collaboration et communication

- Mise en place d'une newsletter interne et de brochures rationalisées pour la communication avec les parents d'une part et avec les enseignant-e-s d'autre part.
- La direction a cherché à simplifier la communication extérieure en réunissant l'ensemble des règles de l'école dans deux documents : la brochure aux parents (règles communes, y compris règlement de collège type) et les règlements de collège (règles spécifiques).
- L'usage public des cours d'écoles a été précisé par la pose de panneaux sous forme de pictogrammes afin de permettre de préciser le comportement attendu dans ces lieux mixtes, à la fois scolaires et publics.

Organisation

- Travail sur l'équipe de direction qui est devenue solide et stable. Malgré quelques changements de personnes, elle a pu trouver une forme de collaboration marquée par la confiance et une bonne efficacité. Elle a développé sa volonté de tenir un cap dans un paysage en mouvement, tout en gardant une écoute du terrain et une proximité avec les actrices et acteurs de l'école.
- Mise en place d'un accompagnement des nouveaux-elles enseignant-e-s et adaptation des entretiens du cadre de référence (entretiens de développement). Le taux d'absence pour maladie a baissé sensiblement en 2018-2019 pour s'établir à 2.54%, alors qu'il était de 4.16% en 2017-18: les mesures d'accompagnement des changements, la disponibilité des directions adjointes et la réactivité en cas de difficultés de gestion de classe montrent ainsi leurs effets.
- Le fonctionnement du secrétariat de l'EOCF a été entièrement revu en redistribuant les ressources de l'administration générale située à Serre 14 et en développant 3 axes : secrétariats de secteurs renforcés; secrétariat général repositionné, en lien direct avec la direction générale et conduite RH plus étroite, basée sur la motivation et le développement.

Une école participative

Conseil d'établissement scolaire

Le Conseil d'établissement scolaire (CES) est un organe consultatif et constitue une plateforme d'échanges entre les différent-e-s partenaires de l'école et les autorités scolaires. La compétence décisionnelle de l'école revient au Conseil communal qui s'appuie sur le CES pour nourrir ses réflexions.

Durant l'année 2019-20, le CES s'est réuni à trois reprises. En plus des objets récurrents tels que les engagements et nominations d'enseignant-e-s, l'évolution des effectifs d'élèves et des classes et le budget de l'école, les thèmes suivants ont été notamment traités :

- Les résultats du projet pilote "L'Ecole en Action - Agir pour la santé des enseignant-e-s - Prévention du stress au travail"
- L'évolution positive du projet "Ecole-Musées"
- Le projet OASIS Junior et la collaboration avec le SPAJ et avec la Fondation Sombaille Jeunesse - Jeanne Antide
- Les relations avec l'Etat au sujet de la formation spéciale
- Le bilan du projet TE+ et la création d'une deuxième classe TE+
- Le nouveau concept de photos des élèves et du personnel de l'école
- Les investissements informatiques en lien avec le plan cantonal d'éducation numérique
- Les mesures de renforcement de l'encadrement socio-éducatif de l'EOCF
- Le projet d'Ecole à horaire continu de la 7^e à la 11^e années
- Le projet Win3 en collaboration avec Pro Senectute
- Le nouveau Centre régional de performance "Arts vivants"
- Le projet de nouvel arrêté cantonal sur le subventionnement des classes
- L'évolution du logiciel PRONOTE pour le contrôle des absences des élèves

Conseil de l'Ecole

Le Conseil de l'école est composé des répondant-e-s de collèges et des membres de la direction. Il est présidé par le président de la direction générale et s'est réuni à trois reprises au cours de l'année scolaire.

Les groupes de travail du Conseil de l'Ecole ont traité des sujets suivants : L'école en action en lien avec le stress au travail, les devoirs à la maison, les notes dans les années 8 à 11, les options professionnelles, le soutien et le suivi des élèves au cycle 3, les photos de classes, l'école à horaire continu de la 7^e à la 11^e, Pronote, ...

Délégués des parents

La direction de chaque secteur rencontre au moins deux fois par année le-la représentant-e des parents d'élèves au Conseil d'établissement scolaire et ses deux suppléant-e-s pour évoquer la vie de l'école.

Secteur Nord	3 représentants	3 séances
Secteur Ouest	0 représentant	0 séance
Secteur Sud	1 représentante	2 séances

Conférences générales pour le corps enseignant et journée pédagogique

Le 19 août 2019 se sont tenues les rencontres de la rentrée scolaire avec le corps enseignant. Elles se sont déroulées par cycle dans chaque secteur et étaient présidées par la direction adjointe concernée.

Le mercredi 1^{er} avril 2020, tou-te-s les enseignant-e-s de l'EOCF auraient dû vivre une troisième journée pédagogique réunissant les enseignant-e-s des années 1 à 11 sur le thème des neurosciences.

Malheureusement, cette journée pédagogique a dû être reportée au 29 septembre 2021 en raison de la pandémie.

Effectifs des élèves et nombre de classes

	2019-20			2018-19			Variations		
	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.	Elèves	Classes	Moy.
1 ^{ère} année	382			360			+22		
2 ^e année	358			352			+6		
Total 1^{ère} et 2^e années	740	41.0	18.05	712	39.0	18.26	+28	+2.0	-0.21
3 ^e année	352	19.5	18.05	361	20.5	17.61	-9	-1.0	+0.44
4 ^e année	369	20.5	18.00	402	22.5	17.87	-33	-2.0	+0.13
Total cycle 1	1461	81.0	18.04	1475	82.0	17.99	-14	-1.0	+0.05
5 ^e année	369	20.0	18.45	371	19.0	19.53	-2	+1.0	-1.08
6 ^e année	373	19.0	19.63	371	20.0	18.55	+2	-1.0	+1.08
7 ^e année	363	20.0	18.15	366	20.0	18.30	-3	-	-0.15
8 ^e année	361	19.0	19.00	383	20.0	19.15	-22	-1.0	-0.15
Total cycle 2	1466	78.0	18.79	1491	79.0	18.87	-25	-1.0	-0.08
9 ^e année	389	19.0	20.47	362	17.0	21.29	+27	+2.0	-0.82
10 ^e année	321	15.0	21.40	359	18.0	19.94	-38	-3.0	+1.46
11 ^e année	351	18.0	19.50	335	17.0	19.71	+16	+1.0	-0.21
Total cycle 3	1061	52.0	20.40	1056	52.0	20.31	+5	-	+0.09
Total classes régulières ville	3988	211.0	18.90	4022	213.0	18.88	-34	-2.0	+0.02

Classes d'accueil	21	2.0	10.50	25	3.0	8.33	-4	-1.0	+2.17
Classes de formation spéciale	48	6.0	8.00	51	6.0	8.50	-3	-	-0.50
Classes terminales	145	16.0	9.06	164	16.0	10.25	-19	-	-1.19
Total classes spéciales ville	214	24.0	8.92	240			-26	-1.0	-0.68

Classes Crêt-du-Locle	38	2.0	19.00	35	2.0	17.50	+3	-	+1.50
-----------------------	----	-----	-------	----	-----	-------	----	---	-------

Classes régulières communes	309	18.0	17.17	308	19.0	16.21	+1	-1.0	+0.96
Classe spéciale Ponts-de-Martel	7	1.0	7.00	8	1.0	8.00	-1	-	-1.00
Total communes *	316	19.0	16.63	316			-	-1.0	+0.83

TOTAL GENERAL	4556	256.0	17.80	4613	260.0	17.74	-57	-4.0	+0.06
----------------------	-------------	--------------	--------------	-------------	--------------	--------------	------------	-------------	--------------

* collèges des Ponts-de-Martel, de La Sagne et des Planchettes

L'encadrement socio-éducatif et les mesures d'aide aux élèves

Mesures	Années concernées	Elèves ou Classes suivi-e-s
Le Service socio-éducatif (SSE)	1 ^{re} à 11 ^e	Plus de 1250 élèves*
Appui pédagogique (AP)	1 ^{re} à 4 ^e	30 élèves
Soutien langagier (SL)	1 ^{re} à 8 ^e	62 élèves
Soutien pédagogique (SP)	3 ^e à 11 ^e	Interventions multiformes
Soutien par le mouvement (SMvT)	1 ^{ère} à 7 ^e	50 élèves
Soutien intégratif ponctuel (SIP)	3 ^e à 8 ^e	26 situations indiv./coll.
Unité de promotion éducative (UPE)	1 ^{re} à 6 ^e	52 situations indiv./coll.
Classe de remédiation intensive du comportement (CRIC)	7 ^e à 11 ^e	25 élèves
Classe OASIS	7 ^e à 11 ^e	35 élèves
Suivi scolaire des enfants malades	1 ^{re} à 11 ^e	13 élèves

* Près d'un quart des élèves ont un dossier ouvert au SSE : cela peut aller d'une simple demande de bilan orthophonique à un suivi hebdomadaire complexe.

Le détail des mesures peut être consulté sur le site www.eocf.ch, rubriques "service socio-éducatif" et "mesures d'aides".

L'EOCF gère trois **Foyers d'accueil**, un par secteur, lieux d'appui aux devoirs pour les 8^e à 11^e. Cette mesure correspond à une forte demande, les trois foyers étant complets (plus de 100 élèves inscrit-e-s).

Les activités transversales

Formation continue du corps enseignant

Dans le but de réunir les enseignant-e-s autour d'un projet commun et de valoriser la formation continue facultative à laquelle chacun-e s'astreint, une commission de la formation interne (CoFi), composée d'enseignant-e-s et de membres de la direction, du service socio-éducatif et de l'unité de promotion éducative, a pour tâche de définir le cadre dans lequel la formation continue est organisée et mise en valeur au sein de notre école. Elle s'occupe également de mettre sur pied des conférences pour les enseignant-e-s.

Ainsi, chaque enseignant-e doit cumuler trois actes de formation continue par année, exception faite des formations exigées par le canton. L'une d'entre elles est organisée par la CoFi et rendue obligatoire. Pour les autres actes de formation, les enseignant-e-s sont libres de puiser dans l'offre de la CoFi ou d'autres organismes telle que la HEP-BEJUNE principalement.

Prévue en avril 2020, la troisième journée pédagogique sur le thème des neurosciences a malheureusement dû être reportée en 2021 en raison de la COVID-19.

Les autres conférences avaient comme thèmes :

- "Prévenir et gérer l'indiscipline dans les classes 1-8" par Monsieur Jean-Claude Richoz, professeur HEP Lausanne
- "Moins d'écran pour les enfants 1-4" par Ruth Hyneck et Lucie Hirsig
- Atelier "Dyspraxie" par Martine Rouèche et Anne-Marie Guye, ergothérapeutes spécialisées en pédiatrie
- "Réalisation d'un film vidéo" par Emilie Duclay et Benoît Grand Clément, formateurs
- "Cap sur la confiance 3" par Mélanie Cotting et Quentin Bay, fondateurs de Paho Formation
- "L'ABC du corps 1-4" par Madame Stéphanie Salvi, enseignante de soutien par le mouvement
- "API-CERAS" par Monsieur André Tissot-Daguette, enseignant spécialisé
- "Centre Tomatis" par Mme Hannelore Etchebarne, enseignante et audio-psycho-phonologue
- "Bulle d'oxygène – sophrologie et détente" par M. Jacques Staempfli, enseignant et sophrologue
- Cyber-harcèlement par M. Julian Droux et M. Swan Kuhn
- Conférence sur le bilinguisme par Mmes Salomé Schwob, Letizia Volpin et Elodie Paze
- "La Discipline Positive – nouveau contenu" par M. Philippe Hochstrasser et un formateur
- "Sketchnoting" par Mme Sonia Salt. Le sketchnoting est une technique de prise de note.
- "Gestion des conflits et des situations difficiles" par M. Pierre Morelli, consultant/formateur d'adultes, responsable SBSS Académie de formation de Securitas
- Ateliers "Gestion de classe" par Mmes Nathalie Roth Cabral, assistante scolaire UPE, Céline Panza, psychologue au CAPPES
- "Promenade contée" par Mme Ariane Racine, conteuse et médiatrice
- "Découverte des chemins des 7 abeilles" par M. Daniel Musy, membre de l'association Le chemin des 7 abeilles
- "Positionnement face aux parents" par M. Didier Chiffelle, comédien

Activités extrascolaires

Les activités complémentaires facultatives (ACF)

Notre école poursuit sa mission éducative et propose toujours, à titre facultatif, diverses activités dans les domaines qui se situent dans la connaissance de soi ou de son environnement. Organisées les mercredis après-midi, elles permettent aux élèves de s'inscrire à de nombreuses activités gratuites. Gérés par des enseignant-e-s ou des personnes externes reconnues, les cours à l'exception des ACF spectacle, sont prévus sur deux cycles de huit semaines. Les élèves de 9^e à 11^e, des classes d'accueil et des classes intégrées (CLIN) de la Fondation Les Perce Neige ont pu s'y inscrire.

Statistiques de participation :

1 ^{re} session - 1 ^{er} semestre			2 ^e session - 2 ^e semestre		
9 ^e	101	45%	9 ^e	59	56%
10 ^e	64	28%	10 ^e	35	33%
11 ^e	61	27%	11 ^e	12	11%
Total	226	100%	Total	106	100%

Les représentations des ACF spectacle n'ont pas pu se dérouler en raison de la situation sanitaire liée au COVID-19.

Les chorales

Plusieurs collèges proposent à leurs élèves de participer à la Chorale qui donne un concert au cours de l'année.

Chorales	Dates	Lieu
Chorale de l'Ouest (cycle 1)	13 février	Aula des Forges

Les autres concerts prévus entre mars et juin n'ont pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire.

Les centres régionaux de performance (CRP)

Un centre régional de performance est une structure mise en place en collaboration avec une association sportive avec l'accord du Service de l'enseignement obligatoire et du Service cantonal des sports. Le but est de réunir dans un même collège les meilleurs talents d'une discipline sportive qui remplissent des critères spécifiques. La collaboration étroite entre l'école et l'association sportive permet de mettre en place des horaires, des allègements et des dispenses afin de concilier au mieux les aspects scolaires et sportifs. L'implication des enseignant-e-s dans la compréhension, l'anticipation et la gestion des absences et du rattrapage est essentielle au bon fonctionnement de la structure.

Depuis l'année scolaire 2016-2017, le collège des Crêtets accueille le CRP ski nordique mis en place avec le Giron jurassien des clubs de sports de neige.

En 2019-2020, ce CRP a accueilli 9 élèves skieurs-skieuses nordiques.

Depuis l'année scolaire 2018-2019, deux nouveaux CRP ont été mis en place en hockey sur glace en collaboration avec le HCC et en patinage artistique avec le Club des patineurs local. Ainsi, des élèves de différents cercles scolaires, d'autres cantons ou pays sont scolarisé-e-s au collège des Crêtets (cycle 3) et dans les collèges des Gentianes ou de la Promenade (cycle 2).

En 2019-2020, ce CRP a accueilli 20 élèves hockeyeurs et 5 élèves patineuses.

Un projet de CRP Arts vivants (chant, danse, cirque) a réuni les différents acteurs concernés de la Ville pour créer une association qui sera l'interlocuteur de la direction de l'école. Ce CRP verra le jour pour l'année scolaire 2020-2021.

Activités sportives

Camps de ski de 8^e année en 2020

Secteurs	Dates	Lieux	Classes
Ouest	3 au 7 février	Leysin	8FR211 – 8FR 212 – 8FR213
		Leysin	8FR241
		Thyon 2000	8FR251 – 8FR252 - FS
Nord	10 au 14 février	Leysin	8FR113 – 8FR114
		Leysin	8FR111 – 8FR116
		Thyon 2000	8FR112 – 8FR115
Sud	17 au 21 février	Leysin	8FR321 – 8FR322
		Leysin	8FR323 – 8FR391
		Ovronnaz	8FR371 – 8FR372 – 8FR373

Camps du cycle 3 – Secteur Nord

Dates	Lieux	Classes
9 au 13 mars	Chandolin	Sur décision conjointe du Département de l'éducation et de la famille (DEF) et du médecin cantonal, le 4 mars 2020, tous les voyages d'étude, excursions avec nuitée(s) et camps de ski prévus par des établissements scolaires neuchâtelois ont été annulés dès lundi 9 mars. Les camps du secteur Nord n'ont ainsi pas pu avoir lieu
	Les Collons	
	Zinal	
	Zinal	
	Tenero	
	Jougne	
	Berlin	
	Alsace	

Joutes de fin d'année scolaire

Conformément aux mesures prises dans la lutte contre le COVID-19 par les autorités cantonales, les Joutes ont dû être annulées en tant que manifestation collective; des activités sportives et culturelles par classe ont néanmoins eu lieu les mercredi 1er et jeudi 2 juillet.

Les courses d'école ont pu être organisées, durant cette même semaine, sans recourir aux transports publics.

Les camps de 11^e ont été annulés pour les mêmes raisons que les camps du mois de mars.

Activité ski de fond

Sachant que notre école est équipée d'un matériel conséquent qui a été financé en partie par l'association *Sapin Solidarité*, il avait été planifié une demi-journée d'initiation au skating à chaque classe de 7^e année au Maillard. Malheureusement, en raison du manque de neige, cette activité a dû être annulée.

Activités diverses

Grâce à des collaborations avec plusieurs associations et clubs sportifs, des animations ont pu être organisées pour le plus grand plaisir de nos élèves. Il s'agit de : J'apprends à patiner (1^{re} et 2^e), Circobello (3^e et 4^e) et Initiation Handball et Escrime (6^e).

Spectacles et animations

Spectacles proposés aux classes des années 1 à 6

Les élèves des années 1 à 6 ont pu bénéficier d'un spectacle par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC. La programmation de spectacles dans des aulas par des troupes invitées complète cette offre.

La commission, composée de six membres plus la présidente, s'est réunie à deux reprises : le 21 novembre 2019 et le 18 juin 2020. Le travail de la commission a consisté en la programmation des spectacles pour les années 1 à 6, leur évaluation ainsi que la recherche de spectacles pour la saison 2020-2021. Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes.

Dès mars 2020, le travail de la commission a été quelque peu chamboulé par la pandémie liée au Covid-19 mais seul un spectacle a dû être annulé.

Six spectacles ont été proposés aux classes. Trois ont eu lieu au Centre de Culture ABC, un au Théâtre populaire romand, un au Théâtre de la Turlutaine, un sous le chapiteau du cirque Starlight et un à l'aula du collège des Forges. Pour le spectacle issu de sa programmation jeune public, le TPR a offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnel-le-s.

1^{ère} – 2^e années

Noir d'encre et blanc de neige, par la Compagnie Thalias Kompagnons au Théâtre de La Turlutaine ou Komaneko par la Compagnie SZ au Centre de culture ABC

3^e année

Loup y'es-tu ? par la Compagnie Les Salsifis qui babilent à l'aula du Collège des Forges

4^e année

Cubix par la Compagnie Théâtre sans toit au Centre de culture ABC

5^e année

Hulul par la Compagnie Zooscope au Centre de culture ABC

6^e année

L'enfant et le monstre par la Compagnie EXTRAPOL au TPR, salle de l'Heure bleue

Trois spectacles facultatifs sont venus compléter cette offre :

- Marcel, par la compagnie du Gaz, au Centre de culture ABC (4^e année) ;
- Le Lac des Cygnes, par l'orchestre de chambre de La Chaux-de-Fonds au Temple Farel (5^e et 6^e années) ;
- Symphonie lunaire, par le Cirque Starlight pour tous les degrés (ce dernier a dû être annulé en raison de la pandémie du Covid-19).

Spectacles et animations proposés aux classes des années 7 à 11

Les élèves des années 7 à 11 ont pu bénéficier d'un spectacle par année. Les spectacles sont, dans la mesure du possible, choisis parmi l'offre du Théâtre populaire romand (TPR) et du Centre de culture ABC. La programmation de spectacles dans des aulas (ou dans d'autres salles de la ville que l'on peut louer) par des troupes invitées complète cette offre. Les offres de spectacles facultatifs proposés au degré 11 complètent notre programme.

La Commission (composée de dix membres dont un membre de la Direction générale et le Président de cette Commission) ne s'est réunie qu'à deux reprises au lieu des quatre séances annuelles habituelles en raison de la crise de la Covid-19 : le 27 août 2019 et le 26 novembre 2019. Les séances prévues le 19 mars 2020 et le mardi 9 juin 2020 ont été annulées et les échanges d'information se sont faits par téléphone ou par courrier électronique. Les membres de la commission assistent régulièrement à des spectacles afin de pouvoir définir le programme, en ayant vu, si possible, les propositions au préalable. La commission est sensible à la variété des formes d'arts de la scène proposées aux classes. Le TPR a offert des interventions de médiation culturelle en classe. Cette offre est la bienvenue et permet à de nombreuses classes de préparer le spectacle avec des professionnel-le-s.

Le travail a consisté à élaborer la programmation des spectacles (et des films) pour l'année scolaire 2019-2020 ainsi que la préparation du programme de l'année 2020-2021. Normalement, un spectacle par degré scolaire est présenté aux élèves. Cette année a été chamboulée et certains spectacles ont dû être annulés en raison de la crise sanitaire.

Pour le degré 7: Les Petits Chanteurs à la gueule de bois, concert à l'Aula des Forges

Pour le degré 8: Molière dans tous ses éclats, spectacle à l'Aula des Forges

Mais, comme chaque année, les élèves du degré 8FR ont pu jouir d'un spectacle supplémentaire : Une Heure de conte par les conteurs de La Louvrée. Ce spectacle ne coûte rien à l'école puisque la somme (très modique: 2.50 CHF) est entièrement à la charge des élèves. Toutes les classes n'ont pas profité de l'aubaine car certaines séances ont été annulées en raison de la pandémie.

Pour le degré 9: "Z", par la Compagnie La Tête dans le sac, au Temple-allemand, spectacle annulé en raison de la crise sanitaire

Pour le degré 10: Variété, par Circo Bello, au Temple allemand

Pour le degré 11: Et alors, spectacle de danse urbaine, au Temple allemand, spectacle annulé en raison de la crise sanitaire

Pour le degré 11: un second spectacle a été prévu au Théâtre des abeilles, Des Souris et des Hommes. Ce spectacle a été proposé pour la somme de CHF 6.- en lieu et place des CHF 12.- habituels. Cette charge de CHF 6.- était payée par les élèves. L'école n'a donc rien déboursé pour ce spectacle supplémentaire. Spectacle annulé en raison de la crise sanitaire.

Les élèves de 11FR ont eu en outre la possibilité d'assister aux concerts à la Salle de Musique ainsi qu'à des pièces de théâtre au TPR ou à l'ABC ainsi que des films projetés au cinéma ABC, proposés à titre facultatif, et selon l'intérêt de leur maître de musique, de français ou titulaire de groupe, à des prix très favorables et jouissant de «vraies» conditions de spectacle. Cet exercice, qui correspond à un besoin, est toujours un grand succès.

Cortège des Promotions

Alors que celui-ci était attendu par toutes et tous, le cortège des Promotions du samedi 27 juin 2020 n'a pas pu avoir lieu en raison des mesures de protection décidées par les autorités.

Activités d'ouverture à l'altérité

Ventes

La participation aux ventes recommandées a donné les résultats suivants :

Action	Années concernées	Description	Recettes nettes 2019-20
Timbres Pro Juventute	4 ^e à 7 ^e et 10 ^e -11 ^e	La vente de timbres permet de soutenir financièrement des actions en faveur de la jeunesse du district de La Chaux-de-Fonds et de la commune de La Sagne. Ces aides se présentent sous les formes suivantes : <ul style="list-style-type: none">• aide directe (paiement de vêtements, lunettes, souliers, appui scolaire, soins dentaires, etc.) pour les familles dont le budget ne permet pas des dépenses inattendues;• aide indirecte (subventions à des organismes s'occupant de jeunes : Office social, Passeport vacances, Mamans de jour, etc.);• budget supplémentaire pour les caisses de classes, par un versement rétroactif sur la vente de certains articles.	26'900.00
Boîtes de chocolats (Secours suisse d'hiver)	3 ^e à 8 ^e	Cette action permet de venir en aide à des personnes suisses ou étrangères de La Chaux-de-Fonds qui traversent des situations difficiles (chômage, embarras financier, maladie, résiliation de bail, frais de chauffage, frais de dentiste, d'opticien, alcoolisme, divorce, séparation, etc.). Le 10% de l'argent récolté reste dans la caisse de classe.	5'853.00
Mimosa du bonheur (Croix-Rouge suisse)	4 ^e à 8 ^e	L'argent récolté est redistribué aux enfants de La Chaux-de-Fonds, afin de soulager financièrement leurs parents pour certaines dépenses tels que : activités sportives et musicales ainsi que du soutien scolaire. Le montant indiqué concerne La Chaux-de-Fonds et le Val-de-Ruz.	11'540.00
Œillet (cornets de Noël)	8 ^e et 9 ^e	Des paniers de marchandises préparés grâce à l'argent récolté par la vente des œillet sont apportés par les élèves aux bénéficiaires signalés par le Service communal de l'action sociale.	4'266.65

Sapin Solidarité

L'action Sapin Solidarité a soutenu les familles de quelque 9 élèves de 8^e année, en leur apportant une aide pour financer les camps de ski du mois de février. Cette action a permis de soutenir à hauteur de CHF 6'000.- des élèves issu-e-s de familles défavorisées. Il n'y a pas eu d'aide pour les élèves du cycle 3 en raison de la suppression de leurs camps.

La prise en charge d'une partie du renouvellement du matériel de sport (skis alpins et skis de fond, chaussures, bâtons, patins, casques, ...) pour un montant de près de CHF 15'000.- est également très appréciée.

Informations financières

Prix coûtant net par élève – Base comptes 2019

	2019	2018
Cycle 1 (années 1-4)	7'651.00	7'676.00
Cycle 2 (années 5-8)	8'638.00	8'644.00
Cycle 3 (années 9-11)	11'496.00	11'685.00

Extraits des comptes de l'année civile 2020

Ecole obligatoire	Comptes 2020
Charges de personnel	
Trait. personnel enseignant	52'254'929.08
Trait. directions et pers. administratif	37'035'875.40
Trait. personnel d'entretien	3'142'172.40
Trait. devoirs surveillés	1'798'250.15
Charges sociales	117'457.40
Autres charges de personnel	9'893'543.53
Bâtiments scolaires	267'630.20
Meubles, équipements	3'556'668.05
Matériel pour l'enseignement	173'302.26
Camps et excursions	391'288.86
Autres activités parascolaires	454'759.10
Amortissement du patrimoine administratif	240'472.85
Autres charges	5'487'582.70
Total charges	36'430'071.33
Participations des parents aux prestations	-527'001.90
Locations de bâtiments	-227'081.55
Contributions des communes (écolages)	-3'610'279.50
Subventions cantonales	-19'578'423.00
Prélèvement sur les réserves	-2'403'095.00
Autres revenus	-152'630.40
Total revenus	-26'498'511.35
Excédent de charges	62'928'582.68

NB : dans les comptes de la Ville, ces montants correspondent aux totaux des centres financiers 430 à 455.

AFFAIRES CULTURELLES

Activités générales

Le service des affaires culturelles conduit la politique culturelle communale en collaboration avec le Conseil communal. Il s'appuie notamment sur les orientations formulées et approuvées par le Conseil général le 8 mars 2016 dans le cadre du « Rapport relatif aux orientations du service des affaires culturelles ». En outre, le service s'occupe de maintenir et d'élargir constamment les réseaux endogènes et exogènes permettant à La Chaux-de-Fonds de se profiler comme une ville à l'attractivité culturelle importante et originale.

Le service des affaires culturelles est par ailleurs responsable de l'attribution des soutiens financiers alloués aux institutions et aux projets de création artistique. Il est aussi en charge de budgets destinés aux activités socio-culturelles de la ville (ensembles de musique amateurs, Fête de Mai ou encore festivités du 1^{er} Août et de Nouvel An). Les missions principales du service sont les suivantes :

- définition de la politique culturelle de la Ville ;
- appui au Conseiller communal, directeur des affaires culturelles ;
- octroi de subventions renouvelables et ponctuelles aux événements culturels et manifestations ;
- suivi des demandes de soutien à des publications thématiques (en collaboration avec la chancellerie) ;
- contacts et suivi avec les acteurs culturels locaux et les institutions culturelles subventionnées ;
- gestion de la Billetterie de la Ville ;
- responsabilité financière de la Fête de Mai ainsi que programmation des animations ;
- responsabilité et suivi de l'affichage culturel en ville ;
- promotion de la vie culturelle chaux-de-fonnière en ville et au-delà ;
- coordination au sein de l'administration communale pour tous les sujets transversaux d'ordre culturel ;
- représentation de la Ville dans divers organes locaux, cantonaux, régionaux, nationaux et internationaux ;
- coordination de la mise en œuvre des politiques culturelles avec la Ville de Neuchâtel et le Canton (rencontres régulières avec les homologues de ces deux partenaires) ;
- rédaction des rapports en matière culturelle à l'intention des autorités.

Au niveau de la politique culturelle, le service a été impliqué dans la consultation des autorités relative au projet de loi cantonale sur l'encouragement des activités culturelles. La coordination des mesures liées aux accords de positionnement stratégique et au programme d'impulsion du Canton a également nécessité des contributions actives du service, en particulier en lien avec le projet de Centre de compétence et de création helvétique des arts de rue (CCHAR). Sur un autre plan, les services culturels du Canton et des Villes de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont initié des rencontres régulières avec la Fédération neuchâteloise des actrices et acteurs culturels (FNAAC).

L'année 2020 a été particulièrement marquée au niveau culturel par les restrictions sanitaires induisant l'interdiction des manifestations culturelles à partir du 13 mars. L'accompagnement des organisateurs dans leur planification et leur développement s'est fait de manière plus intense pour certains d'entre eux, confrontés à de nombreuses incertitudes – qui se prolongent en 2021. Le traitement des demandes de subventions pour des productions en arts vivants et des manifestations a ainsi dû se faire avec beaucoup de souplesse quant aux délais et aux projets à soutenir. Au vu de la situation financière de la Ville, le service n'a pas proposé de mesures spécifiques directes de soutien aux acteurs culturels, mais il s'est efforcé d'apporter des aides de différentes natures répondant aux besoins des structures culturelles mises en difficulté. Par ailleurs, le service a contribué à la mise en place des plateformes cantonales d'indemnisation ainsi qu'au traitement des demandes d'avril à août.

Durant l'exercice sous revue, plusieurs projets ont été reportés ou mis en suspens, non sans occuper des ressources de planification. En 2020, le service des affaires culturelles a cependant pu se consacrer aux objets suivants :

- suivi du projet Capitale culturelle suisse, et notamment pilotage du rapport commandé par la Ville et le Canton à l'association La Marmite (présenté aux commanditaires en janvier 2021) ;
- suivi, coordination interservice et accompagnement du tournage de la série *Wilder* dans les Montagnes neuchâteloises (janvier à août suite à l'interruption du tournage en raison des restrictions sanitaires) ;
- suivi de la convention relative à l'utilisation de l'appartement de feu Yves Velan (Promenade 10) avec l'Association de promotion de l'œuvre d'Yves Velan (APOYV) et le Théâtre populaire romand (TPR) ; programmation de résidences et d'hébergements ;
- participation aux démarches de Culturecom.ne, notamment en lien avec l'agenda culturel Culturoscopé ; suivi des discussions avec les autres agendas culturels afin d'encourager les synergies ;
- suivi et communication de l'exposition de l'illustratrice Catherine Louis suite à son séjour dans l'atelier de la CVC à Gênes ; mise au concours pour cet atelier pour le printemps 2021 (2 séjours de 3 mois attribués aux artistes Jeremy Ferrington et Malik Jeannet) ;

- accompagnement des démarches en vue d'une rétrospective Cod.Act (Grand Prix suisse de musique 2019), qui aura lieu du 29.09 au 3.10.2021 aux Abattoirs ;
- désignation et remise du Prix des musiques actuelles 2019 à Simon Gerber (remis le 13 février 2020 à Bikini Test) ;
- suivi des activités du Centre régional de performance CRP Arts Vivants créé en 2019 ;
- accueil de la commission fédérale d'art à La Chaux-de-Fonds (février 2020) ;
- accompagnement des organisateurs en vue de la création de nouvelles manifestations (festival littéraire *1000 fois le temps* en février 2020 et festival de jazz *1000 Jazz* prévu en novembre 2020 mais reporté en raison des contraintes sanitaires) ;
- élaboration d'un projet d'ateliers pour artistes, encore en traitement ;
- participation à l'élaboration des mesures de communication relatives à l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et en mécanique d'art à la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO (inscription acceptée le 16 décembre 2020) ;
- accompagnement du Laboratoire autogéré de création (LAC) dans ses recherches de lieu d'habitation et d'activités et dans ses différentes démarches ;
- accompagnement d'un projet d'économie circulaire dans le domaine culturel avec une première mise à disposition d'un local aux Abattoirs (pour les hyperartistes et le festival Les Amplitudes), appelée à se renouveler en cas de pérennisation du projet) ;
- suivi des contacts avec NEXPO, dont la Ville est membre passif ;
- suivi des discussions liées à l'avenir du Grand Temple ;
- octroi des forfaits de location pour la Salle de musique et L'Heure bleue.

Billetterie

L'interdiction des manifestations culturelles durant la majeure partie de l'année (avec une autorisation sous conditions en automne) a passablement compliqué l'activité de la Billetterie de la Ville. Les procédures liées aux annulations, reports et éventuels remboursements ont fortement accaparé les employées. La Billetterie a en outre dû être fermée au public dès le mois d'avril (avec aussi une courte période d'ouverture en automne). Par ailleurs, le personnel de la Billetterie a été mis à disposition du service cantonal de la culture (avril à juillet) pour servir de hotline en lien avec les demandes d'indemnisation des acteurs culturels.

Le taux d'activité des employées de la Billetterie correspond à un total de 108% (+ une personne vacataire).

Subventions

Le détail des subventions octroyées pour l'exercice 2020 est présenté en annexe aux comptes. Le tableau ne présentant que les subventions octroyées, nous indiquons ici par ligne de compte le nombre de dossiers ayant débouché sur un refus de subvention :

Arts de la scène indépendants : 4 refus

Musique : 6 refus

Activités culturelles et manifestations : 6 refus

Les dossiers mentionnés dans ce décompte ont été saisis et traités en séances de subvention. Le décompte n'inclut pas les dossiers ayant reçu une réponse sans être traités car ne correspondant pas aux critères objectifs permettant leur traitement, ni les demandes pour des projets annulés ou reportés.

Nous ne revenons pas sur les difficultés de planification et d'octroi évoquées en introduction. Lors de sa séance du 8 avril 2020, le Conseil communal a approuvé le principe que la Ville s'engage à couvrir par sa subvention les frais effectivement engagés jusqu'à concurrence du montant octroyé et que des solutions pragmatiques soient cherchées par analogie en fonction des cas pour les subventions culturelles et sportives ponctuelles à des projets annulés ou reportés. Le service s'est employé à mettre en œuvre cette décision, qui était attendue par les milieux culturels. La problématique des reports et des subventions octroyées restera à gérer pendant les exercices suivants. Enfin, le service continue de poursuivre son objectif de rédiger des conventions conjointement avec les principales structures culturelles au bénéfice de subventions renouvelables (dossier reporté jusqu'à présent par manque de ressources).

Commission culturelle

Le service des affaires culturelles s'appuie dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses stratégies sur la commission culturelle, organe consultatif présidé par M. Théo Bregnard. Ses membres sont des représentant-e-s des partis politiques et des milieux culturels.

La commission culturelle s'est réunie deux fois durant l'exercice sous revue (le 19 mars et le 13 septembre). Elle a abordé les principaux dossiers du service ainsi que le nouveau règlement général de la Ville, qui instaure dès la nouvelle législature une *commission consultative des affaires culturelles*. Celle-ci aura notamment pour tâche d'organiser, au moins deux fois par période administrative, des rencontres avec les acteurs culturels sur des thématiques qu'elle déterminera.

Tâches de représentation du service

Le délégué aux affaires culturelles représente la Ville dans les organes suivants :

- Conférence des villes en matière culturelle (CVC) ; présidence depuis janvier 2019
- Fondation Arc en Scènes : conseil de la création théâtrale
- Association des sites Le Corbusier : membre de l'assemblée générale et membre du comité de pilotage pour le projet d'itinéraire culturel européen
- Groupe de travail Bilinguisme de Région Capitale suisse

Par ailleurs, il est aussi membre du conseil de fondation de l'Ensemble Symphonique Neuchâtel.

Au sein de l'administration communale, le délégué aux affaires culturelles faisait partie en 2020 des organes suivants :

- Comité de la Fête de Mai
- Comité de pilotage des manifestations
- Biennale du patrimoine horloger
- Groupe Art urbain
- Commission de toponymie
- Commission du Collège musical
- Commission de la Bibliothèque
- Plateforme de prévention interservices
- Comité de direction des Musées (invité)
- Commission du Musée d'histoire (invité)
- Commission des institutions zoologiques (invité)

Conclusion

L'année 2020 marquera vraisemblablement un tournant dans les politiques culturelles des différents échelons fédéralistes du pays. La précarité et les défauts de protection sociale de certain·e·s actrices/-teurs culturel·le·s n'étaient pas inconnus avant la crise, mais celle-ci a révélé l'urgence d'agir et lancé une dynamique dont on peut espérer qu'elle apportera bientôt des résultats tangibles. L'offre culturelle aussi est amenée à se repenser – et d'abord à renaitre après avoir été interrompue durant plus d'une année. À l'échelle de la ville, le projet de Capitale culturelle suisse pourrait jouer un rôle moteur dans ces processus désormais inéluctables. Le service veut accompagner ces changements en intensifiant les échanges avec les milieux culturels et en apportant son soutien à des projets fédérateurs et innovants, et il comprend le mandat des autorités dans le sens d'un appui à l'effort d'attractivité de la ville et de la région.

BIBLIOTHÈQUES DE LA VILLE

La bibliothèque 3^e lieu, un concept développé depuis quelques années par les professionnels de l'information et de la documentation. Un endroit de rencontres, d'échanges, d'expérimentation et d'inspiration, où les usagers apprécient de flâner, de passer du temps et d'étudier. Comment concilier ces activités à la fois d'étude et de loisirs avec les mesures imposées par la crise sanitaire actuelle, alors que le principal mot d'ordre émanant de la Confédération est: Restez chez vous ? Dès lors, comme de nombreuses institutions culturelles, les Bibliothèques de la Ville ont tenté de s'adapter et de servir au mieux leur public en ces temps troublés. Livraisons à domicile, emprunt à l'emporter, mise à disposition de ressources en ligne, les équipes ont fait preuve de réactivité et d'inventivité pour mettre en place des actions ciblées, permettant à la population confinée de trouver du réconfort dans la lecture et les apprentissages en ligne. Seules quelques animations ont pu avoir lieu avec un beau succès. Ces moments bénis, hors du temps, ont été appréciés des gens qui les ont vécus. Ils leur ont permis de s'évader un court instant et de partager leur point de vue sur un thème de société, de refléchir ensemble à un futur.

De manière générale, le manque de culture a pesé sur la population. Nombre de nos usagers ont exprimé leur attachement aux bibliothèques et leur désarroi face à la fermeture totale de nos institutions à deux reprises, en mars et en novembre. Ils se sont réjouis de leur réouverture et ont afflué pour emprunter des piles de livres, incertains du lendemain et des mois à venir. Ces marques d'attachement qui nous ont touchés et encouragés à poursuivre nos tâches dénotent l'importance de nos institutions culturelles non seulement pour la formation et les apprentissages, mais également pour le bien-être psychique de la population. Oui, les bibliothèques ont un rôle social à jouer. Elles offrent sans distinction et gratuitement des outils de connaissance, des infrastructures techniques mais aussi de délassement, dans une ambiance de calme et de sérénité. Malgré une fréquentation diminuée de 43%, les prêts accusent une hausse de 20%, notamment grâce aux emprunts en ligne. Ce qui prouve que l'être humain a besoin de stimulation intellectuelle pour surmonter des épreuves. Comment évoluera la tendance ? Flexibilité, adaptabilité et prise de hauteur face à une situation exceptionnelle sont les attitudes qui permettent actuellement d'accepter ce qui était encore impensable il y a une année. Les Bibliothèques de la Ville s'en inspirent. Les équipes y travaillent.

Points forts de l'activité 2020

Festival littéraire *Mille fois le temps*

Organisé par deux professionnelles de la culture, Marie-Joëlle Pedretti et Anne Pellaton, le festival littéraire *Mille fois le temps* a fédéré les diverses institutions culturelles de la ville qui ont joué le jeu en soutenant un projet enthousiasmant et riche en découvertes littéraires. Il a accueilli un public nombreux durant deux jours, avec plusieurs animations organisées dans les bibliothèques. Ont été mis sur pied des rencontres et ateliers présentés par l'écrivain en résidence Joël Baqué à la BV et Mélanie Rutten, illustratrice et autrice, à la BJ. Les lectrices et lecteurs ont été invités à présenter un de leurs coups de cœur en 300 secondes. Exercice qui a pu être préparé quelques jours avant l'événement avec une comédienne professionnelle.

Publication de la 3^e Enquête photographique neuchâteloise

Lauréate de la 3^e Enquête photographique neuchâteloise, la photographe Olga Cafiero a rendu un travail de très haute qualité sur le thème de la flore neuchâteloise. Usant de diverses techniques de reproduction, l'artiste s'est inspirée des herbiers scientifiques et a suivi un protocole qu'elle a développé au gré de ses promenades à travers le canton de Neuchâtel. Par expositions multiples, sursaturation d'informations, procédés alternatifs instables ou grâce au microscope électronique à balayage, elle a créé un langage artistique et visuel original et déconcertant qui laisse éclater toute la beauté et la singularité des fleurs. Ce travail d'enquête s'inscrit dans la thématique de la collection chère à la photographe et du lien fascinant que cet acte entretient avec le passé, l'histoire et le temps. Mis en forme par l'atelier Onlab dirigé par Vanya Golubovic et Thibaud Tissot, un ouvrage intitulé *Flora Neocomensis* est paru chez l'éditeur d'art zurichois Scheidegger & Spiess et a obtenu un diplôme de bronze dans la catégorie "Photographe" au Deutscher Fotobuchpreis. Début juillet a pu être inaugurée à Neuchâtel l'exposition consacrée à cette troisième enquête grâce à l'excellente collaboration avec le Musée d'art et d'histoire. Un numéro de la revue neuchâteloise *Le Gouvernail* a été consacré à cette démarche originale et un affichage de format mondial en ville de Neuchâtel s'est déroulé en parallèle de l'exposition.

Donation de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP)

Après avoir déposé un dossier de candidature en mars face au Musée de l'Elysée à Lausanne, à la Fotostiftung à Winterthur et au Musée de la photographie de Vevey, la Bibliothèque de la Ville, par son Département audiovisuel (DAV), s'est vu offrir l'ensemble du matériel de numérisation et de restauration de l'ISCP. Un projet de réaménagement des combles a été élaboré pour soumission au Conseil général en mars 2021, afin d'accueillir ce matériel d'une valeur de près de CHF 650'000.-, en comptant l'ajout d'un laboratoire argentique. La Bibliothèque deviendra ainsi un vrai centre professionnel de numérisation, avec un matériel de très haute gamme dont peu d'institutions patrimoniales peuvent se prévaloir. Une association devrait voir le jour pour aider le DAV à mieux mettre en valeur ses spécificités dans le domaine de la photographie.

Projet de Centre patrimonial en collaboration avec le Nouveau centre d'archives (NCA)

Le Conseil communal a approuvé la poursuite de la réflexion sur la constitution d'un Centre patrimonial pour la Ville de La Chaux-de-Fonds, englobant les Archives de la Ville, le Département audiovisuel et les fonds privés des Musées et de la Bibliothèque de la Ville. Une étude de faisabilité a été commandée au bureau d'architecture Pietrini & Studer, sur le même emplacement que les Archives de l'Etat qui mènent un projet de Nouveau centre d'archives à La Chaux-de-Fonds, auquel la Ville entend collaborer. Ce projet ambitieux, planifié pour une entrée en jouissance en 2027, s'inscrit dans une volonté de mettre en place des synergies entre la ville et le canton. Un COPIL a été constitué dans ce sens.

Tournage de clips Coups de cœur

Faute de pouvoir organiser des présentations de livres en présence des usagers, nous avons opté pour la réalisation de clips mis en ligne sur YouTube. Une comédienne, Sylviane Röösli, a été engagée pour mettre en scène douze coups de cœur pour le calendrier de l'Avent, émanant de propositions de bibliothécaires de la Bibliothèque de la Ville et de la Bibliothèque des Jeunes. L'objectif était à la fois de mettre en valeur des documents de notre collection, mais également de collaborer avec une professionnelle des métiers de la scène mieux à même d'interpréter un texte devant une caméra. L'action a rencontré un très bon écho auprès du public, avec un visionnement moyen de 150 vues et un record à 550 vues pour le premier clip. A la suite de cette expérience, nous avons envoyé un questionnaire à nos usagers pour connaître leurs attentes en matière de mise à disposition en ligne de vidéos durant la pandémie, voire à l'avenir. Le résultat de ce sondage montre qu'il n'y a pas de besoins spécifiques pour des présentations en live, voire des productions en différé. Pour les intéressés, il s'agirait surtout de montrer des trésors de la bibliothèque, sous forme d'archives audiovisuelles, de manuscrits ou d'imprimés.

Réseau des Bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ) et avenir du Réseau romand (RERO)

Depuis le début du mois de décembre, les bibliothèques universitaires ont quitté le Réseau romand pour entrer dans le nouveau réseau académique Swiss library service platform (SLSP). L'inconvénient principal de ce retrait concerne l'obligation de chercher désormais ses références dans deux catalogues distincts ainsi que la forte hausse des coûts du prêt entre bibliothèques. Ceux-ci passent de CHF 3.- à CHF 12.- pour les usagers qui n'ont pas de carte de ce nouveau réseau. Pour les bibliothèques membres du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), par exemple l'Université de Neuchâtel et les Hautes Écoles, le service de navette gratuit subsiste. En parallèle, le nouveau système de gestion de bibliothèque développé par RERO sera introduit en août 2021. Le personnel de la Bibliothèque de la Ville a été largement impliqué dans les tests, ce qui a l'avantage d'avoir un staff déjà bien au fait des changements et à même de les transmettre aux autres collaborateurs. Sylvie Béguelin et Thierry Chatelain ont repris la co-présidence du RBNJ depuis juin 2020 et suivent de près ce dossier.

Migration FLORA 3.0

Le système de gestion d'archives FLORA a fait l'objet d'un projet de migration qui s'est terminé avec succès en 2020. Fruit d'une collaboration étroite entre les Archives de l'Etat de Neuchâtel, la Bibliothèque publique et universitaire et la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, cette migration a permis l'implémentation de nouvelles fonctionnalités d'import et d'export de données ainsi qu'une interface améliorée par rapport à la version antérieure.

Collaboration renforcée avec le Lycée Blaise Cendrars

Dans le cadre de la crise du COVID un projet de collaboration plus étroite a été mis en place avec le Lycée Blaise Cendrars. D'une part, un plan d'urgence a été conçu en cas de confinement afin de garantir l'accès aux documents de la Bibliothèques aux élèves et enseignants. D'autres part, un guide incluant une méthodologie de recherche dans les sources à disposition et une liste très complète des ressources électroniques en ligne utilisables tant en cas de crise qu'en temps normal a été rédigé par le responsable des fonds spéciaux en collaboration avec les enseignants qui se sont montrés très satisfaits du résultat final.

Activités des secteurs

Accueil et service au public

Ressources en ligne

Les ressources à distance ont clairement tiré leur épingle du jeu en 2020, devenant un accès privilégié tant à la musique, aux formations en ligne qu'aux livres numériques. Ainsi, le prêt de livres numériques est passé de 7'312 prêts en 2019 à 8'435 en 2020. Plus de 29'000 morceaux de musique ont été écoutés sur notre plateforme Naxos.

Livrailles à domicile et retraits sur place

En raison de la situation sanitaire, qui a obligé l'institution à fermer ses portes pendant 87 jours (14 semaines) durant l'année, différentes actions ont permis de tout de même fournir des livres, des films, de la musique aux usagers.

Les bibliothécaires ont mis en place dès le mois de mars un service de livraison à domicile, et livrés plus de 186 foyers durant l'année, pour un total de 290,6 km parcourus dans la ville de La Chaux-de-Fonds.

Durant la seconde vague de novembre, en parallèle au service de livraison à domicile, des retraits sur place et sur rendez-vous ont également été possibles, et c'est un total de 236 personnes qui sont venues sur place à l'entrée de la bibliothèque pour retirer leurs réservations.

Notre boîte de retour extérieure a également rencontré un beau succès, avec une utilisation qui a plus que triplé, passant de 2'133 retours en 2019 à 7'666 retours cette année.

Du nouveau

Un piano numérique est désormais à disposition des usagers à l'Espace musique de la bibliothèque. L'instrument a été inauguré le 25 septembre dans le cadre d'un concert-spectacle organisé avec la participation de 13 élèves du Collège musical, ainsi qu'un scanner à livres haute performance.

Archives filmiques et sonores (Département audiovisuel DAV)

Plusieurs dizaines de plaques de verre, tirages, pellicules continuent d'enrichir les collections audiovisuelles.

La numérisation des collections filmiques et photographiques s'est poursuivie. Ainsi 1'263 documents ont rejoint le catalogue RERO, 50 films ont été numérisés à l'interne.

Fonds spéciaux, archives imprimées et périodiques

Plusieurs fonds et documents ont été ajoutés à nos collections: les archives de la Loge Maçonnique du Locle, celles d'Antoinette Rychner, de Francis Kaufmann, de Jules Kilcher, les archives de la Communauté italienne de La Chaux-de-Fonds, les archives de l'association Cause commune des Montagnes neuchâteloises et celles de l'Association pour le développement de La Chaux-de-Fonds.

Numérisation du patrimoine archivistique (Département audiovisuel et Fonds spéciaux)

Avec l'aide de civilistes, le Département audiovisuel poursuit son travail de numérisation:

Supports	A disposition	Ajout en 2020	Disponibles dans RERO	Ajout en ligne en 2020
Photographies	259'927 fichiers	12'000 fichiers	41'025	771
Son	7'112 heures	64 heures		
Films et vidéos	1'532 heures	31 heures		

Le *National Suisse* a été entièrement numérisé par un prestataire externe. Le lot sera traité en 2021 en vue de sa mise en ligne par la Bibliothèque nationale suisse.

Le *Gargantua* de Charles Humbert ainsi que son *Enfers de Dante* ont été numérisés par un stagiaire. Le *Gargantua* a été mis en ligne dans RERO DOC, le *Dante* le sera en 2021.

Dans le cadre de la finalisation du projet René Chapallaz, 500 clichés ont été mis en ligne sur [MEMOBASE](#).

Bibliographie neuchâteloise et imprimés neuchâtelois

Le fonds d'imprimés neuchâtelois, notamment des affiches, a été mis à contribution pour différentes institutions et expositions internes :

- Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds.
- Musée national suisse, Zürich.
- Lycée Blaise-Cendrars, La Chaux-de-Fonds
- Cage d'escaliers de la BV: 12 affiches en rapport avec le livre en marge de l'exposition de Catherine Corthésy.
- Cage d'escaliers de la BV: 12 affiches de boissons rafraîchissantes (dont plusieurs du dépôt de l'Ecole d'art) en complément de l'exposition sur les cartes postales de vacances.

Nous avons notamment enrichi nos fonds par l'achat de 9 estampes dont 2 raretés :

- La Chaux-de-Fonds vers 1856. Dessin lithographié par Julien Hippolyte Devicque. Imprimé par Lemercier à Paris.
- La Chaux-de-Fonds vers 1850. Dessiné par Henri Marthe. Lithographie de Antoine Sonrel à Neuchâtel.

par l'achat d'un ouvrage de Blaise Cendrars :

- L'or: la merveilleuse histoire du général Johann August Suter. Paris: Le Club du meilleur livre, 1956.

et par des dons divers d'affiches provenant de Tourisme neuchâtelois, des Musées et du Service de communication de la Ville, de la SGA et du TPR.

Un mandat de 68 heures a permis de rétro-cataloguer 138 affiches.

Nous avons profité des différents semi-confinements et de la fermeture de la Bibliothèque pour élaborer le traitement de la documentation neuchâteloise et procéder au catalogage de documents laissés jusqu'ici en friche faute de temps pour les traiter.

Principales recherches dans les fonds d'archives

Fonds spéciaux

Fonds	Consultation sur place	Demande par écrit	Demande par téléphone	Total des demandes	NB Dossiers transmis
Bourquin Albert et André	1			1	1
Chapallaz René		3		3	103
Communauté Israélite du Canton de Neuchâtel		1		1	1
Corswant André et Marcelle	2			2	33
Eglise catholique chrétienne	1			1	2
Fonds D	1			1	1
Graber Ernest-Paul	1			1	8
Graber Pierre		1		1	1
Hélio Courvoisier	2			2	40
Humbert Charles	4	1		5	45
Humbert-Droz Jules	1	2		3	60
Jacot-Guillarmod Jules		9	1	10	3'285
Jeanneret Albert		1		1	5
Le Corbusier		4		4	14
L'Eplattenier Charles	1	3		4	9
Mahert Rodo	1			1	3
Manuscrits		1		1	1
Maxence Michel	1			1	1
Musique d'harmonie Les Armes-Réunies	1			1	2
Nicolet Célestin		1		1	1
Nouvelle Gauche socialiste	1			1	1
Parti ouvrier et populaire	2			2	30
Privat Edmond	1			1	8
Ritter William	3	12		15	132
Santschi Madeleine		1		1	1
Service civil international	2			2	36
Société de Musique	1			1	5
Stebler Edouard		1		1	1
Tréteaux d'Arlequin	1			1	1
Union Chrétienne de Jeunes Gens		1		1	1
Velan Yves		2		2	3
Zimmermann Jean-Paul	2			2	25
Total général	30	44	1	75	3'860

Fonds audiovisuels

Sujet et but de la recherche	Fonds / documents concernés
100e anniversaire de l'arrivée du car postal à la Brévine.	Film <i>[La circulation en hiver à La Brévine]</i> , 1931
Projet de film sur le cheval des Franches-Montagnes	Film <i>La Foire aux crinières</i> (André Paratte, 1968)
Publication sur le théâtre amateur	Photogramme issu du film <i>La vie d'un ouvrier dans les montagnes neuchâteloises</i> (1931)

La Bibliothèque des Jeunes

L'année 2020 a été marquée par la démission de la responsable de la Bibliothèque des Jeunes et la mise au concours de son poste, couplée à un 20% de direction-adjointe. La gestion de la fréquentation des lieux a été particulièrement compliquée en raison de leur exiguité. Peu d'usagers peuvent en effet être accueillis simultanément, aussi longtemps que les espaces sont limités selon les mètres carrés dont ils se composent (10 m² pour une personne). C'est ainsi que 22 personnes et 3 bibliothécaires sont admis à BJ Ronde et 14 personnes et 2 bibliothécaires à BJ Président-Wilson. Les visites de classe ont donc dû être partiellement déplacées au matin afin de respecter les directives du SCAV, responsable des plans de protections lorsque les bibliothèques ne sont pas uniquement scolaires.

Premier festival littéraire Mille fois le temps

La BJ a participé à la première édition du festival littéraire Mille fois le temps. Dès le 6 janvier, les locaux de la Ronde ont été plongés dans l'univers de Mélanie Rutten avec une exposition d'originaux et de carnets d'études. Le 1^{er} février, l'illustratrice belge a animé 2 ateliers tout public pour enfants-jeunes-adultes, un le matin et un autre l'après-midi. En fin de journée le public a eu la chance de rencontrer Mélanie Rutten, moment animé par la comédienne Christine Chalard. L'atelier d'illustration a été très apprécié. La journée s'est déroulée dans une ambiance chaleureuse grâce à la générosité de l'artiste.

Une réponse créative au confinement de mars-avril

Livraisons à domicile, lectures et comptines sur Instagram, mise en avant d'activités créatives jeunesse en ligne,... les bibliothécaires ont fait vivre la Bibliothèque autrement et ont déployé toute leur énergie pour que les lectrices et lecteurs puissent continuer de lire ou d'écouter des histoires. De nombreux témoignages de reconnaissance ont récompensé leurs initiatives !

Réfection des sols et aménagement du 3e étage

Coup de frais à la Ronde durant l'été : 7 semaines de travaux pour la réfection des sols dans les espaces publics et pour l'aménagement d'un étage de bureaux supplémentaire pour les collaboratrices.

L'ancienne moquette du rez-de-chaussée et du premier étage a été remplacée par du parquet. Afin de réaliser ces travaux, la fermeture estivale a été plus longue que d'habitude. Une fois la planification des travaux et la phase logistique terminées, les bibliothécaires ont retroussé leurs manches pour la mise en caisses de tous les documents puis, quelques semaines plus tard, pour la remise en rayon. Le déplacement des caisses et des rayonnages vides a été confié à une entreprise de déménagement.

Les locaux ont gagné en luminosité et ce nouvel aménagement met en valeur la BJ et ses collections.

Avec la mise à disposition d'un étage supplémentaire, les bibliothécaires bénéficient d'espaces de travail plus nombreux et disposent d'une salle de réunion ainsi que d'une cafétéria.

Passage à Rameau

Dans le but de ne plus faire cavalier seul et de profiter du catalogue partagé du Réseau romand, la BJ a abandonné son indexation "maison" pour passer à celle de RERO/Rameau. Ce passage a nécessité un important travail de conversion. Plus de 40'000 descripteurs ont été traités.

10 ans - Des bébés à la biblio !

En 2020 la BJ devait célébrer la 10^e année de son animation destinée aux tout-petits et à leurs familles en proposant 20 accueils sur l'année, dont 10 matinées "anniversaire" agrémentées d'une activité ou d'un atelier animés par une intervenante externe, et une grande journée de fête à l'automne.

Huit séances seulement ont pu être organisées sur l'année, dont deux matinées "anniversaire". Le 8 janvier, Manon Riou a proposé une joyeuse et stimulante initiation au yoga qui a rencontré un si grand succès que la BJ peinait à offrir suffisamment d'espace à chacun·e pour y déployer ses postures de lion et de cobra ! Le 28 février, Lyne Racine a initié un groupe de parents attentifs aux joies et subtilités du portage pendant que les enfants profitaient des lectures d'une bibliothécaire infatigable.

Dès août, en fonction des prescriptions sanitaires, l'animation a été adaptée en proposant des séances sur inscription, réparties en deux tranches horaire, qui commençaient à trouver un joli écho auprès du public, lorsqu'il a fallu y renoncer. La journée de fête a bien entendu, quoiqu'à regret, été reportée à des temps meilleurs.

Le 31 janvier, la journaliste Patricia Brambilla et le photographe Guillaume Perret ont assisté à la matinée organisée à Président-Wilson. Le riche article qu'ils ont tiré des discussions avec parents et bibliothécaires a paru le 26 octobre dans *Migros Magazine* et a été relayé par la Ville de La Chaux-de-Fonds, par le biais de son compte Facebook.

Création d'un nouveau fonds "Ressources parentales"

Attentives aux besoins de leurs différents publics, les bibliothécaires ont créé une nouvelle collection destinée aux adultes et dédiée à la parentalité, avec le soutien de l'Association pour les Bibliothèques des Jeunes (APBJ) et de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Activités extérieures

La BV et la BJ participent très activement à plusieurs groupes de travail dans leurs secteurs d'activités, notamment au sein du Réseau des bibliothèques neuchâteloises et jurassiennes (RBNJ), des Archives de la Vie ordinaire (AVO), de l'Université populaire (UPN), de Biblioromandie (ancienne Communauté de travail des bibliothèques suisses de lecture publique (CLP), de Memoriav, de l'Institut suisse Jeunesse et Médias Arole, de l'Institut suisse pour la conservation de la photographie (ISCP).

Association des amis de la Bibliothèque de la Ville

Le comité de l'Association des amis de la Bibliothèque de la Ville s'est réuni à quatre reprises. L'assemblée générale s'est déroulée le 16 septembre 2020. Comme les Amis soutiennent prioritairement des projets de médiation culturelle, il n'y a pas eu de financement accordé pour une activité spécifique. La sortie annuelle initialement prévue à la Médiathèque Valais a été annulée.

Activités culturelles

Un programme de choix avec 24 animations avait été établi à la Bibliothèque de la Ville et 25 aux Bibliothèques des Jeunes. Seule une petite partie d'entre elles a pu être maintenue, notamment les expositions, mais sans vernissage. A la BJ, les accueils de groupe hors école obligatoire ont été pour la plupart annulés.

Animations BV

Encore un morceau ?

- *Voyages en ailleurs : une brève histoire du rock progressif*, conférence de Christophe Gigon, le 18 janvier

Expositions

- Exposition [• REC] – Une brève histoire de la captation sonore, machines pour la plupart issues du Fonds Francis Jeannin, du 28 août au 11 janvier 2020
- *Papier rapetassés*. Exposition d'œuvres faites à partir de vieux livres découpés, cousus, remodelés par Catherine Corthésy, du 22 janvier au 25 avril 2020
- Les vacances à travers la carte postale. Exposition du fonds de cartes postales de la bibliothèque, début juillet à fin octobre
- *Chez le photographe*. Exposition réalisée par Jean-Daniel Blant, inspirée de la publication, du 20 novembre 2020 au 2 avril 2021

Autres rencontres et animations

- Festival Mille fois le Temps, 1^{er} et 2 février
- Concert Blaser/Bovet, en plein air, 3 juillet
- Journée Zéro Déchet : conférence et atelier organisés par l'Association Zero Waste Switzerland, le 5 septembre
- Le piano volant : concerts à tous les étages. Inauguration du nouveau piano numérique de l'Espace musique, par des élèves du Collège musical, le 25 septembre
- Dégustation de miel et conférence sur "Comment choisir son miel" par le Docteur Leuba
- Ouzbékistan et Tadjikistan: conférence de Nicolas Pernot, 25 octobre

Animations BJ

Expositions

- 6 janvier – 8 février : Exposition *L'ombre de chacun* de Mélanie Rutten. Illustrations originales issues des albums *L'ombre de chacun*, *La source des jours* et *La forêt entre les deux*, publiés aux éditions MeMo, et des carnets d'études de l'artiste (Ronde)
- 11 mai – fin juin : Exposition *Ici tu peux être toi*

Participation de la BJ au festival littéraire du 31 janvier au 2 février

- Samedi 1er février : 2 ateliers avec Mélanie Rutten. Participation : 20 personnes par atelier enfants et adultes (Ronde)
- Samedi 1er février : rencontre avec Mélanie Rutten. Participation : une quarantaine de personnes, essentiellement adultes (Ronde)

Ateliers

- Mercredi 22 janvier (Ronde) : atelier de construction *Nintendo Labo*, animé par 2 bibliothécaires, 8 duos parent-enfant ont participé.
- Semaine du 13 au 16 juillet : stage de création de BD numérique en ligne organisé par la Souris Grise, spécialiste du numérique culturel et familial. 5 enfants ont participé

Heure du conte pour les tout-petits

- Ronde : 2 séances de la saison 2019-20 ont eu lieu et 1 séance de la saison 2020-2021 a été annulée
- PW : 2 séances de la saison 2019-20 (11 janvier et 15 février) ont eu lieu et 1 séance de la saison 2020-2021 a été annulée

Après-midis jeux vidéo

- Ronde : le mercredi 4 mars (30 septembre et 11 novembre - annulés)
- PW : mercredi 1er avril - annulé

Des bébés à la biblio !

- 8 accueils ont eu lieu, 4 à la Ronde et 4 à Président-Wilson

Tournelivres

- La BJ a fait circuler 2 Tournelivres dans 7 crèches subventionnées ou privées de la ville et 2 animations-lecture ont été proposées par une bibliothécaire dans ces structures d'accueil

Bibliothèque itinérante

- La BJ collabore avec les accueils parascolaires et les crèches communales pour la sélection et la mise en place des livres de la Bibliothèque itinérante. Les livres ont été payés par ces structures

Accueil des crèches et structures d'accueil parascolaire

- Il y a eu 4 accueils *Des bébés à la biblio !* pour les crèches et structures d'accueil parascolaire organisés en alternance dans les deux bibliothèques. Au total, 4 crèches et 4 structures d'accueil parascolaire (47 enfants) ont bénéficié de façon privilégiée des livres et de l'espace des deux BJ - 20 accueils annulés

Club de lecture

- Le club 2019-2020 s'est réuni 9 fois avec 10 participants. 2 séances ont été annulées (au total 11 séances étaient prévues)
- Le club 2020-2021 s'est réuni 2 fois, avec 6 participantes. 2 séances ont été annulées (au total 4 séances étaient prévues)

Publications

Par le Département audiovisuel

- Joseph, Aude, "Une volonté cantonale de sauvegarde de l'audiovisuel", in: *Bulletin Memoriav* n°26, Berne, juillet 2020, pp. 32-33.
- Filmographie neuchâteloise, tome 2 bis – *La source télévisuelle* (1954-1969). Le travail réalisé par Laurence Gogniat entre 2015 et 2019 sera dans un premier temps mis en valeur via un dossier qui se trouvera sur le site de Memoriav.

Par la direction

- Béguelin, Sylvie; Donzé Gérard, "Jeanne et Aldo Martignoni-Donzé: un voyage aux Etats-Unis dans les années 1960", in: *Dévoiler l'ailleurs. Correspondances, carnets et journaux intimes de voyages*, Neuchâtel: Editions Alphil, 2020, pp. 221-244
- Cafiero, Olga, *Flora Neocomensis*, Zurich: Scheidegger & Spiess, 2020

Fonds spéciaux

- Nydegger, Gaëlle, *S'affirmer par l'image : René Chapallaz et la photographie architecturale*, Neuchâtel : Editions Alphil, 2020.

Par le secteur Bibliographie neuchâteloise

- Bibliographie neuchâteloise [Ressource électronique] : 2019. Supplément No 9 / établie par Sandrine Zaslawsky, La Chaux-de-Fonds : Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, 2020, 1 ressource en ligne ; pdf

Commission

La Commission de la Bibliothèque s'est réunie à 2 reprises. Le 23 mars, elle a accepté les comptes et le rapport d'activité 2019. Le 31 août, elle a discuté du nouveau règlement des commissions.

Statistiques

Personnel

Effectif au 31 décembre 2020	Nombre de personnes	Nombre de postes
Bibliothèque de la Ville		
Direction	1	0.80
Personnel régulier	30	19.85
<i>Total</i>	31	20.65
Stagiaires, apprenti-e-s	4	
<i>Total BV</i>	35	20.65
Bibliothèque des Musées (1 personne)		
<i>Total</i>	35	21.15
Personnel temporaire (civiliste, ISP, autres) sur l'année	5	
Bibliothèque des Jeunes		
Personnel régulier	12	6
Stagiaires, apprenti-e-s	0	
<i>Total</i>	12	6
Centres de documentation (2 personnes)		
<i>Total</i>	12	0.50
Personnel temporaire (ISP) sur l'année	5	

Portail informatique

	2020	2019	2018	2017
Bibliothèque de la Ville				
Sessions (entrées)	51'867	49'325	37'865	38'038
Utilisateurs	31'442	31'143	22'777	21'947
Pages vues	107'193	100'722	90'921	95'268
Bibliothèques des Jeunes				
Sessions (entrées)	5'862	4'645	4'317	3'146
Utilisateurs	3'764	3'037	3'022	2'079
Pages vues	12'034	10'342	10'626	9'100

Prêt de documents et fréquentation

Bibliothèque de la Ville	2020	2019	2018	2017	2016
<u>Documents délivrés</u>					
Lecture publique et salle de lecture	186'172	225'994	213'956	196'158	202'944
Documents électroniques consultés ou téléchargés *avec PressReader	*213'325	*93'680	*72'484	6'280	5'092
Espace musique	36'939	37'611	35'393	42'939	47'253
Recherches (DAV+R&I)	222	466	453	378	518
Documents d'archives consultés (DAV+R&I)	4'643	2'354	7'034	2'177	4'617
Total BV	441'301	360'105	329'320	248'083	260'424
 Fréquentation	49'058	85'822	84'072	89'594	89'891
Jours d'ouverture	192 / 279	279	281	281	282
Moyenne de fréquentation (personne/jour)	256	308	299	319	319
Nouveaux lecteurs inscrits	440	540	510	610	824
Nombre de lecteurs inscrits	13'636	12'782	14'633	13'732	12'785
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	4'844	5'481	5'657	6'135	6'140
E-ressources : inscription nouveaux lecteurs	427	621	293	268	287
E-ressources : nombre de lecteurs inscrits	4'191	3'346	1'574	1'287	

Bibliothèque des Jeunes	2020	2019	2018	2017	2016
<u>Documents délivrés</u>					
Lecture publique	94'951	130'535	126'466	130'453	124'824
Documents numériques consultés ou téléchargés	16'347	19'890	9'505	3'845	5'225
Centres de documentation	3'952	4'928	4'172		
Total BJ	115'250	155'353	140'143	134'298	130'049
 Fréquentation	17'772	30'818	29'212	28'389	
Jours d'ouverture BJ1	168	273	275	278	
Jours d'ouverture BJ2	162	263	266	269	
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ1	50	63	58	56	
Moyenne de fréquentation (personne/jour) BJ2	43	51	48	47	
Nouveaux lecteurs inscrits	643	602	570	611	642
Nombre de lecteurs inscrits	6'771	5'800	6'236	6'196	6'159
Nombre de lecteurs ayant eu une activité durant l'année	5'008	4'874	4'902	4'877	4'765
E-ressources : inscription nouveaux lecteurs	38	85	113	18	
E-ressources : nombre de lecteurs inscrits	198	250	165	52	

Récapitulatif final	2020	2019	2018	2017	2016
Total documents BV délivrés	441'301	360'105	329'320	248'083	260'424
Total documents BJ délivrés	115'250	155'353	140'143	134'298	130'049
Total documents BV + BJ	556'551	515'458	469'463	382'381	390'473

En perpétuelle progression, les portails informatiques, principaux moyens d'information pour les usagers, ont reçu près de 9'000 vues supplémentaires. Avec respectivement 192 jours d'ouverture sur 279 prévus et 168 jours d'ouverture sur 273 (BJ1), la Bibliothèque de la Ville et les Bibliothèques des jeunes ont vu une diminution de fréquentation drastique avec environ 40% d'usagers en moins, ceci d'autant plus que la salle de lecture et les places de travail n'ont été que partiellement accessibles dans les périodes d'ouverture. En revanche, la moyenne des visiteurs par jour reste très positive compte tenu de la situation, avec 256 personnes par jour à la BV et 93 aux BJ. Par contre, il faut signaler que le total des documents délivrés a cru de manière spectaculaire grâce à la consultation en ligne, principalement des revues et des journaux. À noter que l'Espace musique a prêté près de 37'000 CDs, soit un chiffre quasiment équivalent à l'année précédente. L'effet très positif de la gratuité du prêt sur les emprunts se poursuit.

ARCHIVES DE LA VILLE

Personnel

En charge des archives publiques, le service compte en 2020 deux collaborateurs pour 0,8 EPT :

- la directrice à 20 %
- un archiviste à 60%

En novembre, suite à l'annonce du départ du responsable des fonds spéciaux de la Bibliothèque de la Ville, il a été décidé de fusionner le poste de ce dernier avec celui de l'archiviste, qui entrera en fonction le 1^{er} février 2021 comme Responsable des Archives et Recherches à 90%. Il consacrera dès lors 50% de son temps de travail à la Bibliothèque et 40% aux Archives. La création de cette fonction transversale s'explique par la volonté de rationaliser la gestion du patrimoine archivistique à l'échelle de la Ville (les archives publiques étant gérées par les Archives et les archives privées par la Bibliothèque) et de renforcer la synergie entre deux institutions, ainsi que par la complémentarité des fonds qu'elles conservent. Les recherches transversales, notamment, s'en trouveront grandement facilitées.

Cette réorganisation a permis, au mois de décembre, la mise au concours d'un poste de Spécialiste en information documentaire à 60%. L'entrée en fonction d'un nouveau collaborateur, au printemps 2021, portera l'effectif du service à 1,2 EPT.

De mai à septembre, le service a accueilli une stagiaire effectuant l'année de prérequis au Master en Sciences de l'information de la Haute école de gestion de Genève. Travaillant à temps partiel, pour un total de 256h, elle a participé au traitement des fonds du Service des finances et de l'ESCOM.

Au mois de septembre, un civiliste a été affecté à temps plein aux Archives de la Ville. De janvier à mars et au mois d'octobre, deux civilistes affectés à la Bibliothèque ont également prêté main forte aux Archives dans le cadre de tâches plus ponctuelles.

Temps forts

Sur la proposition du service, le Conseil communal a rebaptisé les Archives communales "Archives de la Ville" lors de sa séance du 27 mai.

Un site web (www.avcf.ch) a été ouvert dans le courant de l'été, détaillant les missions du service et les modalités d'accès aux fonds. Ce site a pour vocation de constituer, à destination des usagers, une porte d'accès à une institution jusqu'alors très méconnue et peu visible. Le service voit ainsi sa notoriété renforcée, ses missions et la nature de ses fonds clarifiées. De mi-juillet à fin décembre, ce tout premier site web a reçu 1'816 visiteurs.

Au mois d'août, un local polyvalent a été aménagé pour les Archives de la Ville au collège des Endroits (édifice abritant le magasin de conservation principal de l'institution). Une salle, mise à disposition des Archives par l'EOCF suite à la fermeture d'une classe, a été équipée pour servir à la fois de bureau, de local de traitement archivistique et de salle de consultation des archives conservées dans le bâtiment.

Projet de Nouveau Centre d'archives (NCA)

De même que la Bibliothèque de la Ville, les Archives de la Ville sont impliquées dans le projet de centre patrimonial archivistique, en lien avec celui du Nouveau Centre d'archives développé par le canton. Une description des besoins en termes d'espace, d'infrastructures et de bureau a été réalisée pour permettre de lancer l'étude de faisabilité.

Accompagnement des services communaux

Si l'activité principale de l'institution consiste à gérer les archives définitives de l'administration communale, les Archives de la Ville offrent également leur soutien aux services versants dans le cadre de leur gestion documentaire. Cette mission d'accompagnement consiste notamment à épauler les services communaux et paracommunaux dans l'élaboration de plans d'archivage déterminant le cadre de classement de leurs dossiers, les modalités de conservation de ces dossiers au sein de leurs archives intermédiaires ainsi que leur sort final au terme de leur durée d'utilité légale et administrative (élimination ou versement aux Archives de la Ville pour une conservation sans limite de durée).

Cette année, ont pu être finalisés les plans d'archivage des Archives de la Ville et des Institutions zoologiques, et des projets ont été lancés au Service des finances et à la Bibliothèque de la Ville. La Bibliothèque des Jeunes, le Musée d'histoire et le Réseau urbain neuchâtelois sont en lice. Le Service de la jeunesse a également consulté les Archives de la Ville, dans le cadre d'un projet de gestion électronique de ses dossiers.

Éliminations

L'institution a validé l'élimination d'une cinquantaine de classeurs du Département audiovisuel de la Bibliothèque de la Ville, leur contenu ne présentant pas de valeur archivistique.

Les Archives de la Ville conservent les archives de l'ESCOM antérieures à la cantonalisation de l'établissement. 214 boîtes dont le contenu ne présentait pas de valeur archivistique ont été éliminées.

Versements et traitement archivistique

Le traitement des registres d'habitants versés par le Contrôle des habitants en décembre 2018 a été mené à son terme. S'est également achevé celui des dossiers relatifs aux anciens abattoirs de la rue du Commerce, versés par le Service des bâtiments et du logement en 2019.

Le traitement du fonds de l'ESCOM, versé en vrac au début des années 2000, a été lancé au printemps.

Un important versement de 37 mètres linéaires est en cours au Service des finances. Il concerne principalement des registres d'impôts communaux depuis le milieu du XIXe siècle, sources particulièrement précieuses dans le cadre de recherches généalogiques ou d'études sur l'histoire économique et sociale de La Chaux-de-Fonds.

En septembre, 11,5 mètres linéaires ont été versés par le Contrôle des habitants : principalement des dossiers d'agrégations et de naturalisations, des dossiers relatifs aux élections et votations ou encore des statistiques sur la population, les établissements et l'emploi.

Enfin, quelques séries lacunaires ont pu être complétées avec l'aide de la Chancellerie. Il s'agit notamment de registres de délibérations du Conseil communal, de procès-verbaux du Conseil général et de rapports de gestion annuels de la Ville.

Magasins de conservation

Au printemps, les deux tiers du magasin de l'Hôtel de Ville ont été affectés à la Bibliothèque de la Ville, des archives privées ayant dû quitter l'autre dépôt extérieur dans lequel elles étaient conservées. Compensant cette diminution de la capacité de stockage à disposition des Archives de la Ville, des rayonnages mobiles pouvant accueillir environ 200 mètres linéaires ont été installés au collège des Endroits, dans le local libéré notamment par l'élimination des archives de l'ESCOM qui ne présentaient pas de valeur archivistique.

Donnés par le Dictionnaire historique de la Suisse qui s'en séparait, des rayonnages fixes ont également été montés aux Endroits, permettant de gagner 140 mètres linéaires supplémentaires.

Un troisième déshumidificateur a été installé aux Endroits, l'hygrométrie dans le magasin étant problématique. Un premier déshumidificateur a en outre été installé dans le magasin de conservation de l'Hôtel de Ville, où les conditions climatiques sont heureusement meilleures.

Restauration et numérisation

L'entreprise de décontamination d'archives Docusave d'Uetendorf a procédé à des relevés, en vue de déterminer la présence de moisissures dans les abris du Collège des Endroits. Selon les résultats, des mesures de décontamination seront prises. Le spécialiste a déjà pu confirmer que les locaux ne sont pas adéquats en raison des variations de température et de l'obligation d'utiliser des déshumidificateurs en continu. Le jour du contrôle, une température d'environ 6 degrés Celsius a été mesurée, confirmant l'urgence de prendre des décisions pour apporter aux Archives de la Ville des locaux enfin sécurisés, tant du point de vue climatique que de la confidentialité.

Très abîmés, cinq registres du Contrôle des habitants fréquemment utilisés ont fait l'objet d'une réparation par un relieur.

Les rapports de gestion annuels de la Ville de 1888 à 1970 ont été numérisés par un prestataire. D'autres séries essentielles, comme les délibérations de la communauté d'Ancien régime ou les procès-verbaux du Conseil général, ont été évaluées pour être prioritairement envoyées en numérisation lorsque le budget du service le permettra.

En interne, la numérisation des nombreux volumes de copies de lettres du Conseil municipal (depuis 1851) s'est poursuivie, principalement menée par les civilistes. Il s'agit d'une tâche de très longue haleine, en raison du nombre de pages (plus de 18.700 clichés ont déjà été pris) et de la grande fragilité des volumes, nécessitant une manipulation très minutieuse.

Recherches

101 demandes ont été traitées, ce nombre représentant une évolution significative par rapport à 2019 (+58%). 385 dossiers ont été mis à disposition des utilisateurs. La diversité des profils de ces derniers reflète la variété de la nature des demandes, les Archives de la Ville ayant été sollicitées tant dans le cadre de recherches historiques que pour des raisons administratives et à des fins juridiques. Comme en 2019, le fonds du Contrôle des habitants a été le plus compulsé, 39 recherches y ayant été menées (principalement dans le cadre de recherches généalogiques). Suivent les fonds de la Chancellerie (16 recherches), du Service des finances (10), du Service de l'urbanisme (7), d'Ancien régime (7) et du Service communal de l'action sociale (4). Parmi les recherches les plus marquantes, peuvent être citées celles sur l'assistance publique à La Chaux-de-Fonds dans l'entre-deux-guerres, sur les architectes Léon Boillot et Eugène Schaltenbrand ou encore sur l'entrée d'une lionne d'Abyssinie dans les collections du Musée d'histoire naturelle.

SERVICES GÉNÉRAUX DES MUSÉES

La régie des musées, équipe transversale de régie-conciergerie, est directement subordonnée à l'administrateur du dicastère. Elle est composée de sept personnes (4.6 EPT), épaulée par quelques vacataires, et intervient quotidiennement dans les quatre musées de la Ville et au Zoo. De manière plus ponctuelle, elle apporte son savoir-faire au Musée paysan et artisanal.

En charge de l'entretien des musées, de la conciergerie à la maintenance technique des installations, la régie travaille en parfaite collaboration avec le service des bâtiments et du logement (SBL). Elle collabore également avec les équipes des musées lors des montages et démontages d'exposition et assume la gestion des moyens audiovisuels lors d'événements et manifestations organisés par les institutions. L'équipe intervient aussi pour faire des déménagements et des installations spécifiques et ponctuelles à la demande des musées ou des locataires de salles.

La régie est également responsable de la sécurité et de la sûreté des musées et de leurs dépendances. Elle définit et déploie les stratégies relatives pour toutes les institutions, dirige la gestion des accès, assure la formation du personnel dans ce domaine et pilote le service de piquet des musées.

Spécifiquement pour le MIH, la régie apporte son concours ou pilote techniquement les manifestations et événements, les ouvertures et fermetures du musée (ordinaires et spéciales) ou l'exploitation de la salle Erni.

Si la pandémie qui nous frappe a fortement réduit le nombre d'animations, elle a également contraint la régie à de nombreux aménagements. En collaboration avec les musées et suite à l'établissement des plans de protection, l'équipe a notamment assumé un important travail de nettoyage/désinfection supplémentaire et a apporté son aide au service de conciergerie pour le même type de tâches.

En dehors de ces attributions quotidiennes et en dépit des contraintes budgétaires, plusieurs projets importants ont largement occupé la régie et son responsable.

Parmi ceux-ci, il faut citer :

Lieu	Projet
Parc des Musées	Participation au groupe de travail sur la revalorisation du Parc
Parc des Musées	Conception et déploiement d'un système de vidéo-surveillance
MBA	Suivi du chantier de rénovation en collaboration avec le SBL
MBA	Pose d'un groupe électrogène pour secourir les ouvrants en toiture
MH	Création d'un support de projection (expo. Photo)
MH	Reprise partielle de l'éclairage et de son alimentation (expo. Photo)
MHNC	Participation active à la commission de construction du projet IZoo18 et support technique
MHNC	Participation à la création de nouveaux dépôts externes, étude et installation du système de sûreté, aide opérationnelle
MIH	Suivi de l'étude pour le remplacement de la ventilation
MIH	Diverses installations électriques (expo. Photo)
MIH	Remise en état des installations électriques selon rapport d'inspection OIBT
MIH	Modernisation de l'éclairage de la salle Erni
MIH	Participation à l'étude pour le remplacement de l'étanchéité
Zoo	Nombreux travaux électriques: installation de nouveaux éclairages, alimentation de terrariums, déplacement d'installation, remise en conformité du système de la fontaine ludique...
Zoo	Locaux techniques du vivarium: Suite de la rénovation du carrelage et de la rénovation des WC

MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE

Musée

Dès le début de l'année 2020, les attentes ont été déjouées par les indicateurs statistiques des entrées, laissant présager une année particulière. Le public asiatique, habituellement très présent en Europe lors des congés marquant le Nouvel An chinois, a fait défaut, en raison de la flambée d'un nouveau virus en Chine centrale. Très rapidement, l'évolution mondiale de l'épidémie a engendré des répercussions inimaginables dans tous les domaines. Celui des musées n'a pas été épargné. L'année s'est ainsi déroulée au rythme de l'évolution de la situation sanitaire et des directives fédérales et cantonales édictées en réaction à celle-ci, impliquant notamment 87 jours de fermeture extraordinaire. Elle se solde par une diminution d'un tiers du nombre de visiteurs comme de l'ensemble des recettes attendues.

L'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité a été décidée par l'UNESCO le 16 décembre 2020. Cette reconnaissance consacre un engagement du MIH de plusieurs années aux côtés de l'Office fédéral de la culture, coordinateur du dossier pour la Suisse, et d'autres partenaires institutionnels et privés de l'horlogerie.

Conçue dans le sillage de la candidature à l'UNESCO, l'exposition temporaire *Transmissions. L'immatériel photographié* a permis une étroite collaboration avec le musée du Temps de Besançon. Visible jusqu'en novembre 2021, elle aborde le patrimoine culturel immatériel au travers de la photographie en tant que production artistique contemporaine à même de proposer des approches nouvelles et sensibles des savoir-faire horlogers et de mécanique d'art. Elle constitue parallèlement un volet de la programmation des musées du Parc dans la perspective de la célébration de la 10^e édition de la Nuit de la Photo, en 2021.

La montre MIH Gaïa, présentée au public lors de la 25^e cérémonie du Prix en 2019, a été distribuée à partir de l'automne 2020 et sa diffusion se poursuivra en 2021.

La salle Hans Erni a été dotée d'une rangée de spots devant permettre une meilleure exploitation scénique des lieux. Une étude détaillée relative aux travaux d'étanchéité planifiés pour 2022/23 a été menée. Une autre étude technique portant sur le renouvellement des installations de chauffage, ventilation et climatisation a également été réalisée. Enfin, une évaluation de la pertinence et de l'implantation d'un café des musées ainsi que d'une liaison entre le MIH et le MH a été initiée en vue d'améliorer l'expérience des visiteurs et l'attractivité du Parc à l'issue des travaux d'étanchéité.

Personnel

2020 n'a connu aucun changement au niveau du personnel au bénéfice de contrats à durée indéterminée (9.25 EPT). Deux nouveaux guides ont été formés en début d'année. Le MIH a continué à jouer son rôle formateur. Un stagiaire a débuté son activité au secrétariat à la rentrée d'août. La direction a par ailleurs accueilli une stagiaire en tourisme, ainsi que deux civilistes, pour des périodes relativement brèves. Le congé maternité de la conservatrice adjointe, à partir du mois d'octobre, a été en partie compensé par une augmentation temporaire du taux d'activité de certaines autres collaboratrices. Le technicien de musée a été mis au bénéfice d'une retraite à la fin de l'année et son poste est repourvu depuis le 1^{er} janvier 2021.

Collections

Grâce à la générosité des amisMIH, le musée a pu poursuivre l'enrichissement de ses collections par diverses acquisitions réalisées soit directement auprès de personnes privées, soit dans des ventes aux enchères. Ont été acquis :

- 1 pendule-balise de l'armée de l'air allemande par Julius Pintsch, vers 1935
- 1 montre de poche du Technicum de La Chaux-de-Fonds signée Fridolin Wiget N°665-5, vers 1924
- 1 montre de poche signée Fridolin Wiget Ecole La Chaux-de-Fonds n°4925, vers 1920
- 1 montre de poche offerte par les parents de Fridolin Wiget à leur fils, 1917
- 1 montre de poche à seconde morte A. Lange & Söhne Glashütte i/SA, vers 1917
- 1 montre de poche musicale sonnant au passage et sur demande et répétition à quarts, Piguet & Meylan, vers 1820
- 1 cadran solaire équinoctal de François Ducommun à La Chaux-de-Fonds, vers 1825
- 1 chronostat III N° 2012 de L. Leroy & Cie, Paris, vers 1970

Ces achats représentent une dépense totale de CHF 49'742.50.-, entièrement prise en charge par les amisMIH au travers de la Fondation Maurice Favre.

Les collections se sont par ailleurs fortement développées grâce à de nombreux dons, notamment les pièces suivantes :

- 1 compteur de pas militaire, vers 1910
- 1 montre Swatch commémorative pour la Brigade blindée 1 de l'armée suisse, 2010
- 1 fine montre pour dame en or 18 carats, vers 1940
- 1 horloge de type forêt noire dite "boîte à sel", début du XX^e siècle
- 1 petite montre de dame mécanique signée Richard, vers 1950
- 1 horloge électrique à signaux automatiques de marque Zénith, vers 1955
- 1 montre de poche de style Roskopf fabriquée en l'honneur de l'Armée du Salut, vers 1905
- 1 compteur de pas mécanique, vers 1900
- 1 montre bracelet Revue Newport, vers 1990
- 1 montre bracelet à remontage automatique, modèle Siena, Antoine Prezioso, 2019
- 1 pendulette oscillante de la société Alfred Frainier Fils, Morteau, vers 1910
- 1 montre bracelet en or pour femme de marque Tissot, vers 1951
- 1 pendule neuchâteloise Zénith, Grande Louis XIV, 1922
- 1 pendulette de bureau à quartz de marque Roulet Imhof, entre 1988 et 1991

La valeur financière de la totalité des dons de pièces de l'année écoulée est estimée à CHF 9'750.-.

Expositions temporaires

- *Singer : un siècle de cadrans*, du 12 décembre 2019 au 29 mars 2020. A l'occasion de son centième anniversaire, la manufacture de cadrans Jean Singer et Cie retrace son histoire et présente l'étendue de son savoir-faire à travers une sélection de montres produites spécialement.
- *Nouvelles acquisitions*, du 20 mars 2020 au 28 février 2021. Hommage aux généreux donateurs et soutiens du MIH. Les objets et documents récemment entrés dans les collections du MIH sont traditionnellement présentés au public durant une année dans les trois vitrines murales placées le long de la rampe ouest du musée.
- *Roadshow GPHG*, du 14 au 18 octobre 2020. Exposition itinérante des 84 montres présélectionnées au Grand Prix d'Horlogerie de Genève. Face l'impossibilité de se rendre sur les marchés internationaux, le GPHG a entrepris d'exposer les montres nominées dans les hauts-lieux de l'horlogerie suisse.
- *Transmissions. L'immatériel photographié*, du 14 novembre 2020 au 7 novembre 2021. Le MIH et le musée du Temps de Besançon, en collaboration avec la Nuit de la Photo à La Chaux-de-Fonds, s'associent pour la réalisation d'une exposition transfrontalière exceptionnelle s'inscrivant dans le cadre de l'inscription franco-suisse des Savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. L'exposition aborde ce patrimoine culturel immatériel au travers de la photographie en tant que production artistique contemporaine à même de proposer des approches nouvelles et sensibles des savoir-faire horlogers et de mécanique d'art. Six photographes, issus d'un concours, ont été mandatés par les deux musées pour réaliser ce travail. De juin à septembre 2020, ils ont arpентé le terrain. Ils ont exploré les ateliers, les entreprises, les musées et les écoles de la région horlogère franco-suisse. En présentant les œuvres de trois photographes de chaque côté de la frontière, l'exposition se construit de manière complémentaire. Intégrées aux espaces d'exposition permanente des deux musées, ces photographies soulignent le caractère indissociable des patrimoines matériel et immatériel, offrant ainsi de nouvelles interprétations des collections.

Expositions à l'extérieur et prêts d'objets

Le MIH a renouvelé ou débuté des prêts aux institutions suivantes :

- Archives de la Ville de La Chaux-de-Fonds, bureau de l'archiviste, prêt d'une pendule des chômeurs.
- HE-Arc, Neuchâtel, prêt d'une lunette astronomique PZT et ses trois caisses d'accessoires Grubb & Parsons.
- Musée des beaux-arts, La Chaux-de-Fonds, Salle Art nouveau et style sapin, prêt de 18 pièces.
- Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt de 9 pièces.
- Musée des civilisations de l'islam, La Chaux-de-Fonds, exposition permanente, prêt d'un astrolabe arabe et d'un globe céleste persan.
- Musée d'horlogerie du Locle, exposition de la Salle 407 de l'Ancienne Poste, prêt d'un quartz taillé et d'un barreau B21 du CEH.

En 2020, le MIH a contribué aux expositions temporaires suivantes par des prêts de pièces :

- *Une Suisse exotique : une histoire globale des Lumières*, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, de septembre 2020 à février 2021, prêt d'un coffret contenant une montre de poche, une châtelaine et une snuff box ainsi qu'un pistolet lance-parfum à musique.
- *L'amour et la sexualité en Suisse au XVIII^e siècle*, Musée national suisse, Château de Prangins, du 1^{er} mars 2020 au 1^{er} novembre 2020, prêt d'une montre de poche à automate et musique.
- *Top Chrono! 50^e anniversaire du calibre 11 Dubois-Dépraz*, Espace Horloger de la Vallée de Joux, Le Sentier, du 1^{er} novembre 2019 au 25 octobre 2020, prêt d'un chronographe bracelet Heuer Calculator, d'un compteur primitif Henri Robert et d'un compteur à rattrapante.
- *Robot*, Musée MUDEC, Milan, du 4 mars 2020 au 31 janvier 2021, prêt du petit automate magicien des Maillardet.
- *Time off - Le temps des loisirs*, Musée historique de Lausanne, Lausanne, du 22 novembre 2019 au 28 juin 2020, prêt d'une horloge timbreuse.
- *Cultures Clubs. Naissance d'une métropole sportive*, Musée d'histoire, La Chaux-de-Fonds, du 12 septembre 2019 au 20 août 2020, prêt d'un compteur de sport Heuer avec division 1/10 de seconde sur le cadran et sa boîte d'origine.
- *Hinter den Zeigen*, Museum für Urhen und Mechanische Musikinstrumente (MUMM), Oberhofen, du 1^{er} avril 2019 au 31 octobre 2021, prêt d'un régulateur de précision Zénith et d'un modèle de démonstration d'un échappement à ancre.
- *Des fantômes aux musées – Ecrits quotidiens aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Musée paysan et artisanal, La Chaux-de-Fonds, du 15 mars 2019 au 15 mars 2020, prêt d'une montre de poche Courvoisier Frères, d'une montre de poche avec réveil, de deux cabinets de pendule, de divers éléments décoratifs de pendule en bronze et de fournitures horlogères.
- *INHORGENTA MUNICH 2020*, foire horlogère internationale, du 14 au 17 février 2020, prêt de trois montres de poche : Dubois et Fils, Patek Philippe et Roskopf, d'un mouvement de présentation LeCoultr, d'une montre bracelet Rolex Oyster ainsi que d'une montre Beta 21 et d'une Swatch.

Manifestations et animations

En 2020, les visites *Sur le coup de midi*, occupant depuis six ans le créneau de la pause du mercredi midi, ont laissé la place à trois autres manifestations régulières : les *Afterworks du Parc des musées*, les *Escapades du MIH* et les *Nocturnes des clochers*. En raison des mesures visant à limiter la propagation de la pandémie de Covid-19, bon nombre d'événements ont été remodelés, reportés ou annulés. Pour pallier les périodes de fermeture, des activités numériques ont été proposées pour poursuivre la mission d'éducation et de délectation du musée, notamment des quiz sur les réseaux Facebook et Instagram, des visites virtuelles sur izi.Travel ou l'atelier *Rhabille ta pendule @home*.

- Visites guidées gratuites : chaque premier dimanche du mois, 10h30-12h. Visite guidée offerte par les amisMIH.
- *Afterworks du Parc des musées* : ouverture prolongée le dernier jeudi du mois jusqu'à 20h des trois musées du Parc en alternance. Bar et animations [suspendus à compter de mars].
- Samedi 15 février : participation à la 9^e Nuit de la Photo.
- Jeudi 19 mars : présentation de l'exposition *Nouvelles acquisitions*, précédée de l'assemblée générale de l'association des amisMIH [annulée].
- Vendredi 20 mars : escapade du MIH de l'équinoxe de printemps – L'horloge chromatique "Entre chien et loup" du Pont de la Promenade [reportée en septembre 2021].
- Samedi 28 mars : tournée nocturne des clochers à l'occasion du changement d'heure [annulée].
- Samedi 16 et dimanche 17 mai : Nuit des musées neuchâtelois et Journée internationale des musées [annulée].
- Samedi 20 juin : escapade du MIH du solstice d'été – Le Carillon [reportée en juin 2021].
- Samedi 29 août : A pas contés. Une cinquantaine de participants provenant des sociétés d'amis des musées d'horlogerie de la région se sont rencontrés à Morteau.
- Samedi 12 et dimanche 13 septembre : Journées du patrimoine. Sur la thématique *Verticalité*, présentation des horloges de clochers et des pendules monumentales de la collection.
- Jeudi 17 septembre : remise du 26^e Prix Gaïa dans la salle Hans Erni du MIH. La cérémonie limitée à 100 personnes inscrites au préalable a été ouverte par Monsieur David Vitali, chef de la section Culture et société de l'Office fédéral de la culture. Elle a récompensé quatre talents du monde de l'horlogerie : Antoine Prezioso (artisanat - création), Denis Savoie (histoire - recherche), Félix Baumgartner et Martin Frei (esprit d'entreprise). La bourse Horizon Gaïa, destinée à la promotion de la relève dans les domaines de prédilection du Prix, a été attribuée à Mme Zoé Snijders, étudiante à la HE-Arc, pour un travail à réaliser sur l'horloge astronomique de Delwart.
- Mardi 22 septembre : escapade du MIH de l'équinoxe d'automne – Esphor, l'horloge de la tour Espacité.

- Mercredi 14 octobre : vernissage de l'exposition des 84 montres présélectionnées au Grand Prix d'Horlogerie de Genève, limité à 100 personnes sur inscription.
- Samedi 24 octobre : tournée nocturne des clochers à l'occasion du changement d'heure.
- Dimanche 1^{er} novembre : 44^e Bourse suisse d'horlogerie [annulée].
- Vendredi 13 novembre : vernissage de l'exposition temporaire *Transmissions. L'immatériel photographie* [reporté en 2021. L'exposition a néanmoins pu ouvrir ses portes à partir du 19 décembre].
- Samedi 19 décembre : célébration de l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste représentative du patrimoine culturel de l'UNESCO. Entrée libre, visites guidées et démonstrations d'artisans.
- Lundi 21 décembre : escapade du MIH du solstice d'hiver – L'atelier oublié de la Rue du Progrès 68.

Relations avec les médias

Des communiqués et des conférences de presse ont ponctué l'année au rythme des expositions et des manifestations, des fermetures et réouvertures, rencontrant un écho régional, national voire international, assurant ainsi au MIH une large couverture médiatique. L'exposition des montres sélectionnées au GPHG a rencontré un vif intérêt, notamment dans la presse horlogère la plus spécialisée. En fin d'année, l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à l'UNESCO a généré plus d'une cinquantaine de comptes-rendus dans les médias nationaux grand public de part et d'autre de la frontière franco-suisse.

Par ailleurs, 43 reportages consécutifs à des visites de journalistes, de photographes ou d'équipes de tournage ont été réalisés au MIH ou lors de manifestations, parfois en collaboration avec Tourisme neuchâtelois. Face aux restrictions de voyages, il s'est agi presque exclusivement de médias nationaux et régionaux. La direction a par ailleurs répondu à plusieurs sollicitations de médias par téléphone, par écrit ou en se rendant dans leurs locaux. Le partenariat a été poursuivi avec Watchonista, plateforme en ligne qui traite de l'actualité horlogère et qui met en relation des passionnés d'horlogerie, afin de donner au Prix Gaïa une plus large audience.

Fréquentation et recettes

Totalisant 20'334 visiteurs, la fréquentation de l'année 2020 est plus d'un tiers inférieure à la moyenne. La part des visiteurs payants demeure stable, à environ deux tiers de l'ensemble. Ces résultats témoignent des restrictions de visites qui ont marqué l'année 2020, avec notamment 87 jours de fermeture extraordinaire et l'absence quasi-totale de groupes durant de longs mois. La fréquentation 2020 s'inscrit ainsi en dents de scie, entre des périodes de fermeture totale et des niveaux plus élevés qu'habituellement. La période de juillet à octobre, plus détendue sur le plan sanitaire, a permis à un très nombreux public de renouer avec les activités culturelles. Le profil des visiteurs a considérablement changé en 2020, avec près de 80% de visiteurs provenant de Suisse, contre 50% habituellement. Dans ce contexte, la Neuchâtel Tourist Card (NTC), permettant à chaque visiteur séjournant au minimum une nuit dans un établissement hôtelier ou para-hôtelier du canton de bénéficier de la gratuité dans la plupart des musées, a bien résisté (4735 en 2020, contre 4966 en 2019).

59 groupes ont visité le musée, ainsi que 23 classes, dont 5 de la ville et 18 provenant de l'extérieur. En outre, 37 classes de la ville ont suivi le programme Ecole et Musée, représentant 481 élèves. 335 visiteurs (contre 182 en 2019) ont parcouru le musée dans le cadre du jeu *Les Barons*. 93 visites guidées ont été conduites. En plus, six visites de l'ancien atelier de mécanique Jacot (Progrès 68) ont été réalisées au bénéfice de 17 personnes et 7 personnes ont suivi la tournée des clochers conduite par les horlogers du CRH à l'occasion du changement d'heure. 148 enfants et adolescents ont participé à des ateliers pédagogiques dont une grande partie a été proposée durant les vacances d'été à l'intention des familles.

Le total des entrées représente la somme de CHF 192'322.25. Les ventes d'articles à la boutique, en très forte baisse en raison de l'absence de visiteurs étrangers, ont rapporté CHF 57'865.03 (hors TVA). Les ventes de services CHF 38'561.99 (hors TVA) et les locations de salles CHF 8'175.01 (hors TVA) affichent une baisse induite par l'interdiction des rassemblements et l'annulation de la Bourse suisse d'horlogerie. Les locations des vitrines du hall d'entrée ont rapporté près de CHF 50'000.-. L'utilisation des salles par différents services de la Ville et les gratuités accordées par le Conseil communal représentent un montant non facturé de CHF 4'060.-.

Centre d'études L'Homme et le Temps (CET)

Bibliothèque et documentation

Le CET répond aux très nombreuses demandes concernant l'horlogerie qui lui sont adressées depuis la Suisse et l'étranger. Parmi ses principaux usagers, il compte des chercheurs, étudiants, amateurs, journalistes, marques horlogères et institutions culturelles. Les documentalistes du CET guident ce public et encadrent ses recherches. En raison de la fermeture des salles de lecture une partie de l'année, seules 28 consultations ont pu être effectuées, de chercheurs provenant principalement d'écoles d'horlogerie, d'universités, de hautes écoles et d'entreprises horlogères. En revanche, 226 demandes parvenues du monde entier ont pu être traitées par courrier électronique. La bibliothèque spécialisée s'est enrichie de plusieurs ouvrages et documents relatifs à l'horlogerie et à la mesure du temps. Comme en 2019, plusieurs ouvrages anciens et rares ont pu être acquis auprès d'un particulier.

Archives

Le CET conserve de nombreux fonds d'archives, dont le traitement est assuré en majeure partie par du financement externe. En 2020, cinq fonds d'archives ont été traités et inventoriés, quatre ont été finalisés et un grand fonds de publicités horlogères a pu être entrepris dans ses aspects de classement, conditionnement et numérisation grâce à la réaffectation de ressources durant les périodes de fermeture du musée. Il sera finalisé en 2021. Grâce au personnel à disposition, la réorganisation des fonds d'archives dans les réserves s'est poursuivie ainsi que le reconditionnement des périodiques horlogers et des catalogues de vente à la Bibliothèque des musées.

Recherches

Outre les recherches effectuées pour des tiers par les documentalistes, l'activité de recherche du MIH s'est concentrée sur la préparation de l'exposition temporaire consacrée au patrimoine culturel immatériel et de son catalogue. Le MIH est aussi associé aux projets de recherche *L'Observatoire cantonal de Neuchâtel (1858-1948) : cultures de la précision, économie de la qualité et « marchandisation » de l'heure et Mesure du temps, chimie et cuisine : formalisation des pratiques au XVII^e et au XVIII^e siècle*, dirigés par l'Institut d'histoire de l'UniNE et financés par le Fonds national suisse (FNS). Par ailleurs, une recherche sur les stratégies des marques horlogères face aux réseaux sociaux a été menée à bien par la boursière Horizon Gaïa sous la direction du conservateur et de son adjointe.

La mise en œuvre des premières mesures de sauvegarde suivant l'inscription des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art à l'UNESCO a été initiée dans le cadre du projet Arc Horloger piloté côté suisse par arcjurassien.ch et Grand Besançon Métropole côté français, en partenariat avec le MIH, l'Office fédéral de la culture, le musée du Temps de Besançon et le PETR du Pays horloger. Ce projet soutenu par le programme Interreg V France-Suisse permettra de mettre en valeur cette inscription et de pérenniser la coopération transfrontalière horlogère par la création d'une instance commune de coordination, ainsi que par le renforcement du dialogue entre les acteurs de la formation ou encore par la mise en ligne d'un portail d'orientation documentaire.

Le projet TYME – Mesurer le temps au rythme des atomes, en collaboration avec la HEP-BEJUNE, le Laboratoire Temps-Fréquence de l'UniNE et le Musée d'horlogerie du Locle n'a malheureusement pas reçu l'aval d'un financement Agora (FNS). Son objectif, de mettre sur pied une mallette pédagogique sur la thématique du temps atomique, demeure toutefois actuel. Les collections et les collaborateurs du MIH ont également été engagés dans deux projets relatifs aux matériaux. Le projet LacCA (Lacquered Copper Alloys), Ancient varnishes on copper alloys of the 19th Century Study and development of non invasive identification and characterisation techniques, financé par la HES-SO, a permis de développer des techniques simples, peu couteuses et pratiques pour l'identification et la caractérisation des vernis sur alliages de cuivre. Le projet MetalPAT, dirigé par le Laboratoire métallurgies et cultures du CNRS et la HE-Arc, financé par des fonds Interreg, a comme objectif de développer une application informatique, MiCorr+, permettant aux professionnels du patrimoine de réaliser un diagnostic sûr et rapide de l'état de conservation des métaux.

Publications

Le volume n°46 du Carillon - Message des amisMIH, relatant les activités et projets communs du MIH et de l'association des amis du musée, est sorti en mars 2020.

La publication devant accompagner l'exposition *Transmissions. L'immatériel photographié*, n'a pas pu voir le jour comme prévu en 2020. En raison du report du travail d'enquête photographique imposé par les restrictions de voyage de part et d'autre de la frontière franco-suisse au printemps 2020, l'édition de ce catalogue aux éditions Silvana Editoriale et en collaboration avec le musée du Temps de Besançon est reportée au printemps 2021.

Centre de restauration d'horlogerie ancienne (CRH)

En plus des travaux réalisés sur des pièces de la collection du musée, les deux horlogers restaurateurs du CRH se sont occupés de divers travaux en relation avec les objets : constats d'état et photographies des pièces de la collection, préparation et emballage des objets prêtés à l'extérieur, préparation du matériel pour les ateliers pédagogiques, participation aux Escapades du MIH et rédaction de contributions sur des objets de la collection. Ils ont également poursuivi la refonte du fil rouge de l'exposition de référence par le placement de nouvelles pièces dans les vitrines.

L'atelier a assisté la préparation et à l'installation de l'exposition temporaire *Transmissions. L'immatériel photographié*. De plus, les restaurateurs se sont attelés à la mise en place des pièces lors de l'exposition itinérante du Grand Prix d'Horlogerie de Genève et ont assuré la médiation de l'exposition par des visites guidées.

Plusieurs visites de musées, d'entreprises et un déplacement à Paris ont été organisés cette année dans une optique de formation et de collaborations. Les restaurateurs ont notamment collaboré avec le groupe de travail chargé de reconstituer l'horloge de Notre-Dame de Paris.

Durant la longue période de semi-confinement, un important travail de reconditionnement des montres a été effectué, simultanément à leur enregistrement dans le logiciel d'inventaire. En cours d'année, un civiliste a pu épauler les titulaires dans cette tâche.

En juillet, le MIH a été au centre du tournage de plusieurs scènes de la série Wilder. Dans ce but, l'atelier a été totalement vidé pour servir de décor.

Depuis le 1^{er} octobre, l'horlogère restauratrice a vu son taux d'activité augmenté de 20% correspondant à une partie de la charge supplémentaire induite par le congé maternité de la conservatrice adjointe. Les tâches sont essentiellement dirigées

sur la collection (réécriture, traitement administratif, gestion de prêts/dépôts et vitrines, inventaire des nouvelles acquisitions).

Pour terminer, les horlogers ont poursuivi le travail de coordination des fournisseurs de la montre MIH Gaïa, par le biais de contrôles et de mises au point, et ceci jusqu'aux premières livraisons clients.

Restauration, entretien, conservation de la collection

Les artisans du CRH ont notamment assuré :

- L'entretien et le remontage hebdomadaire des pièces fonctionnelles présentées dans l'exposition permanente.
- L'entretien des horloges installées dans divers services communaux.
- L'entretien et la mise à l'heure des horloges du Temple Allemand, de la Bibliothèque, d'Espacité et du Théâtre des Abeilles.

Ils ont également exécuté la conservation/restauration totale ou partielle des pièces suivantes présentées dans l'exposition permanente ou ayant fait l'objet de demandes de prêt à d'autres institutions :

- Régulateur de précision Gafner (IV-150) : restauration complète en cours
- Grand tour à refrotter les fonds de boîtes de montres (VI-538) : remise en état
- Horloge timbreuse (IV-597) : révision complète et remplacement d'une roue cassée
- Régulateur de précision de David Perret (IV-188) : restauration en cours
- Horloge électrique à heures universelles FAVAG (IV-364) : remplacement de tubes fluorescents
- Régulateur de précision Strasser & Rohde (IV-611) : remplacement de corde
- Pendule neuchâteloise dite "des chômeurs" (IV-920) : révision complète et correction de mécanisme de sonnerie
- Montre extra plate signée Robert Brandt (I-197) : nettoyage complet

Les peintures sur panneaux de Hans Erni ont bénéficié d'un nettoyage et d'une consolidation par une restauratrice spécialisée.

Travaux pour des tiers

Les artisans du CRH sont intervenus sur différentes pièces extérieures à la collection et ils ont répondu à des demandes d'analyses techniques :

- Horloge secondaire, salle de lecture, bibliothèque de la Ville : réparation.
- Horloge de clocher du Théâtre des Abeilles : remise en état à la suite des dégâts liés à la foudre.
- Candles clock pour l'artiste Paul Noble : fabrication et mise au point.
- Analyse technique sur les Tellurium de F. Ducommun pour la maison de ventes aux enchères Koller.
- Pendule Samuel Roi & Fils de la Villa Castellane à Neuchâtel : restauration complète.
- Régulateur de précision Zénith : restauration en cours.

Organes liés au MIH

Commission

L'année 2020 a vu la mise en place, parallèlement à la nouvelle législature, d'une nouvelle commission MIH, désormais consultative. Elle appuie le conseiller communal en charge et la direction du MIH. Cette nouvelle entité se compose des membres suivants : Jean-René Bannwart, Patrick Duvanel, Marie-Laurence Heinkel, Xavier Perrenoud, Nathalie Tissot.

Conseil scientifique

Le conseil se compose des membres suivants : Mme Nathalie Tissot, présidente ; Mmes Nathalie Marielloni, Nadège Sougy, Laurence Reibel ; MM. Jean-René Bannwart, Gianenrico Bernasconi, Johann Boillat, Régis Huguenin, Philippe Mairot, Hervé Munz, Eduard Saluz, Tobias Schenkel et Pierre Thomann. Compte tenu de la situation sanitaire aussi bien au printemps qu'à l'automne, le Conseil ne s'est pas réuni en 2020. Son engagement s'est toutefois manifesté au travers de plusieurs de ses membres dans la préparation de l'exposition temporaire.

Association des amisMIH

L'association des amisMIH permet, grâce à son action, l'achat de pièces de collection et la réalisation de projets de mise en valeur du MIH. Suite à la démission de Lise Berthet, Jean-Luc Renck a été nommé Président de l'association. Le comité est désormais composé de : M. Michel Ditisheim, vice-président, Mmes et MM. Françoise Beltrami, Natalia Signoroni, Lydia Pierbattisti, Raphaël Thiémard, David Olafsson, Olivier Laesser, Jean-Michel Piguet, Yann Leiggener. Jean-René Bannwart, représentant de la Commission du MIH, Nathalie Marielloni et Régis Huguenin, conservateurs, sont invités à participer à chacune des séances du comité.

En raison de la crise sanitaire, les activités de l'association des amisMIH ont été restreintes en 2020. Notamment, aucune CirConférence n'a pu être planifiée. Les visites guidées gratuites, traditionnellement proposées chaque premier dimanche du mois à 10h30 ont été annulées pendant plusieurs mois. En juillet et août, exceptionnellement, une visite a été organisée chaque dimanche. La prestation du guide est offerte et l'entrée au musée est gratuite d'octobre à fin mars. La traditionnelle sortie *A pas contés*, des amis du Musée d'horlogerie du Locle, de Villers-le-Lac et du MIH, a pu avoir lieu normalement.

L'association compte 439 membres, dont 54 membres sponsors. Le montant remis à la Fondation Maurice Favre s'élève à CHF 75'000.-. Les amisMIH ont ainsi soutenu, par leurs cotisations, l'achat de plusieurs pièces pour la collection.

Fondation Maurice Favre

Le Conseil de la Fondation Maurice Favre (FMF) est constitué de huit membres de droit (deux émanant du Bureau de contrôle des ouvrages en métaux précieux, deux de l'APIAH, deux de la Ville de La Chaux-de-Fonds et deux du MIH) ainsi que de membres élus. La fondation dispose de statuts déposés au Registre du commerce. Mme Lise Berthet a souhaité se retirer, la place laissée vacante a été repourvue par M. Jean-Luc Renck. Ses autres membres sont : Mme Nicole Bosshart, présidente, Mme Marie-Thérèse Kohler Fiorellino, vice-présidente, M. Jean-René Bannwart, secrétaire, Mmes et MM. Sylvène Aeschlimann, Théo Bregnard, Yves Burdet, Nicolas Clerc, Raphaël Comte, Michel Ditisheim, Jacques Favre, Jérôme Favre, Régis Huguenin, Claude Laesser et Alain Ribaux. Le Conseil s'est réuni le 2 juin. Il a examiné et approuvé les comptes de l'année 2019. Durant l'année 2020, les fonds mis à la disposition du MIH par la FMF se montent à CHF 49'742.- pour les acquisitions. Le travail de l'archiviste des fonds spéciaux, des documentalistes ainsi que la bourse Horizon Gaïa ont notamment été financés par le biais de la FMF.

Perspectives

L'année 2021 au MIH sera fortement dépendante de l'évolution sanitaire en Suisse et dans le monde. Face aux incertitudes de pouvoir réunir le public, des formats adaptés seront privilégiés, hors les murs et par des canaux digitaux. Une exposition temporaire en plein air dans le Parc des musées, réalisée dans la perspective du 10^e anniversaire de la Nuit de la Photo, mettra en relief les expositions particulières des musées du Parc dans leur rapport au médium photographique.

Parallèlement, la thématique des savoir-faire sera valorisée à travers un riche programme de manifestations s'inscrivant dans le cadre de l'exposition *Transmissions. L'immatériel photographié*, par la publication du catalogue et par la réalisation et la diffusion de capsules vidéos dédiées à une multitude de métiers.

La récente inscription à l'UNESCO donnera lieu à de nouvelles initiatives visant à coordonner et à pérenniser la transmission et la promotion des savoir-faire en mécanique horlogère et mécanique d'art dans l'Arc jurassien franco-suisse. Le MIH continuera de jouer un rôle central dans ce dossier en tant que partenaire du projet Interreg *Arc Horloger*, conduit par Grand Besançon Métropole et arcjurassien.ch, aux côtés de l'Office fédéral de la culture, du musée du Temps et du Pays horloger.

En 2021, un rapport devrait être présenté au Conseil général pour la réalisation des indispensables travaux d'étanchéité de la toiture du musée en même temps que l'assainissement des installations de ventilation et de climatisation.

Nous exprimons nos remerciements au personnel et aux membres de la Commission pour leur engagement, ainsi qu'au chef de dicastère, au Conseil communal et au Conseil général pour leur soutien.

MUSÉE DES BEAUX-ARTS

L'année 2020 a été une année particulière pour le Musée des beaux-arts puisque, à l'instar de tous les acteurs culturels du pays, ses activités ont été interrompues par la pandémie. Néanmoins, le musée a pu vernir deux cycles d'expositions. Le premier a vu une rétrospective consacrée à l'artiste austro-américaine Kiki Kogelnik et une carte blanche donnée à l'artiste suisse Mathias Pfund. Il s'agissait de la première exposition monographique de Kogelnik en Suisse et en francophonie, et le catalogue en est la première publication en français. Pour Mathias Pfund, c'était également la première exposition muséale. Le second cycle a mis à l'honneur Jeanne-Odette, artiste de la région, pour une rétrospective en trois salles, et Camille Graeser, représentant de l'art concret zurichois très significatif dans l'histoire du musée chaux-de-fonnier. Le catalogue est également la première monographie en français sur cet artiste. Lors de chacun de ces cycles, la collection a été entièrement réaccrochée.

Ces deux cycles d'expositions ont dû fermer leurs portes trois semaines après le vernissage en raison des mesures de confinement prises pour enrayer la pandémie. Ils ont donc tous deux été prolongés après les périodes de fermeture. Celles-ci ont forcément eu un impact important sur les chiffres de fréquentation. Toutefois, considérée sur les seules périodes d'ouverture, cette fréquentation est restée stable, voire en légère augmentation.

En revanche, la couverture médiatique des activités du musée a été tout à fait exceptionnelle. Jeanne-Odette a ainsi fait l'objet de six longs entretiens radiodiffusés et l'ensemble des expositions a été largement salué par la presse. Mais les activités mises en œuvres durant les périodes de fermeture imposées par la COVID-19 ont également suscité un grand intérêt des médias généralistes. Durant le confinement de printemps, le musée a proposé aux internautes de pasticher les œuvres de sa collection. Ce projet a ensuite été présenté sous forme d'exposition lors du réaccrochage d'octobre. Durant la fermeture de novembre et décembre, le musée a invité les artistes qui le souhaitaient à venir travailler dans les salles désertées. Cette action de solidarité a eu un écho important en Suisse. Outre la couverture médiatique, de nombreuses institutions ont repris cette idée, conférant à La Chaux-de-Fonds la posture d'un leader l'opinion. Ces résidences ont permis de poser des bases de discussion avec les autorités de la Ville pour créer d'autres possibilités d'accueil d'artistes.

Du point de vue de la médiation, les divers ateliers et visites guidées ont été poursuivis lorsque la situation sanitaire le permettait.

Le musée a collaboré avec diverses associations ou institutions chaux-de-fonnieres. Il a notamment accueilli deux installations sonores proposées par le festival Les Amplitudes.

Plusieurs œuvres de la collection ont été prêtées, en Suisse et à l'étranger, le musée faisant ainsi rayonner La Chaux-de-Fonds dans des institutions prestigieuses telles que le Ueno Royal Museum de Tokyo, le Centre Pompidou de Paris, le Kunsthaus de Zürich ou le MAMCO de Genève.

Enfin, en ce qui concerne l'équipe, un surveillant parti en retraite et un assistant administratif démissionnaire ont tous deux été remplacés. Durant son congé-maternité, la conservatrice-adjointe a été remplacée par une collaboratrice scientifique engagée pour une durée déterminée.

Expositions, publications et événements

Expositions temporaires

- **Kiki Kogelnik. Les cyborgs ne sont pas respectueuses, 23.02-20.09.2020.** Commissaires d'exposition : Marie Gaitzsch et David Lemaire. En partenariat avec la Kiki Kogelnik Foundation, New York et Vienne. 4026 visiteurs
Publication : *Kiki Kogelnik. Les cyborgs ne sont pas respectueuses*, sous la direction de David Lemaire, textes de David Lemaire, Jill Gasparina, Marie Gaitzsch, Sara Petrucci, Lausanne, Art & Fiction, collection Livres de -Fonds, 2020, 160p.
- **Mathias Pfund. Laughing Stock, 23.02-20.09.2020.** Carte blanche donnée à l'artiste Mathias Pfund.* Commissaires d'exposition: Marie Gaitzsch et David Lemaire.
Publication : Mathias Pfund, « *Beau comme un crépi* » : *L'École du gris chaux-de-fonnier*, microédition en 50 exemplaires, La Chaux-de-Fonds, Musée des beaux-arts, collection doubles -Fonds, 2020, 25p.
- **Camille Graeser. Devenir concret, 18.10.2020-17.01.2021 (prolongation jusqu'au 18.04.2021).** Commissaires d'exposition : Vera Hausdorff et David Lemaire. Exposition itinérante avec les autres stations suivantes : Hauskonstruktiv de Zurich, Victor Vasarely Museum de Budapest, Hongrie et Espace de l'Art Concret de Mouans-Sartoux, France. 1414 visiteurs au 31 décembre
Publication : *Camille Graeser. Devenir un artiste concret*, publié par la Fondation Camille Graeser, sous la direction de Vera Hausdorf, Roman Kurzmeyer et David Lemaire, textes de Vera Hausdorff, Roman Kurzmeyer, Eugen Gomringer, Hans-Dieter Huber, Rudolf Koella, Antje Krause-Wahl, Cologne, Wienand Verlag, 2020, 480p.
- **Jeanne-Odette. Points de repère, 18.10.2020-17.01.2021 (prolongation jusqu'au 18.04.2021).** Commissaires d'exposition : David Lemaire et l'artiste Jeanne-Odette Evard.*
Film : Collaboration à la réalisation du film *Jeanne-Odette. De fil en aiguille* par Dominique Othenin-Girard.
Scénographie des maquettes : Malou Siegfried

Toutes nos expositions sont réalisées avec la collaboration de Onlab (graphisme ; La boîte à outils (production des titres).

*Note : quand le musée présente plus d'une exposition en même temps, le nombre total de visiteurs est mis sur le compte de la plus grande exposition en cours.

Nombre total de visiteurs pour 2020 : 7809 (6503 entrées non scolaires et 1306 scolaires)

Partenaires financiers

Fondation Nestlé pour l'Art (soutien annuel), Contrôle des métaux précieux (exposition Camille Graeser), Claire Sturzenegger et Jeanfavre Stiftung (exposition Camille Graeser), CCAP (Catalogue d'exposition Kiki Kogelnik), Fondation culturelle de la BCN (film Jeanne-Odette), Fondation Bonhôte pour l'art contemporain (restaurations)

Activités de médiation

Partenaires institutionnels et privés: LUDESCO, Les Amplitudes, Nouvel Ensemble Contemporain, Université Populaires – section des montagnes, Kiki Kogelnik Foundation, Fondation Camille Graeser, Le Courrier, La Coquille

- Autour des expositions *Kiki Kogelnik. Les cyborgs ne sont pas respectueuses*, *Mathias Pfund. Laughing Stock, Camille Graeser. Devenir concret et Jeanne-Odette. Points de repère*: visites commentées les dimanches, ateliers pour enfants et "Tea time" rencontre intimiste avec les artistes lors d'une visite suivie d'un thé et des scones.
- "Viens manger chez moi !" chaque mois, une personnalité chaux-de-fonnière du monde culturel, politique, sportif ou entrepreneurial vous fait découvrir le musée à sa manière, suivi d'un échange autour d'un sandwich.
- Cours "Les gros mots de l'art contemporain" par David Lemaire, en collaboration avec l'Université populaire (en partie annulés pour cause de COVID-19).
- Un jeu immersif *Cyber Run 2222*, en collaboration avec LUDESCO (annulé pour cause de COVID-19).
- Deux installations sonores de Mio Chareteau et Alvin Lucier proposées par Alexandre Babel dans le cadre des Amplitudes.
- Semaine de répétition suivie d'un concert du Nouvel Ensemble Contemporain enregistré et diffusé par Espace 2.
- Organisation du "Challenge confinement" sur les réseaux sociaux, inspiré du Getty Museum de Los Angeles.
- Réalisation de capsules vidéos pour diffusion sur internet pour les expositions Kiki Kogelnik, Mathias Pfund, Camille Graeser.

Les artistes au musée

Pendant la 2^{ème} vague du COVID-19 et la fermeture en découlant, le musée a ouvert ses portes et accueilli en résidence pendant une semaine des artistes de toutes disciplines :

Arts visuels: Léa Meier, Xavier Voirol, Juliana Stadelmann, Pascale Rochat, Chloé Naucelle, Benoît Billotte, Caroline Tschumi, Malik Jeannet, Jeanne Tara, Dominique Delefortrie, Anne Bussard, Pat Noser, Elisa Vuillemin & Julie Bex, Lou Evard, Pascal Bourquin, Indra Crittin, Annick Vuille, Luc Mattenberger, Yves Marmier, Anyali Oviedo Castillo, Jeremy Ferrington, Patrick Frei

Littérature, dramaturgie: Antoinette Rychner, Alexandre Hoesli & Colin Schwab, Victor Lafrej, Anna Krenger, Alexandre Caldara, Jean-Claude Issenmann

Performance, danse, arts du spectacle: Tamara Fischer & Clémence Mermet, Fiona Vuilleumier, Evelyn Calero Villena & Sébastien Meier, Nadège Guenot, Romane Flavia, Andreas Hochuli & Tristan Lavoyer

Musique: Léon Jodry, Nouvel Ensemble Contemporain

9 artistes ont été logés à l'Association La Coquille.

Activités complémentaires du conservateur

Le conservateur a été convié à plusieurs jurys, notamment pour les mémoires et travaux pratiques de Bachelor à la HEAD de Genève et à l'EDHEA de Sierre, ainsi que pour les prix de la Fondation Irène Raymond à Lausanne. Il a publié une monographie issue de sa thèse de doctorat : *Les hauteurs difficiles. La peinture religieuse d'Eugène Delacroix*, aux éditions Les presses du réel à Dijon. Il a également été invité comme curateur de l'exposition caritative *Des seins à dessein* à l'Espace Arlaud de Lausanne en faveur de la Fondation Francine Delacretaz, exposition pour laquelle il a préfacé le catalogue.

Outre son travail curatorial, les différentes propositions qu'il a faites durant les fermetures dues aux confinements ont suscité l'intérêt de nombreux médias, aussi bien généralistes que spécialisés, (notamment RTS1, La première, espace2, Le Temps, Le Courrier, ArcInfo, RTN, Kunstabulletin). Il a également été invité par l'Association des Musées Suisses à rendre compte du projet de résidences d'artistes dans le musée.

Collaboration avec la Société des amis du Musée des beaux-arts

Le comité de la SaMba s'est réuni à plusieurs reprises sous la présidence d'Oguzhan Can. Un comité de pilotage a été créé en vue de la préparation de la 74^e Biennale avec la constitution d'un jury comprenant Ambroise Tièche, Professeur à la HEAD, Séverine Fromaigeat, Conservatrice du Musée Tinguely et Emilie Guenat, curatrice indépendante à Zürich et Bienne. Décision unanime du report de la Biennale en mai 2021 en raison de la situation pandémique mondiale.

Lancement d'un concours de graphisme sur invitation (3 candidats) pour le catalogue de la Biennale, lauréat: l'atelier U-Zehn.

Plusieurs subventions ont été obtenues grâce à un travail de recherche de fonds, notamment de la Loterie Romande, de la Fondation culturelle de la BCN, du Casino de Neuchâtel et un nouveau partenariat avec une marque horlogère.

Autres activités: en plus du voyage de la SaMba en 2019, visite guidée de l'exposition *Martin Disler - Rituels oubliés* au Centre Dürrenmatt à Neuchâtel par la conservatrice Madeleine Betschart, de l'Académie de Meuron et de l'exposition temporaire *Léopold Rabus. Rencontres* par l'artiste au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. Organisation du Tea-time avec Mathias Pfund.

Travail en cours sur le développement de la visibilité de la SaMba lors des évènements, notamment avec la nouvelle page Facebook et le développement de produits dérivés.

Prêts d'œuvres du musée

- **Henriette Brossin de Blanska**, Petite fille à l'ours, huile sur toile, non daté pour l'exposition Culture Clubs "Naissance d'une métropole sportive" au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds du 08.08.2019 au 25.09.2020
- **Vincent Van Gogh**, Jeune fille aux cheveux ébouriffés, huile sur toile, 1888 et Le Vannier, huile sur toile, 1885 en prêt pour l'exposition The Highlights of Vincent Van Gogh: His Life through Art en prêt au Ueno Royal Museum de Tokyo du 10.10.2019 au 12.01.2020 et au Hyogo Prefectural Museum of Art à Kobe, Japon du 25.01 au 29.03.2020
- **Steven Parrino**, Bazooka, acrylique sur toile, 1990 / Coffincheaters, acrylique sur toile, 1995 et Putting fire to it, lithographie rehaussé de vernis sur papier, 1989 en prêt pour l'exposition Steven Parrino. Nihilism is Love au Kunstmuseum de Lichtenstein, Vaduz du 21.02 au 16.08.2020
- **Maude Schneider**, Vestiges, grès, 2008 en prêt pour l'exposition Extraordinaire! au Musée de design et d'arts appliqués contemporains du 28.02 au 30.08.2020
- **Olivier Mosset**, 2 acryliques sur toile, Sans titre, 1997 et Sans titre, non daté en prêt pour l'exposition Olivier Mosset – Rétrospective au MAMCO de Genève du 26.02 au 31.12.2020
- **André Derain**, L'Estaque, 1906, huile sur toile en prêt pour l'exposition André Derain. Sperimentatore controcorrente au Museo d'arte de Mendrisio du 26.09.2020 au 31.01.2021
- **Martin Disler**, 3 sculptures de la série Häutung und Tanz, bronzes, 1990-1991 en prêt au Kirchner Museum de Davos du 17.05 au 08.11.2020 (dans le parc) et jusqu'au 07.11.2021 à l'intérieur du musée pour l'exposition Theater des Überlebens. Martin Disler. Die letzten Jahre
- **Henri Matisse**, Jeunes filles au jardin, 1919, huile sur toile en prêt pour l'exposition Matisse, comme un roman au Centre national Georges Pompidou, Paris du 21.10.2020 au 22.02.2021
- **Léopold Robert**, Brigand au fusil, 1820, huile sur toile / Brigand blessé au genou, 1823, huile sur toile et Femme de Sora pleurant sur sa fille endormie, 1828, huile sur toile en prêt pour l'exposition Wild at Heart: le romantisme suisse de Füsslin à Böcklin au Kunsthaus de Zurich du 04.10. au 06.12.2020
- **Albert Anker**, Femme lacustre, 1878, huile sur toile en prêt pour l'exposition Auf Tuchfüllung mit alten Meistern au Museum für Urgeschichte(n) du 28.11.2020 au 02.05.2021

Donations et acquisitions

Dons et legs

Don de M. et Mme. Cyrille et Conxita Brandt, Av. de Chailly 73A, 1012 Lausanne:

- **Charles L'Eplattenier**, *L'Helvète*, 1940, fusain et craies de couleur sur papier
- **Sophie L'Eplattenier**, *Forêt*, non daté, aquarelle sur papier

Donation anonyme à la mémoire de Mme. Sylvie Perret, Neuchâtel :

- **Claude Loewer**, *Sans titre*, non daté, huile sur toile

Don de Mme. Fanny Gsteiger, rue de la Métairie 7, 1009 Pully:

- 3 pièces de **Pierrette Favarger**, *Sans titre*, 2011, céramique peinte

Donation anonyme:

- **Louis Ducommun**, *L'âne*, 1968, linogravure, éd. 13/60

Don de Mme. Dolly Frankhauser, rue de la Balance 16, 2300 La Chaux-de-Fonds:

- **Madeleine Woog**, *Abattage des arbres*, 1924, huile sur toile

Acquisitions

Acquisition par la cotisation à la Société Suisse de Gravure:

- **Latifa Echakhch**, *Sans titre*, 2019, sérigraphie et intervention au doigt sur papier MultiArt Gloss 350g, 70 x 50 cm
- **Christiane Löhr**, *Sans titre*, 2020, aquatinte sur papier Japon Revere 250g, 48 x 38 cm
- **Zilla Leutenegger**, *Ohne Titel*, 2019, 2 linogravures (brun, bleu claire), 1 gravure sur plaque aluminium sur pierre (bleu-gris) et gravure à la craie - support pierre (noir) sur papier Zerkall Büttenpapier 300gm2, 95 x 68 cm
- **Andrea Büttner**, *Ohne Titel*, 2019, 2 gravures sur bois sur papier coloré BFK Rives blanc 300g, 94 x 75 cm

Conservation, restauration et inventaire

Mme Anouk Gehrig-Jaggi a établi les constats d'état pour les tableaux de l'exposition *Kiki Kogelnik. Les cyborgs ne sont pas respectueuses* et *Camille Graeser. Devenir concret*. Elle a également été chargée de la restauration d'une peinture de Léopold Robert, *Brigand blessé*, vers 1820, de la consolidation d'une œuvre de Camille Graeser et des retouches sur une œuvre de Kiki Kogelnik. + ajouter restaurations de Jenny Eckhardt, grâce au soutien de la Fondation Bonhôte pour l'art contemporain.

La collaboratrice scientifique du musée s'est occupée de la préparation des œuvres et de leurs constats d'état pour les prêts à l'extérieur.

Commission

La Commission du musée s'est réunie 1 fois sous la présidence de M. Claude-André Moser. Cette séance était la dernière sous la législature actuelle.

La commission a pris part à des discussions concernant des points divers, notamment: la situation des travaux de rénovation, le remplacement du congé maternité de la conservatrice adjointe, le départ à la retraite d'un surveillant fixe et de son remplacement, les activités diverses du musée pendant le 1^{er} confinement notamment le challenge, inspiré du Getty Museum de Los Angeles, le report d'une année de la Biennale, le vernissage des prochaines expositions telles que *Camille Graeser. Devenir concret* et *Jeanne-Odette. Points de repère* et les discussions courantes sur le programme d'expositions de 2021, les conséquences financières dues au COVID-19, la collaboration entre les musées et la mise en valeur des projets communs, la création d'un poste de Community Manager pour tous les musées, les acquisitions et donations acquises et éventuelles, le rapport du conseil communal relatif à la mise à jour des commissions et pour finir, la collaboration du Conservateur avec l'Espace Arlaud de Lausanne concernant l'exposition *Des seins à dessein*, organisée par la Fondation Francine Delacrétaz en faveur des personnes touchées par le cancer du sein.

Bibliothèque et archives

Remarque : Désherbage en cours dont le peu de notices ajoutées.

- Notices importées d'Easypump : 13 (2020) : 13 (2019) ; Notices créées : 1 (2020) ; 5 (2019) ; Notices indexées : 10 (2020) ; 15 (2019) ; Notices tirées de RERO : 14 (2020) ; 0 (2019) ; Total des notices : 9131 (2020) 9084 (2019). Désherbage en cours c'est la raison pour laquelle le nombre de notices est inférieur est à 2018.
- Archivage photographique des expositions temporaires du musée par les photographes du service de communication de la Ville Mme. Aline Henchoz, Mme. Charlène Mamie et par le photographes indépendant M. Gaspard Gigon et du bâtiment par le photographes indépendant M. Olivier Di Giambattista.

Bâtiment et équipement

- Étanchéité du toit plat des escaliers ;
- Châssis aluminium avec moustiquaire pour les ouvrants de la toiture ;
- Modification de l'éclairage WC avec des ampoules LED ;
- Asservissement du rideau coupe-feu entre l'ancien et le nouveau bâtiment ;
- Installation d'un groupe électrogène pour la sécurité des ouvrants sur le toit ;
- Nettoyage des marches de l'escalier dans l'entrée ;
- Réfection du mur des escaliers extérieurs du côté de la rue de la Tranchée ;
- Courtage des canalisations extérieures des salles 13, 14 et 15 ;
- Installation de grilles de stockage dans le dépôt 2.

Personnel

Départs et engagement

- Engagement d'une collaboratrice scientifique à 50% et augmentation de 15% du taux d'activité de la collaboratrice scientifique déjà en poste en remplacement du congé maternité de la conservatrice adjointe (80%) ;
- Engagement d'un assistant administratif à 50% en remplacement suite au départ du titulaire du poste ;
- Engagement d'un surveillant fixe à 50% en remplacement suite au départ à la retraite du titulaire du poste ;
- Engagement d'une surveillante vacataire.

Contrats à durée déterminée

- 2 stagiaires en histoire de l'art ont effectué un stage d'une durée de 3 et 6 mois. Un stage de 3 mois a été annulé pour cause de COVID-19 ;
- 3 civilistes ont accompli leur service comme assistant à la médiation culturelle et à la gestion des collections (respectivement 53, 61 jours et 111 jours d'affectation). Une affectation de 101 jours de service a été annulée pour cause de COVID-19.

Formation du personnel

- Fondation pour le droit de l'art et du Centre du droit de l'art, Université de Genève "Le monde des arts confronté au nouveau droit d'auteur suisse", formation de 1 jour: collaboratrice scientifique ;
- Institut national du patrimoine, Paris, France "L'encadrement des œuvres graphiques et photographiques", formation de 3 jours (annulée pour cause de COVID-19): collaboratrice scientifique.

CAI - Collection d'arts industriels et Fonds anciens de l'Ecole d'arts appliqués (EAA CIFOM)

Acquisitions

- Don de Madame M.-P. Walliser : un médaillon réalisé par Charles Lauper (1878-1915, graveur formé à l'Ecole d'art de 1892 à 1896) et de la photographie ayant servi de modèle.
- Don de Madame F Raess - Dubois-dit-Cosandier : dessins, pièces, médailles réalisés par Daniel Dubois-dit-Cosandier (1929-2004, graveur sur acier formé à l'Ecole d'art de 1947 à 1951) + documents y relatifs
- 1 robe de mariée en soie crème réalisée par l'Ecole de couture en 1966

Inventaire

L'inventaire rétroactif de la collection sur MuseumPlus est en passe d'être complété par les dons récents et compte à ce jour 972 item. Une relecture et des recherches complémentaires sont en cours.

Visites de classe

Dans la perspective de mise en valeur de la CAI dans le cadre de l'enseignement, toutes les classes de 2^e année de l'EAA bénéficient en principe d'une visite conduite par la responsable. Malheureusement celle de mars-avril 2020 a dû être annulée pour cause de pandémie et n'a pas encore pu être rattrapée à ce jour.

Recherches

Cette année a vu le lancement de la préparation du 150^e anniversaire de l'EAA. Dans ce cadre, les archives de l'EAA et la Collection d'arts industriels sont et seront encore très sollicitées, tant par les enseignants que par élèves, les chercheurs et les conservateurs des musées et institutions partenaires.

Prêt et exposition

Dans le cadre de leur travail de diplôme de fin d'étude, les quatre diplômantes de gravure ont emprunté quelques pièces de bijouterie et de gravure anciennes de la CAI en guise d'inspiration. Ces pièces sont exposées dans une vitrine fermée de leur atelier, sous la surveillance de leur maître.

Comme d'habitude et dans l'intention de sensibiliser les élèves et les enseignants au passé des métiers d'art enseignés par leur vénérable école, des pièces diverses issues de la CAI sont exposées. Après les deux fines musiciennes japonaises en porcelaine dans le style Kutani de la fin du 19^e siècle, c'est au tour d'une boîte d'anciennes « origines » qui sollicite l'œil des visiteurs.

MUSÉE D'HISTOIRE

L'année 2020 en bref

L'année 2020 a été marquée par la pandémie de Covid-19, qui a entraîné la fermeture du musée durant près de 100 jours. Toutes nos activités et le travail de l'équipe en général ont été affectés par cette situation. Néanmoins, les collaboratrices et les collaborateurs ont fait preuve de flexibilité et d'une grande volonté pour, d'une part, faire vivre, puis terminer et démonter l'exposition *Culture Clubs : naissance d'une métropole sportive* et, d'autre part, inaugurer un important projet de médiation intitulé *L'histoire en jeux*. Cette nouvelle offre ludique vient compléter l'escape room créée en 2019, qui continue à séduire un large public. Ainsi, un jeu d'enquête, élaboré en collaboration avec la coopérative *Entrée de Jeux* et inspiré du célèbre *Cluedo*, est aujourd'hui proposé au public sous le nom de *Meurtres à Mille Mètres*. Enfin, de nombreux jeux de société et des puzzles ont été réalisés, de manière à permettre une découverte de l'histoire locale ludique et accessible à toutes/tous. Ces nouvelles activités sont proposées au musée; jeux et puzzles sont également disponibles à la boutique.

Par ailleurs, les collaborations ont été renforcées, notamment avec les institutions de recherche. Le MH a pris part aux projets suivants:

Séminaire de Master en ethnomusicologie de la Haute école de musique de Genève et de l'institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel;

Les enfants du placard, projet FNS dirigée par la Prof. Kristina Schulz (UNINE);

La frontière au quotidien, Université de Franche-Comté et Université de Neuchâtel, projet transfrontalier dirigé par Maxime Kaci (UFC) et Jordi Tejel (UNINE);

Projet pédagogique innovant *La place des femmes dans l'université et dans la sociabilité académique : Le cas de Neuchâtel*, séminaire de MA en sciences historiques, Prof. Kristina Schulz, financement UNINE.

Certificate of Advanced Studies, *Promouvoir une institution culturelle*, réalisation par un collaborateur du MH d'un travail de fin d'études sur notre institution.

Tous ces projets permettent de renforcer l'assise scientifique, la crédibilité et la visibilité du MH.

En termes de communication, en raison de la pandémie, l'accent a été mis sur les réseaux sociaux. Ainsi, le contact avec le public a pu être maintenu en redirigeant les efforts vers une mise en valeur des collections via les supports digitaux. Un choix couronné de succès qui a su fidéliser un public "digital" en constante augmentation.

Commission

Président : M. David Jucker, vice-président : M. Christophe Stawarz, secrétaire : Mme Ariane Maradan, membres : Mme Sandrine Keriakos Bugada, MM. Patrick Dubois, Bertrand Leitenberg et Rudolf Schlaepfer. Participation aux séances : le conseiller communal en charge de la culture, le conservateur du MH et/ou la conservatrice adjointe et la représentante du personnel.

La commission a tenu 2 séances ordinaires (11.02 et 19.08). Elle a traité des questions budgétaires, des expositions temporaires et animations, de l'infrastructure des musées et de son propre avenir. Avec la nouvelle législature, la commission de gestion du MH va disparaître pour céder sa place à une commission consultative et à la commission de la culture qui concerne toutes les institutions culturelles de la Ville.

Fréquentation

Le musée a accueilli un total de 4'772 visiteurs (3'021 adultes et 1'751 enfants) au 31 décembre 2020, soit une baisse par rapport à 2019 (7'635 visiteurs).

Cette diminution s'explique par la situation sanitaire exceptionnelle. Le MH a été fermé à tout public du 16 mars au 10 mai (55 jours), accueillant uniquement les classes du 5 novembre au 18 décembre (43 jours). La plupart des événements, dont certains très conséquents comme la Nuit et la Journée des Musées, ont été annulés ou limités (par exemple : visites guidées, finissage de l'exposition temporaire, etc.).

Voici quelques éléments statistiques :

- 65 classes (123 en 2019), dont 24 classes pour Ecole-musée (53 en 2019) et 8 groupes d'un cursus allophone (6 en 2019) ;
- 5 groupes (8 en 2019) ;
- 60 animations (127 en 2019), dont 32 escape rooms (103 adultes et 58 enfants) et 26 parties de *Meurtre à Mille Mètres* ;
- 18 visites guidées gratuites (visites guidées thématiques du dimanche matin, de l'exposition temporaire et amuse-bouche historiques) (18 en 2019), avec 183 participants ;
- 77 parties du jeu de piste *Les Barons* (148 adultes et 243 enfants).

Concernant la provenance des visiteurs, sur 3'109 personnes interrogées, 1'984 viennent de La Chaux-de-Fonds, 44 du Locle, 280 du reste du canton, 128 du canton de Berne, 94 du canton de Zurich, 85 du canton de Vaud, 53 du canton de Genève, 40 du canton de Fribourg, 34 des cantons de Bâle et d'Argovie, 30 du Jura, ainsi que 90 de France, 27 d'Allemagne et 13 d'Italie.

À noter que nous avons observé une forte augmentation des visiteurs suisses-alémaniques pendant l'été.

Parmi les visiteurs bénéficiant d'une entrée avec une carte spéciale, on peut noter que la carte Raiffeisen est toujours la plus représentée avec 152 visiteurs. Les entrées avec cette carte sont remboursées au musée selon un prix d'entrée moyen. Par ailleurs, 277 visiteurs ont accédé au Musée grâce à la Neuchâtel Tourist Card et 43 avec la carte des musées neuchâtelois.

Expositions

Exposition temporaire "Culture clubs. Naissance d'une métropole sportive" (22.09.2019 – 23.08.2020)

Cette exposition a cherché à surprendre le visiteur notamment par l'aspect interactif des sports électroniques, la présence d'œuvres d'art, et l'investissement de deux salles du 1^{er} étage jusque-là consacrées à l'exposition de référence (fin de parcours, salles 11 et 12). L'exposition a permis un rapprochement avec le monde de la recherche, notamment grâce à l'implication de deux doctorants comme commissaires scientifiques et à l'accueil d'un colloque international et d'une table-ronde sur "sport et entreprises" (14-15.11), en collaboration avec le Centre international d'étude du sport de l'Université de Neuchâtel.

Exposition de référence (permanente)

Deux salles de l'exposition de référence ont été réattributionées à l'exposition temporaire *Culture clubs*; elles ont ensuite permis d'accueillir la nouvelle offre ludique *L'histoire en jeux*.

Médiation culturelle

Les activités de médiation culturelle ont été passablement chamboulées par la crise du coronavirus dès le mois de mars. Les activités courantes mentionnées dans les précédents rapports (différentes formes de visites guidées, matériel à disposition, conférences) ont dû être suspendues ou adaptées.

Certaines activités menées les années précédentes ont dû être annulées. Il s'agit notamment des Journées des écoles au Musées, de la Nuit et de la Journée des musées et de la Fête du sport.

Le jeu de piste *Les Barons* créé dans le cadre des 10 ans de l'UNESCO continue d'être proposé au public (individuel et groupes).

De nouveaux projets ont pu voir le jour, bénéficiant souvent d'une belle et enthousiaste couverture médiatique.

Nouvelles offres

Création d'un parcours audio disponible sur la plateforme Izi travel. Ce parcours est le fruit d'un projet de médiation entre des conteuses de La Louvrée et des élèves de l'école alternative voisine Scuola Bumbaïa qui a pris place sur 4 mois, entre novembre 2019 et février 2020. L'inauguration a été repoussée à juin 2020.

L'histoire en jeux est le nom que prend la nouvelle offre ludique du Musée d'histoire. Elle se compose de trois axes à savoir l'escape room (déjà en place depuis 2019), le jeu d'enquête *Meurtres à Mille Mètres* et de plusieurs jeux de société adaptés à l'histoire locale. Une fructueuse collaboration a été menée pour ces deux nouveaux projets avec la coopérative *Entrée de Jeux* et avec l'atelier de graphisme *Racines graphiques*.

Poursuite de collaborations

La collaboration se poursuit avec la HEP-BEJUNE dans le cadre de la formation des enseignants ; visites du MH lors des leçons de didactique de l'histoire et cours de formation continue ont été proposés.

L'adaptation en FALC (français facile à lire et à comprendre) menée sur les textes de l'exposition temporaire *Culture clubs* se poursuit avec le travail sur les textes de l'exposition permanente et un projet pour la future exposition temporaire. Ce travail se fait en étroite collaboration avec la Fondation des Perce-Neiges et a dû être momentanément suspendu à cause de la situation sanitaire.

Le MH continue de faire partie du programme national de médiation culturelle appelé *Générations au Musée*. Deux visites ont pu être menées dans ce cadre avec les bénéficiaires de Caritas. Le MH a également participé à la phase pilote du nouveau concept de *Générations au Musée*, intitulé *Tandem au musée*, en réponse à la crise sanitaire. Sa mise en place a été ralentie en raison des fermetures du musée.

Relations avec les écoles

À partir de la rentrée d'août 2019, le programme *École/Musée* a été repensé par les parties prenantes. Toutes les classes de l'EOCF s'inscrivent pour une visite qui prend place sur l'année scolaire. Ces visites ont également été perturbées par la pandémie et toutes les classes n'ont pas pu effectuer la visite initialement prévue.

Les classes du secondaire 2 et les écoles de français langue étrangère visitent régulièrement le musée. Des visites pour les enseignants sont proposées en amont des expositions temporaires.

Promotion et communication

La promotion des expositions et animations du musée s'est faite par divers moyens :

Papier, bâche et tissu

- Affichage culturel F4 en Ville de La Chaux-de-Fonds ;
- Affiches A3 diffusées dans les Montagnes neuchâteloises, le Littoral, les musées, les offices du tourisme et des commerces ;
- Flyers distribués dans les musées, offices du tourisme, écoles, services communaux, hôtels et campings ;
- Annonces dans des revues et magazines ;
- Bâche géante sur le MH.

Internet

- Site internet de la Ville ;
- Infolettre mensuelle diffusée via le site internet de la Ville ;
- Agendas culturels (sortir.arcinfo.ch, Tempslibre.ch, Loisirs.ch, Tourisme neuchâtelois, Le culturoscopE, Pindex, museum.ch, etc.).

Réseaux sociaux

Les pages sont gérées principalement par une hôtesse d'accueil, soutenue par ses deux collègues, qui postent et partagent plusieurs fois par semaine des publications à contenu promotionnel et/ou informatif (événements et activités du Musée, mentions du Musée dans les médias, boutique du Musée, images historiques, etc.).

- Page Facebook : 2'325 personnes aiment la page au 8 janvier 2021 / 150 publications du 1^{er} janvier au 31 décembre ;
- Compte Instagram : 1'145 abonnés au 8 janvier 2021 / 112 publications du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Radio

Le Musée a été présent sur les ondes radiophoniques de la RTS et de la RTN afin de parler de l'exposition temporaire *Culture clubs* et de la nouvelle offre ludique *L'histoire en jeux*.

Télévision

Plusieurs reportages ont eu lieu sur Canal Alpha, RTS, RTN au sujet des hivers chaux-de-fonniers et de l'escape room *La Chambre du Phénix*.

Presse écrite

Trois articles ont été publiés dans la presse régionale en lien avec l'exposition temporaire, les visites guidées et la nouvelle offre ludique du MH.

En février 2020, un portrait du conservateur a été dressé dans *Migros Magazine*.

Le Musée d'histoire a fait connaître son exposition temporaire au-delà des frontières cantonales en insérant de la publicité dans *Loisir.ch* et *La Semaine*.

Presse digitale

Un portrait du conservateur a été publié par *Heidi.news*; il mettait en exergue la programmation ludique et la volonté d'ouverture et d'inclusion du Musée d'histoire vers des publics issus de toutes les couches de la société et de toutes les générations.

Personnel

À fin 2020, le tableau du personnel se présentait ainsi :

- un conservateur, chef de service à 80% ;
- une conservatrice adjointe à 60% ;
- une assistante administrative à 50% ;
- une conservatrice-restauratrice à 80% ;
- une collaboratrice scientifique à 50% ;
- trois hôtesses d'accueil à 50% chacune ;
- deux surveillants à 25% chacun ;
- une médiatrice culturelle à 25% ;
- une stagiaire à 50%.

Polyvalence du personnel

Les tâches du personnel d'accueil sont extrêmement variées, entre autres : accueil et information du public, traductions en anglais et italien, gestion de la boutique (inventaires, commandes, mise en place et vente) et de la cafétéria, communication virtuelle, participation à l'organisation d'événements et d'actions de médiation, tâches administratives. Cette polyvalence a été cruciale durant cette année où la communication digitale a été au centre de notre stratégie.

Service civil, stages, vacataire

Un civiliste a été engagé du 16 novembre au 11 décembre. Ses tâches ont été les suivantes : saisies sommaires dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus, recherches documentaires et participation à la préparation de l'exposition.

Une vacataire a été engagée dès novembre, grâce à l'assurance perte de gain, pour seconder la conservatrice-restauratrice dans les travaux d'entretien de la salle d'exposition temporaire et dans le montage de l'exposition temporaire, engagement dégressif en fonction du taux de reprise de la conservatrice-restauratrice.

Bénévolat

Le travail bénévole au MH n'apparaît dans aucun compte. Il représente cependant une part importante de l'activité de l'institution et de son rayonnement. En 2020, le MH a reçu le soutien de scientifiques (consultants pour l'exposition temporaire), d'un traducteur (traduction allemande de l'exposition temporaire), de la précédente conservatrice (poursuite de la mise au courant et de la transmission des dossiers), de la SAMH et de la commission. Ces bénévoles s'engagent par intérêt pour l'institution et ses missions et sont indispensables pour le MH.

Formation du personnel

Formation en management, *Management collaboratif* et *Process Communication* (une partie de la formation est reportée sur 2021 pour raisons sanitaires) (conservatrice adjointe). Formation en *Management* et en *Gestion de conflits* (conservateur).

Gestion des collections

La collaboration avec Mus-e et le travail sur la collection pédagogique n'a momentanément pas pu être poursuivie à cause de la situation sanitaire ; il s'agit d'une pause, non d'un arrêt.

MuseumPlus : statistiques, protocoles et généralités

21 nouvelles entrées ont été faites dans le logiciel d'inventaire MuseumPlus : 21 fiches *Minimales* (= inventaire normal) : ce lot est constitué de 2 objets conservés en dépôt, le reste (19) étant constitué de photographies ou cartes postales; la diminution de nouvelles entrées a plusieurs raisons: une diminution des ressources humaines pour le travail scientifique, la priorité donnée au projet de l'exposition temporaire de 2021 et la situation sanitaire (Covid) qui n'a plus permis de travail en dépôt depuis le mois de mars 2020 ni sur d'autres objets (iconographie) en raison du télétravail privilégié.

Prêts d'objets de la collection et valorisation

Prêt à la BV pour l'exposition temporaire *Chez le photographe* (20.22.2020-06.03.2021) : Portrait de Mme Robert par A. Gruttez, 1846, no inv. 24.0518.00000. Plusieurs photographies des collections ont été publiées dans l'ouvrage accompagnant cette exposition temporaire : Jean-Daniel Blant, *Chez le photographe. Les photographes portraitistes de l'Arc jurassien, 1840-1920*.

Le modèle de contrat de don du MH a été mis à jour à l'aide des Affaires juridiques. Ce modèle est désormais utilisé non seulement au MH, mais aussi dans un autre service.

De nombreux objets de la collection ont été publiés sur les réseaux sociaux, rendant ainsi accessible la collection en temps de fermeture. La ligne éditoriale choisie a permis de valoriser des objets présents dans l'exposition de référence, mais aussi des objets conservés dans les dépôts dont fait partie la riche collection iconographique, l'histoire du MH et des objets de l'exposition temporaire.

Dons et achats

En raison de la situation sanitaire, le travail sur les dons et achats a été significativement ralenti. Parallèlement, une réflexion sur la politique d'acquisition a commencé. En attendant de mener à bien ce travail, et pour terminer les propositions en attente de traitement, les acquisitions ont été gelées jusqu'à septembre 2021. Les nouvelles propositions d'acquisition ont été redirigées vers d'autres institutions, ou les donateurs et vendeurs priés de patienter.

Dépôts et entretien des collections

En raison d'une absence maladie de longue durée de la conservatrice-restauratrice, ainsi que du Covid, aucune avance significative n'a pu se faire en dépôt, ni en ce qui concerne l'entretien des collections (conservation préventive, conservation-restauration).

Protection des biens culturels

La conservatrice-restauratrice, qui assure la fonction de coordinatrice-musées dans le groupe de la Protection des biens culturels (PBC) n'a pas travaillé pour la PBC en 2020, en raison d'une absence maladie de longue durée.

Il est à noter qu'en raison du Covid, les séances de travail PBC ont toutes été annulées en 2020, la PCi étant mobilisée dans son intégralité sur le plan de gestion de la pandémie.

Entretien du bâtiment

Les planchers ont été huilés afin de les protéger et de faciliter leur entretien.

Les salles 11 et 12 ont été vidées de leur mobilier fixe et sont pour l'instant affectées à un nouvel espace ludique.

Bibliothèque des musées

Six ouvrages en lien avec la muséographie, les collections et leur prise en charge, les expositions et l'histoire locale ont été achetés. Quelques ouvrages ont été reçus gratuitement soit à titre de justificatifs de la fourniture d'images par le MH, soit à titre d'échanges de publications. 8 notices tirées de RERO ont été ajoutées au catalogage. Le total des notices réalisées pour la bibliothèque est à ce jour de 6'724.

À partir du mois de novembre, les activités de la bibliothécaire de la BV détachée pour le MH sont gelées, les compétences de la titulaire étant nécessaires au projet de migration RERO21. Une discussion liée à la poursuite de la prise en charge tant des acquisitions que du catalogage des documents historiques de la bibliothèque est en cours avec le service de la BV.

Recherches documentaires

Les recherches documentaires concernaient principalement des demandes sur l'iconographie. Il y a eu 4 demandes de reproduction et 14 recherches dans les collections ; certaines sont encore en cours. Les recherches sont limitées à des demandes en relation avec des publications et aux thèmes sur lesquels le MH peut apporter des réponses en y consacrant peu de temps.

Espaces accueil

L'équipe de l'accueil diversifie les articles en vente à la boutique : livres, cartes postales, produits en lien avec les expositions, savons artisanaux, miel, bijoux artisanaux, jeux et jouets, etc. L'attractivité de la boutique par son offre et sa présentation est nécessaire pour garantir un montant des ventes conforme au budget.

La cafétéria en libre-service est un espace apprécié du personnel mais aussi des visiteurs. Elle est alimentée par les hôtesse d'accueil, des boissons telles que du café, du thé et du sirop ainsi que des petits snacks sont à disposition. Malheureusement, depuis mi-mars nous avons dû en fermer l'accès au public pour des questions sanitaires. Nous n'avons pas non plus pu installer la terrasse dans l'espace extérieur devant le musée pendant la belle saison comme ces dernières années.

Société des amis du Musée d'histoire

L'effectif de la SAMH représente environ 300 membres. La situation sanitaire a contraint la société à repousser la grande fête prévue pour célébrer ses dix ans d'existence. Habituellement très active au travers de sa propre programmation, elle a dû renoncer à une grande partie de son programme. Son AG s'est déroulée par correspondance. À la demande du MH, elle a contribué au financement d'une conférence de Denis Pellerin sur les *Diableries*, des photographies stéréoscopiques, qui a eu lieu au Lycée Blaise Cendrars le 30 septembre. De cette manière, la SAMH a soutenu le MH en prévision de sa prochaine exposition temporaire qui s'intéresse notamment à la stéréoscopie.

INSTITUTIONS ZOOLOGIQUES

COVID-19

L'année 2020 a été marquée par de nombreux bouleversement dus à la pandémie. Le Zoo a été fermé du 16 mars au 8 juin, alors que le vivarium est fermé depuis le 14 mars. Des mesures strictes de protection ont été instaurées. Un sens de circulation a été mis en place aux endroits identifiés comme les plus fréquentés. Des distributeurs de solution hydro-alcooliques ont été installés et durant les vacances scolaires estivales, des auxiliaires de surveillance ont été engagés pour contrôler les bons usages. Les animations ont été ralenties, voire totalement supprimées à certaines périodes. En ce qui concerne le personnel du Zoo, celui-ci ne pouvant être en télétravail, deux équipes hermétiques ont été mises en place, de façon à limiter les risques durant toute la période de fermeture. L'usage du chalet pour les pauses a été limité à deux personnes à la fois, ce qui n'a pas été sans poser de problème les jours de mauvais temps.

Pour le musée, fermé au public en raison du déménagement, les conséquences de la pandémie ont été limitées. Néanmoins, nombre d'animations, de sorties et de rencontres ont dû être annulées ou reportées. Autre effet de la crise sanitaire, une partie de l'équipe a été mise en télétravail plusieurs mois. Les séances ont eu lieu principalement par Skype ou dans de grandes salles permettant de garder les distances. Par ailleurs, le port du masque à la place de travail s'est imposé pour ceux qui étaient dans le musée, tout comme pour les employés du Zoo.

Zoo du Bois du Petit-Château

Malgré ces contraintes, l'année s'est terminée sur une note très positive avec l'ouverture au public le 7 décembre du tant attendu nouvel enclos des loutres cendrées. Vu la situation sanitaire, celui-ci n'a pas pu être inauguré comme souhaité, mais cela n'est peut-être que partie remise.

Animaux

Introduction

Le cheptel a peu varié cette année. Il est à signaler que certains animaux âgés ont dû être euthanasiés car leur qualité de vie n'était plus suffisante (2 femelles Mouflon de Corse, 1 femelle Bouquetin des Alpes, 2 Cerfs, 1 femelle Sanglier). Une jeune femelle renne est née pour la première fois depuis plusieurs années, le mâle arrivé du Zoo de Bâle en 2019 s'étant bien adapté à la vie chaux-de-fonnière. Deux marcassins orphelins arrivés à la station de soins ont intégré le cheptel du Zoo, car les relâcher dans la nature n'était pas envisageable. Il a été possible de faire un échange avec le Wildpark Assling en Autriche en leur cédant 3 Bouquetins des Alpes et de recevoir 4 Vipères pélviades. Les Loutres cendrées ont pu être déménagées dans leur nouvel enclos en fin d'année après 10 ans d'attente. Elles ont rapidement pris possession de l'espace intérieur puis extérieur, leur curiosité naturelle facilitant l'acclimatation à un nouvel environnement. Seule ombre au tableau, la loutre cendrée mâle isolée n'a malheureusement pas été acceptée par le reste de la famille et continue d'être séparée des autres.

Inventaire

Au 31 décembre, le parc zoologique présentait 212 animaux (mammifères et oiseaux) de 47 espèces ; le vivarium (y compris locaux techniques) abritait 188 animaux (invertébrés, poissons, amphibiens et reptiles) de 62 espèces. Les animaux d'élevage (rats, souris, insectes, certains poissons), utilisés pour le nourrissage d'autres espèces au sein du Zoo, ne sont pas pris en compte.

	Au 01.01.2020		Au 31.12.2020	
	Nb d'espèces	Nb d'individus	Nb d'espèces	Nb d'individus
Amphibiens	12	41	11	31
Invertébrés	6	8	6	7
Mammifères	20	107	20	97
Oiseaux	27	110	27	115
Poissons	5	53	4	52
Reptiles	45	97	41	98
Total	115	416	109	400

Mutations	Amphibiens	Invertébrés	Mammifères	Oiseaux	Poissons	Reptiles	Total
Naissances	0	0	9	0	0	4	13
Entrées	0	0	4	22	0	11	37
Sorties	0	0	9	1	0	10	20
Morts	10	1	13	18	2	3	47

- Mammifères : 97 individus de 20 espèces au 31 décembre 2020.

Espèces de la faune sauvage européenne : Bouquetin des Alpes, Cerf élaphe, Chien viverrin (faune invasive), Daim, Fouine, Loutre d'Europe, Lynx eurasien, Mouflon de Corse, Ours brun, Raton laveur (faune invasive), Renne, Sanglier.

Espèce sauvage exotique : Loutre cendrée (but pédagogique : Loi sur le commerce et la détention d'animaux sauvages).

Espèces domestiquées : Alpaga, Âne, Chèvre naine, Cochon d'Inde, Lama, Lapin bétail français, Mouton d'Ouessant.

- Oiseaux : 115 individus de 27 espèces au 31 décembre 2020.

Espèces de la faune sauvage européenne : Canard colvert, Chevêche d'Athéna, Chouette hulotte, Cygne tuberculé, Fuligule morillon, Fuligule nyroca, Grand-duc d'Europe, Grand Tétras, Harfang des neiges, Nette rousse, Pilet d'Europe, Sarcelle d'hiver, Sarcelle Baïkal.

Espèces domestiquées : Canard de Poméranie, Canard mignon, Canard muet, Oie cendrée (Oie de Toulouse), Poule appenzelloise huppée, Poule Orpington.

Espèces d'ornement : Amazone à nuque jaune, Amazone à tête jaune, Cacatoès de Goffin, Calopsitte élégante, Canari (Serin des Canaries), Dendrocygne fauve, Diamant mandarin, Inséparable rosegorge, Oie cygnoïde, Perruche ondulée.

Nouveaux pensionnaires

Les échanges entre zoos ont été fortement impactés par la situation sanitaire en raison de la difficulté à organiser des transports européens. Deux Ratons laveurs mâles sont arrivés de Hollande, placés par AAP (Animal Advocacy and Protection). Deux Sangliers, un mâle et une femelle, arrivés marcassins à la station de soins ont intégré le cheptel et ont rejoint la femelle déjà présente. Un Cygne tuberculé, 4 Dendrocygnes fauves et 4 Poules Orpington (1 mâle et 3 femelles) en provenance du CRR (Centre de réadaptation des rapaces) sont arrivés pendant le printemps. Les Poules Orpington circulent librement dans l'enclos des ânes et des chèvres et semblent s'être bien acclimatées à la présence du public. Comme chaque année, de nombreux oiseaux exotiques (Canaris, Perruches ondulées, Callopsittes, etc...) ont été recueillis.

Au vivarium, 4 Vipères péliales (Vipera berus) en provenance du Wildpark Assling en Autriche ont été accueillies. Le Zoo souhaite par la suite présenter davantage d'espèces d'amphibiens et de reptiles européens. Trois Gecko géants de Madagascar (Phelsuma madagascariensis), un Python royal (Python regius) et 2 Agames barbus (Pogona vitticeps) ont été cédés par des particuliers.

Naissances

Les naissances au parc zoologique et au vivarium de cette année suivent la tendance des dernières années avec une reproduction limitée aux espèces dont les jeunes peuvent être placés chez des particuliers pour les espèces domestiques et dans d'autres institutions zoologiques pour les espèces sauvages. Au parc, la naissance d'une femelle renne est à signaler, car il n'y avait plus eu de reproduction depuis de nombreuses années chez cette espèce exigeante. Au vivarium, 4 jeunes Vipères aspics sont nées.

Décès

Au parc zoologique, chez les mammifères : 2 Cerfs élaphe (âge), 2 Mouflons de Corse (âge), 1 Bouquetin des Alpes (âge), 1 Sanglier (âge), 7 Cochons d'Inde (âge) et 1 Lapin (cause inconnue). Chez les oiseaux : 2 Canards de Poméranie (maladie du pancréas et cause inconnue), 1 Canard muet (oesophagite chronique) et 1 Poule appenzelloise huppée (noyade). Les autres décès concernent des oiseaux exotiques de la volière dont les âges sont inconnus, car réceptionnés suite à des abandons ou retrouvés dans la nature. Il faut également signaler que 5 Canards mandarins ont disparus de la grande mare sans que les corps n'aient été retrouvés.

Au vivarium: 1 Mygale à pattes oranges (Brachypelma emilia, cause inconnue), 2 poissons d'eau de mer (Pomacanthus semicirculatus et Dascyllus aruanus, causes inconnues), 5 Grenouilles (Epipedobates anthonyi, problème technique), 2 Crapauds sonneur oriental (cause inconnue), 2 Rainettes Kunawalu (causes inconnues), 1 Agame barbu (Pogona vitticeps, nécrose de la queue, euthanasie), 1 Caméléon casqué du Yémen (Chamaeleo calyptratus, euthanasie pour raison d'âge), 1 Vipère des pyramides (Echis carinatus, ascite), 1 Vipère péliale (Vipera berus, prédateur par un congénère).

Échanges, ventes et dons

Au parc zoologique, 5 jeunes chèvres naines de l'année ont été vendues à des particuliers, 3 Bouquetins des Alpes ont été donnés au Wildpark Assling en Autriche et un âne a été cédé à un particulier en raison de son incompatibilité à vivre avec les chèvres naines. Un Cacatoès rosalbin a été placé chez un particulier en raison d'un problème de picage (il reste propriété du Zoo).

Au vivarium, des animaux en surplus ont été cédés à des particuliers, 2 Geckos léopards (Eublepharis macularius), 2 Tarentoles de Mauritanie (Tarentola mauritanica), 2 Scinques à langues bleues (Tiliqua scincoides), 1 Couleuvre des blés (Pantherophis guttatus), 1 Cobra annelé (Naja annulifera) et 2 Vipères aspics (Vipera aspis).

Programmes de conservation d'espèces menacées d'extinction

Au parc zoologique, programme de reproduction EEP de la Loutre d'Europe (European Endangered species : Lutra lutra) : une femelle (l'EAZA a maintenant validé la participation du Zoo au programme et un mâle pourra être accueilli). Livre

d'élevage ESB du Lynx eurasien – sous-espèce des Carpathes (European Studbook : *Lynx lynx carpathicus*) : une femelle ESB du Zoo de Karlsruhe (D) et deux femelles du Zoo d'Ostrava en Tchéquie (même situation qu'en 2019).

Au vivarium, livre d'élevage ESB du Crocodile nain d'Afrique de l'Ouest (European Studbook : *Osteolaemus tetraspis*) : deux individus de 2013 du Zoo Vivarium de Darmstadt (D) et du Tierpark de Berlin (D) (même situation qu'en 2019). Une demande a été déposée auprès de la coordinatrice européenne pour participer au programme EEP pour l'Héloderme perlé (*Heloderma horridum*), dont un individu est présenté au vivarium.

Travaux effectués au Zoo

Travaux réalisés par les services de la Ville (ateliers, SBL ou les Services généraux des musées)

Scellements pour les poteaux pour la nouvelle signalétique ; aménagement pour soutenir le terrain autour de la trappe de sortie des loutres cendrées ; mise en place d'un tuyau d'écoulement pour le bassin des chiens viverrins/ratons laveurs ; assainissement du mur de soutien de la vitre de vision du bassin des loutres d'Europe pour la pose de la nouvelle vitre ; rhabillage autour des grilles de ventilation de la grange et du tapis dans la cour ; réparation des escaliers de la rocaille ; réparation d'un mur de soutènement à la place de jeux ; construction d'un support pour les bacs de filtration du bassin intérieur des loutres cendrées et finition de la clôture de l'enclos ; construction d'un mur et de cadres pour la pose des nouvelles vitres (anti-collision oiseaux) de la volière des perroquets ; réalisation d'une plateforme pour le déchargement des fruits et légumes ; mise en place de grillages de protection et plantation de deux nouveaux arbres dans l'enclos des daims ; plantation de charmes en remplacement des arbres déracinés pour le passage de la grue ; rehaussement de la clôture des sangliers ; installation d'une porte à côté du râtelier des daims ; changement complet du grillage sud de l'enclos des daims et remise en état du grillage extérieur (côté Corum) ; construction des nouveaux terrariums du pavillon 4 ; percement de trous dans le petit bassin de l'ours et remplissage avec du sable ; déménagement et rénovation (toit, peinture) du poulailler des poules Orpington ; construction d'un box pour le nouveau terrarium des pythons réticulés ; rénovation du bac à fleurs en face de la rocaille ; peinture intérieure du pavillon 4 (murs et plafonds) ; mise en place de la ventilation dans les pavillons du vivarium ; construction de supports pour les distributeurs de gel hydro-alcoolique ; pose de spots dans le nouveau bâtiment des loutres cendrées ; pose du carrelage et peinture dans la deuxième partie des locaux techniques du vivarium ; agrandissement de la porte de grange.

Travaux réalisés par des entreprises privées

Installation d'une nouvelle vitre anti-collision oiseaux pour la volière des perroquets ; nouvelle signalétique pour le parc (panneaux d'espèces et directionnelle) ; maçonnerie pour les nouveaux terrariums du pavillon 4 ; peinture de l'écurie nord et du chalet des soigneurs ; entretien des toits et rénovation complète du toit du chalet des soigneurs ; assainissement d'un mur dans les locaux techniques du vivarium ; remplacement de la vitre de vision du bassin des loutres d'Europe ; pose des vitres pour la clôture de l'enclos des loutres cendrées ; installation d'un système de filtration temporaire pour permettre l'ouverture du bassin ludique ; agrandissement de la porte de grange et renforcement du sol de la partie droite ; drainage le long du bâtiment de l'Ancien-Stand.

Travaux réalisés par l'équipe du Zoo

Déviation de l'eau des bassins de l'ours ; démontage partiel du pavillon 4 ; mise en place de la nouvelle signalétique ; mise en place de tôles de protection sur la grande volière de soins des rapaces ; électrification de la nouvelle clôture des loutres cendrées ; décor en béton dans les nouveaux terrariums du pavillon 4 ; pose d'un plancher en bois dans la grange...

Station de soins pour animaux sauvages indigènes

La station de soins recueille les animaux (de la faune sauvage indigène) blessés ou incapables de se débrouiller seuls. Elle a pour objectifs de recueillir, soigner et relâcher dans leur milieu naturel ces animaux et de sensibiliser le public à la sauvegarde de la faune sauvage et des milieux naturels. Ces missions sont d'autant plus importantes qu'une majorité des animaux apportés le sont pour des raisons liées aux activités humaines (chat domestique, route ou collision contre des vitres). Le constat est que le nombre d'animaux réceptionnés chaque année ne fait qu'augmenter. En 2020, ce sont 738 individus qui ont transité par la station de soins. Plus de la moitié des individus ont pu être relâchés dans leur milieu naturel. Exceptionnellement, deux marcassins arrivés orphelins ont été intégré au cheptel du Zoo car leur lâcher dans la nature n'était pas possible. À noter que les chiffres de fin d'année ne prennent pas en compte les animaux encore en soins au 31 décembre. Le Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature a renouvelé son soutien à la station de soins avec une subvention de CHF 5'000.-. Par ailleurs, l'Association des Amis du Bois du Petit-Château a reçu un don important provenant de la Protection suisse des animaux pour un montant de CHF 11'689.20 (CHF 4'946 pour les hérissons et CHF 6'743.20 pour les oiseaux sauvages).

Animaux	Nombre	Statuts	Nombre
Oiseaux	528	Relâchés	382
Mammifères	210	Morts	272
Reptiles	0	Euthanasiés	71
Amphibiens	0	Transférés	11
Insectes	0	Permanent Zoo	2

Fréquentation

Depuis 2020, des installations de comptage des visiteurs ont été installées aux deux entrées du Zoo. Elles permettent de contrôler les estimations effectuées jusque-là et de mieux prévoir la fréquentation du futur site fusionné Zoo et Musée. Malgré deux mois et demi de fermeture complète du Zoo, la fréquentation a été très bonne, comme le démontre le tableau ci-dessous :

COMPTAGE VISITEURS ZOO 2021	
Mois	Total
Janvier	12'508
Février	10'662
Mars	5'975
Avril	0
Mai	0
Juin	16'393
Juillet	26'002
Août	22'111
Septembre	15'538
Octobre	14'191
Novembre	14'753
Décembre	6'481
Total	144'831
Moyenne/mois	12'069

Animations, cours et visites guidées

Les animations ont été fortement impactées par la fermeture complète du zoo entre le 14 mars et le 8 juin. Le vivarium n'a été ouvert que pour quelques animations ponctuelles. Plusieurs Passeport-Vacances ont également renoncé à organiser leurs semaines d'animation durant l'été et l'automne. Celles qui ont pu avoir lieu ont réuni 119 adultes et 181 enfants au parc zoologique et 93 adultes et 46 enfants au vivarium. À noter deux visites importantes du Sixty-Club de Migros Vaud qui ont réuni 50 visiteurs à chaque occasion. Des cours destinés aux aspirants de la Police cantonale pour leur connaissance des NAC (nouveaux animaux de compagnie) ont été donnés au vivarium.

Voici le tableau résumé :

ACTIVITÉS							
	ANNIVERSAIRES	VISITES GUIDÉES	STAGES	Passeport-Vacances	Fête du Sport	Cours	Divers
PARC	7	9	3	2	0	0	1
VIVARIUM	2	4	0	0	0	3	0
TOTAL	9	13	3	2	0	3	1

Communication

Malgré la pandémie, le Zoo a encore développé sa communication à bénéficié d'une forte couverture médiatique durant l'année 2020. On peut citer notamment plusieurs articles et reportages sur la station de soins pour animaux sauvages et une excellente couverture pour l'ouverture du nouvel enclos des loutres cendrées fin novembre – début décembre. La page Facebook donne aussi très régulièrement des informations sur la vie du Zoo et est régulièrement suivie par près de 6'500 personnes.

Personnel

Un aide-soigneur animalier a été engagé à 100% le 13 janvier jusqu'au mois d'août (remplacement). Son taux d'activité est ensuite passé à 80% pour lui permettre de suivre la formation de gardien d'animaux en cours d'emploi (art. 32). Deux nouveaux soigneurs à 80% ont été engagés au 1^{er} octobre (remplacements avec léger renforcement), un 20% supplémentaire ayant été octroyé afin d'accueillir deux matins par semaine les enfants du programme scolaire « Oasis junior ». Un nouveau poste « d'Adjoint au responsable du secteur zoologique » a été mis au concours et c'est une postulation interne qui a été retenue. Il a pris ses nouvelles fonctions le 1^{er} juin. L'équipe était composée en fin d'année d'une responsable du secteur zoologique (90%), d'un adjoint à la responsable du secteur zoologique (90%), de 6 soigneurs animaliers à des taux d'activité différents (entre 60% et 100%), de 2 aide-soigneurs (80%) et d'un agent technique à 100%. Les deux aide-soigneurs animaliers effectuent la formation en cours d'emploi pour l'obtention du CFC de gardien d'animaux. Quatre personnes s'alternent pour le travail de vacataire les week-ends et jours fériés. L'équipe fixe est renforcée entre avril et septembre par une équipe de bénévoles pour gérer l'afflux d'animaux à la station de soins, certains continuant leur bénévolat toute l'année. Pour la première fois, un troisième civiliste a été engagé durant la période entre avril et octobre. En raison de la pandémie, le début d'affectation du troisième civiliste a été légèrement repoussée. Cette année, 6 personnes se sont succédées. En raison d'un arrêt de longue durée pour cause d'accident d'un des employés, d'une affectation au service civil de deux mois d'un des soigneurs animaliers et des engagements des deux nouveaux soigneurs animaliers qu'au 1^{er} octobre, il a fallu faire appel à des vacataires pour pallier le manque de personnel. La situation sanitaire n'a presque pas permis d'accueillir de stagiaires cette année. Seules trois personnes ont pu faire un stage de 0.5 à 2 jours.

Perfectionnement-formation

L'apprentie gardienne d'animaux a terminé sa formation avec succès. Une nouvelle apprentie a commencé sa formation en août. Déjà au bénéfice d'un premier CFC, elle effectue la formation sur deux ans. Un aide-soigneur animalier, engagé à 100% en début d'année, a diminué son taux d'activité à 80% depuis le mois d'août et suit également la formation pour l'obtention du CFC en deux ans. Une aide-soigneur animalière a commencé sa dernière année de formation pour l'obtention du CFC en juillet 2021. Le Zoo a été sollicité par le Service de la formation professionnelle pour accueillir dans l'urgence un apprenti gardien d'animaux d'une autre institution afin de lui permettre de terminer sa formation, suite au départ de son maître d'apprentissage. Il a débuté au mois d'août sa troisième et dernière année de formation. Tous les cours de perfectionnement ayant été annulés, il y a eu très peu de cours proposés cette année. La responsable du secteur zoologique a suivi en visio-conférence un cours « Explorer l'éthique animale : enjeux passés, présents et futurs » organisé par l'Université de Fribourg. Un soigneur animalier a fait une formation d'une journée le 28 décembre pour l'obtention de l'autorisation de détention des serpents venimeux.

Musée d'histoire naturelle

C'est parti ! Le chantier de transformation de l'Ancien-Stand a débuté. L'obtention du permis de construire, sans opposition, courant octobre a donné le coup d'envoi de la phase de réalisation du projet IZoo18. L'équipe du musée et les partenaires de la Ville sont impliqués dans les choix architecturaux au sein d'une commission de construction composée de représentants des services transversaux communaux concernés, de l'architecte et du conducteur des travaux. Les plans ont été adaptés suite aux travaux des groupes de travail et en concertation avec l'architecte et l'équipe du musée, de façon à répondre au plus près de tous les besoins futurs. La commission de construction se réunit généralement une fois par mois et aborde les adjudications, modifications de plans et suit de près les dépenses engagées. Son travail évoluera au fil de l'avancement du projet.

Parallèlement, l'équipe scientifique développe le contenu et le contour de la future exposition de référence sur le thème de la crise de la biodiversité, en étroite collaboration avec le bureau de muséographie, heureux lauréat de l'appel d'offres lancé en juin par le MHNC. Pour cette tâche, l'équipe du musée peut compter sur le soutien d'un comité scientifique, composé de responsables de l'Université de Fribourg, du Centre suisse de cartographie de la faune, du Musée de zoologie de Lausanne, de la Maison d'Ailleurs à Yverdon et du Zoo de Bâle, qui ont accepté de conseiller l'équipe dans l'écriture des contenus.

Le futur déménagement du musée a nécessité l'organisation de nombreuses séances de tri et de débarras et le rapprochement des deux secteurs des IZ a permis le déploiement d'un nouveau plan de classement calqué sur le plan d'archivage élaboré avec les Archives de la Ville.

Collections

Généralités

Dans le cadre de l'aménagement des deux nouveaux dépôts externes (réaffectation de locaux communaux), les étagères mobiles récupérées en 2017 et stockées à l'Ancien-Stand ont été installées. L'un des dépôts a été repeint et a également été équipé avec les anciennes étagères des collections pédagogiques (voir ci-après). Le déplacement des collections dans ces nouvelles réserves – totalement opérationnelles – est en cours avec déjà près de 400 oiseaux installés.

Une convention a été signée avec la Bibliothèque de la Ville (BV) pour le dépôt du fonds dit des « Livres précieux ». Ceux-ci sont désormais dans les locaux de la BV. Parmi ces documents, les manuscrits des MSSA - Missions Scientifiques Suisses en Angola, communément appelés « Carnets du lait d'Albert Monard » ont été préalablement scannés par une entreprise spécialisée.

En outre, le prêt des Carnets de voyages de M. Marcel Borle par ses héritiers a permis la numérisation de ces précieux documents.

La collection ethnographique du MHNC, au bénéfice d'une convention de dépôt avec le Musée d'Ethnographie de Neuchâtel et stockée « temporairement » dans les sous-sols de l'Ecole d'arts appliqués (EAA) a été l'objet d'un chantier de collection, les 8 et 9 juillet. L'ouverture des caisses a mis au jour des altérations sur certains objets. Ceux-ci ont été rapatriés au MHNC, puis traités par une conservatrice-restauratrice indépendante. Conditionnés dans les règles de l'art, ils sont maintenant en attente d'une prise en charge par le MEN avec l'ensemble de cette collection.

Contrôle, inventaire, conservation et conditionnement des collections

La totalité de la collection pédagogique a été déménagée du 2^{ème} étage dans l'étagère mobile du rez-de-chaussée du musée.

Une partie des oiseaux restants au musée et préalablement conditionnés ont été transférés dans un dépôt externe. Les plus petits ont été placés dans des étagères mobiles préalablement désinfectées.

La collection ethnographique du musée a été en partie reconditionnée. Les objets les plus sensibles (plumes, élytres...) ont été retirés des caisses entreposées au sous-sol de l'EAA.

La totalité des objets dits « Monard » a été reconditionnée, dont ceux qui étaient dans les combles. Une collection de libellules, contenant plusieurs types, rapportée par Albert Monard, a été reconditionnée.

Dans le cadre du développement de la future exposition de référence, plusieurs animaux ont été pesés, mesurés et des recherches ont été menées sur leurs systèmes de fixation.

Conservation-restauration / Taxidermie

La restauration du trophée de Renne est terminée et celle du squelette de l'Eléphant est en cours.

Il n'y a pas eu de retour de préparations de la taxidermiste cette année.

Fonds iconographique

Une conservatrice-restauratrice indépendante a été mandatée pour terminer l'inventorisation et le conditionnement des œuvres d'art, qui est ainsi terminé. Le fonds Barruel est reconditionné et en cours d'inventorisation.

Prêts et mise à disposition d'objets

Le musée a prêté des fanons de baleine pour l'exposition « Sens dessus-dessous » au château de Valangin et un trophée de Cerf, une Chouette effraie, un Faucon et deux Sangliers pour l'exposition « Celtes » au Laténium.

Deux prêts sont prévus pour 2021, un pour la médiathèque de Martigny et un pour les Moulins souterrains du Col-des-Roches.

Activités scientifiques et naturalistes

Ornithologie

Suite à la découverte d'un couple d'Aigle royal en 2018 par MM. Jean-Daniel Blant (ancien conservateur-adjoint du MHNC) et Bernard Claude (MHNN), sa nidification a été suivie de manière intensive en 2020. Après un échec en 2019, le couple installé au Val-de-Travers a donné naissance à une aiglonne au printemps 2020. Prénommée Artémis, elle s'est envolée avec succès à fin juillet avec un beau succès médiatique. La nidification a donc été une réussite, une première dans le canton après 200 ans d'absence de l'espèce !

L'animation « Le réveil des oiseaux » prévue le 2 mai a été annulée pour raison non pas de grippe aviaire mais de COVID.

Sous l'égide du MHNC et du Cercle naturaliste des Montagnes neuchâteloises (CENAMONE), les travaux du groupe de protection des Martinets noirs ont permis la construction de 174 nichoirs. La collaboration partielle avec la menuiserie de la Ville de La Chaux-de-Fonds, permet de satisfaire aux besoins des bâtiments communaux, dont par exemple les bâtiments Cernil-Antoine 19-25 (28 nichoirs), le chalet des soigneurs du Zoo (4 nichoirs).

Le contrôle de 20 colonies comprenant entre 1 et 47 nichoirs (au total 261 nichoirs contrôlés) entre Le Locle et Saignelégier, Tramelan et Colombier a permis de constater l'occupation de 188 d'entre eux. Dans 156 boîtes, 392 juvéniles et 49 adultes ont été bagués. Les adoptions provenant notamment de la station de soins du Zoo ont été au nombre de 14. La colonie du Petit Collège de Numa-Droz a pu, à elle seule, en recevoir 6.

Le dernier oiseau bagué, récupéré dans l'un des nichoirs déplacés de l'avant-toit sur les échafaudages provisoires du Collège de l'Ouest, a été confié à la station de soins et relâché le 6 septembre.

La 2^e Journée mondiale du Martinet prévue le 7 juin est malheureusement passée par « pertes et Covid ».

Dans le cadre du Groupe Rougequeue à front blanc, le recensement annuel sur deux secteurs de la ville de La Chaux-de-Fonds s'est poursuivi et un inventaire de l'ensemble de la ville du Locle a commencé. L'exposition « Sous l'aile du Rougequeue à front blanc » a pu être installée, avec quelques semaines de retard en raison des mesures pandémiques du 20 juin au 18 octobre dans le quartier de l'Émancipation. Une dizaine d'animation scolaire a eu lieu en parallèle.

Le CENAMONE s'est réuni deux fois au MHNC ; son Assemblée générale prévue le 7 mars a dû être annulée.

Mammalogie

Une part importante de l'activité du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (Chiroptera Neuchâtel - CCO), qui a son siège au MHNC depuis 1990, consiste à informer la population. Il agit sur mandat cantonal du Service cantonal de la faune, des forêts et de la nature. Cette année, environ 130 interventions ainsi que 120 pré-expertises pour des demandes de permis de construire ont occupé les collaborateurs de Chiroptera Neuchâtel - CCO. Ainsi, les collaborateurs ont consacré 635 heures à l'étude et à la protection des chauves-souris dans le canton et ont envoyé des chauves-souris à la station de soins du Zoo du Bois du Petit-Château suite à des interventions du CCO-NE. La Nuit des chauves-souris a malheureusement été annulée en raison de la pandémie.

Protection des amphibiens

La douzième saison de suivi des batraciens a débuté le 21 mars avec la pose des premières barrières en duo par Nathalie Doudin et Christian Vuillème, qui se sont ensuite dépensés sans compter parce que la pandémie contrariait l'intervention commune de plusieurs bénévoles. Issues de travaux entre octobre et novembre 2019, de nouvelles installations sur le territoire cantonal entre route et fossé et des améliorations aux entrées des crapauducs côté nord (territoire communal) se sont avérées efficaces, mais quelques réglages sont encore à prévoir.

L'année a été particulière, tant au niveau de la météo (avril très sec et températures élevées) qu'à celui du calme général consécutif aux mesures de semi-confinement.

La migration s'est véritablement concentrée entre le 26 avril et le 13 mai avec l'arrivée de la pluie ; 6'365 batraciens ont été transférés, dont 4'657 (soit 85% d'un total de 5'455) Tritons alpestres récupérés dans les seaux. Les tournées, qui ne nécessitaient pas de contacts proches entre sauveteurs ont débuté à la fin du mois de mars et se sont poursuivies durant 63 jours.

Du fait du semi-confinement qui a réduit drastiquement la circulation, le nombre de cadavres est en nette diminution (78 Tritons alpestres et 6 Grenouilles rousses), ce qui représente 1.32% par rapport au nombre d'amphibiens transférés.

Des pièges photos installés dans les crapauducs par le Karch-Neuchâtel ont enregistré des passages dans les tunnels, démontrant ainsi leur utilité.

A noter qu'un important article de 16 pages résumant douze ans d'interventions aux Grandes-Crosettes a paru dans le tome 140/2020 du bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles sous la plume de M. Marcel S. Jacquat, l'ancien conservateur du MHNC.

Algologie

Le laboratoire d'algologie est intervenu dans les activités suivantes. Qualité biologique des eaux : canton de Neuchâtel (rivières neuchâteloises du bassin du lac de Biel ; suivi mensuel du phytoplancton du lac de Neuchâtel ; suivi de la Ronde pour l'étude d'impact de la STEP de La Chaux-de-Fonds ; identification de la cyanobactéries responsable de la mort de 3 chiens lété passé entre Areuse et Colombier) ; canton du Valais (impact de la CIMO sur le Rhône ; la Morge et le Nétauge ; algue rouge de la Lengtal, vallée de Binn ; algues vertes du lac Champex) ; canton de Fribourg (bassin de la Broye) ; canton du Tessin (impact de la STEP de Bioggio sur le Vedeggio ; aide au bureau AquaPlus dans l'étude des diatomées et macroalgues pour le suivi de l'impact des modifications de débit de plusieurs rivières) ; Confédération (participation avec le bureau AquaPlus aux programmes SPEZ et NAWA et pour un rapport sur les algues invasives en Suisse). Recherche : transfert de résultats pour la banque de données suisse sur les diatomées pour la Confédération. Participation à la révision taxonomique de plusieurs espèces de diatomées du genre *Fragilaria*. Formation : démonstration faite à l'équipe de protistologie de l'Université de Neuchâtel pour l'organisation de travaux pratiques sur les diatomées. Animation scientifique : participation aux 19èmes journées d'étude des espèces critiques pour l'indice diatomique suisse DI-CH ; Collections algologiques déposées au MHNC : les études réalisées cette année ont permis d'enrichir la collection d'algues par 67 échantillons de référence : 18 (Valais), 16 (Fribourg), 27 (Neuchâtel), 3 (Tessin), 1 (Zurich), 1 (Grisons), 1 (Zoug). Publications : 3 publications.

Animations

Toutes les animations prévues pour le public (Nuit de la Chouette, Réveil des oiseaux, Journée mondiale des martinets, Journée de la loutre, Nuit des Chauves-souris, P'tit Noël du Zoo) ont dû être annulées cette année. Les conférences et excursions organisées par la Société des amis du Musée d'histoire naturelle (SAMHNC) ont également été suspendues.

Deux « food-trucks » sont venus à plusieurs reprises au Zoo et se sont installés les mercredis et les week-ends vers la place de jeux pour proposer des boissons, petits encas et crêpes entre juin et septembre.

Une nouvelle édition des « Animarionnettes » (jeu de pistes - concours) a été proposée au Zoo par le Théâtre-Atelier de La Turlutaine durant les vacances d'automne.

Éditions

Éditions de la Girafe

Il n'y a pas eu de nouvel ouvrage édité en 2020, hormis un cahier consacré aux souvenirs de l'ancien conservateur du MHNC.

Les meilleures ventes continuent d'être le cahier no 15 « Martinet noir, entre ciel et pierre » qui est très régulièrement commandé par des particuliers ou des librairies, en Suisse et en France.

Info-CENAMONE (CErcle NAturaliste des MOntagnes NEuchâtelaises)

Trois bulletins ont été publiés (n° 130 mars, n° 131 août, n° 132 décembre), chacun faisant 24 pages (tirage : 210 ex.). Le numéro 132 a été tiré à 240 exemplaires au vu de l'intérêt pour le principal article qui documente la première naissance d'un aiglon dans le Canton de Neuchâtel depuis deux siècles.

Publications

- Morin, S., Straub, F., Weil, R. & Charlier, P. - 2020. Diatoms on the hair of Holy Mary-Magdalene relics. *Botany Letters*, 7 pp, <https://doi.org/10.1080/23818107.2020.1768892>.
- Van de Vyver, B., Straub, F., Wetzel, C. E. & Ector, L. - 2020. Observations on and epitypification of *Synedra austriaca* Grunow (Fragilariaeae, Bacillariophyta). *Notulae Algarum* 130: 1-5.
- Van de Vyver, B., Alexon, E. E., Reavie, E. D., Straub, F., Jónsson, G. S. & Ector, L. - 2020. Analysis of the type of *Synedra acus* var. *ostenfeldii* (Bacillariophyta) and its transfer to the genus *Fragilaria*. *Botany Letters*, 11 pp, <https://doi.org/10.1080/23818107.2020.1845973>.

Réunions, assemblées, séminaires, congrès, mandats

Réunions, assemblées, séminaires

Les rassemblements de personnes étant limités en raison des mesures sanitaires, les manifestations traditionnelles ont été annulées cette année.

Néanmoins, le musée a participé aux activités suivantes :

- Participation à Museum Connexion (Paris, 15-17 janvier) et au SITEM (Paris, 28-29 janvier) dans le cadre de la préparation de la nouvelle exposition et de l'aménagement du futur musée. A cette occasion, deux collaborateurs des IZ ont visité le Museum national d'histoire naturelle et ses réserves en compagnie de M. Jacques Cuisin, responsable conservation des collections.
- Visite de JuraParc le 22 janvier par le chargé de projet et le responsable du secteur muséal/conservateur, en compagnie de M. Paulo Coehlo, responsable du parc animalier.
- Visites du site Ô Vergers d'Ajoie – Musée suisse des fruits et de la distillation, par le directeur et le responsable du secteur muséal/conservateur, accompagnés par M. Alain Perret, directeur, puis la Maison d'Ailleurs, à Yverdon avec M. Marc Atallah, curateur, le 10 juillet, dans le cadre de l'appel d'offres muséographique,
- Assemblée générale de la SAMHNC, le 23 septembre au CIFOM, en raison des mesures sanitaires. Le directeur des IZ y a présenté le projet IZoo18.
- Assemblée générale de Chiroptera, le 4 septembre au musée.
- Visite du chantier de montage de l'exposition temporaire « Sauvage » au Muséum d'histoire naturelle de Neuchâtel, le 2 octobre en compagnie de M. Ludovic Maggioni, directeur. Puis réception de M. Ludovic Maggioni, au MHNC le 28 octobre pour une visite de l'Ancien-Stand.

Mandats, comités

Le responsable du secteur muséal/conservateur est membre des comités du CENAMONE et de la SAMHNC, dont les sièges sont au MHNC, et de la Société Neuchâteloise des Sciences Naturelles.

Le MHNC est aussi représenté au comité du Parc Naturel Régional du Doubs par M. François Straub.

Communication

La réflexion autour de la refonte complète des sites web du Musée et du Zoo s'est poursuivie et le nouveau site IZ devrait être opérationnel en 2021. Sept infolettres des IZ ont été envoyées durant l'année pour diffuser l'actualité du Musée et du Zoo.

Du côté des médias, il faut signaler la bonne couverture médiatique concernant la naissance d'un aiglon au Val-de-Travers.

Personnel

À la fin de l'année, l'équipe du MHNC était composée d'un conservateur/responsable du secteur muséal à 80%, d'un chargé de projet à 80% (20% CDI et 60% CDmax fin 2021), d'une assistante administrative à 100% (50% CDI et 50% CDmax fin 2021), d'une collaboratrice scientifique à 50% (CDI), de deux conservatrices-restauratrices (CDmax à 20% et 60% fin 2021). En outre, un assistant en information documentaire (10%) est mis à disposition du MHNC par la BV. Cinq civilistes ont également complété l'équipe pour des affectations de 2 à 6 mois.

Perfectionnement et formation

Le responsable du secteur muséal/conservateur a terminé sa formation en Muséologie de l'ICOM 2019-2020 (18 jours). Il n'y a pas eu d'autres cours de formation organisés cette année.

Commission des Institutions zoologiques (CIZ) - Législature 2016-2020

M. Laurent Duding (président), M. François Ochsner (vice-président), M. Marc Schafroth (secrétaire). Autres membres : Mmes Nicole Bosschart et Janine Bärtschi ; MM. Henri Oppliger, Marc-Vincent Porret, Fernando Soria et Yvan Matthey. Prise du PV : Mme Danièle Sandoz (assistante administrative IZ). En plus du chef de dicastère, du chef de service, des responsables de secteur, un représentant du personnel du musée, un représentant du personnel du zoo et un représentant de la SAMHNC assistent aux séances.

La CIZ s'est réunie à une seule reprise le 25 août, les autres séances ayant dû être annulées. Elle s'est prononcée sur le nouveau règlement des commissions des musées par voie électronique. Celui-ci entrant en vigueur avec la nouvelle législature, c'est une nouvelle commission qui sera formée et convoquée début 2021.

Économie, finances, action sociale et services internes (DEFASI)

SERVICE DE L'ÉCONOMIE

Fonctionnement du service

De 2016 à 2020, le service de l'économie existait grâce à une collaboration interservices et interdicastères. Ainsi, la directrice en charge de l'économie dirigeait son activité avec l'appui de son assistante de direction, de l'urbaniste communal, du délégué au marketing urbain – commerce, immobilier et foncier, de la responsable des permis de construire, ainsi que du chef du service de la communication.

L'année 2021 marquera un grand changement dans le fonctionnement mis en place. En effet, le soutien à l'économie et à son développement est un défi pour la nouvelle législature. Dans un contexte sanitaire tendu qui va faire de gros dégâts sur du long terme et dans une tendance inquiétante d'une baisse démographique, il est plus que nécessaire de renforcer le service de l'économie pour qu'il puisse être un soutien réel à notre économie locale et offrir la possibilité de nouvelles implantations.

Activités du service

Durant la législature 2016-2020, l'activité du service de l'économie a consisté principalement à maintenir un contact avec les entreprises de la Ville, ainsi qu'à la promotion d'implantations d'entreprises en collaboration avec le canton, la participation au réseau de promotion économique du canton ou encore à la promotion et la gestion immobilière et foncière, avec un contact régulier avec les investisseurs. La directrice du service a rencontré de manière régulière les entreprises de la place, afin d'être à l'écoute de leurs besoins et attentes. Ces entretiens sont qualitatifs autant pour les entreprises, qui se sentent écoutées et soutenues par la Ville, que pour notre administration, qui peut ainsi jauger la santé de son tissu économique. Plusieurs entreprises se sont approchées du service, très souvent pour des recherches de nouveaux locaux ou pour envisager l'avenir dans de nouvelles dispositions. Certaines se sont aussi montrées intéressées à acquérir du terrain.

Covid-19

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire et économique liée au Covid-19. Dans ce contexte très particulier, les activités économiques, comme dans d'autres secteurs, ont été réduites de manière conséquente. Le service de l'économie a néanmoins tenté d'apporter un appui et un courrier informatif et de soutien a été envoyé à toutes les entreprises de la Ville.

Projets finalisés en 2020

Malgré le Covid-19, les projets suivants ont pu être finalisés en 2020 :

- L'implantation de l'entreprise RSW Swiss Sàrl (Rama Swiss Watch) suite à la vente partielle du bien-fonds n° 6215 du cadastre des Eplatures. Cette entreprise occupera 2'000 m² sur les 6'000 m² de surface brute de plancher qu'offrira le bâtiment construit sur ce bien-fonds. Pour les 4'000 m² restant, la société recherche des entreprises dans la microtechnique et dans l'horlogerie tels que des fabricants de cadrans, d'aiguilles ou de toute autre fourniture horlogère. De nombreuses entreprises recherchent des surfaces à louer ou à acheter et il n'y a pas d'inquiétude à remplir ce bâtiment.
- Le transfert partiel de l'entreprise F. Nussbaum & Fils SA sur la parcelle n° 5724 du cadastre des Eplatures avec notamment comme projet la construction d'un entrepôt.

Commission de l'économie

Au vu du contexte sanitaire, la Commission de l'économie ne s'est pas réunie en 2020.

Up La Chaux-de-Fonds

Le concept de Up La Chaux-de-Fonds est de proposer ponctuellement des rendez-vous stimulants aux entrepreneurs, leaders et décideurs de la région, afin d'identifier les axes de force de la Métropole horlogère, ses atouts renommés ou méconnus, et de réfléchir ensemble à des pistes, de débattre de projets et des grands thèmes de l'actualité économique de la région. L'idée est avant tout d'allier esprit d'entreprise et réseautage.

Une rencontre à l'Aéroport Régional des Eplatures SA (ARESA) a pu avoir lieu le 22 octobre 2020, dans le respect des mesures sanitaires exigées par le Canton et la Confédération (maintien des distances, port du masque). Pour mémoire, la première édition de Up La Chaux-de-Fonds, le 18 mai 2015, s'était déjà tenue sur ce même site. À cette occasion, les entrepreneurs avaient eu l'occasion de découvrir ce lieu incontournable de la Ville, qui est un atout majeur pour notre région et le Canton de Neuchâtel. Depuis 2015, ARESA a grandement évolué et d'importants travaux ont été réalisés. Il a donc été proposé aux entreprises de découvrir la transformation du nouveau terminal et les multiples prestations qui sont proposées.

Les galeries photos de cette rencontre et des précédentes peuvent être visionnées sur le site internet de la Ville de La Chaux-de-Fonds (<http://www.chaux-de-fonds.ch/economie-emploi/up-la-chaux-de-fonds>).

SERVICE DES FINANCES

Finances

Personnel

Le Service des finances occupe 11.4 postes de travail pour un total de 12 personnes ainsi qu'un apprenti ayant débuté en août. Le Service dépend administrativement du conseiller communal en charge du Dicastère de l'économie, des finances, de l'action sociale et des services internes (ancienne législature sous le dicastère des finances, de l'économie et des ressources humaines).

Activités

Les tâches principales du Service des finances sont les suivantes :

- Assurer que les comptes respectent les lois et règlements en vigueur, ainsi que les principes comptables;
- Tenue des comptes pour l'ensemble de la Ville et de comptabilités annexes;
- Elaboration des travaux liés au bouclage des comptes et des budgets;
- Elaboration des brochures des budgets et des comptes;
- Gestion de la trésorerie;
- Gestion sur SAP des immobilisations et des investissements;
- Gestion de la dette de la Ville;
- Suivi des débiteurs et gestion du contentieux pour l'ensemble de la Ville, excepté pour la taxe déchets et le SCAS (cependant, le contentieux de ce dernier a été intégré depuis le 1^{er} février 2021);
- Etudes, analyses et rapports financiers divers;
- Prévisions fiscales;
- Contrôle du respect des budgets d'exploitation et d'investissements;
- Bouclage intermédiaire des comptes;
- Gestion comptable sur SAP des immeubles de la Gérance : Ville et prévoyance.ne (baux à loyer, décomptes chauffage, contentieux, etc.);
- Gestion de la caisse communale (y compris vente des abonnements de piscine, recharge des cartes lessives pour les immeubles de la gérance communale et des cartes Abeille);
- Gestion des assurances;
- Préavis du Service des finances pour la rubrique "Finances" des rapports du Conseil communal au Conseil général, de certaines notes au Conseil communal ainsi que pour les demandes de crédits supplémentaires;
- Vérification du respect des procédures mises en place par le Conseil communal pour les aspects financiers;
- Tenue des comptes, gestion financière et fiscalité des sociétés, de fondations et d'associations proches de la Ville;
- Gestion, mise à jour et suivi des sites Intranet et Internet du Service des finances;
- Formation SAP.

À cela s'ajoute diverses tâches secondaires.

Principaux projets menés en 2020

En parallèle aux tâches courantes que le Service des finances assume, ce dernier a notamment procédé à :

- Recharge et gestion des cartes Abeilles;
- Mise en place de la facturation de l'impôt foncier des personnes physiques;
- Développement de la lecture des factures fournisseurs avec le QR code;
- Elaboration d'un cahier des charges pour un éventuel changement de progiciel comptable;
- Début de l'analyse détaillée et description des processus financiers en vue du passage au nouveau progiciel comptable.

Principales perspectives

Le projet principal du Service est le changement de progiciel comptable, soit la migration de SAP vers Abacus. Ce projet permettra notamment de mettre en place des nouvelles fonctionnalités telles que :

- La pré-saisie des factures fournisseurs avec un processus de visas électroniques des factures fournisseurs;
- La gestion des engagements;
- La mise en place des factures électroniques (e-factures);
- Le développement et l'intégration des processus de la gérance.

D'une manière générale, le Service continue de développer les applications et projets mis en place ces dernières années. Il devra également développer de nouveaux projets à court et moyen terme, notamment :

- Mise en place du décompte TVA électronique;
- Mise en place d'une GED (gestion électronique des documents) en lien avec les outils bureautiques;
- Développement du système de contrôle interne avec l'aide d'un programme spécialisé;
- Mise en œuvre d'une consolidation des comptes incluant les entités proches de la Ville, en fonction de la révision prévue de la LFinEC.

Contributions

Préambule

La population de La Chaux-de-Fonds représente environ le quart des contribuables du canton, soit 25'376 personnes physiques et 2'103 personnes morales à fin 2020 (nombres sous réserves).

Pour rappel, la perception de l'impôt cantonal direct et de l'impôt communal direct des personnes physiques (SIPP) et morales (PMGEN) est effectuée par le Service des contributions de l'Etat. Le contentieux relatif aux impôts susmentionnés est, quant à lui, géré par l'Office du recouvrement de l'Etat.

L'Etat facture ses prestations aux communes au prix de CHF 20.- par contribuable pour les personnes physiques et pour les personnes morales.

Impôts 2020

Avec le système de taxation postnumerando, nous enregistrons dans les comptes 2020 tous les acomptes provisoires facturés aux contribuables en 2020 ainsi que la différence entre les taxations provisoires et définitives de 2019 et des années précédentes. Les données statistiques à disposition pour 2020 sont ainsi uniquement celles basées sur les taxations définitives 2019 (ou dernières taxations connues) et les adaptations de tranches effectuées.

Les acomptes de l'année courante étant ajustés à la taxation définitive de l'année précédente, les différences peuvent ainsi avoir un effet double sur le résultat. Si ce système peut réserver de bonnes surprises en cas de hausse, l'effet peut être pervers en cas de baisse puisque celles-ci sont doublées également.

Recettes fiscales

	Comptes 2020	Budget 2020	Comptes 2019	Comptes 2018	Ecart C20 - C19
<i>Coefficients PP et PM</i>	125/75	125/75	125/75	125/75	
<i>Coefficients frontaliers</i>	50/150	50/150	50/150	50/150	
<i>Répartition fonds IPM</i>	67/33	67/33	70/15/15	70/15/15	
Impôts revenu-PP-année fiscale	-64'746'982	-63'732'000	-69'599'033	-66'597'709	4'852'051
Impôts revenu-PP-années précéd.	-98'523	-612'000	-350'060	-685'230	251'537
Rappels impôts - PP	-799'353	-400'000	-991'130	-2'169'412	191'777
Imputation forfait. Impôts-PP	142'623	81'000	70'715	87'971	71'908
Impôts fortune-PP-année fiscale	-6'394'977	-5'998'000	-6'033'956	-6'091'814	-361'021
Impôts fortune-PP-années précéd.	-530'633	-244'000	-147'400	-166'348	-383'233
Impôts sur prestations en capital	-1'448'471	-1'451'000	-1'323'954	-1'404'166	-124'517
Impôts prest. capital-Années précéd.	-15'331	13'000	15'731	15'074	-31'062
Impôts sur gains en loterie	-8'278	-65'000	-43'647	-1'073'464	35'369
Total des PP	-73'899'925	-72'408'000	-78'402'734	-78'085'099	4'502'810
Impôts à la source	-3'275'964	-3'493'000	-3'747'865	-3'634'926	471'901
Impôts sur les frontaliers	-12'573'427	-14'294'000	-14'417'320	-13'157'000	1'843'893
Impôts frontaliers-années précéd.	0	0	0	-3'133	0
Impôts forfaitaires frontaliers	100'000	80'000	100'000	269'517	0
Total des frontaliers	-12'473'427	-14'214'000	-14'317'320	-12'890'616	1'843'893
Impôts bénéfice-PM-année fiscale	-3'448'394	-4'091'000	-5'598'325	-6'873'269	2'149'930
Impôts bénéfice-PM-années précéd.	-426'333	0	282'380	6'558	-708'713
Impôts capital-PM-année fiscale	-1'911'379	-845'000	-732'821	-910'306	-1'178'557
Impôts capital-PM-années précéd.	-17'754	18'000	-73'964	-9'902	56'210
Sous-total PM	-5'803'860	-4'918'000	-6'122'730	-7'786'919	318'870
PM-Part au fonds - Population	-335'123	0	-2'630'682	-3'338'631	2'295'559
PM-Part au fonds - Population-rectif.	-11'303	-2'000	-226'720	7'478	215'417
PM-Part au fonds - Emplois	-6'812'489	-6'491'000	-3'555'124	-3'954'972	-3'257'365
PM-Part au fonds - Emplois-rectif.	-11'698	-1'000	-268'656	9'053	256'958
Sous-tot. fonds intercommunal PM	-7'170'613	-6'494'000	-6'681'182	-7'277'071	-489'431
Total des PM	-12'974'473	-11'412'000	-12'803'912	-15'063'990	-170'560
Impôts fonciers PP	-1'795'318	-2'045'000	A été introduit en 2020		-1'795'318
Impôts fonciers PM	-2'504'768	-2'069'000	-1'928'558	-2'174'463	-576'210
Impôts	-106'923'875	-105'641'000	-111'200'390	-111'849'094	4'276'515

Les comptes 2020 sont marqués par l'introduction de la réforme fiscale cantonale qui prévoit notamment pour les personnes physiques une baisse des barèmes d'imposition, une baisse de l'imposition de la valeur locative et l'introduction de l'impôt foncier ainsi que diverses mesures pour les personnes morales (baisse du taux d'imposition, patent box, déduction supplémentaire pour la recherche et le développement).

Le budget 2020 a été établi sur la base des informations transmises par les contributions cantonales. Nous constatons une amélioration par rapport au budget de 1.2% soit CHF 1.3 millions répartie entre les personnes morales et les personnes physiques.

La baisse des recettes fiscales d'environ CHF 4.3 millions par rapport aux comptes 2019 est principalement due à la réforme fiscale cantonale. Nous remarquons également le début des effets de la crise du COVID, notamment pour les frontaliers et les personnes morales. Les principales variations sont les suivantes :

- Diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (- CHF 4.9 millions)
- Augmentation de l'impôt sur la fortune des personnes physiques (+ CHF 0.4 million)
- Diminution de l'impôt à la source (- CHF 0.5 million)
- Diminution de l'impôts des frontaliers (-CHF 1.8 million)
- Diminution de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (- CHF 2.1 millions)
- Augmentation de l'impôt sur le capital des personnes morales (+ CHF 1.2 million)
- Augmentation du fonds intercommunal des personnes morales (+ CHF 0.5 million)
- Augmentation de l'impôt foncier personnes morales (+ CHF 0.6 million)
- Introduction en 2020 de l'impôt foncier pour les personnes physiques (+ CHF 1.8 million)
- Diverses variations (+ CHF 0.5 million)

ADB, non-valeurs, abandons

Le détail des remises, rectificatifs et non-valeurs se présente comme suit pour l'année 2020 :

	Comptes 2020 CHF	Comptes 2019 CHF	Comptes 2018 CHF
Abandons, non-valeur, ADB PP	2'168'486.66	2'159'016.57	2'265'982.53
Abandons, non-valeur, ADB ISIS	6'278.78	4'944.41	10'035.32
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PP	<u>10'143.82</u>	<u>8'980.09</u>	<u>20'391.55</u>
	2'184'909.26	2'172'941.07	2'296'409.40
Abandons, non-valeur, ADB PM	0.00	0.56	1.80
Abandons, non-valeur, ADB contentieux PM	156'145.56	6'222.19	9'158.16
Abandons, non-valeur, ADB Foncier	0.00	218.60	1.60
Opération de gestion fonds IPM	<u>16'462.56</u>	<u>20'435.40</u>	<u>52'368.94</u>
	172'608.12	26'876.75	61'530.50
	2'357'517.38	2'199'817.82	2'357'939.90

Les statistiques suivantes sont à considérer avec prudence. Nous constatons des écarts entre les différentes sources à disposition (tableaux de bord de l'Etat et diverses extractions Excel), notamment au niveau du nombre de contribuables. Nous ne disposons pas d'autres sources d'informations.

Matière imposable*

Personnes physiques

	2020 CHF	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF	Ecart C20-C19 CHF
Fortune effective	4'102'838'512	4'136'439'441	4'112'566'840	4'371'653'305	-33'600'929
Déductions légales	-1'285'844'904	-1'218'297'343	-1'203'895'176	-1'307'849'976	-67'547'561
Fortune imposable PP	2'816'993'608	2'832'031'614	2'834'690'558	2'925'042'267	-15'038'006
Revenu effectif	1'116'868'429	1'137'494'106	1'146'639'064	1'125'092'391	-20'625'677
Déductions légales	-80'641'573	-79'124'148	-78'304'262	-81'177'497	-1'517'425
Revenu imposable PP	1'036'226'856	1'060'458'422	1'068'523'454	1'042'539'293	-24'231'566

Personnes morales

	2020 CHF	2019 CHF	2018 CHF	2017 CHF	Ecart C20-C19 CHF
Capital imposable	3'042'540'000	3'558'400'300	3'031'826'000	2'749'386'800	-515'860'300
Bénéfice imposable	331'998'900	453'938'000	385'810'400	268'596'200	-121'939'100

Impôt foncier personnes morales

	2020	2019	2018	2017
Total des estimations cadastrales à La Chaux-de-Fonds	1'813'439'841	346'056'000	222'394'000	5'289'000
Soumis à l'impôt foncier à 1.60 %o	1'362'165'497	313'935'000	198'208'000	4'466'000
Exonéré de l'impôt foncier à 1.60 %o	451'274'344	32'121'000	24'186'000	823'000

* Les informations relatives à la matière imposable sont mises à jour au 31.12.2020 pour toutes les années.

Nombre de contribuables*

	2020	2019	2018	2017	2016	Ecart 2020-2019
Personnes physiques						
Réguliers sans répartition,	24'550	24'520	24'580	24'563	24'398	30
- Salariés	12'660	12'183	12'262	12'227	12'148	477
- Rentiers	6'917	7'254	7'224	7'225	7'182	-337
- Etudiants	2'889	2'946	2'960	2'938	2'911	-57
- Responsables PM	231	233	237	241	243	-2
- Indépendants & autres	1'733	1'775	1'768	1'802	1'777	-42
- Agriculteurs	114	115	114	118	119	-1
- Impôt à la source > CHF 120'000.-	6	14	15	12	18	-8
Externes canton	892	893	889	849	842	-1
Impôt à la source**	2'280	4'649	4'776	5'043	5'656	-2'369
Répartition autres communes	1'358	1'339	1'309	1'231	1'229	19
Personnes morales	2'097	2'203	2'181	2'116	2'003	-106

Propriétaires d'immeubles soumis à l'impôt foncier

Personnes physiques	1'872	introduit en 2020
Personnes morales	425	409

* Le nombre de contribuables de chaque année correspond à la situation au 31.12.2020.

** Le nombre de contribuables imposés à la source en 2020 est indicatif. En effet, les décomptes reçus semestriellement par le Service des contributions sont en cours de saisie (Pour rappel, dans le rapport de gestion 2019, le chiffre mentionné pour 2019 était de 2436).

TABLEAUX STATISTIQUES

Personnes physiques

Contribuables PP selon les IMPOTS DUS communaux pour 2020 (basés sur taxation 2019 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2020	2019	2020	2020	2020	2019	2020	2020
0 à 10	4'812	4'470	18.96%	18.96%	1'057	903	0.00%	0.00%
11 à 100	977	1'103	3.85%	22.81%	47'554	54'196	0.07%	0.07%
101 à 200	821	781	3.24%	26.05%	121'621	115'410	0.17%	0.24%
201 à 500	1'720	1'765	6.78%	32.83%	296'683	604'346	0.42%	0.66%
501 à 1'000	2'229	2'250	8.78%	41.61%	1'657'719	1'667'076	2.33%	2.98%
1'001 à 2'000	3'380	3'293	13.32%	54.93%	5'050'057	4'880'592	7.09%	10.08%
2'001 à 5'000	7'361	7'286	29.01%	83.94%	24'070'373	23'931'431	33.82%	43.90%
5'001 à 10'000	3'146	3'319	12.40%	96.34%	21'357'281	22'662'500	30.01%	73.90%
10'001 à 20'000	714	792	2.81%	99.15%	9'381'796	10'346'877	13.18%	87.08%
20'001 à 50'000	179	182	0.71%	99.85%	5'486'219	5'450'330	7.71%	94.79%
50'001 à 100'000	33	38	0.13%	99.98%	2'369'495	2'555'097	3.33%	98.12%
100'001 et plus	4	8	0.02%	100.00%	1'339'201	1'814'094	1.88%	100.00%
Total	25'376	25'287	100.00%		71'179'056	74'082'852	100.00%	

Ce tableau met en évidence que 83.94% des contribuables paient moins de CHF 5'000.- d'impôts communaux, ce qui représente 43.90% des impôts totaux.

Les contribuables payant entre CHF 2'000.- et CHF 20'000.- (44.22% des contribuables totaux) totalisent le 77% des impôts communaux totaux.

Seuls 37 contribuables sur 25'376 (0.15%) paient plus de CHF 50'000.- d'impôts, ce qui représentent 5.21% des impôts totaux.

Personnes physiques

Contribuables PP selon la FORTUNE IMPOSABLE pour 2020 basés (basés sur 2019 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES FORTUNE IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		% 2020	% cumulés 2020	Par catégorie		% 2020	% cumulés 2020
	2020	2019	2020	2020	2020	2019	2020	2020
0 à 50'000	18'429	10'445	72.62%	72.62%	15'783	0	0.25%	0.25%
51'000 à 100'000	2'021	9'913	7.96%	80.59%	97'623	107'166	1.57%	1.83%
101'000 à 250'000	2'377	2'362	9.37%	89.96%	560'768	550'675	9.04%	10.87%
251'000 à 500'000	1'383	1'407	5.45%	95.41%	1'017'512	1'027'709	16.41%	27.28%
501'000 à 1'000'000	732	750	2.88%	98.29%	1'263'556	1'292'290	20.38%	47.66%
1'001'000 à 2'500'000	309	295	1.22%	99.51%	1'203'254	1'158'900	19.40%	67.06%
2'501'000 à 5'000'000	86	79	0.34%	99.85%	812'759	748'177	13.11%	80.17%
5'001'000 et plus	39	36	0.15%	100.00%	1'229'620	1'115'290	19.83%	100.00%
Total	25'376	25'287	100.00%		6'200'875	6'000'207	100.00%	

80.59% des contribuables ont une fortune imposable inférieure à CHF 100'000.- et contribuent pour 1.83% de la totalité de l'impôt sur la fortune.

Les contribuables dont la fortune imposable est supérieure à CHF 1 million représentent 1.71% des contribuables totaux. Cette proportion paie 52.34% des impôts totaux sur la fortune, soit plus de CHF 3 millions.

Personnes physiques

Contribuables PP selon le REVENU IMPOSABLE pour 2020 basés (basés sur taxation 2019 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES REVENU IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		% 2020	% cumulés 2020	Par catégorie		% 2020	% cumulés 2020
	2020	2019			2020	2019		
0 à 7'500	5'671	5'690	22.35%	22.35%	113'369	119'337	0.17%	0.17%
7'501 à 10'000	538	541	2.12%	24.47%	68'963	92'015	0.11%	0.28%
10'001 à 20'000	2'559	2'536	10.08%	34.55%	824'268	912'492	1.26%	1.54%
20'001 à 30'000	2'818	2'789	11.10%	45.66%	2'502'608	2'623'612	3.83%	5.38%
30'001 à 40'000	2'922	2'924	11.51%	57.17%	4'820'474	4'983'265	7.38%	12.76%
40'001 à 50'000	2'881	2'955	11.35%	68.53%	7'085'122	7'540'878	10.85%	23.61%
50'001 à 75'000	4'178	4'119	16.46%	84.99%	15'717'383	16'351'199	24.08%	47.69%
75'001 à 100'000	2'037	1'947	8.03%	93.02%	11'797'350	11'867'660	18.07%	65.76%
100'001 à 200'000	1'569	1'587	6.18%	99.20%	15'194'673	15'996'794	23.28%	89.04%
200'001 à 300'000	126	112	0.50%	99.70%	2'806'211	2'562'827	4.30%	93.34%
300'001 à 400'000	39	44	0.15%	99.85%	1'343'043	1'547'602	2.06%	95.40%
400'001 à 500'000	16	15	0.06%	99.91%	702'526	697'423	1.08%	96.47%
500'001 et plus	22	28	0.09%	100.00%	2'302'191	2'787'541	3.53%	100.00%
Total	25'376	25'287	100.00%		65'278'181	68'082'645	100.00%	

Le seuil de la première catégorie du revenu imposable a été relevé à CHF 7'500.- afin de correspondre au nouveau seuil décidé dans le cadre de la réforme fiscale cantonale (imposition à partir d'un revenu imposable de CHF 7'501.-). Les montants d'impôts dus pour cette première catégorie proviennent des taxations des personnes parties de Suisse ou décédées ainsi que des impôts dus pour les externes qui ont des immeubles sur la commune.

76.28% de la totalité des impôts sur le revenu sont payés par les contribuables dont le revenu imposable se situe entre CHF 40'000.- et 200'000.-, soit 42.03% des contribuables.

0.8% des contribuables dont le revenu imposable est supérieur à CHF 200'000.- paie 10.96% des impôts totaux, soit CHF 7.2 millions.

Personnes morales

Contribuables PM selon les IMPOTS DUS communaux en 2020 (basés sur taxation 2019 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES IMPÔTS DUS	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2020	2019	2020	2020	2020	2019	2020	2020
0 à 1	516	458	24.54%	24.54%	6	9	0.00%	0.00%
1 à 5'000	1'388	1'334	66.00%	90.54%	1'028'021	1'019'668	14.50%	14.50%
5'001 à 10'000	93	96	4.42%	94.96%	626'027	670'571	8.83%	23.32%
10'001 à 20'000	40	57	1.90%	96.86%	565'269	786'663	7.97%	31.30%
20'001 à 30'000	21	25	1.00%	97.86%	533'511	616'334	7.52%	38.82%
30'001 à 50'000	22	24	1.05%	98.91%	804'012	892'749	11.34%	50.16%
50'001 à 100'000	17	21	0.81%	99.71%	1'246'232	1'381'880	17.57%	67.73%
100'001 à 500'000	4	8	0.19%	99.90%	1'085'529	1'366'365	15.31%	83.04%
500'001 à plus	2	3	0.10%	100.00%	1'202'963	2'947'009	16.96%	100.00%
Total	2'103	2'026	100%		7'091'570	9'681'248	100%	

Les montants dus comprennent l'impôt sur le bénéfice et l'impôt sur le capital imposable avant attribution au fonds de répartition intercommunale.

90.54% des personnes morales paient moins de CHF 5'000.- d'impôt, ce qui représente 14.50% des impôts totaux des personnes morales.

Les catégories d'impôts dus au-delà de CHF 30'000.-, correspondent à 2.14% des contribuables et 61.18% des impôts totaux.

Selon la taxation 2019 et les éventuelles adaptations effectuées, parmi les 2103 entreprises recensées, les deux plus importantes paient 16.96% des impôts totaux des personnes morales.

Personnes morales

Contribuables PM selon le CAPITAL IMPOSABLE en 2020 (basés sur taxation 2019 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES CAPITAL IMPOSABLE	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2020	2019	2020	2020	2020	2019	2020	2020
0 à 999	488	449	23.20%	23.20%	0	0	0.00%	0.00%
1'000 à 50'000	480	459	22.82%	46.03%	13'889	13'170	0.63%	0.63%
51'000 à 100'000	209	209	9.94%	55.97%	17'314	17'065	0.78%	1.41%
101'000 à 250'000	314	305	14.93%	70.90%	307'932	40'229	13.89%	15.30%
251'000 à 500'000	217	187	10.32%	81.22%	65'779	52'361	2.97%	18.27%
501'000 à 1'000'000	142	151	6.75%	87.97%	83'111	91'999	3.75%	22.01%
1'001'000 à 2'500'000	133	128	6.32%	94.29%	197'517	166'255	8.91%	30.92%
2'501'000 à 5'000'000	53	60	2.52%	96.81%	143'415	102'704	6.47%	37.39%
5'001'000 à plus	67	78	3.19%	100.00%	1'387'873	653'594	62.61%	100.00%
Total	2'103	2'026	100%		2'216'830	1'137'377	100%	

81.22% des personnes morales, dont le capital imposable est inférieur à CHF 500'000.-, paient 18.27% des impôts totaux des personnes morales.

Il ressort de ce tableau que les 3.19% des entreprises dont le capital imposable est supérieur à CHF 5'000'000.- paient 62.61% des impôts totaux sur le capital.

Personnes morales

Contribuables PM selon le BÉNÉFICE IMPOSABLE en 2020 (basés sur taxation 2019 et adaptations des tranches)

CATÉGORIES BÉNÉFICES IMPOSABLES	NOMBRE DE CONTRIBUABLES				MONTANTS DUS			
	Par catégorie		%	% cumulés	Par catégorie		%	% cumulés
	2020	2019			2020	2019		
0	1'251	1'193	59.49%	59.49%	0	0	0.00%	0.00%
1 à 50'000	509	465	24.20%	83.69%	192'818	236'598	3.96%	3.96%
50'001 à 75'000	60	74	2.85%	86.54%	98'377	162'645	2.02%	5.97%
75'001 à 100'000	32	32	1.52%	88.06%	71'890	92'153	1.47%	7.45%
100'001 à 150'000	46	48	2.19%	90.25%	145'661	215'719	2.99%	10.44%
150'001 à 200'000	39	46	1.85%	92.11%	175'560	277'459	3.60%	14.04%
200'001 à 500'000	84	78	3.99%	96.10%	603'114	778'095	12.37%	26.41%
500'001 à 1'000'000	34	41	1.62%	97.72%	511'985	919'358	10.50%	36.91%
1'000'001 à plus	48	49	2.28%	100.00%	3'075'334	5'861'844	63.09%	100.00%
Total	2'103	2'026	100.00%		4'874'739	8'543'871	100.00%	

83.69% des entreprises ont un bénéfice imposable inférieur à CHF 50'000.-. Cette part d'entreprises paie 3.96% de l'impôt sur le bénéfice total.

Ce tableau nous permet de constater que 48 entreprises, dont le bénéfice imposable est supérieur à CHF 1'000'000.-, paient le 63.09% des impôts totaux sur le bénéfice.

SERVICE COMMUNAL DE L'ACTION SOCIALE

Composition du service

- Direction ;
- Office communal de l'aide sociale : secteurs aide sociale, réception, secrétariat et comptabilité ;
- Secteur socio-administratif : guichet social régional (Guichet Accord) et agence AVS/AI ;
- Médiation logement.

Préambule

L'office communal de l'aide sociale (OCAS) a connu de nombreux mouvements en personnel durant l'année 2020, notamment pour ce qui est de la fonction d'assistant·e social·e (AS). Le taux d'absentéisme a en revanche été très faible. La baisse drastique de ce taux se justifie notamment par le fait que, dès le 16 mars 2020, la majorité des collaborateurs ont été placés en télétravail suite aux mesures prises pour lutter contre la propagation de la COVID-19. À la suite des conclusions de l'audit organisationnel mené sur le 2^e semestre 2019, une nouvelle organisation a été validée par le Conseil communal et un groupe de pilotage (COPIL) a été constitué afin d'accompagner la direction du SCAS dans sa réorganisation. Ce COPIL, constitué des cheffes des dicastères des Finances, d'une part, et de l'Action sociale, d'autre part, des cheffes des services des finances et des ressources humaines, de l'adjointe administrative du SCAS ainsi que de la chargée de mission — engagée à 30% dès le 8 janvier 2020 — a eu pour première mission de créer un groupe de travail (GT) pluridisciplinaire. En effet, la reconstruction du SCAS ne pouvait pas se réaliser sans le concours de collaboratrices et collaborateurs de chaque secteur, pierres angulaires de la nouvelle organisation en devenir du service. Il faut relever que le canton était également représenté au sein du GT. Bien que ce dernier n'ait pu se réunir qu'à deux reprises à cause des mesures COVID, des sous-groupes thématiques ont pu être constitués et ont pu remplir leurs objectifs.

Durant la période de janvier à juin 2020, la gouvernance du SCAS a été assumée par la cheffe de dicastère — qui a endossé le rôle de cheffe de service ad intérim — épaulée par l'adjointe administrative. Afin de pallier l'absence d'expertise métier dans les fonctions dirigeantes, Madame Anouk Steiner, alors cheffe du Guichet Social Régional Littoral Ouest, a été engagée en tant que chargée de mission à un taux d'activité de 30% jusqu'en avril, puis à 60% dès le mois de mai. En juin 2020, Madame Steiner a repris le poste de cheffe de service à 100%.

Dès le second semestre, des journées de formation sur les directives d'aide sociale ont été organisées afin de combler les lacunes constatées chez certain·e·s AS. En parallèle, des processus sécurisés pour le paiement des budgets d'aide matérielle ont également été élaborés et mis en application. La nouvelle structure hiérarchique a continué à se mettre en place, avec l'engagement d'une chargée des procédures internes et de la formation à un taux d'activité de 60% dès le 1^{er} juillet 2020. La création de ce poste, qui fait suite à une recommandation de l'office cantonal de l'aide sociale (ODAS) après un contrôle mené sur site en mai 2019, était en effet nécessaire, non seulement pour assurer l'harmonisation des pratiques et la mise en place de processus, mais également la formation continue du personnel quant à ces dits processus et le contrôle de leur application. Le 1^{er} septembre 2020, une cheffe de l'office de l'aide sociale a été engagée à 100%, poste créé en lieu et place des trois responsables de groupe des AS.

Comme initialement prévu, un second audit a été mené sur site par l'ODAS durant l'automne 2020. Bien qu'il reste de nombreuses lacunes à combler, les conclusions de ce dernier démontrent des améliorations par rapport aux constats de l'année précédente. Il paraît cependant important de souligner que les processus de sécurisation (tels que le paiement des budgets d'aide matérielle ainsi que le contrôle de double paiements) n'ayant été mis en œuvre qu'en été 2020 et que la nouvelle organisation n'ayant véritablement commencé à déployer ses effets qu'à l'automne de la même année, la date de réalisation de ce contrôle était quelque peu prémature et ne nous était par conséquent pas favorable. Afin de vérifier les effets des processus mis en place ainsi que le système de contrôle y relatif, un troisième audit est d'ores et déjà prévu d'ici l'été 2021.

Suite au contrôle réalisé sur site en mai 2019 par ODAS-contrôle, les conclusions montraient que les normes n'étaient pas toujours suivies de manière adéquate avec, comme conséquence, des pertes financières importantes. Les raisons principales décelées étaient les taux très importants de turnover et d'absentéisme ainsi que le manque, voire l'absence de formation des nouveaux AS. Suite à ces constats, le Canton a non seulement exigé que des mesures correctrices soient prises, mais a également chiffré un montant de dommage sur les exercices courants de 2015 à 2020 qu'il n'était ni justifié et ni légitime de faire supporter aux différents partenaires du pot commun de la facture sociale et qui devait dès lors être porté à la charge exclusive de la Ville de La Chaux-de-Fonds. Après de nombreuses séances de discussions, ce montant a été arrêté en décembre 2020 à CHF 1'441'950.- pour les dommages (CHF 790'050.- pour des contentieux irrécouvrables, CHF 460'000.- pour des dépenses non conformes et CHF 191'000 pour des loyers payés à double en 2015 et 2016). À cela s'ajoutera les montants des loyers payés à double entre 2017 et 2020 et n'ayant pu être récupérés, estimés à CHF 283'000.-. Ces montants figureront dans les comptes 2020 du SCAS sous une rubrique ad hoc.

Bien que la réorganisation du SCAS permette d'envisager l'année 2021 de façon plus sereine, les défis à relever restent importants. Les mesures que nous avons prises — et que nous prendrons encore — devront aboutir à une amélioration considérable de la situation d'ici fin 2021. Pour ce faire, nous savons que nous pouvons compter sur le soutien de collaboratrices et collaborateurs investis, sur les services des ressources humaines et des finances ainsi que sur le canton via une excellente collaboration avec l'ODAS.

Secteur de l'aide sociale

L'Office communal de l'aide sociale (OCAS) se remet d'une longue période difficile. Bien que nous nous plaisions de constater que le taux d'absentéisme a été historiquement bas (avec seulement deux absences de longue durée), le turn-over est resté très élevé. Nous avons pu identifier diverses causes à cela. En effet, nous relevons pour commencer qu'une restructuration aussi importante bouscule les habitudes, ce qui engendre inévitablement des départs. Ensuite, les autres départs s'expliquent, d'une part, par la recherche d'une meilleure qualité de vie ou de meilleures conditions salariales et, d'autre part, par le constat de certain·e·s collaborateurs/trices que leur fonction ne leur correspondait pas.

Parmi les défis à relever, celui du premier trimestre a été de délivrer l'aide matérielle pour quelque 3000 bénéficiaires et ce dans le respect du semi-confinement et des mesures COVID mises en place. Afin de pouvoir continuer à délivrer les prestations de premières nécessités aux citoyen·ne·s, le service a alors dû revoir son organisation de façon conséquente :

- Les bénéficiaires ont toutes et tous été averti·e·s et rassuré·e·s quant à la délivrance de l'aide matérielle qui leur était due ;
- La réception a été fermée durant cette période, les entretiens ont donc été effectués par téléphone par le personnel en télétravail ;
- La signature de courrier en mode PDF a été mise sur pieds ;
- Le flux de courrier qui devait continuer à être traité a été organisé avec le personnel administratif.

La nouvelle cheffe de l'OCAS, Madame Laetitia Mauerhofer, a débuté le 1^{er} septembre 2020. Elle est au bénéfice d'une dizaine d'années d'expérience dans le domaine de l'aide sociale ordinaire et assume la vice-présidence de l'Association neuchâteloise des institutions d'action sociale (ANIAS). A la tête d'un office composé de vingt-sept AS, elle a très rapidement pris ses marques dans cette nouvelle fonction. Outre l'organisation de cinq séances hebdomadaires durant lesquelles tous les AS peuvent échanger sur leurs dossiers et ainsi trouver des réponses harmonisées à leurs questions, les colloques mensuels durant lesquels différentes thématiques sont abordées ont également été remis en place. Madame Mauerhofer se charge personnellement de dispenser de la formation et du coaching aux nouveaux/elles collaborateurs/trices ainsi que la formation continue pour les personnes déjà en poste. Elle participe également à la mise en place des nouveaux processus en étroite collaboration avec la chargée des procédures internes et veille à leur application.

L'ensemble des éléments précités nous permettent ainsi d'envisager une année 2021 de façon plus sereine.

Selon les recommandations relatives à la politique cantonale d'insertion socio-professionnelle, plus communément nommée "stratégie IP", une conseillère en insertion socio-professionnelle a été engagée au 1^{er} août 2021, ceci afin d'offrir cette prestation in situ aux bénéficiaires de l'aide sociale. Il paraît nécessaire de préciser que jusqu'à ce jour, un mandat pour l'octroi de cette prestation était confié à Job Service, mandat qui a déjà été revu en conséquence et qui prendra totalement fin lorsque l'entier de la prestation aura été internalisée, à savoir en juillet 2021.

Un autre chantier important a vu le jour en 2020, soit celui de la récupération des doubles loyers des années 2015 à 2020 et de la mise en place de Systèmes de Contrôle Interne (SCI) afin de sécuriser le processus pour 2021. Ce projet, qui continuera sur l'année 2021, nous a contraints, d'un commun accord avec le Canton, à mettre en suspens le projet de centralisation du secteur du contentieux. En effet, le chargé de la comptabilité, initialement engagé pour le projet du contentieux, a été affecté à celui de la récupération des doubles-loyers.

Pour donner quelques chiffres, le nombre de dossiers traités par AS s'élevait à 125 pour l'année 2016. Nous comptabilisons 100 dossiers par EPT à ce jour et avons pour objectif de tendre à 90 dossiers par EPT. Nous souhaitons en effet permettre à chacune et chacun de disposer du temps nécessaire au traitement adéquat de ses dossiers. Ceci sans compter le fait que les dossiers devront également être traités dans le respect des nouveaux processus mis en place, ce qui impliquera un temps de traitement plus long.

La Facture Sociale

La volonté cantonale de maîtriser les charges des prestations sociales a permis à la facture sociale de voir le jour en 2015. Dès lors, toutes les prestations sous conditions de ressources sont réparties entre le canton (à raison de 60%) et toutes les communes (à raison de 40%) selon un système de péréquation au prorata des habitants de chaque commune. Les charges de personnel du secteur social sont subventionnées à raison de 40% par le canton et à raison de 60% par l'ensemble des communes sur la base d'un forfait annuel de CHF 100'000.- par EPT. Pour les secteurs administratifs et socio-administratifs (hormis office AVS/AI), le système de subvention est le même sur la base d'un forfait de CHF 80'000.- par EPT.

Comptes 2020 de la ville (comprenant les acomptes 2020 + les soldes 2019, hors aide sociale) :

Compte 321 36110200 (Bourses d'études) :	CHF 494'494.65	(CHF 426'307.35 en 2019) ;
Compte 321 36110210 (Subsides LAMal) :	CHF 5'627'822.70	(CHF 5'001'495.40 en 2019) ;
Compte 321 36110220 (FIP, Confédération, financement LACI) :	CHF 418'703.77	(CHF 368'664.50 en 2019) ;
Compte 321 36110230 (Aide sociale sans mesures pénales) :	CHF 8'729'520.50	(CHF 9'138'623.90 en 2019) ;
Compte 321 36110240 (Intégration socio-prof.) :	CHF 1'016'522.93	(CHF 862'092.50 en 2019) ;
Compte 321 36110250 (Lutte contre la fraude) :	CHF 96'333.08	(CHF 121'743.55 en 2019) ;
Compte 321 36110260 (Alloc. fam. pers. sans activité salariale) :	CHF 477'671.15	(CHF 485'462.05 en 2019) ;

Compte 321 36110270 (Avances de contributions d'entretien) : CHF 65'907.55 (CHF 30'059.15 en 2019) ;

Compte 321 36110280 (Social privé) : CHF 368'470.21 (CHF 235'793.65 en 2019).

Pour les comptes 321 36360230, 321 36360260 et 321 36360270, seules les subventions régulières pour lesquelles la Ville s'est formellement engagée ont fait l'objet de versements.

Évolution des dépenses d'aide sociale

Évolution de l'aide sociale pour la Ville (montant avancé avant le calcul de la péréquation qui nous est favorable et nous permet de récupérer une part importante des aides allouées).

Année / aide sociale versée	Ville (avant calcul de péréquation)
2010	CHF 24'917'998.57 (+2,20%)
2011	CHF 28'178'397.94 (+13.08%)
2012	CHF 32'845'379.39 (+16.57%)
2013	CHF 34'012'756.18 (+3.56%)
2014	CHF 35'454'164.75 (+4.24%)
2015	CHF 35'909'371.81 (+1.29%)
2016	CHF 36'460'131.20 (+1.53%)
2017	CHF 36'745'389.14 (+0.78%)
2018	CHF 35'326'653.07 (-3.86%)
2019	CHF 33'905'680.82 (-4.022.%)
2020	CHF 31'561'626.32 (-6.9134%) (provisoire, y.c. montant lié aux dommages)

L'écart entre 2010 et 2012 est lié à la révision de la Loi sur l'assurance chômage et insolvabilité (LACI). Parmi les changements qui ont généré une répercussion directe sur l'aide sociale, nous pouvons citer le délai de carence de 120 jours introduit pour les jeunes qui arrivent en fin d'études ainsi que la diminution de la durée d'octroi des indemnités (520 à 400 jours).

La baisse de 2018 est liée aux diminutions de normes cantonales d'aide sociale (11 modifications de directives).

La baisse de 2019 est liée à la révision dans le domaine des subsides LAmal lissant les effets de seuil et permettant aux personnes concernées de sortir de l'aide sociale.

La baisse de 2020 est liée au passage au principe d'échéance.

Les chiffres présentés ci-dessous, fournis en **2020** par l'Etat, correspondent au bouclement final de l'exercice 2019 et aux cinq régularisations de la facture 2020.

Dépenses d'aide sociale	Comptes 2019	Comptes 2020
Montant dépensé par l'Etat	CHF 10'495'746.00	CHF 12'028'292.00
Montant dépensé par les Communes	CHF 96'675'612.00	CHF 92'474'308.00
Total (montant dont ont été déduits les 1.4 mios sortis du pot commun pour 2020)	<u>CHF 107'171'358.00</u>	<u>CHF 104'502'600.00</u>
Part à charge de l'Etat (60 %)	CHF 64'302'815.00	CHF 62'701'560.00
Part à charge des Communes (40%)	CHF 42'868'543.00	CHF 41'801'040.00
Montant à charge pour La Chaux-de-Fonds après répartition prorata habitants entre les Communes	CHF 9'138'624.00	CHF 8'729'520.50
Montant sorti du pot commun pour le dommage au détriment de la Facture sociale, à charge de la Ville de La Chaux-de-Fonds	0.00	CHF 1'441'950.00

Secteur administratif (comptabilité et secrétariat)

Dans le secteur comptabilité et secrétariat, des mesures de renfort ont été nécessaires. La réactivation d'une fonction de responsable, qui n'avait pas été repourvue au départ de l'ancien responsable en 2017, et la sécurisation de la comptabilité ont nécessité l'engagement de 0.7 EPT supplémentaire. Ainsi, des renforts par l'OMAT ne sont plus nécessaires pour la comptabilité. Suite à un changement important de processus lié aux frais médicaux, le secteur du secrétariat s'est quant à lui vu renforcé d'un EPT suite à un changement important de processus. Depuis le mois de juin, toutes les factures médicales et les décomptes de prestations sont centralisés dans ce secteur pour vérification et réclamation auprès des prestataires concernés de tout document manquant, déchargeant ainsi les AS de ce travail. En effet, la politique cantonale impose l'assurance maladie qui propose la prime la moins onéreuse, il s'agit en l'occurrence d'Assura avec le modèle médecin de famille. Cela génère un nombre important de contrôles à effectuer pour s'assurer du remboursement des prestations pour les bénéficiaires dont nous gérons la caisse maladie. Le système étant de plus en plus complexe, la création d'un centre de compétences par des collaboratrices et collaborateurs spécialisés est plus efficient.

Malgré cette réorganisation, il est à relever qu'afin de palier la surcharge de travail qui perdure dans le secteur du secrétariat, nous devons toujours faire appel à des personnes placées temporairement par l'office du marché du travail.

Le secteur administratif en quelques chiffres :

	2018	2019	2020
Nombre de dossiers d'aide sociale ouverts durant l'année	1'354	802	533
Nombre de dossiers d'aide sociale fermés durant l'année	713	663	450
Nombre de dossiers ouverts au 31.12.2020*	-	-	1'753
Nombre de bénéficiaires d'aide sociale au 31.12.2020*	-	-	2'932
Nombre d'assurés dont nous gérons la caisse-maladie	1'044	919	890
Nombre de factures médicales payées pour les bénéficiaires "sous gestion"	15'375	13'890	11'282
Nombre de décomptes de prestations payés*	-	-	12'787
Nombre de factures dentaires payées*	-	-	1'325
Nombre de devis dentaires traités	431	526	581

*Nous avons jugé nécessaire de revoir la pertinence de certains chiffres fournis, c'est pourquoi certaines données ne figurent plus dans le tableau, au profit de quatre nouvelles lignes, pour lesquelles les données 2018 et 2019 ne sont pas répertoriées.

Réception de l'OCAS

La réception de l'OCAS a été fermée du 16 mars au 2 juillet suite à l'application des mesures COVID. La réouverture partielle s'est déroulée avec la présence d'un agent de sécurité de la société NSA, qui avait pour mission de faire respecter les règles de distanciation. Grâce à la présence de cet agent, nous n'avons pas vécu d'incidents liés à l'agressivité de bénéficiaires.

Nous rencontrons toujours de grandes difficultés à répondre aux appels entrants ; les lignes sont saturées et les personnes se trouvent souvent confrontées à une ligne occupée. Une étude est en cours avec le SIEN afin d'optimaliser la réception téléphonique.

Secteur socio-administratif

Ce secteur a connu une réorganisation suite au départ de la responsable de secteur le 31 juillet. En effet, la fonction telle que prévue n'était pas efficiente. Le Conseil communal a validé une mutation de ce poste avec la création de trois fonctions pour un taux d'activité total identique. Une fonction d'assistante administrative a été créée pour la direction du SCAS, une fonction de coordinatrice a été créée pour le secteur du Guichet Accord et pour l'Agence AVS-AI, ces deux dernières fonctions étant rattachées directement à la cheffe de service. Quant à la réception de l'aide sociale, il est prévu de revoir ses missions afin de les valoriser. Ce secteur sera in fine directement rattaché à la cheffe de l'OCAS. Pour 2021, les informations relatives au personnel socio-administratif seront réparties dans chacun de ces secteurs (Guichet Accord, Agence AVS-AI et réception de l'OCAS).

Guichet social régional (Guichet ACCORD)

Le GSR a connu une légère diminution des demandes. Il a enregistré 2641 nouvelles demandes en 2020 contre 3052 nouvelles demandes en 2019 et 3009 en 2018. Nous pouvons toutefois relever que les sollicitations n'aboutissant pas à une demande formelle ont quant à elles été très nombreuses, notamment en lien avec la COVID-19.

Pour rappel, la mission du GSR consiste à étudier toute demande de prestations sociales sous condition de ressources des personnes résidant sur notre territoire et de les orienter à l'interne ou à l'externe du service en fonction de la nature de la demande. Au titre des prestations visées, nous entendons les avances sur les contributions d'entretien, les subsides d'assurance-maladie, les bourses d'études et l'aide sociale.

Après avoir réceptionné tous les documents utiles, nos gestionnaires analysent en profondeur les requêtes et les font suivre aux services prestataires qui sont susceptibles d'entrer en matière pour une prise de décision officielle.

Si le démarrage de ce système en 2014 a été un peu difficile, tant les professionnels que la population se sont bien adaptés et il est répondu aujourd'hui avec promptitude et diligence aux demandes de notre public. Cependant, les démarches à entreprendre en amont de la transmission du dossier auprès des secteurs prestataires sont parfois exigeantes et complexes, ce qui a pour conséquence d'accroître encore la charge de travail, notamment en lien avec le secteur des avances sur contribution d'entretien.

Il convient également de relever que l'année 2020 a eu son lot de changements, notamment en ce qui concerne les prestations temporaires spécifiques délivrées soit par les autorités, soit par le biais des assurances sociales en lien avec la pandémie de COVID-19.

Agence AVS/AI

La Caisse cantonale de compensation verse à l'office AVS/AI un montant en fonction du nombre d'habitants. Pour l'exercice 2020, nous avons reçu une somme de CHF 78'863.55 (contre CHF 79'625.40 en 2019). Il convient de relever que cette subvention forfaitaire est loin de couvrir la dotation en personnel nécessaire à l'accomplissement de ses missions, à savoir : répondre aux questions et demandes relatives à l'application des prescriptions fédérales en matière d'AVS/AI, aux allocations familiales dans le secteur agricole, à la loi fédérale et cantonale sur les prestations complémentaires ainsi qu'au contrôle des affiliations des personnes de conditions indépendantes ou sans activité lucrative.

Demandes de prestations complémentaires

429 demandes de prestations complémentaires ont été établies en 2020 (501 en 2019). Au 31.12.2020, nous dénombrions 2852 bénéficiaires de PC actifs (contre 2888 en 2019) pour les trois communes concernées par cet office (La Chaux-de-Fonds, La Sagne et Les Ponts-de-Martel).

Dossiers actifs de prestations complémentaires :

La Chaux-de-Fonds	2771
La Sagne	32
Les Ponts-de-Martel	49
Total :	2852

Demandes de remboursement de frais médicaux

Ces demandes sont destinées aux bénéficiaires de prestations complémentaires ainsi qu'aux personnes dont le revenu ne dépasse pas le montant maximum des primes d'assurance maladie fixé par le Conseil d'Etat. Pour l'année écoulée, ce sont 8736 demandes de remboursement concernant les frais médicaux qui ont été effectuées (8222 en 2019). Afin de pallier à la surcharge de travail liée au traitement des demandes de remboursement de frais médicaux, une personne a été engagée en CDMAX sur 7 mois et une autre personne a été engagée en emploi temporaire placée par l'office du marché du travail à 100%.

Avis de mutation

Lorsque la situation personnelle d'un assuré subit un changement, l'office AVS/AI établit un avis de mutation afin d'en informer la Caisse cantonale neuchâteloise de compensation (CCNC). En 2020, 884 avis de mutation ont été établis (819 en 2019).

Révision périodique des prestations complémentaires

L'office est également chargé de réexaminer, en principe annuellement, les conditions économiques des bénéficiaires PC. Sur un total de 801 dossiers à examiner, seuls 257 ont été traités pour l'année 2020. En effet nous avons environ 4 à 5 mois de retard.

Médiation logement

Les activités de ce secteur sont les suivantes :

- Conseils en droit du bail pour les AS ;
- Conseils et démarches en droit du bail pour les bénéficiaires de l'action sociale ;
- Conseils et démarches en droit du bail pour les locataires et les propriétaires (téléphones, entretiens, et interventions avant procédure judiciaire auprès des locataires ou des propriétaires).

Les interventions précitées se répartissent ainsi :

Défauts de la chose louée	Résiliations et prolongations de baux	Demandes de baisse de loyer	Analyse des décomptes des frais accessoires	Droits et obligations découlant du contrat de bail	Total
24	27	5	15	37	108

- Relations avec le service de la salubrité sur divers dossiers ;
- Représentation du SCAS dans le cadre du réseau appartements insalubres ;
- 26 médiations relatives à des problèmes en lien avec le logement ;
- Représentation de la ville dans la Coopérative La Renouuelle.

Conclusion

Afin de répondre aux exigences du canton, des autres communes et de notre population d'une part et de redonner du sens au travail des collaboratrices et collaborateurs du service d'autre part, il faut atteindre de nouveaux objectifs d'efficacité au travail. Nous entendons le terme d'efficacité comme la capacité à répondre de manière équitable aux besoins des bénéficiaires et à respecter les conditions-cadres que sont les normes et directives cantonales.

C'est dans cet état d'esprit que de nombreux processus documentés ont été développés durant l'année écoulée et continueront de l'être. Ce travail pluridisciplinaire est effectué en collaboration avec les collaboratrices et collaborateurs des secteurs concernés.

C'est également en étroite collaboration avec le service des finances que nous avons commencé de mettre en place un secteur du contentieux structuré et professionnalisé, dont les effets seront pleinement déployés en 2021.

AFFAIRES JURIDIQUES

Organisation

Après le rattachement du *service juridique* dès le 1^{er} janvier 2018 à la Chancellerie, sous l'appellation de *secteur juridique*, l'entité avait été réorganisée en 2019 suite au départ de la responsable du secteur juridique et vice-chancelière. En 2019, les dossiers juridiques ont été traités par des avocats externes (principalement deux, liés par une convention d'honoraires), dans l'attente de la décision du Conseil communal concernant l'avenir du secteur juridique.

La décision de détacher les activités juridiques de la Chancellerie ayant été prise, un poste à 100% a été mis au concours dès l'automne 2019 sous l'intitulé de *responsable des affaires juridiques*. Au début 2020 a été retenue, au terme d'un processus de recrutement, la candidature d'un avocat bénéficiant d'une expérience adéquate en droit des collectivités publiques et en légistique.

Il est entré en fonction en mai 2020, occupant un bureau au 12e étage d'Espacité. Dans les mois précédant son arrivée, les dossiers juridiques ont encore été traités par des avocats externes, certains dossiers en cours se poursuivant au-delà du mois de mai 2020. La collaboration avec des avocats externes se poursuivra, naturellement dans une mesure bien moindre et à hauteur d'un montant figurant au budget, pour seconder le titulaire en cas de surcharge ou de domaine juridique très spécialisé.

Les très modestes besoins en secrétariat sont assumés ponctuellement par le secrétariat de la Chancellerie, qui est remercié pour cet appui.

Activités

En 2020, comme les années précédentes, le responsable des affaires juridiques a été sollicité, ponctuellement ou en accompagnement plus régulier, sur la plupart des grands dossiers du Conseil communal, en particulier en préparant ou contrôlant toutes ses décisions ayant une portée juridique. De même, il collabore en permanence avec tous les autres services communaux sur des objets précis, à titre de conseil ou en procédure (avis de droit, établissement de contrats ou modèles, préparation de recours ou d'observations sur recours, rédaction de décisions diverses). A titre indicatif, environ 40 dossiers ont été confiés en 2020 à des juristes tiers et plus de 80 dossiers ont été pris, depuis le mois de mai, en charge par les affaires juridiques.

Les principaux domaines d'activité demeurent le soutien juridique au service des ressources humaines (mesures disciplinaires, application du RGPA, etc.) ainsi qu'au bureau des permis de construire (levée d'oppositions, questions procédurales, etc.).

Parmi les autres domaines les plus fréquemment sollicités figurent : les marchés publics (documents de soumission, conditions d'adjudication, etc.), les droits politiques (compétence et organisation des autorités, référendums, déroulement des scrutins, organisation et fonctionnement des commissions, etc.), les plaintes ou dénonciations pénales, le droit du bail, l'usage du domaine public (questions liées au stationnement, au déneigement, etc.), la procédure administrative (forme des décisions et voies de recours, délégation de compétences, pouvoir de signature, etc.), le droit des contrats (conventions diverses, etc.), la responsabilité des collectivités publiques, la propriété intellectuelle (droits d'auteur, etc.), la domiciliation, ainsi que la protection des données et la transparence (application de la CPDT-JUNE).

Dans le cadre de son activité quotidienne de soutien aux services pour la rédaction, la modification ou le contrôle de textes réglementaires (arrêtés, règlements, directives), le responsable des affaires juridiques est également amené à proposer ponctuellement des corrections ou améliorations dans la structure ou le contenu du RSC, en particulier pour renforcer sa conformité aux règles usuelles de légistique, sa cohérence interne et son adéquation au droit supérieur. De plus, une amélioration a été apportée à la facilité d'utilisation du Recueil systématique de la réglementation communale (RSC) – accessible aux citoyens et aux professionnels sur le site internet de la Ville – par la mise sur pied (avec le concours du SIEN) d'une fonction de recherche par mots-clés dans les titres ou les textes intégraux des documents. Outre l'activité de conseil, le responsable des affaires juridiques continue d'assumer la représentation de la Ville dans des procédures administratives, civiles ou pénales, dans divers domaines touchant l'activité publique, en particulier : les marchés publics, la construction et l'aménagement du territoire, le contentieux du personnel communal et de l'action sociale, la responsabilité des collectivités publiques, la transparence des activités étatiques et la protection des données.

Compte tenu des différentes restructurations dans le domaine juridique à compter de 2015, il est difficile de tirer un premier bilan significatif à défaut de recul suffisant – si ce n'est le plaisir de travailler dans un environnement humainement chaleureux et juridiquement très diversifié.

CONTRÔLE DES HABITANTS

(Les chiffres entre parenthèses sont ceux de 2019 ou représentent un delta par rapport à l'année passée)

Sujets d'actualité / projets menés en 2020

En plus des activités décrites ultérieurement, les sujets d'actualité, projets et tâches majeures suivants ont occupé le contrôle des habitants (CDH) en 2020 :

- Effectif et charge de travail

Bien que l'effectif du CDH soit toujours à flux tendu, le personnel du CDH est toujours remarquable par son engagement et sa flexibilité. Le CDH a bien sûr dû s'adapter, comme beaucoup d'autres services, aux conséquences du confinement de la première vague du COVID, notamment en fermant ses guichets de mi-mars à mi-mai. La réouverture fût salutaire mais il a fallu durant l'été rattraper un retard métier très important, avant de pouvoir affronter un automne colossal avec l'enchaînement sur deux mois de deux votations et une élection communale. L'équipe en place a su faire preuve d'une solidarité et d'une flexibilité exemplaires pour pouvoir assumer ces lourdes échéances et leur organisation. Il ne serait sans doute pas envisageable d'assumer ce rythme sur une période plus longue, tout le monde ayant été à bout de forces.

- Initiatives, référendums et motions

Contrôles et validations de 18'154 (16'309 en 2019) signatures sur les initiatives, référendums et motions populaires.

- Domiciles secondaires

L'analyse des dossiers des personnes en domicile secondaire est toujours intéressante et complexe en raison des intérêts prépondérants de ces dernières à garder leur domicile principal hors de La Chaux-de-Fonds. Grâce à un travail là aussi très engagé, 50 (+11) personnes ont transféré à La Chaux-de-Fonds leur domicile de séjour en domicile légal en 2020. Pour les dossiers complexes, le CDH s'appuie sur les conseils juridiques du responsable des Affaires juridiques et collabore aussi parfois avec le service des contributions de l'Etat. Trois décisions ont été rendues en 2020 et les personnes concernées ont suivi la décision du CDH sans opposition. De plus, un dossier dont la décision avait été rendue en 2019, encore ouvert suite à un recours, a été débouté par le Tribunal cantonal donnant raison à la décision des autorités. Ainsi, la ténacité du CDH a été récompensée.

- Gestion des scrutins

La gestion des scrutins a été compliquée pour le CDH en raison de l'organisation complète d'une votation fédérale en début d'année, mais surtout en raison du report à l'automne des autres scrutins. Ainsi, les activités du CDH ont relevé du parcours du combattant depuis le mois d'août jusqu'à la fin de l'année. Concrètement, le CDH a géré deux votations fédérales (27.09 et 29.11) et une élection communale avec le nouveau logiciel contenant le module de scannage tristement célèbre. Il faut savoir que la gestion d'une élection communale est très gourmande en temps et implique beaucoup de travail pour le CDH (récolte des données des candidats, confection des listes, création des bulletins, surveillance des délais, impressions, mise en place de l'organisation ...). En l'occurrence, l'utilisation du module de scannage et du nouveau logiciel ont impliqué une importante surcharge de travail, avec des tests conséquents à réaliser et la mise en place d'une nouvelle procédure de fonctionnement pour les dépouillages. Ainsi, le CDH a passé plus deux mois jour/homme à la préparation des élections et de nombreuses autres tâches ont dû être mises de côté.

- Demandes entrantes et travail en Backoffice

Un nombre conséquent de demandes en tout genre transite par le CDH a, en permanence ou en Backoffice, ainsi 967 (1'860) mutations d'état civil et 4'684 (4'727) courriers ont été traités; il a été répondu à 8'026 (5'740) demandes téléphoniques; et 11'270 (7'367) courriels sur la boîte générique. On constate que la diminution de la fréquence aux guichets en raison de la COVID s'est en grande partie reportée sur les téléphones et courriels reçus. Outre ces demandes entrantes, le travail en Backoffice a été conséquent pour se coordonner avec les services de l'Etat car, toujours en raison de la COVID, ces derniers n'étaient pas forcément ouverts en même temps que le CDH. En outre, certaines réponses aux demandes de renseignements – principalement des offices de recouvrement – peuvent être facturées. En 2020, le montant facturé pour les demandes se montait à CHF 25'240.-, soit 1'262 demandes facturables, ceci est légèrement en baisse cette année.

- Données statistiques cantonales et fédérales

Le CDH traite huit fois par an des rapports de conformité/validation des données de la statistique cantonale et fédérale. Ainsi, au cours de l'année 2020, 3'138 contrôles (3'492), incluant parfois des changements, ont été effectués. Le détail du travail réalisé par le CDH par rapport à ces exigences est détaillé plus loin dans le texte. Grâce au travail fourni par le CDH, les seuils de qualité pour La Chaux-de-Fonds sont toujours atteints tant au niveau cantonal que fédéral.

- Taxe déchets

En termes de collaboration, il faut rappeler que sur la base des données mises à jour par le CDH, la taxe déchets des ménages aux particuliers est adressée par l'Administration des infrastructures. Le CDH enquête également sur les enveloppes qui viennent en retour afin d'optimiser la qualité par rapport à de nombreuses personnes qui ne se mettent pas en règle.

- Redevance radio-TV (Serafe)

En outre, on note que le processus de perception de la redevance radio-TV par Serafe implique des demandes qui ne sont pas forcément liées à nos enregistrements.

- Politique de stationnement

Finalement, il faut encore relever que l'introduction du macaron de stationnement a eu pour conséquences de nombreuses questions qui ont été posées au CDH. En effet, le CDH reste pour la population un service de référence pour toutes sortes de questions.

- Participation à des groupes de travail

• La préposée a participé aux groupes de travail suivants (avec ponctuellement des collègues du CDH) :

- Groupe de travail en vue d'améliorer le logiciel ETIC (interface des contrôles des habitants) ;
- Groupe de travail des sept préposé·e·s des plus grandes communes du canton pour les échanges d'expériences ;
- Groupe de travail spécifique métier avec le département de la justice ;
- Représentations et participations comme membre du comité de l'Association Suisse du contrôle des habitants ;
- Rencontres de travail avec le Service des migrations (SMIG) ;
- Rencontres de travail avec l'office de l'état civil de l'arrondissement des Montagnes neuchâteloises ;
- Groupe de travail pour la mise en œuvre du futur E-Déménagement ;
- Groupe de travail avec la Chancellerie d'Etat et le SIEN concernant le concept de dépouillement électronique des bulletins de vote papier. Dans ce groupe, le premier résultat a abouti pour les élections fédérales du 20 octobre 2019. Les communes ont mentionné à plusieurs reprises des problèmes de planification (tests intervenant trop tard, documentation mise à jour sans versionnage, etc.) mais la Chancellerie d'Etat et le SIEN ont persisté. Les différents tests n'ayant pas été concluants, La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel ont adressé une lettre au Conseil d'Etat une semaine et demi avant l'élection pour exprimer leurs craintes. L'Etat a rassuré et indiqué qu'il fallait faire confiance. Le 25 octobre date de l'élection, un bug annoncé comme une limitation de chargement d'images a fait stopper plusieurs fois l'encodage. L'Etat a décidé de continuer le dépouillement le 26 octobre. Les conséquences pour la Ville ont été très importantes. La Chancellerie d'Etat et le SIEN ont continué post élections d'affirmer que tous les feux étaient aux verts pour le 25 octobre. En conséquence, la Ville fera pression pour que les élections cantonales soient soumises à une attention soutenue et responsable de l'Etat.

Droits politiques

Scrutins

Le CDH a organisé et dirigé le déroulement d'une votation fédérale couplée à une votation cantonale et deux votations fédérales. Les 25 et 26 octobre se sont déroulées les élections communales. Le CDH a géré et dirigé toutes les opérations pour les élections communales, avec en amont un travail titanique pour mettre en place un nouveau processus intégrant le scannage des bulletins. Il a néanmoins fallu s'adapter à l'organisation de la Chancellerie d'Etat et du SIEN pour effectuer les tests avec les résultats que l'on connaît, à savoir le report au lundi du dépouillement suite à un bug du système le jour des élections. La mise en place d'une organisation pour les élections est très coûteuse en temps, en argent et en stress en amont des élections. Pour les élections cantonales d'avril 2021, une solution qui renforce le CDH devra être trouvée.

Voici ci-après les différents scrutins qui ont été organisés par le CDH au cours de l'année 2020 :

Date	Type	Objet
9 février	Votation fédérale	Initiative populaire du 18 octobre 2016 « Davantage de logements abordables » Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire
	Votation cantonale	Initiative constitutionnelle populaire cantonale « Pour le droit de vote à 16 ans sur demande »
27 septembre	Votation fédérale	Initiative populaire du 31 août 2018 « Pour une immigration modérée (initiative de limitation) »
		Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LCh)
		Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
		Modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain en cas de service et de maternité (Loi sur les allocations pour perte de gain, LAPG)
		Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat
25 (26) octobre	Élections communales	Conseil communal
		Conseil général
29 novembre	Votation fédérale	Initiative populaire du 10 octobre 2016 « Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement »
		Initiative populaire du 21 juin 2018 « Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre »

Les résultats détaillés des différents scrutins fédéraux, cantonaux et communaux sont disponibles aux adresses suivantes :

- Canton de Neuchâtel : <http://www.ne.ch/autorites/CHAN/CHAN/elections-votations/Pages/accueil.aspx>
- Confédération : http://www.admin.ch/ch/f/pore/va/vab_2_2_4_1.html

En 2020, le CDH a contrôlé 18'154 (16'309) signatures relatives à des initiatives, référendums et motions populaires (fédérales, cantonales ou communales). Il faut cependant relever que les récoltes de signatures ont été suspendues à plusieurs reprises en 2020 ceci en lien à la COVID.

Intitulé	Nb signatures contrôlées
Pour une téléphonie mobile respectueuse de la santé et économie en énergie	70
Mieux vivre à la retraite (Initiative pour une 13e rente AVS)	427
Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)	86
Pour une juste répartition de la péréquation	5'031
Oui à plus de codécision de la population dans l'assurance-maladie et l'assurance-accidents	4
Non au coûteux congé de paternité	328
Contre la loi fédérale sur les services d'identification électronique	363
Contre la modification de la loi sur la chasse	574
Non aux cadeaux fiscaux pour les familles aisées !	227
Pour un climat sain (initiative pour les glaciers)	1'304
Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (initiative biodiversité)	607
Contre le bétonnage de notre paysage (initiative paysage)	634
Non à l'élevage intensif en Suisse (initiative sur l'élevage intensif)	924
Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)	596
Pour des primes plus basses. Frein aux coûts dans le système de santé	48
Initiative communale "latchauxverte"	5'306
Motion populaire communale "Agissez pour l'économie locale et contre la surconsommation"	85
Mention populaire "Mieux vivre ensemble : vive le patrimoine UNESCO neuchâtelois"	76
Référendum contre la loi Covid-19 du 25.09.2020	63
RELIGIONS, la parole au Peuple ! /!\ Liste du PLR /!\	2
NON à SwissCOVID	22
Contre l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat	426
Stop huile de palme - Contre l'accord de libre-échange avec l'Indonésie	789
Agissez pour une alimentation durable et saine!	142
Pour faire face au cercle vicieux des dettes fiscales	20
Total	18'154

Population

Recensement de la population

Le recensement de la population chaux-de-fonnière a été effectué pour le 31 décembre 2020 selon les directives du service cantonal de la statistique. Il enregistre 36'899 habitants contre 37'472 à fin décembre 2019, soit une diminution de 573 habitants. Ne sont pas pris en compte les habitants au bénéfice d'une déclaration de domicile (317 (+18)), ainsi que ceux attestant d'un permis de séjour de moins d'une année, soit les permis F (9 (+1)), permis L (62 (-27)), permis N, (0 (-2)) et les travailleurs frontaliers (5'376 (-65)), selon le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM).

Il y a 18'708 ménages (-154) dans notre ville. Le nombre d'habitants originaires de La Chaux-de-Fonds (6'113) est en hausse (+18).

La longévité moyenne est de 78.4 ans (+1.3) pour les hommes et de 83.8 ans (idem que 2019) pour les femmes. Les habitants de moins de 20 ans, soit 7'550 personnes, constituent le 20.46% (-0.26%) de la population régulière. L'âge moyen de la population de la Ville est de 42.5 ans.

Gestion en relation avec la population

Naturalisations

Le CDH organise les séances de la commission des naturalisations et le suivi pour les décisions. En 2020, nous avons parallèlement fonctionné avec deux procédures (une avant 2018, et la nouvelle dès 2018). La grande majorité des dossiers est traitée désormais selon la nouvelle procédure. On observe que la majorité des dossiers qui arrivent respectent les nouvelles exigences. Le CDH a poursuivi l'effort entrepris en 2019 et scanne tous les dossiers pour les déposer sur la plateforme ECHO. Les membres de la commission peuvent ainsi les consulter et se positionner à tout moment sur les dossiers. En termes de quantité, 116 dossiers ont été analysés. En 2020, 187 chaux-de-fonniers ont obtenu la nationalité Suisse.

Enquêtes sur place

Le CDH dispose également d'un enquêteur qui part sur le terrain sur demande ou spontanément lors de périodes possibles (non COVID ou scrutin). Ce dernier assume également de nombreuses autres tâches. Il apporte notamment un soutien dans toutes les situations liées aux logements et collabore avec le Service de l'urbanisme, des mobilités et de l'environnement (SUME). Nous avons par exemple eu 8 annonces de personnes venant s'inscrire dans un logement non existant au SUME. Il renforce également l'équipe en participant à des tâches communes du groupe comme la permanence. Ainsi, grâce à son activité et ses suivis, il a réussi à prendre en main 108 enquêtes (avec tout le bâtiment concerné contrôlé). Grâce au suivi des enquêtes, 12 personnes (dont des familles) sont venues s'inscrire en domicile principal et deux personnes en domicile secondaire. Cela a permis également de faire des dénonciations de situations irrégulières.

Contrôle des rapports de validation

Les rapports de validation sont transmis au CDH par le département de la statistique du canton de Neuchâtel. Ils mettent en évidence de potentielles incohérences de données. En 2020, le CDH a contrôlé **3'138** potentielles incohérences (3'492). Le CDH, par son travail constant sur les rapports de validation, permet à la Ville de La Chaux-de-Fonds de respecter toutes les exigences des seuils de qualité sur les plans cantonal et fédéral.

Date du rapport de validation	15.01	15.03	15.04	17.06	15.07	17.09	15.10	03.12
Nombre d'éléments contrôlés	365	414	302	351	402	411	406	487

Guichet

La population doit passer à nos guichets pour se mettre en règle par rapport à sa domiciliation (déménagement, séjour, etc.), pour des modifications liées à l'état civil (mariage, naissance, etc.), pour effectuer des demandes de cartes d'identité ou encore faire le nécessaire pour obtenir ou prolonger des permis de séjour. Un tiers des demandes est lié à la gestion des titres de séjour. En raison de la COVID, nous avons effectué bon nombre de prestations en ligne (départ, déménagement intra-muros) sans avoir les encaissements liés (conséquence financière). Naturellement, un bon nombre de cartes d'identité n'ont pas été renouvelées par les citoyens. Quant aux permis de séjour, le CDH a dû adresser de nombreux rappels, et ce à plusieurs reprises. Comme nous avons dû débrancher le système de prise de tickets, l'information quantitative ci-dessous est un mélange de relevés automatiques et manuels. En 2020, nous avons eu une baisse de 7'206 prises de tickets aux guichets, cependant, une partie importante des sollicitations s'est reportée sur les courriels, sur les téléphones et les rappels. À noter encore qu'il n'y a aucun relevé en avril puisque les guichets étaient complètement fermés durant cette période en raison de la COVID.

Jan (auto)	Fév (auto)	Mars (auto)	Avril	Mai (man)	Juin (man)	Juil. (man)	Août (man)	Sept. (man)	Oct. (man)	Nov. (man)	Déc. (man)
2'963	2'454	1'276		1'110	3'120	2'319	2'259	2'445	2'166	2'124	1'979

Sur l'année 2020, il a été enregistré :

1'663	dépôts de papiers	(-78)
2'044	retraits de papiers	(-103)
347	naissances	(+6)
414	décès	(+29)
638	autorisations de logements	(-170)

Il a été établi :

988	cartes d'identité adultes	(-219)
405	cartes d'identité enfants	(-3)

Permis de séjour

On peut observer que plus d'un tiers des demandes à nos guichets sont liées aux permis ou aux titres de séjour pour lesquels le CDH fait office d'interface entre le citoyen et le SMIG.

Durant l'année 2020, 5'862 (-743) taxes pour les permis de séjour ont été encaissées. Cela représente un encaissement total de CHF 428'436.-, mais seulement CHF 122'050.- reviennent à la Ville (en 2015, la clé de répartition a été revue à la baisse entre l'Etat et les communes).

Composition de la population

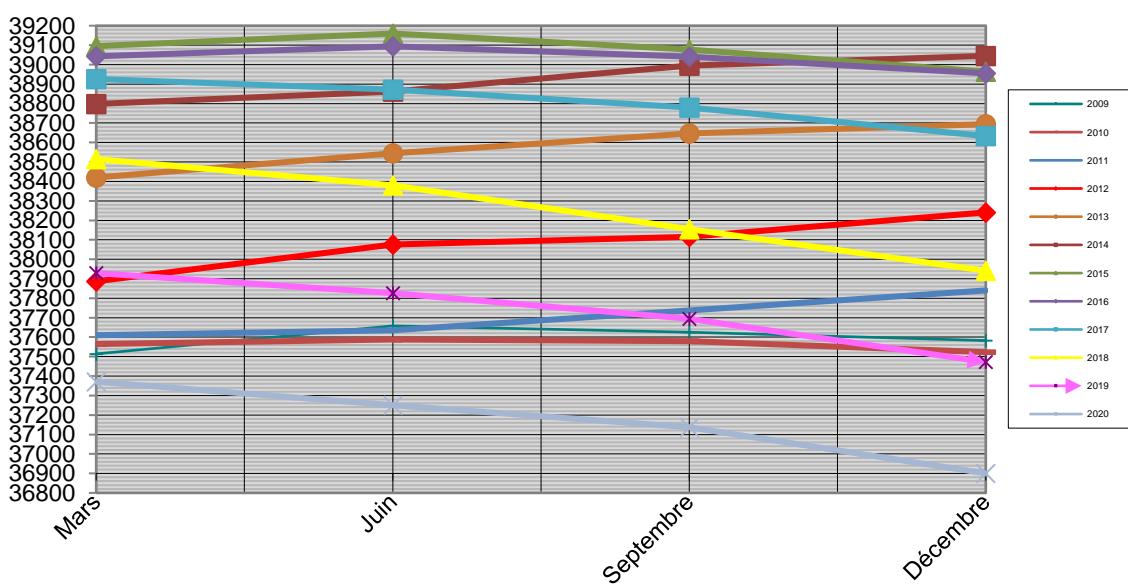
Habitants et ménages au 31 décembre 2020

	Total	Diff. dès 01.01.2020
Habitants réguliers	36'899	-573
Population totale	37'488	-532
Nombre de ménages	18'708	-154

Evolution de la population régulière de la Ville



Evolution de la population régulière par trimestre/an de la Ville de La Chaux-de-Fonds



Ne sont pas comptés dans les habitants réguliers

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2020
DD	164	153	317	+18
Permis 1 -1 AN	38	56	94	+28
Permis 1 +1 AN	47	32	79	+19
Permis L -1 AN	42	20	62	-27
Permis G	16	11	27	+3
Permis F -1 AN	6	3	9	+1
Permis 2	0	0	0	0
Permis N -1 AN	0	0	0	-2
Permis S	0	0	0	0
Totaux	313	275	588	+40

Permis de séjour

	Hommes	Femmes	Total	Différence dès 01.01.2020
Permis C	4191	3799	7990	-70
Permis B	1324	1264	2588	-153
Permis F +1 AN	218	152	370	-15
Permis L +1 AN	58	20	78	-10
Permis N +1 AN	30	6	36	-28
Permis 3	2	4	6	+4
Permis 4	3	0	3	0
Permis CI	2	0	2	0
Totaux	5828	5245	11'073	-272

Frontaliers (au 31 décembre 2020), selon le SEM

Total	Diff. dès le 31.12.2019
5'376	-70

Electeurs Suisses à l'étranger

Hommes	Femmes	Total	Diff. dès le 31.12.2019
463	555	1'018	+37

Etat civil

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Etrangers	Femmes Etrangères	Total	%	Diff. dès 01.01.2020
Célibataire	6'144	5'661	2'844	2'297	16'946	46	-94
Marié(e)	4'136	4'221	2'105	1'925	12'387	34	-473
Divorcé(e)	1'143	1'961	566	553	4'223	11	19
Veuf(ve)	305	1'537	65	243	2'150	6	-38
Marié(e)/séparé(e) de fait	305	367	231	219	1'122	3	-3
Partenariat lié	12	20	11	2	45	0	+12
Marié(e)/séparé(e) légalement	1	4	4	6	15	0	+3
Part. d. juri.	4	4	0	0	8	0	0
Partenariat séparé(e) de fait	1	0	2	0	3	0	+1
Total	12'051	13'775	5'828	5'245	36'899	100	-573

Confession

	Hommes Suisses	Femmes Suisses	Hommes Étrangers	Femmes Étrangères	Total	%	Différence dès 01.01.2020
Eglises catholiques romaines	3'943	4'963	2'871	2'645	14'422	39	-533
Eglises et communautés protestantes	3'877	4'665	112	135	8'789	24	-318
Aucune appartenance	2'345	2'232	1'050	865	6'492	18	+81
Communautés islamiques	851	798	795	656	3'100	8	-77
Sans indication	521	493	580	511	2'105	6	+263
Autres églises et communautés diverses	356	414	257	271	1'298	4	-19
Autres communautés chrétiennes	57	74	113	93	337	1	0
Eglises catholiques chrétiennes	72	89	46	65	272	1	+27
Communauté de confession juive	29	47	4	4	84	0	+3
Total	12'051	13'775	5'828	5'245	36'899	100	-573

Sexe

Hommes	Hommes %	Femmes	Femmes %
17'879	48.46	19'020	51.54

Originaires de La Chaux-de-Fonds

Hommes	Femmes	Total
2'869	3'244	6'113

Origines des ressortissants suisses

	Hommes	Femmes	Total	%/pop tot	Diff. dès 01.01.2020
Neuchâtel	5'208	6'000	11'208	30.36	-50
Berne	2'614	2'963	5'577	15.11	-108
Jura	1'307	1'545	2'852	7.73	-63
Vaud	744	852	1'596	4.33	-32
Fribourg	666	742	1'408	3.82	-46
Valais	213	234	447	1.21	12
Tessin	182	199	381	1.03	-3
Argovie	190	190	380	1.03	-11
Zurich	162	177	339	0.92	-4
Soleure	131	159	290	0.79	-1
Genève	128	131	259	0.70	3
Lucerne	121	137	258	0.70	3
Saint-Gall	86	103	189	0.51	-1
Thurgovie	52	75	127	0.34	-1
Bâle-Campagne	53	49	102	0.28	-1
Grisons	43	41	84	0.23	3
Bâle-Ville	35	42	77	0.21	-4
Schwytz	30	32	62	0.17	-1
Appenzell Rhodes-Extérieures	28	27	55	0.15	-1
Schaffhouse	10	19	29	0.08	-3
Glaris	11	16	27	0.07	1
Zoug	10	14	24	0.07	3
Nidwald	10	7	17	0.05	1
Appenzell Rhodes-Intérieures	9	7	16	0.04	1
Obwald	4	10	14	0.04	0
Uri	4	4	8	0.02	2
Total	12'051	13'775	25'826		-301

Ressortissants de Suisse, de l'Union européenne (UE 27) et des autres pays

	Hommes	Femmes	Total	%	Différence dès 01.01.2020
SUISSE	12'051	13'775	25'826	69.99	-301
UNION EUROPEENNE	4'125	3'621	7'746	20.99	-217
AUTRES	1'703	1'624	3'327	9.02	-55
Total	17'879	19'020	36'899	100	-573

Origines des ressortissants étrangers

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2020
PORTUGAL	2'077	1'845	3'922	10.63	-101
ITALIE	850	686	1'536	4.16	-43
FRANCE	672	540	1'212	3.28	-21
ESPAGNE	357	350	707	1.92	-42
ERYTHREE	211	159	370	1.00	-5
KOSOVO	194	166	360	0.98	+5
TURQUIE	166	140	306	0.83	-12
MAROC	70	98	168	0.46	-12
CONGO (KINSHASA)	79	74	153	0.41	-3
BOSNIE ET HERZEGOVINE	66	72	138	0.37	-11
SYRIE	69	63	132	0.36	-12
SRI LANKA	63	54	117	0.32	+4
SOMALIE	54	52	106	0.29	+9
BRESIL	28	76	104	0.28	-5
ROUMANIE	38	60	98	0.27	+4
AFGHANISTAN	64	23	87	0.24	
TUNISIE	53	29	82	0.22	
CAMEROUN	34	41	75	0.20	
SERBIE	38	33	71	0.19	
CHINE	35	33	68	0.18	
ANGOLA	36	30	66	0.18	
THAILANDE	21	42	63	0.17	
IRAK	42	21	63	0.17	
BELGIQUE	31	29	60	0.16	
ALGERIE	34	25	59	0.16	
ALLEMAGNE	32	23	55	0.15	
COTE DIVOIRE	22	27	49	0.13	
ETHIOPIE	27	21	48	0.13	
MACEDOINE	23	20	43	0.12	
ROYAUME-UNI	15	20	35	0.09	
REPUBLIQUE DOMINICAINE	9	25	34	0.09	
PAYS-BAS	13	16	29	0.08	
SENEGAL	18	11	29	0.08	
GUINEE	14	9	23	0.06	
POLOGNE	11	11	22	0.06	
RUSSIE	5	17	22	0.06	
PAKISTAN	14	6	20	0.05	
COLOMBIE	8	12	20	0.05	
UKRAINE	6	14	20	0.05	
CROATIE	10	8	18	0.05	
IRAN	11	7	18	0.05	
ARMENIE	7	9	16	0.04	
VIETNAM	6	10	16	0.04	
MALAISIE	7	8	15	0.04	
TOGO	9	6	15	0.04	
MAURICE	7	8	15	0.04	
JAPON	7	8	15	0.04	
CHILI	7	7	14	0.04	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2020
MADAGASCAR	2	12	14	0.04	
CANADA	4	10	14	0.04	
CONGO (BRAZZAVILLE)	6	7	13	0.04	
INDE	6	6	12	0.03	
GRECE	5	7	12	0.03	
PHILIPPINES	1	11	12	0.03	
MONGOLIE	5	5	10	0.03	
AUTRICHE	6	4	10	0.03	
BURKINA FASO	4	6	10	0.03	
PEROU	6	3	9	0.02	
MONTENEGRO	3	6	9	0.02	
KENYA	3	6	9	0.02	
BANGLADESH	3	6	9	0.02	
REPUBLIQUE TCHEQUE	3	5	8	0.02	
NIGERIA	5	3	8	0.02	
BULGARIE	3	5	8	0.02	
RWANDA	4	4	8	0.02	
HONGRIE	1	7	8	0.02	
ETATS-UNIS	5	3	8	0.02	
BURUNDI	3	4	7	0.02	
MOLDOVA	0	7	7	0.02	
GEORGIE	5	2	7	0.02	
CUBA	1	6	7	0.02	
SLOVAQUIE	2	5	7	0.02	
SUEDE	4	2	6	0.02	
SOUDAN	6	0	6	0.02	
LIBAN	5	1	6	0.02	
INCONNU	4	2	6	0.02	
MEXIQUE	3	3	6	0.02	
LITUANIE	2	3	5	0.01	
ISLANDE	3	2	5	0.01	
TANZANIE	2	3	5	0.01	
NICARAGUA	4	1	5	0.01	
BELARUS	1	4	5	0.01	
JORDANIE	3	2	5	0.01	
PALESTINE	3	1	4	0.01	
ALBANIE	1	3	4	0.01	
VENEZUELA	1	3	4	0.01	
ARGENTINE	2	2	4	0.01	
BENIN	2	1	3	0.01	
BOLIVIE	2	1	3	0.01	
IRLANDE	2	1	3	0.01	
YEMEN	2	1	3	0.01	
URUGUAY	0	3	3	0.01	
EQUATEUR	2	1	3	0.01	
AFRIQUE DU SUD	1	2	3	0.01	
LIBYE	2	1	3	0.01	
INDONESIE	2	1	3	0.01	
ANDORRE	1	1	2	0.01	
MYANMAR	0	2	2	0.01	
CAP-VERT	2	0	2	0.01	
AUSTRALIE	1	1	2	0.01	
MALI	1	1	2	0.01	
HAITI	0	2	2	0.01	
COSTA RICA	0	1	1	0	

Origine	Hommes	Femmes	Total	% / population totale	Différence dès 01.01.2020
PARAGUAY	0	1	1	0	
PANAMA	1	0	1	0	
ISRAEL	0	1	1	0	
GAMBIE	1	0	1	0	
NEPAL	1	0	1	0	
GABON	0	1	1	0	
COREE (SUD)	0	1	1	0	
EGYPTE	0	1	1	0	
NIGER	1	0	1	0	
OUGANDA	0	1	1	0	
MAURITANIE	1	0	1	0	
NORVEGE	1	0	1	0	
CAMBODGE	1	0	1	0	
SLOVENIE	1	0	1	0	
LETONIE	0	1	1	0	
HONDURAS	0	1	1	0	
FINLANDE	0	1	1	0	

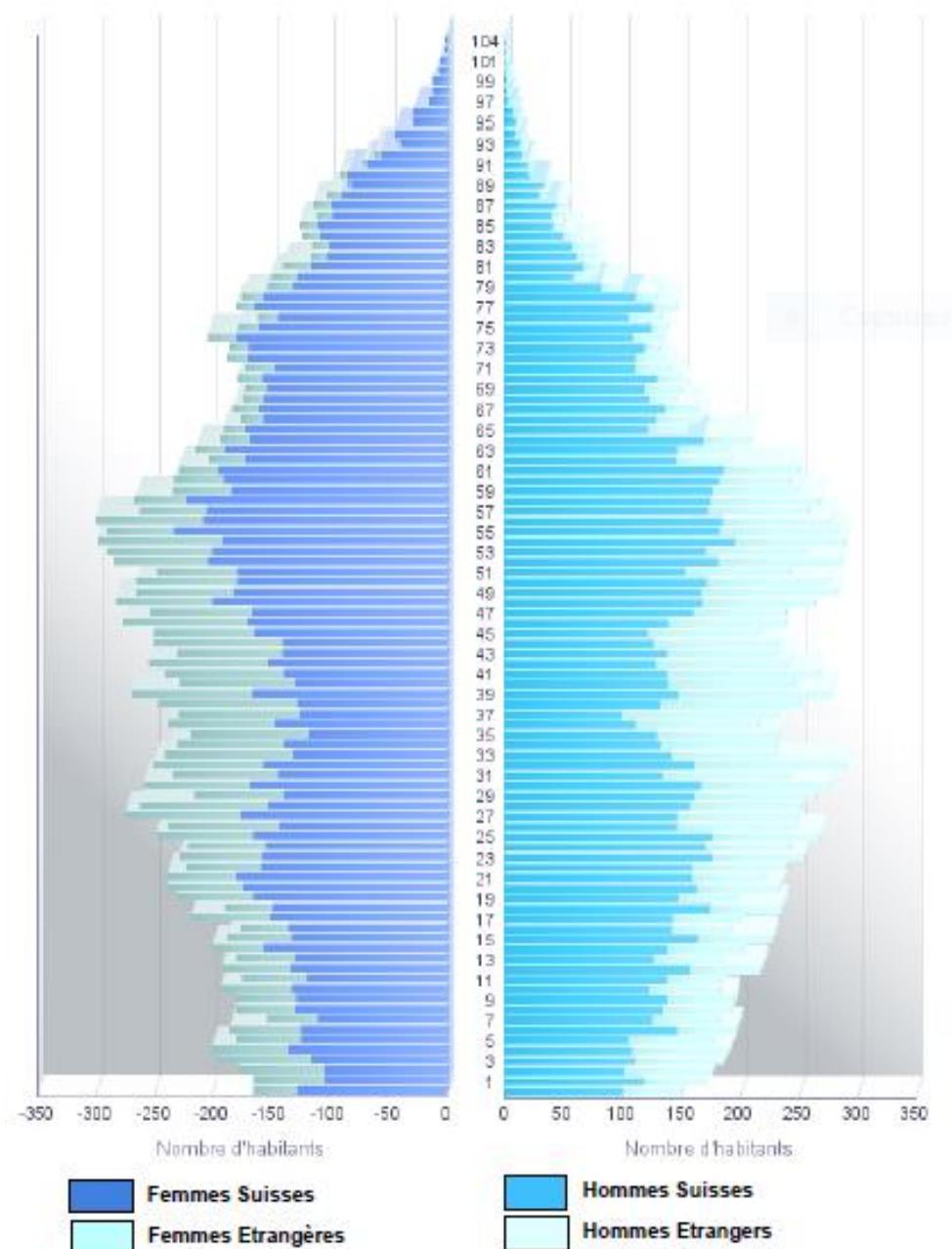
Indications :

Pour la lisibilité, les 15 nationalités les plus représentées sont mises en gras. Seules pour ces nationalités la différence est mentionnée car pour les autres le calcul de la différence par rapport à l'année précédente est peu pertinent.

Concernant les nationalités étrangères, les Portugais sont les plus nombreux ; ils représentent le 35.42% (-0.04%) des étrangers, puis les Italiens, 13.87% (-0.05%), et les Français, 10.94% (+0.08%).

Les ressortissants de l'Union européenne (UE 27), 7'746 (-217), représentent le 69.95% (-0.23%) de la population étrangère domiciliée dans notre Ville.

Répartition de la population selon l'âge et l'origine



Indications sur les mouvements de la population

Évolution mensuelle indicative en 2020

	ARRIVEES	NAISSANCES	DEPARTS	DECES	TOTAL	DIFFERENCE
JANVIER	156	29	115	36	336	+34
FÉVRIER	103	22	127	34	286	-36
MARS	103	26	206	35	370	-112
AVRIL	137	27	131	41	336	-8
MAI	77	30	131	25	263	-49
JUIN	111	30	249	25	415	-133
JUILLET	240	31	215	29	515	+27
AOÛT	157	24	178	28	387	-25
SEPTEMBRE	181	40	221	29	471	-29
OCTOBRE	169	24	177	32	402	-16
NOVEMBRE	103	27	112	53	295	-35
DÉCEMBRE	66	22	140	34	262	-86
Total	1'664	347	2'134	414	4'559	-468

Provenance / Destination

Provenance / Destination	→Arrivées	% du total	Départs→	% du total
Canton de Neuchâtel	660	36.34%	776	34.77%
Autres cantons romands	258	14.21%	400	17.95%
France	218	12.00%	195	8.75%
Jura Neuchâtelois	185	10.19%	140	6.28%
Autres pays	137	7.54%	139	6.24%
Jura Bernois et Jura	90	4.96%	191	8.57%
Portugal	58	3.19%	145	6.51%
Suisse alémanique	74	4.07%	133	5.97%
Autres pays union européenne	64	3.52%	61	2.74%
Italie	41	2.26%	11	0.49%
Espagne	24	1.32%	33	1.48%
Suisse italienne	7	0.39%	6	0.27%
Total	1'816	100%	2'230	100%

Groupe professionnel

Groupe professionnel	➔Arrivées	% du total	Départs ➔	% du total
Autres groupes professionnels	352	19.47%	619	27.73%
Sans emploi	336	18.58%	367	16.46%
Enfants - Etudiants	328	18.14%	363	16.29%
Horlogerie - Bijouterie	188	10.40%	251	11.26%
Service de santé	135	7.47%	144	6.46%
Retraités	86	4.76%	119	5.34%
Hôtellerie - Restauration	78	4.31%	44	1.97%
Administration	66	3.65%	63	2.83%
Bâtiment - Génie civil	54	2.99%	51	2.29%
Sans profession	28	1.55%	13	0.58%
Transports - Communications	28	1.55%	25	1.12%
Serv. de maison - Ménagère	26	1.44%	16	0.72%
Métallurgie - Mécanique	22	1.22%	33	1.48%
Enseignement	20	1.11%	42	1.88%
Services informatiques	13	0.72%	22	0.99%
Alimentation	12	0.66%	19	0.85%
Garages - Carrosseries	11	0.61%	7	0.31%
Agriculture - Horticulture	10	0.55%	8	0.36%
Banque - Assurance	9	0.50%	8	0.36%
Arts graph. - Imprimerie	5	0.28%	10	0.45%
Habillement	1	0.06%	6	0.27%
Total	1'808	100%	2'230	100%

Raison du mouvement

Pour les arrivées :

Raison mouvement	→Arrivées	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	299	16.48%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	234	12.90%
Raisons de famille	227	12.51%
Nouvel emploi	181	9.98%
Logement	142	7.83%
Autres motifs	91	5.02%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	66	3.64%
Logement - Loyer	62	3.42%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	53	2.92%
Logement - Surface: plus petit / plus grand	46	2.54%
Emploi - Recherche d'emploi	44	2.43%
Qualité de vie	39	2.15%
Formation/Stage - Études ou stage	39	2.15%
Arrivée de l'étranger - Raison professionnelle	33	1.82%
Stage - Etude	27	1.49%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	26	1.43%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'origine	23	1.27%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	20	1.10%
Logement - Tranquillité, situation ou pas de nuisances	19	1.05%
Ne désire pas répondre	18	0.99%
Retour au pays	17	0.94%
Impossibilité d'enquêter	17	0.94%
Recherche d'emploi	15	0.83%
Qualité des infra. urbaines	14	0.77%
Regroup. familial étranger	12	0.66%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs / sport	12	0.66%
Arrivée de l'étranger - Venant d'une zone frontalière au canton	10	0.55%
Arrivée de l'étranger - Retour en Suisse = pays d'attaché, de cœur (étrangers)	7	0.39%
Domaine de l'asile - Arrivée de l'étranger ou d'un autre canton	6	0.33%
Emploi - Retraite	5	0.28%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	4	0.22%
Demande d'asile	2	0.11%
Logement - Stationnement facile	1	0.06%
Ménage/Famille - Proximité des écoles	1	0.06%
Qualité de vie/Environnement - Proximité des transports publics / réseau adapté	1	0.06%
Ménage/Famille - Accueil pré- ou parascolaire disponible	1	0.06%
Total	1'814	100%

Pour les départs:

Raison mouvement	Départs ➔	% du total
Emploi - Changement d'emploi / de lieu de travail	241	10.81%
Autres motifs	223	9.96%
Logement	198	8.88%
Ménage/Famille - Raisons familiales sans précisions	197	8.84%
Raisons de famille	183	8.21%
Nouvel emploi	148	6.64%
Départ à l'étranger - Retour au pays	127	5.70%
Logement - Achat d'une maison / d'un appartement	116	5.20%
Logement - Loyer	84	3.77%
Retour au pays	65	2.92%
Ne désire pas répondre	55	2.47%
Départ à l'étranger	50	2.24%
Ménage/Famille - Agrandissement du ménage	47	2.11%
Qualité de vie/Environnement - Optimisation de la qualité de vie en général	46	2.06%
Départ à l'étranger - Départ à l'étranger (autre pays que celui d'origine)	39	1.75%
Formation/Stage - Études ou stage	37	1.66%
Impossibilité d'enquêter	37	1.66%
Coût de la vie - Optimisation financière (impôts / coût de la vie)	35	1.57%
Départ à l'étranger - Dans une zone frontalière au canton	31	1.39%
Logement - Surface: trop petit / trop grand	29	1.30%
Ménage/Famille - Réduction de la taille / séparation du ménage	29	1.30%
Fiscalité	28	1.26%
Logement - Bruit, situation ou autres nuisances	28	1.26%
Départ à l'étranger	25	1.12%
Départ à l'étranger - Raison professionnelle	23	1.03%
Emploi - Recherche d'emploi	21	0.94%
Recherche d'emploi	16	0.72%
Qualité de vie/Environnement - Offre infrastructures / commerces / culturelle / loisirs / sport	14	0.63%
Stage - Etude	13	0.58%
Qualité de vie/Environnement - Éloignement des transports publics /réseau insuffisant	13	0.58%
Emploi - Retraite	12	0.54%
Domaine de l'asile - Retour dans le pays de transit ou d'origine	9	0.40%
Qualité de vie/Environnement - Insécurité	8	0.36%
Ménage/Famille - Accueil pré- ou parascolaire insuffisant	1	0.04%
Logement - Stationnement difficile ou impossible	1	0.04%
Arrivée erronée	1	0.04%
Total	2'230	100%

Remarques générales :

Le nom des pays, cantons ou autres indications des tableaux sont repris automatiquement du système informatique.

Les raisons du mouvement sont données par les citoyens au moment de leur arrivée/départ. Chaque citoyen mentionne la réponse de son choix.

Les éventuels doublons dans les deux derniers tableaux sont dus au fait que le système d'enregistrement des statistiques a été modifié durant l'année 2020 et que certains critères ont été renommés ou pour certains précisés.

Les derniers chiffres contenus dans la rubrique "Indications sur les mouvements de la population" sont indicatifs.

SERVICE INFORMATIQUE COMMUNAL

Activités informatiques 2020

Mandat informatique SIEN

Pour rappel, depuis la reprise de la gestion informatique de la Ville de La Chaux-de-Fonds par le service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN), le Conseil communal a signé un nouveau mandat informatique avec le SIEN pour une période de 5 ans, de 2018 à 2022.

Durant ce mandat, nous réalisons principalement les projets inscrits au schéma directeur, tout en intégrant les besoins nouveaux qui apparaissent comme inévitables. En fin de mandat, nous ferons le bilan et préparerons le prochain schéma directeur.

Schéma directeur informatique

Pour rappel, afin de donner un cadre à nos actions et à nos priorités de réalisation, nous avons établi le schéma directeur informatique 2018-2022, respectivement validé par le Conseil communal en février 2018 et par le Conseil général en avril 2018. Dès lors, le SIEN bénéficie des budgets et du soutien nécessaires à l'exécution du schéma directeur informatique.

Ce schéma directeur s'organise autour de thèmes regroupant les projets de manière logique :

- **Infrastructures - Postes de travail** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution du parc informatique (PC et portables),
- **Infrastructures - Systèmes** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des serveurs,
- **Infrastructures - Télécommunication** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements réseaux (switches, firewalls, routeurs, etc.),
- **Infrastructures - Téléphonie** qui correspond au renouvellement standard et à l'évolution des équipements de téléphonie (téléphones, VoIP, etc.),
- **Solutions - Intraville** qui correspond au remplacement de l'intranet actuel,
- **Solutions - SGAF**, acronyme pour Système de Gestion Administrative et Financière, qui regroupe un ensemble de projets transversaux et/ou organisationnels permettant l'amélioration et la pérennisation du système de gestion administratif et financier,
- **Solutions - ClassArch** qui vise à définir le plan de classement et les règles d'archivage, y compris pour l'archivage numérique pérenne,
- **Solutions - Évolution** qui regroupe un ensemble de projets consistant à faire évoluer des applications existantes ou à les remplacer,
- **Solutions - Optimum**, ensemble de projets visant à optimiser des processus métiers, des coûts ou d'aligner certains outils vieillissants avec les nouveaux standards informatiques,
- **Solutions - ACN-intégration**, ensemble de projets pilotés par l'Etat qui impacteront des services de la Ville. Il s'agit d'informer, d'intégrer et d'accompagner ces services tout au long de la réalisation de ces projets.

Depuis 2018, les projets inscrits au schéma directeur ont débuté et se poursuivent, dans la mesure du possible, selon le plan établi.

Principaux travaux 2020

Les réalisations

Cette année 2020 a été marquée, comme dans d'autres domaines, par la pandémie de Covid-19. L'impact pour le SIC a été double. D'une part, les activités de support logistique et technique informatiques se sont accrues de fin février à mi-juin, mobilisant fortement les équipes sur ces problématiques. D'autre part, la conséquence directe du point précédent a été le manque de disponibilité des ressources, tant au SIC qu'au niveau des services de la Ville, pour la réalisation et le suivi des projets annoncés.

Néanmoins, et malgré ce qui précède, le SIC a analysé et/ou déployé de nouvelles solutions matérielles et logicielles parmi lesquelles nous pouvons citer :

- La dématérialisation de la gestion des temps (*Solutions - SGAF*)

Dans le contexte de la crise sanitaire, et avec la recommandation du télétravail sollicitée par le Conseil Fédéral dès mi-mars, le SRH a étendu à l'ensemble du personnel la possibilité de gérer son temps en ligne, via l'application de gestion des temps interconnectée avec les appareils de timbrage. Cette évolution a été réalisée et mise en production, en partenariat avec le fournisseur MobaTime, dans de courts délais (une semaine) pour répondre aux impératifs organisationnels de la Ville. Ce changement ouvre des opportunités plus grandes en matière de gestion

dématérialisée des flux de travail liés à la gestion du temps et des présences du personnel, permettant à la Ville de poursuivre sa réflexion sur l'organisation du travail et sa gestion du personnel dans le futur.

- La migration de SAP à Abacus (modules Finances et Gérance) (*Solutions – SGAF*)

Pour répondre à une demande du service des finances de la Ville souhaitant faire évoluer son progiciel de planification de ressources d'entreprise (ERP), tant en termes technique que métier, le SIEN a réalisé une macroanalyse focalisée sur la migration de l'ERP existant SAP R/3 à Abacus, présentant plusieurs scénarios, l'un incluant dans le périmètre du projet le module RH, l'autre non. Le service des finances a présenté cette macroanalyse au Conseil communal de la Ville en juin qui a validé le projet, en retenant la variante sans le module RH, et donné son aval pour démarrer le projet. Début septembre, le projet a démarré avec une phase d'analyse détaillée et de conception qui se poursuivra jusqu'en juin 2021. La réalisation débutera au 3^{ème} trimestre 2021 avec pour objectif une mise en production effective d'Abacus fixée au 1^{er} janvier 2023.

- Le remplacement des appareils d'amendes d'ordre (*Solutions – Optimum*)

Les appareils d'amendes d'ordre Ticketman étant vétustes et obsolescents, la Sécurité publique a lancé courant 2018 des prospections à la recherche d'une solution de remplacement. Le fournisseur de la solution de gestion des amendes d'ordre, Abraxas, a développé une solution pour appareils mobiles, validée par la Confédération. Dès lors, la Sécurité publique et le SIEN se sont approchés d'Abraxs pour analyser l'opportunité d'utiliser cette solution. L'intérêt d'une analyse élargie à l'ensemble des communes du Canton s'est rapidement fait sentir, débouchant à fin 2019 sur un projet cantonal, mené par le service de la justice avec pour commune pilote la Ville de La Chaux-de-Fonds. En parallèle, le SIC a travaillé sur l'analyse des besoins de la Sécurité publique en matière de matériel et de gestion centralisée et sécurisée de celui-ci. Début septembre 2020, après plusieurs mois de conception et de réalisation avec les différents partenaires, cette nouvelle solution a été mise en production.

- La mise en œuvre d'une solution de gestion des macarons de parage (*Solutions – Optimum*)

En lien avec l'adoption de sa nouvelle politique de parage, la Ville s'est dotée d'une solution de gestion informatisée des macarons de parage permettant le traitement centralisé et simplifié du sésame octroyant le droit de parquer selon la nouvelle réglementation en vigueur. En partenariat avec le service cantonal des automobiles et de la navigation (SCAN) et le fournisseur Abraxas, le SIEN a déployé toute une infrastructure, composée de la solution Avedris, d'imprimantes et de terminaux de paiement, employée par le SCAN pour gérer notamment les immatriculations des véhicules du Canton et désormais utilisée par la Ville et d'autres communes neuchâteloises pour associer les macarons de parage aux véhicules disposant d'une autorisation. Cette solution sert non seulement à la gestion administrative des dossiers mais également au contrôle des véhicules par les agents de sécurité publique, l'application Avedris étant interfacée avec la solution de gestion des amendes d'ordre.

- Le renouvellement du parc d'imprimantes multifonctions (*Infrastructures – Postes de travail*)

Afin d'offrir un matériel suivant l'évolution technologique naturelle et répondant aux besoins changeant des métiers, le SIC a procédé, entre juin et début septembre, en collaboration avec son partenaire Canon, à une analyse complète de l'entier du parc d'imprimantes multifonctions (ou MFP) avec l'ensemble des services de la Ville. Une attention particulière a été apportée sur les opportunités d'amélioration et d'optimisation du parc d'appareils. Sur la base de cette analyse, la préparation et la planification du renouvellement ont été réalisées courant septembre pour une mise en œuvre entre le 26 octobre et le 15 décembre. Globalement, le renouvellement s'est déroulé à satisfaction.

- Le renouvellement de la solution de vidéosurveillance des Musées (*Solutions – Optimum*)

Dans le but de suivre les évolutions technologiques du fournisseur Siemens d'une part et de répondre aux besoins croissants des Musées d'autre part, le SIC a mené un projet de renouvellement de toute l'infrastructure de vidéosurveillance. Ce projet offre l'opportunité de mutualiser et d'uniformiser cette infrastructure avec les autres entités du Canton exploitant cette même solution et s'est déroulé de mi-février à mi-décembre, conduisant au renouvellement de trois serveurs, au déploiement d'une dizaine de caméras supplémentaires pour le parc des Musées et à la migration de la solution de gestion des caméras.

Études et optimisations des systèmes d'informations, accompagnement de projets

Que ce soit sur la base de problèmes remontés par les services ou dans le cadre de son travail de soutien quotidien, le SIEN a cherché à améliorer, optimiser ou simplifier les systèmes ou processus en place dans les différents services, dans un souci d'amélioration continue des solutions informatiques et de la qualité de service offerte aux collaborateurs et aux collaboratrices de la Ville. À ce titre, il peut être cité les exemples suivants :

- L'informatisation d'une partie du processus de déclaration des sinistres (saisie des données) liés à l'assurance maladie ou accident pour le service des ressources humaines,
- Le déploiement d'une solution de gestion des invitations et du contingent liée aux réservations de ressources pour le service des sports,
- L'accompagnement de la mise en ligne et de l'affichage en temps réel des affluences des piscines et de la patinoire sur le site internet de la Ville,
- L'accompagnement du Contrôle des habitants dans l'organisation des élections communales avec la nouvelle solution de dépouillement électronique SyVote, introduisant la composante supplémentaire du scannage des bulletins de vote,

- L'accompagnement à la réalisation et à la mise en ligne d'un outil de recherche améliorée pour la réglementation communale publiée sur le site internet de la Ville,
- L'accompagnement du déploiement de la solution PatrimoinePlus pour la gestion des objets du patrimoine historique, pour le service d'urbanisme, des mobilités et de l'environnement.

En plus de ces améliorations, diverses études ont été menées pour déterminer les opportunités d'améliorations futures, à fort potentiel, à apporter à d'autres services, parmi lesquelles figurent :

- Diverses analyses pour la conception et la mise en œuvre de gestion électronique de documents,
- L'analyse de solutions de gestion informatisée de planification de ressources,
- L'accompagnement du pré-projet d'évolution de la supervision de la STEP.

Statistiques

Interventions du SIEN et demandes pour l'année 2020 :

Nombre d'incidents déclarés au support du SIEN :	1132
Nombre de demandes faites au SIEN :	1412

État de l'inventaire des postes informatiques (décembre 2020) :

	Renouvelés	Supprimés	Ajoutés	En exploitation
Nb de PC	99	21	8	465
Nb de portables	48	0	24	189
Nb de tablettes	9	0	8	53
Nb d'imprimantes	1	10	0	39
Nb de MFP Canon	119	0	2	121

État du stock (décembre 2020) :

	PC	Portables	Tablettes	Imprimantes
Neufs	6	0	0	0
Occasions (4 à 7 ans)	10	0	0	0
Prêts	25	4	0	0

Perspectives 2021

Pour 2021, nous poursuivrons certains projets débutés en 2020, comme la migration de SAP à Abacus et l'informatisation de la planification des ressources. Nous finaliserons le projet de renouvellement des imprimantes multifonctions en déployant un service appelé Mobile Printing, offrant la possibilité aux personnes itinérantes et/ou externes à l'administration communale d'imprimer des documents sur les appareils de la Ville. Nous réaliserons également les renouvellements standards, selon les cycles de vie définis des équipements informatiques (postes de travail, serveurs, équipements réseaux). Nous intégrerons aussi progressivement, selon la planification établie, les travaux prévus en 2021. Parmi ces projets 2021, nous pouvons citer l'enregistrement des appels téléphoniques du service des espaces publics, la conception et la réalisation de la nouvelle plateforme Intranet-Extranet ou l'accompagnement du projet de renouvellement de la plateforme RERO et ses sous-projets inhérents comme l'évolution de la solution de gestion des emprunts.

En parallèle, nous réaliserons les analyses des demandes, en cours ou à venir, afin d'améliorer les solutions existantes ou pour proposer de nouvelles solutions offrant aux services des opportunités d'optimisation. Parmi ces analyses, nous pouvons par exemple mentionner le remplacement du système de vidéosurveillance de la piscine des Arêtes, l'évolution des solutions mobiles offertes au service de piquet des Musées, la gestion informatisée des absences du personnel ou encore une solution de gestion de la billetterie et des entrées du futur Zoo-Musée d'Histoire Naturelle de la Ville.

**Ressources humaines, espaces
publics, énergies et sécurité
(DREPES)**

SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

Organisation 2020

L'effectif des postes au 31 décembre est le suivant :

• Cheffe de service	90 %
• Adjointe à la cheffe de service RH	80 %
• Responsable secteur administratif et recrutement	100 %
• Responsable secteur salaires/projets RH	100 %
• Responsable secteur assurances & gestion des temps	70 %
• Collaborateur.trices administratif.ve.s	180 %
• Assistant.e.s administratif.ve.s	230 %
• Stagiaire	100 %

Missions

Garant d'un fonctionnement et d'une gestion équitable et transparente, le Service des ressources humaines a avant tout une mission de soutien, de conseil, d'organisation et de développement auprès du personnel communal, des chefs de service et du Conseil communal.

Concrètement, sa participation plus ou moins directe et régulière a consisté en interventions liées à l'analyse de nouvelles structures et de leurs effectifs, aux rencontres avec les supérieurs hiérarchiques et le personnel (en groupe ou individuelles), à la définition de nouveaux organigrammes, à la description des fonctions, à l'anticipation de la retraite, à la gestion des compétences, au fait d'assurer la cohérence avec d'autres services, à la gestion des conflits, à l'établissement de divers courriers administratifs, au suivi y relatifs. Ceci complète les missions de base telle que l'accueil, la gestion des salaires, la gestion des contrats de travail, la gestion des assurances sociales, la gestion des temps et la gestion des effectifs.

Informatisation des prestations RH

Mise en place du système JBM Workflow qui permet à l'ensemble des collaborateurs de timbrer au travers d'un web service. En pratique, cela a permis d'assurer une gestion des présences en cas de télétravail en lien avec la situation sanitaire (hormis premier confinement).

Automatisation du flux de données entre notre ERP SAP et SUNET logiciel dédié aux annonces d'accidents pour éviter toute ressaisie des données du collaborateur.

COVID-19

En mars 2020, il était possible de constater que la Suisse ne resterait pas épargnée par la COVID-19 après son apparition en Chine au début janvier 2020.

Le nombre croissant de cas a contraint le Conseil fédéral à fermer, dans un premier temps, toutes les grandes manifestations et ensuite, à partir du 16 mars, tous les magasins, marchés, restaurants, bars ainsi que les entreprises de spectacles et de loisirs et finalement les écoles.

La rapidité du changement à gérer a été extraordinaire. Souvent, nous sommes confrontés à des évolutions qui sont plus ou moins prévisibles, par exemple : la numérisation croissante, le monde du travail avec de nouvelles formes d'organisation ou la mutation des valeurs au sein des générations montantes. Ces thèmes connus permettent un déploiement précoce de certaines techniques qui ont un effet important sur les étapes suivantes. Dans ce cas de figure, les différentes actions ont dû être menées sans préparation.

De manière générale, tant les collaborateurs que le Syndicat des services publics ont relevé que la Ville de La Chaux-de-Fonds a été un employeur exemplaire durant toute la crise sanitaire. Les collaborateurs ont été rassurés tout au long de la crise notamment sur leurs conditions de travail.

La COVID-19 a provoqué des peurs véhiculées au sein de la population surtout au début de la crise lorsque l'on constatait un manque d'information par rapport à la mortalité, aux groupes à risque, mais aussi au danger en général de contamination. Le Conseil communal, les cadres et le SRH ont dû se charger de ramener le calme et la sécurité, par exemple en relation avec les salaires, les suites données et les directives concrètes d'actions. Ce faisant, la nécessité dépassait les belles expressions, il fallait fournir un état sérieux en termes de faits concrets.

Dès le début de la crise, les gestes barrières ont été plébiscités au sein de notre administration et les aspects sécuritaires ont été adaptés à chaque étape de la crise sanitaire en suivant l'évolution des directives et recommandations tant au niveau fédéral qu'au niveau cantonal. Des plans de protection ont été déployés et adaptés.

L'année a été anxiogène pour beaucoup et restera dans les mémoires pour être une année remplie de craintes et de contraintes, de privations et de frustrations avec ces gestes barrières qui font désormais partie de nos habitudes et d'un tout nouveau vocabulaire. Il faudra veiller aux aspects psychologiques sur le plus long terme. On ressent clairement un manque au niveau des temps forts et conviviaux qui rythment une année habituelle et qui ont été pour la plupart supprimés cette année (séance annuelle du personnel, fête annuelle, séances d'informations, apéritifs, formations, etc...). Si la crise devait s'inscrire dans une durée plus longue, il serait certainement nécessaire de combler ces manques en réinventant d'autres moments clés.

Dans les domaines d'activités qui le permettent, le télétravail a été largement déployé. C'est notamment dans ce cas de figure que les possibilités d'échange entre collègues sont centrales. Que ce soit dans des pauses-café virtuelles, les groupes WhatsApp ou simplement le téléphone. En dépit de la distance en termes de locaux, sentir de la proximité crée cette relation qui a été coupée du fait d'aspects de santé publique. Le besoin accru de concordance et l'échange sont indispensables à tous les niveaux.

Le service RH a dispensé son énergie et sa sensibilité à accompagner les organisations des services avec tous les humains qui la composent, à donner du sens, à garder le lien et à prendre soin tout en veillant à une information continue des mesures et de leurs impacts tant auprès des collaborateurs qu'auprès des chefs de services. Toutefois, force est de constater que certains conflits ont été mis en exergue par la période difficile et les organisations sans cesse renouvelées. Ces derniers sont traités en fonction de la situation et du contexte.

L'accueil physique des citoyens et clients a été adapté durant les moments forts de la crise. L'accueil téléphonique des citoyens a été réduit (horaire uniquement le matin) durant la première vague jusqu'au retour à la normalité en date du 11 mai 2020.

Cette situation a conduit au développement de certaines prestations désormais disponibles au travers de plateformes numériques.

Nous avons également développé la solidarité interservices en proposant d'autres missions aux collaborateurs dont les activités étaient réduites (fermeture de services, fréquentation diminuée, etc..). Cela a permis d'occuper pleinement les collaborateurs de la Ville mais également de développer des compétences à l'interne et de renforcer le sentiment d'appartenance à une entité dépassant le service. Cette mesure a été très bien accueillie.

Politique de formation/accompagnement et développement du personnel

Plusieurs formations ont été adaptées à la situation sanitaire notamment en proposant des parties théoriques en ligne et d'autres ont dû être repoussées.

Les principales formations mises en place ont été les suivantes :

Formation management

- Formation de base au management : formation obligatoire de 3 jours destinée aux nouveaux cadres. Les objectifs visés sont de donner aux cadres de la Ville un langage commun et des références communes en matière de conduite de personnel et de gestion d'équipe.
- Module EPI (entretien d'évaluation) : formation d'une journée qui développe les bases des entretiens d'évaluation et de développement avec des exercices pratiques.
- Intervision : Sessions d'échanges (3-4 séances sur l'année et sur la pause de midi) entre cadres ou chefs de service en lien avec une ou plusieurs problématiques concernant la gestion du personnel.
- Management collaboratif : formation de 2 jours dans laquelle le management collaboratif passe d'abord par une réflexion sur soi-même pour mieux comprendre et soutenir son collaborateur sur le chemin de la performance.
- De la gestion de soi à la gestion de son équipe : formation de 3 jours qui permet d'individualiser le mode de communication, de mieux identifier les qualités de chacun, d'optimiser les relations et d'être plus tolérant vis-à-vis de différentes personnalités. Cette formation a été quelque peu adaptée en raison de la COVID-19. En effet, elle s'est finalement déroulée sur 2 demi-journées en plus petits groupes et en ligne. Une journée ou une demi-journée de suivi en présentiel sera proposée aux participants lorsque la situation sera plus stable.
- Gestion de conflits : formation de 2,5 jours qui a pour objectif de former les cadres à la gestion, la prévention et la résolution de conflits au sein d'une équipe. Cette formation a été quelque peu adaptée en raison de la COVID-19. En effet, elle s'est finalement déroulée sur 2 demi-journées en plus petits groupes et en ligne. Une journée ou complète de suivi en présentiel sera proposée aux participants lorsque la situation sera plus stable.

La formation management, en général destinée aux cadres puisqu'en lien avec la gestion de personnel, a pour objectif la continuité des bases d'une culture de management professionnalisée initiée ces dernières années au sein de notre administration, notamment avec une base commune et obligatoire pour nos nouveaux cadres mais également une formation continue de qualité en lien avec les besoins d'aujourd'hui. 63 collaborateurs ont ainsi pu en bénéficier.

Formation continue

- Accueil face à la communication violente : cette formation est destinée au personnel travaillant dans un service d'accueil et/ou ayant un contact régulier avec la population. Ce module de formation met en évidence l'importance de la protection personnelle psychologique (voire physique) ainsi que l'aspect préventif.
- Développement organisationnel : des actions particulières ont été mises sur pied dans plusieurs services ; elles consistent en un accompagnement par les RH et/ou par des externes d'un point de vue organisationnel, formation, coaching, accompagnement du changement.
- Formation en bureautique/informatique : poursuite du programme mis en place → suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formations individualisées de perfectionnement : suite donnée aux évaluations individuelles annuelles.
- Formation d'apprenti.e.s et de stagiaires : évolution en matière de formation pour apprenti.e.s et stagiaires.

Nombre de personnes formées

Année	Management	Bureautique	Accueil	Autres
2020	63*	2	--**	4
2019	74	2	12	3
2018	74 (39+35)	4	12	6

*dont 24 virtuellement (en ligne) en fin d'année en raison de la COVID-19.

** 24 normalement prévues en fin d'année mais annulées en raison de la COVID-19 également qui seront reportées en 2021

Les formations "métiers" sont gérées par les services et n'apparaissent pas dans les statistiques.

Retraites anticipées

Durant l'année 2020, 4 collaborateurs ont bénéficié d'une retraite anticipée avec la rente pont AVS prévue à l'art. 14 du règlement général pour le personnel de l'administration communale (RGPA).

Pour chaque demande, une analyse chiffrée est effectuée par le SRH avec le/la chef-fe de service afin de trouver des solutions pour pouvoir compenser financièrement le montant engagé au titre de la rente pont dans le service.

Évolution des conditions-cadre des collaborateurs en 2020

Mesures salariales

- Les traitements du personnel communal ont été adaptés à l'indice des prix à la consommation. Compte tenu du ratrappage négatif de 2,4 pts sur 3 ans (2018 à 2020) et de l'inflation constatée au mois d'août 2019, l'échelle des traitements a été diminuée de 0,50 % dès le 1^{er} janvier 2020.
- Suppression des échelons automatiques au 1^{er} janvier 2020.
- Aucune enveloppe pour l'octroi des échelons qualitatifs.
- Octroi d'une prime d'ancienneté aux collaborateurs arrivant à 10, 20, 30 ou 40 ans de service, correspondant respectivement à CHF 1'000.-, 1'500.-, 2'000.-, 2'500.- (pour un taux d'activité de 100 %) ; le montant de la prime est octroyé par rapport à la moyenne du taux d'activité sur les dix dernières années. 42 collaborateurs/trices ont bénéficié d'une telle prime.

Statistiques

COVID-19

ABSENCES COVID MALADIE - ANNEE 2020		
Nb de cas	Nb de jours manqués (calendrier)	Nb de jours manqués (ouvrables)
73	715	515

ABSENCES COVID QUARANTAINES - ANNEE 2020		
Nb de cas	Nb de jours manqués (calendrier)	Nb de jours manqués (ouvrables)
90	647	453

La population concernée ne tient pas compte des apprenti.e.s, stagiaires, placements.

APG COVID

Une analyse est effectuée pour chaque absence liée à la COVID. En est ressorti en 2020, 101 dossiers complétés et validés pour des demandes d'APG COVID (dont 44 dossiers APG garde d'enfants).

Dans ce cadre, la Ville a perçu une somme totale de CHF 195'697.60

Évolution de l'effectif en 2020

*Effectif * en 2020*

	<u>31.01.2020</u>	<u>31.12.2020</u>
Personnes	749	762
Postes	613.13	626.32

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti.e.s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Si l'on reprend les mouvements de l'effectif et les modifications de taux d'activité en 2020, on constate une augmentation globale de l'effectif de 13.19 équivalents plein temps (EPT). L'effectif du SISMN a pu être complété selon le budget au travers d'engagement d'aspirants. La nouvelle politique de stationnement a conduit également à une augmentation d'effectifs. Finalement, le service de l'action sociale a été renforcé pour répondre aux prestations de manière qualitative.

*Mouvement de l'effectif * en 2020*

	<u>Entrées 31.01-31.12.2020</u>	<u>Sorties 31.01-31.12.2020</u>
Personnes	81	68
Postes à 100%	65.1	55.6

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti.e.s, stagiaires, surnuméraires, remplaçant.e.s ou engagements horaires).

Ces chiffres ne tiennent pas compte de la mobilité interne et des augmentations/diminutions des taux d'activité.

Augmentations / diminutions des taux d'activité en 2020

	<u>Augmentations TA 31.01-31.12.2020</u>	<u>Diminutions TA 31.01-31.12.2020</u>
Personnes	50	23
Équivalents postes à 100 %	7.84	4.15

Évolution du personnel en formation en 2020 (apprenti.e.s et stagiaires)

	<u>01.01.2020</u>	<u>31.12.2020</u>
Personnes	68	55
Postes à 100%	66.9	52.90

Il est à noter que les ambulanciers/ères en formation (SISMN) et les documentalistes (MIH) ne sont pas pris en compte dans ces chiffres.

La diminution du nombre d'apprenti.e.s et stagiaires concerne essentiellement les stagiaires au sein du service de la jeunesse qui ne relève pas d'une volonté de réduction mais intervient suite à l'introduction au 1^{er} janvier 2020 d'une directive émise par le département de l'éducation et de la famille qui conditionne les stages à une durée maximale de 8 semaines sans renouvellement auprès du même employeur, sauf en cas de signature d'un contrat d'apprentissage.

Taux de rotation du personnel en 2020

	2020	2019	2018
Fluctuation du personnel *	9.00 %	11.05 %	11.91 %

*effectif mensualisé fixe et temporaire (sans : apprenti.e.s, stagiaires, surnuméraires, remplacements ou engagements horaires).

Autres indicateurs RH

*Réduction horaire en lien avec l'âge et la santé en 2020 **

Nb personnes	Nb heures hebdo diminuées	Équivalent plein temps
63	105.56	2.64

*durée du temps de travail de 38 heures par semaine à partir de 60 ans

Gestion des recrutements

	2020	2019	2018
Nombre d'annonces	70	89	82
Nombre de dossiers (sans offres spontanées)	3947	3618	3717
Offres spontanées	465	501	481

Taux d'absentéisme

2020		2019	
Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence		Répartition de l'absence maladie en fonction du nombre de jours d'absence	
Durées absences	Tendance	Durées absences	Tendance
1-2 jours	0.52 %	1-2 jours	0.66 %
3-30 jours	1.06 %	3-30 jours	0.86 %
31-60 jours	0.45 %	31-60 jours	0.33 %
61-90 jours	0.24 %	61-90 jours	0.32 %
91-120 jours	0.16 %	91-120 jours	0.12 %
121-180 jours	0.26 %	121-180 jours	0.37 %
180 jours et plus	1.92 %	180 jours et plus	2.22 %
Total	4.61 %	Total	4.88 %

On constate une diminution du taux d'absentéisme notamment liée aux cas de longue durée. L'accompagnement des collaborateurs débute plus tôt en cas d'absence maladie et des solutions sont activement recherchées dans le cadre des absences de longue durée.

2020		2019	
Accidents	0.93 %	Accidents	1.81 %
Accidents non-professionnels	0.40 %	Accidents non-professionnels	1.13 %*
Accidents professionnels	0.53 %	Accidents professionnels	0.68 %*

En 2020, on constate une diminution du nombre de sinistres autant en bagatelle qu'en accident professionnel annoncés par rapport à 2019. Le taux d'accident non-professionnel a probablement nettement baissé compte tenu de la situation sanitaire (confinement, respect des directives de la Confédération, restrictions sanitaires, fermeture des activités culturelles et sportives, ...).

*A noter qu'en 2019, le rapport de gestion contenait une coquille puisque les chiffres d'accident non-professionnel et d'accident professionnel ont été inversés.

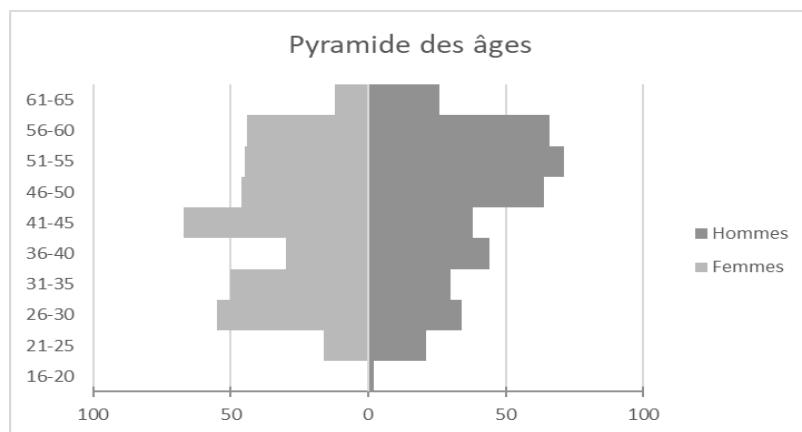
Diverses statistiques secteurs administratifs

	2020	2019	2018
Nombre de courriers envoyés (estimation) :	13'087	10'984	10'906
Nombre de contrats :	313	286	303
Nombre d'avenants :	114	110	124
Nombre de conventions :	62	72	60
Nombre de déclarations d'accident :	293	327	299

Autres données statistiques :

	2020	2019	2018
Age moyen du personnel	44 ans	44 ans	44 ans
Personnel féminin	48.03 %	47.48 %	46.71 %
Personnel masculin	51.97 %	52.52 %	53.29 %
Années d'ancienneté moyennes	10.48 ans	10.49 ans	10.68 ans

Pyramide des âges



Sécurité et santé au travail

Organisation du service

Depuis le 1^{er} janvier 2019, un nouveau centre de charge a été créé (621) pour toutes les activités en lien avec ce secteur.

Ce service est composé de deux collaborateurs, pour un total de 1.5 EPT. Ces collaborateurs bénéficient également de l'appui de l'administrateur en charge de la sécurité du DREPES et de l'assistante de direction. Toutefois, pour ces derniers, aucun taux d'activité n'est dévolu au service de sécurité et santé au travail, les tâches étant effectuées dans le temps compris dans leur fonction respective.

Activité du service

L'activité du service sécurité et santé au travail consiste principalement à suivre les annonces d'accidents et maladies professionnels, à effectuer des audits pour définir les éléments déclencheurs, ainsi qu'à la mise à jour des analyses de risques pour chaque bâtiment et chaque activité comportant des phénomènes dangereux.

Dans ce cadre, les chargés de sécurité :

- Élaborent des protocoles et documents de référence en collaboration avec les responsables de l'activité des services ;
- Planifient le suivi et l'organisation des formations en lien avec la sécurité et détectent les formations métiers à mettre en place ;
- Organisent la mise en place de campagnes de prévention par des actions ponctuelles, de la communication et de l'affichage ;
- Contrôlent les équipements de protection individuels ;
- Répondent aux normes en vigueur de la santé/sécurité au travail ;
- Prodiguent des conseils en santé/sécurité au travail et effectuent régulièrement des analyses diverses ;
- Collaborent avec plusieurs entités cantonales, fédérales ou externes (SUVA, SECO, office de l'inspection du travail, BPA, service du feu, État de Neuchâtel, société de sauvetage de La Chaux-de-Fonds, service de santé scolaire).

Actions réalisées en 2020

Afin de poursuivre de façon cohérente la couverture offerte lors de la campagne de vaccination 2018 (hépatite, téтанos et tiques), nous demandons aux nouveaux collaborateurs des secteurs à risques de la Ville de se faire vacciner. Les coûts en lien avec la vaccination sont intégralement pris en charge par la Ville.

Sur demande de la direction et par souci de transparence, le site intranet mis en place en 2018 a été étoffé par des rapports, protocoles et documents divers, traités en 2020, permettant ainsi aux responsables de service et contremaîtres de pouvoir s'informer sur l'avancement des dossiers en cours.

Des nouveaux documents ont été créés : cinq documents pour le local de peinture du SEP pour le marquage des routes, protocole de travail, consignes de sécurité évacuation d'urgence, réglementation des responsabilités de l'utilisation de produits chimiques, incompatibilité de stockage, permis de feu. Un protocole de sécurité concernant le chargement de véhicules et remorques à l'aide de rampes de chargement dans les services utilisant ces moyens auxiliaires. Un protocole de sécurité concernant l'accueil des étudiants, principaux comportements sécurité à adopter. Un protocole de travail sur la collecte des déchets ménager durant la pandémie de COVID-19. Les tableaux Excel des statistiques accidents ont été revisités, pour y inclure depuis 2020 les paramètres spécifiques des accidents non professionnels qui seront dorénavant aussi traités et analysés.

En collaboration avec les services du SEP et des ressources humaines, mise en place de la directive numéro 77 concernant les équipements de protection individuels et les EPI vêtements de sécurité du SEP.

Un audit externe a été réalisé (SUVA) sur demande du service de santé sécurité concernant le protocole de travail de nettoyage des machines de marquage routes (peinture) en particulier de leurs buses dans la paroi de giclage.

Mise en place du projet "ergonomie à la place de travail". Plusieurs visites de collaborateurs en demande (19), sur site MIH, bibliothèque de la Ville, SBL, secrétariats des écoles, service de la jeunesse, avec l'appui d'un ergonome agréer et du service informatique, mise en place d'un protocole de prise en charge des personnes en souffrance, pouvant être au bénéfice de moyens auxiliaires, pris en charge par l'assurance invalidité.

Des dossiers terminés ou en cours de finalisation ont été mis en place sur le terrain : à la déchetterie intercommunale une pompe à essence sécurisée a été posée pour alimenter les véhicules de la déchetterie et un conteneur spécifique et sécurisé pour accueillir les bouteilles de gaz afin d'augmenter la sécurité. Plusieurs visites de bâtiments ont été effectuées durant l'année, soit les collèges de la Ville, l'accueil pré et parascolaire, les musées (MIH, MBA, Zoo), la piscine-patinoire des Mélèzes et les piscines des Arêtes et de Numa-Droz, les bibliothèques de la Ville et des Jeunes, le service de l'action sociale, le service de la jeunesse, le centre des travaux publics (serrurerie, menuiserie, peinture, cimetière et centre funéraire, espaces verts), les serres ainsi que plusieurs chantiers.

L'installation des défibrillateurs en ville de La Chaux-de-Fonds occasionne des contrôles réguliers pour le maintien et l'efficacité (échange de batteries, extension des demandes, etc.). La gestion du projet doit être constamment contrôlée et adaptée à la situation et l'achat de boîtiers sécurisés a dû être réalisé afin de prévenir les vols des appareils.

Mise en place d'affichage selon les directives de l'OFSP et de l'OCRgMn, divers contrôles concernant la Covid-19, dans les bâtiments administratifs de la Ville.

Formation

Les chargés de sécurité ont l'obligation de se présenter aux formations continues afin de valider leurs acquis et le brevet de chargé de sécurité. Les formations suivantes ont été effectuées en 2020 :

Cours "5 à 7 de sécurité et journée de formation :

- 19 novembre 2020 : Formation pour les chargés de sécurité maladie professionnelles et chantiers
- 26 novembre 2020 : Formation de chargé de sécurité SSST, burnout et mobbing.

Le service de santé sécurité a par ailleurs été mandaté pour la mise en place des formations obligatoires suivantes en 2020 :

- Accueil des étudiants : 9 mai
- Pont roulant : 11 mai
- Cours Dräger EPI de sauvetage piscine : 18 mai
- Échafaudage roulant Swiss Sécurité : 9 juin
- Permis pour l'utilisation d'une nacelle : 10 et 24 septembre, 1^{er} octobre
- Travaux en hauteur, port du harnais : 26, 27, 28 octobre
- Formation de sécurité pour les nouveaux-elles engagé-e-s : 25 août, 3 novembre
- Formation de sécurité ramassage du papier carton, tout au long de l'année.

SERVICES DES ESPACES PUBLICS

Service des espaces publics

L'année 2020 est une année particulière en raison de la pandémie de la COVID-19. Durant la première vague, au printemps et sur une durée d'environ deux mois, le SEP a réduit son activité aux seules missions indispensables telles que le nettoyage, la désinfection de l'espace public et la collecte des déchets.

Malgré l'absence de plusieurs dizaines d'employés pour des cas d'infections confirmées ou de mises en quarantaine, en dehors des deux mois d'activité réduite, le service a toujours fait face à ses obligations. En automne, il a même pu mettre à disposition du personnel pour soutenir d'autres services plus durement touchés. Un plan spécial d'exonération de quarantaine a été mis en place dans le cadre du service hivernal, mais il n'y a pas été fait recours.

L'année a été marquée par onze départs, essentiellement dans le domaine opérationnel. Neuf ont déjà été remplacés en CDI alors que pour les deux derniers la procédure d'engagement est en cours.

Cinq collaborateurs ont été malades sur une longue durée. Dès le moment où les indemnités journalières ont pu être perçues, trois d'entre eux ont été remplacés en contrat à durée déterminée. Les deux collaborateurs restants n'ont pas fait l'objet de remplacement puisque nous avons pu trouver des solutions à l'interne.

Le service a accueilli dix personnes en placement pour des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois. Aucun civiliste n'a travaillé au sein du service en raison de la COVID-19. Vingt-huit personnes ont effectué des travaux d'intérêt général au sein du service.

Deux apprenties horticultrices A (plantes en pots) quittent le service après trois ans de formation en obtenant de belle manière leur CFC. Un nouvel apprenti horticulteur A a été engagé suite à ces départs.

Domaine voirie

Secteur chantiers

Entretien des chaussées - Ville et environs

Le service a réalisé, par ses propres moyens ou par l'intermédiaire d'entreprises externes, divers travaux d'entretien routier, aussi bien sur les routes urbaines qu'extra-urbaines. Sur les premières, il s'agissait essentiellement de l'entretien courant (mise à niveau de la fonte de voirie, colmatage des fissures, remplissage des nids de poules, petites découpes, fraisage, etc.). De plus, diverses portions de routes ont été réfectionnées avec la technique de l'enrobé coulé à froid (ECF) qui permet de rallonger leur durée de vie de plusieurs années.

En milieu urbain, les travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées sous la supervision et la responsabilité du service :

- Relevé dégâts d'hiver routes, trottoirs et escaliers ;
- Divers travaux sur la route N 20 (traversée de La Chaux-de-Fonds) ;
- Réfection des chemins du cimetière par la technique du dégrappage : 1'050 m² (2019 : 1'100) ;
- Enrobé coulé à froid : 6084 m² (3'000) ;
- Enrobé coulé à froid en couche ultra-mince (mini-Mac) : 2 nuits de travail ;
- Petits rhabillages et remplissage de nids de poules (Blow-Patcher) : 20 jours ;
- Colmatage des joints à la lance thermique : 15'147 ml (10'500) ;
- Mise à niveau de regards et réfection de collerettes : 107 pièces (63) ;
- Point à temps (gravillonnage) : 10'534 m² (10500) ;
- Remplacement de la couche d'usure par fraisage : 1'681 m² (1'300) ;
- A l'extérieur de la Ville, il a été procédé à la réfection de routes par la technique du surfaçage pour une surface de 10'128 m² (4'100). Cette année, les interventions se sont concentrées sur diverses routes de la Joux-Perret, la Jailletta, la Charrière (décharge des Bulles), le chemin du Couvent, le chemin de Pouillerel et le Vuillème ;
- Réfection complète de l'escalier Cheminots à Nord ;
- Réfection complète de l'escalier Bois-Gentil à Stavay-Mollondin.

Entretien des trottoirs

Le service a la charge de l'entretien courant des trottoirs publics, d'une part, et de l'entretien de certains trottoirs privés par le biais d'un contrat d'entretien, d'autre part. L'entretien consiste à recouvrir le trottoir d'un enrobé coulé à froid (ECF), après avoir colmaté les trous et les fissures.

Surfaces totales de trottoirs réfectionnés : 4'006 m² (2'798)

Surfaçage à l'abonnement : 2'016 m² (2'298)

Surfaçage des trottoirs publics : 1'990 m² (500).

Chemins pédestres

- Sentier de la Ronde, remise en état de l'escalier (chutes d'arbres) et fait la déviation du sentier suite à un éboulement.

Maçonnerie, travaux extérieurs

Durant l'année 2020, le service a réalisé les travaux suivants :

- Réparation des routes et trottoirs en enrobé à la main : 371 t (572) ;
- Réfection de 2 escaliers : Chemin-Perdu à Arc-en-Ciel et Mont d'Amin à Bellevue ;
- Pose de flanches pour la signalisation verticale ;
- Pose de flanches pour jalons à neige ;
- Réparation de divers dégâts neige pendant la période hivernale ;
- Réfection des places de jeux (terminée Foulets, Promenade, Bois du Petit-Château, Crêt-du-Locle, Place des Forains, Parc Gallet et Lycée Blaise-Cendrars) ;
- Exécution de diverses réparations en enrobé sur les routes et trottoirs, en territoire urbain comme aux environs ;
- Fabrication de diverses pièces moulées ;
- Exécution de diverses réparations dans les cours de collèges ;
- Exécution d'un radier pour machine à compactage ;
- Pose de plusieurs robidogs sur le territoire communal ;
- Exécution de travaux d'entretien des canaux et accompagnement du Service technique ;
- Remplacement de plusieurs dizaines de pierres gueules-bées ;
- Remise en état de l'enrobé bitumineux de 2 écopoints : Sempach et Arêtes.

Déblaiement de la neige

Les chutes de neige ont atteint 108 cm (190) de neige cumulée.

L'engagement du dispositif de déneigement a été le suivant :

- Alarme générale (A40) : 2 fois (7) ;
- Alarme personnel secteur vert (A41) : 25 fois (32) ;
- Alarme intermédiaire (A43) : 9 fois (7) ;
- Alarme escaliers week-end (A44) : 3 fois (5) ;
- Alarme escaliers semaine (A45) : 26 fois (21) ;
- Déneigement et salage des routes noires : 62 fois (89) ;
- Déneigement et gravillonnage nord-sud de la Ville : 31 fois (38) ;
- Déneigement et gravillonnage aux environs : 30 fois (35) ;
- Déneigement et traitement des trottoirs : 38 fois (37).

Remarques : en comparaison avec la saison précédente, il faut relever que le nombre de sorties au déneigement n'est pas directement proportionnel à la quantité cumulée de neige, mais dépend de nombreux autres facteurs tels que le nombre d'occurrences, la quantité de neige par occurrence, la stabilité des températures de l'air, etc.

Un total de 470 m³ de neige provenant de la voie publique a été déposé à la décharge à neige alors que le volume de neige privée a atteint 42 m³.

Les quantités suivantes de matériaux de dé verglaçage et antidérapants ont été utilisés :

Chlorure de sodium (sel) :	1'339 t (1'285)
Chlorure de calcium :	0 t (0)
Chlorure de magnésium :	0 t (24)
Gravier :	201 m ³ (168)
Stop Gliss Bio :	185 m ³ (235).

Secteur logistique

Curage canalisations

Durant l'année 2020, le service a procédé à la visite et au curage des canalisations et des collecteurs , à la vidange de 2'052 dépotoirs sur la partie sud de la Ville (le nord est effectué durant les années impaires). Des travaux pour des tiers tels que vidange de fosses septiques, fosses à graisse, etc. ont également été effectués, ce qui représente un total de 2'442 (2'472) heures de travail.

Manifestations

Comme chaque année le service a été à disposition des organisateurs de manifestations pour fournir du matériel divers, (roulotte WC, barrières Vauban, tables, chaises, gradins, braseros, etc.). L'année 2020 a commencé par deux annulations dues au manque de neige (Tour de Sagnard et Imagineige). A mi-février, la traditionnelle Nuit de la Photo a connu un franc succès. Ensuite, toutes les manifestations ont été annulées en raison de la pandémie de COVID-19.

Durant la 2^{ème} partie de l'année, quelques manifestations ont malgré tout été organisées et soutenues par la mise à disposition de matériel par le service. Parmi celles-ci, on compte Yspass1truc, Journée d'accueil jeunesse, la Turlutaine, le Résprint, l'ECOSentier et La fête de la Coquille.

Pour la Fête nationale, l'avenue Léopold-Robert a été pavoiée.

L'ensemble des travaux en soutien aux manifestation représente un total de 354 heures, contre 3'046 en 2019.

Secteur nettoyage

En plus de l'entretien courant, les travaux particuliers suivants ont été réalisés :

- Brossage des routes extra-urbaines après les travaux de gravillonnage (10 jours de travail) ;
- Désherbage à l'eau chaude: travaux exécutés par une équipe de deux collaborateurs durant 4 mois ;
- Brossage de la Ville: grâce à une météo favorable, les brosses autoportées ont travaillé du 1^{er} avril au 30 novembre.

Pour la deuxième année consécutive, afin d'enlever le gros des déchets après les week-ends et les jours fériés, le début du travail des fourgons des déchetteries a été avancé à 5h00. Cette pratique nous permet de donner un aspect plus propre au centre urbain dès le début de la semaine.

Durant l'année, les brosses autoportées ont ramassé 696 (677) tonnes de balayures de routes.

Secteur déchets

Durant l'année 2020, le secteur des déchets a collecté les quantités suivantes de déchets :

Ordures ménagères (sacs taxés) :	5'612 t	(5'544)
Entreprises taxées au poids :	1'409 t	(1'668)
Encombrants incinérables :	1'491 t	(1'265)
Encombrants incinérables (nombre d'interventions) :	4'471	(4'221)
Papier :	802 t	(761)
Carton :	1'081 t	(931)
Déchets verts (compost) :	2'211 t	(1'824)
Verre :	1'425 t	(1'121)
PET :	8 t	(11)
Aluminium et boîtes de conserve :	68 t	(59)
Ferraille ménagère mélangée :	74 t	(79)
Huiles usées :	19 t	(22)
Piles :	2.1 t	(0.8)
Petits électroménagers :	5 t	(4.3)
Déchets spéciaux des ménages :	0 t	(0)
Appareils électriques SWICO :	10.8 t	(9.9)
Gros électroménagers :	636 pces	(582)

Déchets urbains

Après une augmentation en 2019 (7.4 %), la quantité de déchets urbains combustibles (corbeilles publiques à déchets et nettoyage des écopoints) a continué d'augmenter en 2020, mais sensiblement cette fois-ci. Ainsi, avec les cinq fourgons dédiés à cette mission, 621 (605) tonnes de déchets ont été collectés en 2020.

La quantité totale d'ordures ménagères (sacs taxés et entreprises taxées au poids) et des encombrants incinérables baisse de 2.3 %, 8'879 t en 2020 (9'084).

Déchets recyclables

La quantité de déchets recyclables (papier, carton, déchets verts, verre, PET, aluminium et boîtes de conserve, ferraille, huiles, piles, petits et grands électroménagers, appareils électriques SWICO) est de 5'299 tonnes et présente une augmentation d'environ 7 % au regard de l'année précédente (4'955 t).

Incivilités

Selon les observations réalisées tout au long de l'année, il est possible de conclure que le taux des incivilités est inchangé par rapport aux années précédentes. Deux agents ont procédé à 1'139 (1'094) dénonciations.

Conteneurs enterrés pour ordures ménagères

Durant l'année, 8 conteneurs enterrés dédiés au ramassage des ordures ménagères ont été posés. Ainsi, le nombre total de conteneurs ou moloks, en service sur le territoire urbain est de 328 pièces (317 enterrés et 11 provisoires en surface).

20 conteneurs enterrés réservés à l'usage exclusif des entreprises propriétaires sont également en service et 3 conteneurs provisoires en surface. Le permis de construire concernant 7 conteneurs en surface de nouvelle génération a été délivré et ils seront installés dans le courant de l'année 2021.

La proportion de la Ville desservie en points de collecte des ordures ménagères est estimée à environ 80 % (75 %).

Ecopoints

Le territoire de la Ville compte 14 écopoints⁺ et 19 écopoints simples, tous enterrés. Le nombre total de conteneurs enterrés dédiés au ramassage des déchets valorisables est de 112 pièces.

Personnes à mobilité réduite

Le nouveau règlement d'exécution sur les déchets, entré en vigueur en 2014, a permis de définir des critères plus sévères pour la prise en charge des ordures ménagères au pied des immeubles des personnes à mobilité réduite. Ainsi, les demandeurs doivent présenter une demande écrite accompagnée d'une attestation médicale pour bénéficier de ce service gratuit.

Le nombre de personnes bénéficiant de ce service est en légère baisse à 71 (76). À court terme, des moyens humains et financiers supplémentaires devront être mis en place afin d'assumer ce service dans de bonnes conditions. Un premier contact souhaité par la fondation Job Service La Chaux-de-Fonds a permis de discuter des bases d'un projet de collaboration pour l'établissement d'un service de récolte des ordures ménagères pour les personnes à mobilité réduite. Job Service qui est actif dans l'accompagnement des jeunes dans leur parcours d'insertion professionnelle pourrait collaborer à moyen terme avec le SEP. Une estimation des besoins et coûts nécessaires est actuellement à l'étude.

Déchetterie intercommunale

Tableau 1 : Déchets principaux réceptionnés

Déchets réceptionnés	Encombrants incinérables	Papier	Carton	Verre	Ferraille	Inertes	Bois	Appareils électroménagers et électroniques	TOTAL
Particuliers	408 t (448)	200 t (253)	396 t (456)	236 t (297)	281 t (321)	198 t (226)	612 t (667)	32 t (40) ⁽¹⁾ 48 t (50) ⁽²⁾ 113 t (121) ⁽³⁾	2'524 t (2'879)
Entreprises	31 t (35)					5 t (6.5)	7 t (20)		43 (61.5)
TOTAL	439 t (483)	200 t (253)	396 t (456)	236 t (297)	281 t (321)	203 t (232.5)	619 t (687)	193 t (211)	2'567 t (2'940.5)

⁽¹⁾ Gros appareils électroménagers (réfrigérateurs, cuisinières, etc.).

⁽²⁾ Petits appareils électroménagers.

⁽³⁾ Appareils électroniques et HiFi.

Tableau 2 : Déchets secondaires (en poids total) réceptionnés

Déchets réceptionnés	Biodéchets	Aluminium Fer blanc	Plastique	PET	Capsules à café	Habits	Déchets spéciaux & huiles	Bougies	TOTAL
Particuliers	33 t (40)	28 t (32)	31 t (37)	34 t (43)	4 t (8)	88 t (127)	20 t (14)	0.5 t (1)	238.5 t (302)

La quantité totale de déchets déposés en 2020 par les particuliers et les entreprises des communes partenaires et utilisatrices (La Chaux-de-Fonds, Le Locle, La Sagne, Les Planchettes et Le Cerneux-Péquignot) est de 2'805 tonnes (3'243), ce qui représente environ 57 (65) kg par habitant. En comparaison de l'année précédente, la quantité de déchets déposés a **diminué de 13.5 %** (6.3). La part des déchets recyclables est de 2'163 t (2'527), soit 77 % (78), le solde étant constitué par les encombrants incinérables et les déchets inertes déposés en décharge.

Dans l'absolu, la diminution du tonnage se monte à 438 (217) tonnes pour l'ensemble des 5 communes, ce qui peut s'expliquer par la fermeture de la déchetterie pendant le mois d'avril et la baisse de l'activité économique des entreprises en raison de la pandémie de la COVID-19. Depuis la réouverture, les mesures de restriction en terme de capacité d'accueil, toujours en vigueur, ont certainement dissuadé certains usagers de s'y rendre. Pour la part chaux-de-fonnière, on constate un report des déchets habituellement récolté à la déchetterie sur les statistiques de la Ville. À titre d'exemple, la quantité de verre récolté à la déchetterie a baissé de 61 tonnes et augmenté de 55 en ville.

Taux de recyclage

En tenant compte des déchets récoltés sur le territoire communal et de la part chaux-de-fonnière de la déchetterie intercommunale, calculée au prorata des habitants, le taux de recyclage (déchets valorisables/déchets incinérables) est de 45 %, soit 1 % de plus par rapport à l'année dernière.

Secteur vert

Le service a dû mettre en veille ses activités printanières suite à la crise sanitaire. Malgré cela, le retard a pu être rattrapé de sorte que hormis les abattages qui n'ont pas tous pu être faits dans le courant de l'année et qui ont été reportés à 2021 tous les travaux ont pu être réalisés. Durant l'été, les arrosages ont été nécessaires vu les rares précipitations, ceci jusqu'à la fin de l'automne. Bien des plantes ont souffert du manque hydrique malgré les arrosages. Certains des effets du manque d'eau tels que la maladie, le manque de croissance ou le dépérissement risquent d'apparaître ces prochaines années sur nos arbres.

Abattages, soins aux arbres

Pour assurer la sécurité dans nos allées et parcs publics, les bûcherons ont procédé à l'abattage de 31 (51) arbres. 6 abattages ont dû être reportés à 2021, les travaux n'ayant pas pu être réalisés au printemps à cause de la pandémie de coronavirus.

Les interventions ont été menées à différents endroits : au Bois du Petit-Château, aux rues des Crêtets, de la Reuse, de l'Helvétie, au Boulevard de la Liberté et sur l'avenue Léopold-Robert.

Pour maintenir la longévité des vieux arbres, la campagne de nettoyage se poursuit en mandatant une entreprise spécialisée d'arboristes-grimpeurs pour l'entretien des grands arbres. Ces élagueurs-grimpeurs sont intervenus au parc des Musées, au collège des Foulets et à la rue des Olives.

Plantation d'arbres

Cette année le service a eu 2 arbres (9) parrainés au Parc Gallet. Le secteur a planté en tout 88 (45) arbres. Pour les giratoires, massifs, parcs, haies et autres aménagements, le service a remplacé 8 (2) tiges-fruтиères (dégâts dus aux campagnols), planté 0 (0) rosier, 291 (155) arbustes et 2'166 (170) vivaces.

Plantation des massifs

L'équipe de production a préparé des fleurs pour l'ensemble des décos florales de la Ville, des bureaux et des réceptions. Ce sont quelque 141'836 (157'000) plantes qui ont été cultivées.

Au printemps, le service a cultivé 41'000 (41'000) plantes bisannuelles de très belle qualité dont plus de 28'000 (28'000) pour le cimetière, telles que pensées, pâquerettes, myosotis, etc. Comme l'année précédente, le service a également cultivé des tulipes et des jonquilles qui embellissent les bureaux. L'emploi de davantage de bulbes pour les massifs permet d'allonger la période de floraison, ce qui est très apprécié de la population.

Pour la saison estivale, l'équipe des cultures a préparé 80'768 (88'500) plantes annuelles telles que géraniums, bégonias, tagètes, cléomes, pétunias et autres.

À l'automne, dans 7 (7) massifs en Ville, le service a planté 16'600 (17'500) bulbes, dont 600 (600) pour le cimetière.

Pour agrémenter les bureaux de l'administration, l'équipe de production a cultivé 3'000 (3'000) plantes vertes et fleuries ainsi que pour d'autres demandes destinées à des décos officielles. Pour 0 (5) d'entre elles, les prestations ont été facturées et dans 2 (25) cas, elles ont été offertes. Une très grosse baisse des décos a eu lieu cette année si particulière où les manifestations se sont faites plutôt rares.

L'équipe de production a également passé 220 (220) heures de travail hors culture pour la préparation de terre pour l'ensemble du SEP.

Aménagements

Sur le site de la Sombaille, le service a pu présenter l'exposition en faveur de la sauvegarde du rouge-queue à front blanc. Comme en 2018, au Bois du Petit-Château et en 2019 sur le site du Paddock elle a rencontré un franc succès. Le service a collaboré sur les chantiers de la rue de l'Avenir, des Anciens Abattoirs, de l'avenue Léopold-Robert et de la Place de la Carmagnole.

Le service et l'extérieur

Selon les travaux demandés par la gérance des immeubles, des forfaits d'entretien ont été fixés ce qui simplifie le travail du service et fonctionne bien, cela représente 300 (300) heures sur les différents jardins. L'équipe de faucheurs a suffisamment de travail le long des routes, dans les parcs et prairies. Lors de la saison des foins, l'équipe a pu livrer 250 (255) petites balles de foin et regain pour les animaux du Bois du Petit-Château.

À l'automne, les jardiniers ont ramassé et évacué la majorité des feuilles mortes au centre de compostage, le reste étant mis dans les haies et sous de gros arbres. Sur l'ensemble de l'année, 188 tonnes (158) de déchets verts ont été livrées.

L'entretien du Jardin Amélie-Sandoz a nécessité 120 heures (120) de travail, celui de la Maison Blanche 180 heures (182) et celui du jardin d'Esprit de Famille 41 heures (41).

Centre funéraire

Les incinérations de personnes domiciliées en Ville représentent le 92.92 % (90.13) et les inhumations le 7.08 % (9.87) des décès.

Les chambres mortuaires ont été utilisées pour 555 (498) personnes et 295 (294) cérémonies avec jeu d'orgues se sont déroulées dans la salle du Centre funéraire.

Le pourcentage des personnes de la Ville incinérées et dont les cendres ont été déposées dans la tombe collective est de 21.11 % (22.46). Le taux des urnes reprises par les familles est de 33.72 % (24.93).

Cimetière de la Charrière

Incinérations	Personnes de la Ville	341 (329)
	Personnes externes	910 (886)
	Personnes de la Ville (ossements)	0 (0)
	Personnes externes (ossements)	0 (0)

Inhumations	Personnes de la Ville	26 (35)
	Personnes externes	1 (2)
Exhumations	Personnes de la Ville	2 (0)
	Personnes externes	0 (0)

Cimetière israélite des Eplatures

Inhumations	Personnes de la Ville	0 (1)
	Personnes externes	8 (1)

Matières anatomiques

Provenant des hôpitaux de la région	29 (17)
-------------------------------------	---------

Entretien des tombes

Il a été procédé à l'entretien de 1'181 (1'216) tombes sur abonnements, ce qui représente la plantation d'un nombre de fleurs quelque peu inférieur aux années précédentes.

179 (204) ordres de travail ont été exécutés, dont 64 (68) mises en terre d'urnes. 60 (67) annulations de concession ont été enregistrées. Le solde représente divers travaux et entretien de tombes pour lesquelles le nombre de plantes utilisées est similaire aux années précédentes. Elles sont fournies exclusivement par le Centre horticole communal, hormis quelques petits arbustes et plantes vivaces.

Aménagements

Au Cimetière de la Charrière, la moitié des haies de thuyas et quelque 140 arbres ont été taillés. Dans le massif VI, des chemins d'accès aux tombes d'inhumation ont été créés. Environ 50 mètres de bordure et 60 m² d'enrobé ont été posés. Une quarantaine de thuyas ont été plantés dans les massifs d'inhumation pour constituer la suite des haies de ce secteur.

Des réparations ponctuelles ont été réalisées sur les différents chemins qui présentaient des dégâts.

Four crématoire

Plusieurs pannes sont venues perturber le bon fonctionnement de nos installations, notamment au niveau de la chargeuse et de la commande domotique. Le 31 juillet, un incendie s'est déclaré dans la salle du four crématoire et a nécessité l'intervention des pompiers qui finalement n'ont œuvré qu'à la ventilation des locaux et la surveillance du site. Le feu a quant à lui pu être maîtrisé par notre collaborateur à l'aide d'un extincteur présent sur place. Les différentes interruptions de nos installations nous ont conduit à acheminer plusieurs corps vers les crématoires de Bienne et Neuchâtel.

Face à la crise sanitaire, des aménagements ont dû être réalisés pour la protection de la population et des collaborateurs. Dans le courant de l'automne, afin de préserver notre four et la santé de nos collaborateurs, il a été décidé de donner la priorité aux défunt-e-s provenant du canton de Neuchâtel, les externes étant alors acceptés selon nos disponibilités.

Domaine des ateliers

Secteur mécanique

Le secteur mécanique s'est occupé de la réparation, révision et de l'entretien des véhicules et engins du service des espaces publics, ainsi que de ceux du service des sports, du Bois du Petit-Château, de la STEP, etc.

Parmi ces travaux, on distingue :

- L'entretien de divers camions, tracteurs, remorques, fourgons, voitures, jeeps, fraises à neige, brosses et engins de manutention ;
- La préparation pour l'expertise d'un nombre record de 49 véhicules tout confondu (en général 30 à 35 par an) ;
- Les réparations de diverses machines du secteur vert et de celui des chantiers.

La livraison du chariot élévateur télescopique (Manitou), prévue à la base pour la fin de l'année 2019, n'a été effective qu'en mars 2020.

Le nouveau camion poubelle, commandé en 2019, n'a été livré qu'en mai 2020 en raison d'un retard chez le fabricant.

3 véhicules et 5 engins ont été commandés durant cette année 2020 :

- Un camion multi lift de marque Mercedes pour le remplacement d'un camion de marque MAN de 2003 avec 300'000 km au compteur ;
- Un porte-outils moyen de marque Ladog T1700 pour remplacer un porte-outils lourd de marque Mercedes Unimog de 1991 avec 130'000 km au compteur ;
- Un tracteur compact de marque Kubota pour remplacer un tracteur de marque Iseki de 2005 avec 5'700 heures de travail ,
- Cinq saleuses de marque Matev pour équiper les tracteurs compacts du secteur vert.

Le tracteur compact de marque Kubota a été livré en novembre 2020.

En raison de la pandémie de la COVID 19, la livraison du camion et du porte-outils est retardée. Un véhicule porte-outils en prêt a été mis à disposition par le fournisseur.

Avant le début de l'hiver, les 5 saleuses ont été installées sur les tracteurs du secteur vert ce qui a permis une sensible optimisation des tournées de déneigement et de salage.

27 accidents ont été annoncés dont 4 internes. 14 véhicules privés ont été réparés par nos soins, alors que 9 l'ont été chez le carrossier (en raison du leasing et/ou de la crainte de perte de la garantie). 1 accident est resté sans suite.

2 mécaniciens ont été formés en tant que remplaçants pour le déblaiement de la neige.

Le laveur-graisseur, quant à lui, s'est vu attribuer une tournée neige en tant que titulaire.

Au niveau du personnel, l'année a été particulièrement difficile pour le secteur de la mécanique avec la réduction des activités en mars et avril qu'il a fallu rattraper, de nombreuses absences dues à la COVID-19 (3 cas confirmés et 2 mises en quarantaine sur 11 collaborateurs) et enfin l'affectation partielle de 3 personnes au service du déneigement.

Secteur serrurerie et signalisation

Travaux de serrurerie

L'atelier de serrurerie a effectué différents travaux pour les services suivants :

Travaux internes au service des espaces publics

- Entretien du parc des véhicules et d'agrégats (engins neige, camions, fraiseuses, bennes, etc.) ;
- Modification d'une benne pour le chargement de la neige ;
- Réparation de divers dégâts causés par le déneigement (barrières, clôtures, etc.) ;
- Entretien et réparation de l'outillage de la voirie (pelles, pioches, barrières Vauban, signalisation de chantier, etc.) ;
- Aménagement et entretien des conteneurs enterrés avec la mise à disposition d'un collaborateur pour le nettoyage durant 3 semaines et changement des plateformes de sécurité ;
- Réparations et entretien des corbeilles à déchets en ville, mise en place des nouvelles *poubelles requin* ;
- Réfection totale de 3 abris bus (Rond-point des Foulets, Numa-Droz "Temple de l'Abeille", Allée du Quartz) ;
- Fabrication et pose d'une main courante en acier inoxydable à la rue de l'Helvétie ;
- Entretien courant des installations de la déchetterie intercommunale ;
- Pose de 300 équerres inox au cimetière pour fixer les plaques de signalétique ;
- Entretien des places de jeux.

Travaux pour le Bois du Petit-Château

- Fabrication et pose de nouveaux terrariums au vivarium dans le pavillon 4 ;
- Fabrication et pose d'un portail pour faciliter l'accès à l'enclos des daims ;
- Rehaussement de la clôture des sangliers ;
- Fabrication et pose d'une plateforme pour le déchargement des marchandises ;
- Aménagements extérieurs du nouvel enclos des loutres.

Travaux pour les services techniques

- Fabrication de cadres pour la nouvelle politique de stationnement ;
- Fabrication de totems pour les zones 30 et zones de rencontre ;
- Fabrication et pose d'une barrière de sécurité à la rue Alexis-Marie-Piaget ;
- Fabrication de 80 flanches pour la signalisation ;
- Mise en place des panneaux de chantier.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Entretien général des cours de collèges ;
- Entretien du CTP.

Travaux pour les musées

- Fabrication de cadres "moustiquaires" en aluminium pour la verrière du Musée des Beaux-Arts.

Travaux pour le service de l'urbanisme et de l'environnement

- Changement de l'ensemble des potelets sur la place de la gare ;
- Mise en place du mobilier urbain.

Travaux de signalisation verticale

En plus de l'entretien ordinaire de la signalisation, le secteur de la signalisation verticale a effectué les travaux suivants :

- Analyse sur le terrain, demandes d'offres et contrôles, pour toutes les acquisitions de signalisation, notamment pour la politique de stationnement ;
- Mise en place de la signalisation pour la politique de stationnement, travaux entièrement réalisés à l'interne ;
- Pose de la signalisation des zones 30 : "Arbres" et "Est" ;
- Pose et dépose des panneaux d'affichage politiques temporaires tout au long de l'année ;
- Pose de signalisation fixe dans le cadre des chantiers de réfection des rues (Modulor, Casino, Midi) ;
- Pose et dépose de la signalisation temporaire pour des déménagements et des travaux (198 interventions) ;
- Planification, pose et dépose de la signalisation mobile sur plots pour les mesures hivernales (plus de 500 plots) ;
- Pose et dépose des ralentisseurs de trafic provisoires, en collaboration avec la serrurerie.

Secteur mobilier, jeux et marquage

Travaux de menuiserie

Le secteur mobilier, jeux et marquage a travaillé en étroite collaboration avec les services technique et d'urbanisme, concernant le marquage routier et la gestion du mobilier urbain, ainsi que pour le réaménagement des places publiques.

Un important travail de mise à jour du marquage routier, selon les normes en vigueur et la nouvelle politique de stationnement, est en cours en collaboration avec les services techniques et la sécurité publique.

La gestion du mobilier urbain est en perpétuelle évolution afin d'avoir une ligne de conduite en termes d'entretien et de renouvellement de celui-ci. Il est à noter que les bancs "MobiFix", conçus et fabriqués par nos services, ont commencé à être posés cette année le long de l'avenue Léopold-Robert et à la Place de la Carmagnole. Ils s'avèrent être un réel succès. Durant l'année à venir une cinquantaine de ces bancs seront encore mis en place en ville.

Un important travail de mise aux normes des places de jeux se poursuit tout au long de l'année. 3 places ont été rénovées afin de répondre aux normes de sécurité en vigueur.

Les travaux de réaménagement des places publiques qui s'échelonnent sur 3 ans ont bien avancé avec plusieurs endroits en ville pouvant déjà être utilisés par la population.

Le secteur menuiserie et peinture a réalisé de nombreux travaux d'entretien, selon le cahier des charges propre au service des espaces publics, ainsi que beaucoup d'autres travaux réalisés pour divers services de la Ville.

L'atelier de menuiserie a effectué divers travaux pour différents services communaux, à savoir :

Travaux internes au service des espaces publics

- Fabrication de 20 tablards pour les chariots de transports des serres du centre horticole ;
- Réfection à neuf des 6 manches ronds en bois de la fontaine des Six-Pompes ;
- Fabrication de 500 lames de bancs pour les bancs fixes ;

- Entretien général des bancs fixes de la ville ;
- Entretien général des places de jeux ;
- Pose de 15 nouveaux bancs "MobiFix" ;
- Rénovation de 3 places de jeux (Bois du Petit Château, parc Gallet, collège de la Promenade) ;
- Réparation des dégâts et entretien général de la roulotte WC ;
- Réparation et entretien de l'ECOsentier, selon le rapport fourni par ECOpharma ;
- Entretien et rénovation de bacs à graviers ;
- Fabrication d'un chariot de transport des agrégats des véhicules lourds pour le secteur de la mécanique ;
- Entretien général des abris à conteneurs ;
- Débitage de 2'000 lames de bois pour le four crématoire ;
- Fabrication d'une grande étagère pour le stockage des urnes du centre funéraire ;
- Réfection du local du four crématoire remis à neuf après avoir été souillé lors d'un incendie ;
- Réparation de la cabane de stockage de la décharge à neige ;
- Rénovation et entretien des abris bus ;
- Rénovation complète de 6 grands bacs à fleurs en métal avec habillage en bois ;
- Fabrication d'une estrade pour piano et d'une piste de pétanque pour la Place du Marché piétonnisée ;
- Fabrication de 2 grandes caisses de rangement pour du matériel ludique à la rue du 1^{er} Mars ;
- Fabrication de 7 bacs à fleurs en bois, type ville ;
- Réparation des dégâts neige et divers autres dégâts saisonniers (barrières, mobilier urbains, autres) ;
- Fabrication et pose de plusieurs pistes de pétanque, bancs, etc. pour les aménagements des places publiques.

Travaux pour le service des sports

- Entretien général, réparation des dégâts et modification de certains postes de la piste VITA, selon les normes en vigueur.

Travaux pour le service de la jeunesse

- Réparation de plusieurs portes ainsi que d'un plan de travail de cuisine à la rue de la Serre 12.

Travaux pour les Musées

- Fabrication et montage d'une exposition au MH (parois et mobilier) ;
- Fabrication et montage d'une exposition pour le MIH (parois et totems triangulaires) ;
- Découpe de panneaux de bois pour la fabrication de 200 nichoirs au MHNC.

Travaux pour la Sécurité publique

- Fabrication d'un caisson de bureau pour l'administration.

Travaux pour le service des bâtiments et du logement

- Fabrication et pose de plus d'une centaine de dispositifs de protection COVID-19 en plexiglas dans divers services de la ville.

Travaux pour le Bois du Petit-Château et vivarium

- Perçage en façade des pavillons pour l'installation d'un système de ventilation au Vivarium ;
- Rénovation complète du pavillon 4 et aménagement de la cage des pythons au Vivarium ;
- Rénovation complète du grand bac à fleurs en béton fixe avec un habillage en bois ;
- Pose de 100 ml de barrière en bois et aménagement d'un tunnel en bois pour l'enclos des loutres.

Travaux pour les services techniques

- Fabrication de 30 piquets de marquage pour la géomatique.

Travaux pour le service d'urbanisme

- Démontage et modification de parois en bois et métal au rez-de-chaussée au passage Léopold-Robert 3.

Travaux divers

- Fabrication de 4 nouveaux bancs supports devant les bennes de la déchetterie intercommunale ;
- Fabrication d'un nouveau grand banc support devant une benne de la déchetterie du Marais ;
- Fabrication d'un tourne-bois pour le service forestier ;
- Réparation d'un meuble de cuisine et pose d'un grand support au-dessus du plan de travail au centre d'orthophonie.

Travaux de mobilier urbain

- Gestion de tout le mobilier urbain de la Ville ;
- Mise à jour de tout le mobilier supplémentaire suite aux divers chantiers de la Ville ;
- Gestion du mobilier à rénover ;
- Mise à jour du mobilier retiré en période hivernale et reposé au printemps ;
- Inventaire du stock en cours de réalisation ;
- Gestion des places de jeux, entretien et mise en conformité ;
- Gestion de l'installation du réaménagement des places publiques ;
- Renouvellement de 3 places de jeux ;
- Rénovation complète de 5 abris bus, travaux de maçonnerie, de peinture et de serrurerie ;
- Fabrication de mobilier et gestion de la mise en place de la zone piétonne provisoire de la Place du Marché ;
- Fabrication de mobilier et gestion de la mise en place à la rue du 1^{er} Mars.

Travaux de marquage routier

Le secteur du marquage routier de la Ville a réalisé cette année, sous mandat du service technique, les travaux suivants :

- Exécution de 300 passages pour piétons ;
- Exécution de toutes les bandes et pistes cyclables, hormis celles de la rue Numa-Droz qui a été confiée à une entreprise privée en raison de l'utilisation d'une peinture à deux composants ;
- Exécution de tous les marquages "STOP" et "cédez le passage" ;
- 77 interventions d'urgence prioritaire de marquage ou fraisage ont été réalisées tout au long de l'année selon les demandes de la Police et/ou du service technique (lignes d'arrêt, places de parc, arrêts de bus, cases livraisons, fraisages, etc.) ;
- Entretien complet des machines de marquage, de l'outillage, des gabarits de peinture et des véhicules et remorques.

Travaux de peinture

- Rénovation complète de 10 poubelles de la Ville ;
- Mise en peinture verte et brune de 600 lames de bancs fixes de la Ville ;
- Rénovation d'une centaine de lames pour les bancs fixes de la Ville ;
- Rénovation de 10 pièces "Chiens" en béton rouge de la Ville ;
- Imprégnation de 7 nouveaux bacs à fleurs ;
- Rénovation complète des jeux démontés en période hivernale ;
- Lissage et peinture des murs de la nouvelle salle de conférences du SEP ;
- Entretien partiel, dans nos ateliers, du mobilier urbain ,
- Mise en peinture des caisses de rangement du matériel ludique de la rue du 1^{er} Mars ;
- Rénovation complète des structures métalliques et mise en peinture des nouvelles parties en bois de l'œuvre d'art installée à la Place des Brigades Internationales ;
- Mise en peinture du socle caisson de bureau en bois pour le mobilier de la sécurité publique ;
- Pose du vernis sur les 6 nouveaux manches en bois de la fontaine des Six-Pompes ;
- Rénovation et peinture complète du pavillon 4 du Vivarium ;

- Rénovation complète de la structure métallique de bacs à fleurs ;
- Rénovation complète de deux plafonds dans les salles d'exposition du Musée d'Histoire.

Les listes de travaux susmentionnés ne sont pas exhaustives, seuls les travaux les plus importants sont mentionnés.

SERVICE DE L'ADMINISTRATION DES INFRASTRUCTURES

Commission de gestion des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie

Au cours de l'année 2020, la Commission des infrastructures, de l'urbanisme et de l'énergie (INFRUEN) s'est réunie à cinq reprises.

Elle s'est notamment prononcé sur les points suivants :

- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 310'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule en remplacement d'un porte-outil
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 245'000.- TTC pour l'achat d'un véhicule de remplacement d'un camion tout terrain
- Rapport relatif à la modification du règlement communal concernant le stationnement à usage public
- Rapport relatif à la révision du plan de site et à la constitution d'une commission consultative temporaire ad hoc
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 660'000.- pour la valorisation d'intérieurs exceptionnels en vue de la promotion culturelle et touristique de lieux patrimoniaux d'exception et la création de l'offre "L'Urbanisme horloger vu de l'intérieur"
- Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 2'700'000.-, dont CHF 1'890'000.- à la charge de la Ville par la taxe d'épuration pour la modification, à la station d'épuration, du bassin de rétention des eaux pluviales afin d'y augmenter la capacité de dégrillage
- Rapport sur les comptes et la gestion 2019
- Rapport relatif à la demande des crédits d'engagement suivants :
 - CHF 4'260'000.- attribués au centre 712 (Constructions nouvelles et entretien)
 - CHF 400'000.- attribués au centre 721 (Réseau d'évacuation des eaux)
 - CHF 322'000.- attribués au centre 755 (Urbanisme, mobilité, environnement)pour le réaménagement et la piétonnisation de la Place et de la rue du Marché ainsi que leurs alentours immédiats
- Rapport relatif aux modifications du plan spécial "Le Corbusier"
- Rapport en réponse à la motion de M. Julien Gressot du 29 août 2017 intitulée "Pour "ne pas détruire le tissu associatif de notre ville""
- Rapport d'information pour la rénovation et la transformation du site du Châtelot (immeubles 5-7, 9-11 et 13-15), la construction d'un nouvel immeuble ainsi que l'intégration d'une structure d'accueil parascolaire
- Budget 2021

Elle a également été informée ou a traité les dossiers suivants :

- Modification du réseau routier au centre-ville : Midi-Casino / Modulor-Dr-Coullery
- Politique de stationnement
- Viteos – Site principal
- Calendrier de mise en œuvre de la politique de stationnement

Energies

Service des eaux

Préambule

En vertu de la législation fédérale et cantonale en vigueur, l'eau potable est un monopole communal dont les installations sont propriété inaliénable de la commune.

La gestion de l'eau demeure ainsi sous l'autorité du Conseil communal et du Conseil général qui sont souverains dans la détermination des tarifs et des investissements.

La commune a concédé l'exploitation de ses installations à Viteos S.A. Les coûts d'exploitation sont facturés à la Ville par le biais d'un mandat de gestion, moyennant une marge de 5 %. La facturation aux clients est établie par Viteos S.A. qui gère également les débiteurs et le contentieux.

Secteur production

Pluviométrie du bassin de l'Areuse

Précipitations sur Combe-Garot

En 2020, il est tombé 1'206 mm de précipitations contre 1'396 mm en 2019.

La moyenne des 30 dernières années se situe à 1'276 mm, avec un maximum de 1'738 mm en 2012 et un minimum de 840 mm en 1989.

Traitement

Usine des Moyats

L'exploitation de l'usine s'est déroulée normalement, avec quelques travaux normaux d'entretien et de maintenance.

- Le basculement définitif du pompage dans la nouvelle conduite ascensionnelle DN500 a été réalisé le 27 octobre 2020.
- Un dégrilleur automatique a été installé en août au SAS au départ des conduites forcées alimentant les Moyats.
- La pompe de mise à la vidange de l'eau brute du canal amont a été remplacée en mars.
- La sonde de niveau de la bâche d'aspiration a été remplacée en mars.
- Le système de transmission des alarmes via Swisscom a été optimisé pour garantir sa fonction.
- L'électrolyseur est toujours en panne après de multiples interventions et investigations avec le fournisseur. Finalement, de la javel prête à 6 % est directement achetée en cubitainer depuis le mois de juin.
- L'appareil de mesure de la turbidité a été remplacé en octobre.

Réseau de transport d'eau traitée (Les Moyats - La Chaux-de-Fonds)

Depuis la pose d'une conduite dans la nouvelle galerie de la Corbatière en 2013, la stabilité et la qualité de l'eau ont été améliorées, les pics de turbidité dus aux infiltrations dans l'ancienne galerie lors de fortes précipitations ayant disparu. La mise en service de la conduite dans la galerie de Jagne en 2020 devrait encore accentuer cette amélioration.

L'eau étant utilisée comme approvisionnement principal par le village de Brot-Dessus et comme eau d'appoint par les communes des Ponts-de-Martel et de La Sagne, des analyses mensuelles sont effectuées sur l'eau prélevée à Jagne nord. Les résultats sont conformes à la législation.

Le dispositif de livraison d'eau dans le réservoir de Jagne (anciennement nommé Joratel) alimentant le village de Brot-Dessus a été modernisé. L'ouvrage a été électrifié et les appareils de mesure de débit et de niveau reliés au système de télégestion Ritop.

Eau de secours

Un apport supplémentaire de 156'995 m³ a dû être soutiré au SIVAMO en plus du volume sanitaire annuel souscrit de 316'895 m³. Raisons principales : la légère sécheresse en novembre et la limitation du pompage depuis les Moyats pendant l'utilisation du tuyau provisoire installé à la sortie de l'usine et raccordé sur la conduite 350.

Stockage

Réservoir de Plaisance

- Afin d'optimiser l'exploitation du réseau et de réduire le temps de séjour de l'eau, la cuve centrale est hors service. Elle avait momentanément été remise en fonction pendant l'été lors des travaux de raccordement de la conduite ascensionnelle à Jagne nord.
- Le lavage annuel de la cuve a été réalisé en novembre.
- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont eu lieu en octobre. Le filtre, les joints et la pompe doseuse ont été remplacés.

Réservoir du Vuillème

- Le lavage annuel de la cuve a été réalisé en février.
- L'électrolyseur a été remplacé fin mars.
- Le débitmètre n°1 mesurant le débit d'entrée a été remplacé en mars.

Réservoir des Foulets

- Le lavage annuel de la cuve a été réalisé en janvier.
- La révision annuelle de l'électrolyseur, de la pompe doseuse 1 et le détartrage des composants ont eu lieu en novembre.

Réservoir du Mont-Cornu

- La révision annuelle de l'électrolyseur et le détartrage des composants ont eu lieu en octobre.

Réservoir du Ring

À la suite de la reprise par la Ville du réseau de distribution jusqu'à la Cité des Planchettes, le réservoir du Ring est maintenu en eau pour bénéficier d'une réserve incendie comme souhaité par l'ECAP.

Pompage d'eau traitée

L'exploitation des installations de pompage s'est déroulée normalement, avec quelques travaux courants d'entretien et de maintenance.

Télégestion

- 2'813 alarmes ont été traitées en 2020 (1'766 indicatives, 609 en priorité secondaire, 438 urgentes).
- Pour augmenter la sécurité informatique, le "serveur principal redondant" de La Chaux-de-Fonds a été virtualisé par le département IT Viteos.
- Un débitmètre électromagnétique et des appareils de mesure de qualité en continu ont été installés dans le nouvel ouvrage de Jagne nord. Ces informations nous indiquent la quantité et la qualité d'eau produite par l'usine des Moyats.
- Mise en service de la télécommande de la station Jagne sud. Pose d'une nouvelle armoire électrique : le câblage, les schémas électriques et la programmation ont été adaptés pour communiquer avec le superviseur Ritop.
- L'ouvrage de Joratel appartenant à la commune de Brot-Plamboz a été rénové et intégré dans la télécommande de La Chaux-de-Fonds.

Secteur distribution

Réseau de distribution

Les principaux travaux de renouvellement et d'assainissement sur le réseau d'eau ont été réalisés aux endroits suivants :

Commune	Rue	Longueur (m)	Matériau	Diamètre (mm)
La Chaux-de-Fonds	Combettes	190	PEHD	160
La Chaux-de-Fonds	Éperon	85	PEHD	160
La Chaux-de-Fonds	Hôtel-de-Ville	320	FTE	150
La Chaux-de-Fonds	Jardinière	110	FTE	150
La Chaux-de-Fonds	SPCH RC 1320 / 2020	150	FTE	200

Statistiques du réseau

Les longueurs [m] 2020 figurent dans le tableau ci-dessous :

2020	
Réseau transport et sources	46'134
Réseau de distribution et hydrante	158'667
Branchements normaux, communs, interne et fontaines	91'913
Conduites de refroidissement, vidange et purge	1'543
Longueur totale	298'257

	Distribution et transport	Branchement
Remplacement, entretien	909	710
Taux de renouvellement [%]	0.58 %	0.79 %

Des différences existent entre 2019 et 2020 sur les longueurs du réseau de transport et de distribution en raison d'une réattribution des fonctions. Certaines conduites de distribution ont été redéfinies comme des conduites de transport afin d'uniformiser la caractérisation du type de fonction des conduites sur l'ensemble des réseaux gérés par le Service des eaux de Viteos.

Fuites

42 fuites dont 24 sur conduite maîtresse (42 en 2019) ont été réparées en 2020.

Purges de réseau

Afin d'éliminer les dépôts sur le fond des canalisations, néfastes à la qualité de l'eau, des purges ont été réalisées dans les extrémités de réseau, notamment lors des raccordements de fin de chantier.

Service de piquet

Le service de piquet a dû intervenir à 55 reprises : 7 interventions concernaient une fuite, 27 des alarmes qualité d'eau, 4 des défauts d'appareils, 7 des problèmes sur le pompage et 10 des défauts d'électricité et de transmission.

Fontaines publiques

Viteos s'occupe de la mise en et hors service saisonnière des 23 (22) fontaines publiques de la Ville. La fontaine supplémentaire se situe à côté de la Cynagogue.

Vente d'eau

	2020	2019
Eau vendue	3'000'000 m ³	3'100'000 m ³
Eau vendue en ville	2'850'005 m ³	2'961'218 m ³
Consommation journalière moyenne par habitant pour la Ville de La Chaux-de-Fonds (calculée sur les ventes)	222 litres	227 litres

Contrôle et comptage

Pour la sécurité des installations, nous avons procédé à :

- 345 contrôles des installations intérieures.
- pose de 25 nouveaux compteurs.
- dépose de 2 compteurs.
- échange de 645 compteurs.

Au total, nous avons 4'917 compteurs en service au 31 décembre 2020.

Secteur qualité

Depuis 2015, une permanence téléphonique piquet qualité est en place. Ce piquet, qui est atteignable 24h/24, intervient en appui d'un autre piquet, lorsque l'intervention touche à un problème de qualité de l'eau.

Autocontrôle

Les campagnes d'analyses de l'eau ont été effectuées conformément aux dispositions de l'autocontrôle et de la réglementation en vigueur (Tableau 1).

Interventions	Types d'analyses	Échantillons analysés
Sources	Bactériologie et chimie	48
	Micropolluants	19
	Carbone organique assimilable	1
Réservoirs, réseau, fontaines, hivernages	Bactériologie et chimie	58
	Micropolluants	1
	Cytométrie en flux	123
Extrémités de réseau	Carbone organique assimilable	10
	Microbiologie et physico-chimie	475
	Cytométrie en flux	81
Chantiers	Bactériologie et physico-chimie	37

Eaux brutes

La qualité de l'eau brute a été analysée 4 fois en 2020, avec 48 échantillons analysés. Sa composition chimique est bonne et stable tout au long de l'année. La qualité bactériologique, par contre, varie en fonction des provenances et des conditions météorologiques.

Eaux traitées

Globalement, la qualité de l'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds a respecté les normes en vigueur tout au long de l'année.

Sur les 597 échantillons analysés (réservoirs, réseau, extrémités de réseau et fontaines), 13 ont montré un dépassement de la valeur maximale pour les germes aérobies mésophiles (300 UFC/ml) et 3 pour les entérocoques (0 UFC/100 ml). Ces résultats n'ont pas été confirmés lors d'un second prélèvement.

Concernant les paramètres physico-chimiques, 33 dépassements de la valeur maximale pour le chlore libre (0.1 mg/l) et 150 pour la turbidité (1 FNU) ont été détectés. Ces dépassements ponctuels ne mettent pas en danger la santé des consommateurs.

Micropolluants dans l'eau brute et l'eau traitée

2 campagnes d'analyses sur 164 micropolluants organiques, incluant des pesticides, des résidus médicamenteux, des perturbateurs endocriniens, des composés organiques volatils, des hydrocarbures et des traceurs de contamination d'eaux usées ont été effectuées en juin et octobre 2020. Aucun micropolluant n'a été détecté au-dessus du seuil de quantification dans les échantillons analysés, y compris concernant les métabolites du chlorothalonil. Ces résultats, malgré des méthodes d'analyses ultraperformantes qui permettent de détecter des concentrations de l'ordre de 10 ng/l, selon les substances, confirment l'excellente qualité de l'eau.

Étant donné le très grand nombre de substances susceptibles d'être présentes dans l'environnement, il n'existe pas de norme différenciée par substance, sauf pour certaines catégories, comme les pesticides.

Dans ce dernier cas, la norme en vigueur est de 100 ng/l (0.1 µg/l) par substance. Cette valeur est considérée comme maximale pour chaque substance de toxicité inconnue mais à la structure chimique connue et ayant des caractéristiques structurelles suggérant un potentiel génotoxique. Pour les substances qui sont considérées comme n'ayant pas un potentiel génotoxique, la valeur maximale est de 10 µg/l.

Qualité

37 demandes relatives à la qualité de l'eau ont été enregistrées en 2020, dont 12 ont nécessité une intervention sur place. Les autres cas ont été réglés par téléphone, lettre ou courriel.

L'eau du réseau de La Chaux-de-Fonds est bien minéralisée, calcique, chargée en hydrogénocarbonates, moyennement dure, peu sulfatée. Elle n'est pas ou peu influencée par l'agriculture, car les teneurs en nitrates varient de 5.9 à 6.8 mg/l. La composition chimique de l'eau ne varie pas de manière sensible au cours de l'année, ni d'une année à l'autre, ce qui

confirme sa bonne qualité. Un exemple typique d'une analyse ponctuelle se trouve dans le tableau ci-dessous (analyse de l'eau du réseau prélevée au Collège des Forges, le 16 juin 2020).

Hydrogénocarbonates	mg/l	262.7
Chlorures	mg/l	5.5
Nitrates	mg/l	6.1
Sulfates	mg/l	8.3

Sodium	mg/l	2.6
Potassium	mg/l	0.8
Magnésium	mg/l	7.4
Calcium	mg/l	78.7

Fluorures	mg/l	<0.1
pH	-	7.84
Dureté totale	°f	23.9
Conductivité	µS/cm	431

Des informations complémentaires sur la qualité de l'eau de La Chaux-de-Fonds sont consultables sur le site internet www.viteos.ch.

Bureau technique eau

En raison de la situation sanitaire qui a prévalu durant l'année 2020, tous les projets n'ont pas pu progresser de la manière prévue. Toutefois, dans la majorité des cas, ceux-ci ont tout de même pu avancer de manière significative.

Projets en cours

Sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds

Le programme de rénovation de l'adduction d'eau de La Chaux-de-Fonds réparti en 3 étapes et initié en 2011 avec la nouvelle galerie de la Corbatière (mise en service en juillet 2013) s'est poursuivi en 2020 avec la finalisation de la 2^{ème} étape, soit la mise en service de la galerie de Jagne et de la nouvelle conduite ascensionnelle.

Galerie de Jagne

La nouvelle conduite DN500 sortant de la galerie a été connectée à la conduite existante le 20 octobre 2020, ce qui a permis la mise en service, le 27 octobre, de la nouvelle artère au départ des Moyats.

Conduite ascensionnelle

Durant le printemps et l'été 2020, les travaux d'ancrage de la nouvelle conduite ascensionnelle à la sortie de l'usine des Moyats ont été réalisés. La poussée à cet endroit est de l'ordre de 50 bars.

Le 5 novembre 2020, le piquage de l'alimentation de la défense incendie du tunnel de la Clusette a été basculé sur la nouvelle conduite ascensionnelle, mettant ainsi un terme à la 2^{ème} étape de la sécurisation de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds.

Station de traitement aux Moyats – 3^{ème} étape

En 2019, le choix de la variante, soit la mise en œuvre de la filière de traitement dans l'usine actuelle, a été arrêté par la ville.

Un crédit d'étude a été octroyé afin de mandater des bureaux aptes à l'élaboration de la phase projet d'ouvrage. Ce nouveau projet doit être "BIM compatible" (Building Information Modeling), c'est-à-dire intégrer la création d'une maquette numérique depuis la construction du bâtiment jusqu'à son exploitation, afin de satisfaire les nouveaux standards de construction et de bénéficier à terme d'une GMAO (Gestion de Maintenance Assistée par Ordinateur) en cours de développement au sein de Viteos.

Le but de cette étude est notamment de définir le montant du budget d'investissement nécessaire à l'assainissement de l'usine en vue de la demande de crédit au Conseil général. Les mandats pour l'établissement des appels d'offres devant permettre de définir ce montant ont été attribués en août 2020.

Il est prévu que ces appels d'offres soient lancés au cours du printemps et de l'été 2021, de manière à pouvoir présenter une demande crédit au législatif de la Ville en automne 2021.

En parallèle, le bureau technique de l'eau de Viteos a lancé une étude visant à établir un concept de gestion des ressources en eau arrivant dans l'usine. Le but étant d'utiliser de manière la plus rationnelle possible ces ressources en fonction de leur qualité et de leur quantité.

Développement réseau Boinod

À la suite de la demande d'un agriculteur de pouvoir être raccordé au réseau d'eau potable dans le secteur de Boinod, une enquête a été menée pour connaître les besoins des propriétaires et développer ainsi un nouveau réseau. Une étude de faisabilité a été effectuée en 2019, comprenant 17 nouveaux raccordements situés entre Le Reymond et Boinod. Des contacts ont été pris avec les AF, l'ECAP et le SENE, pour présenter le projet et obtenir des subventions.

Ce projet n'a que peu évolué en 2020 en raison de la situation sanitaire et des élections communales. Cette étude se poursuivra en 2021.

Développement de la ZI du Crêt-du-Locle

Les projets de développement des infrastructures en eau potable pour alimenter l'ensemble de la nouvelle zone industrielle du Crêt-du-Locle ont été reportés. Ces infrastructures auraient dû répondre aux besoins de défense incendie du tunnel de contournement du Locle (H20) et être réalisées en collaboration avec l'OFROU.

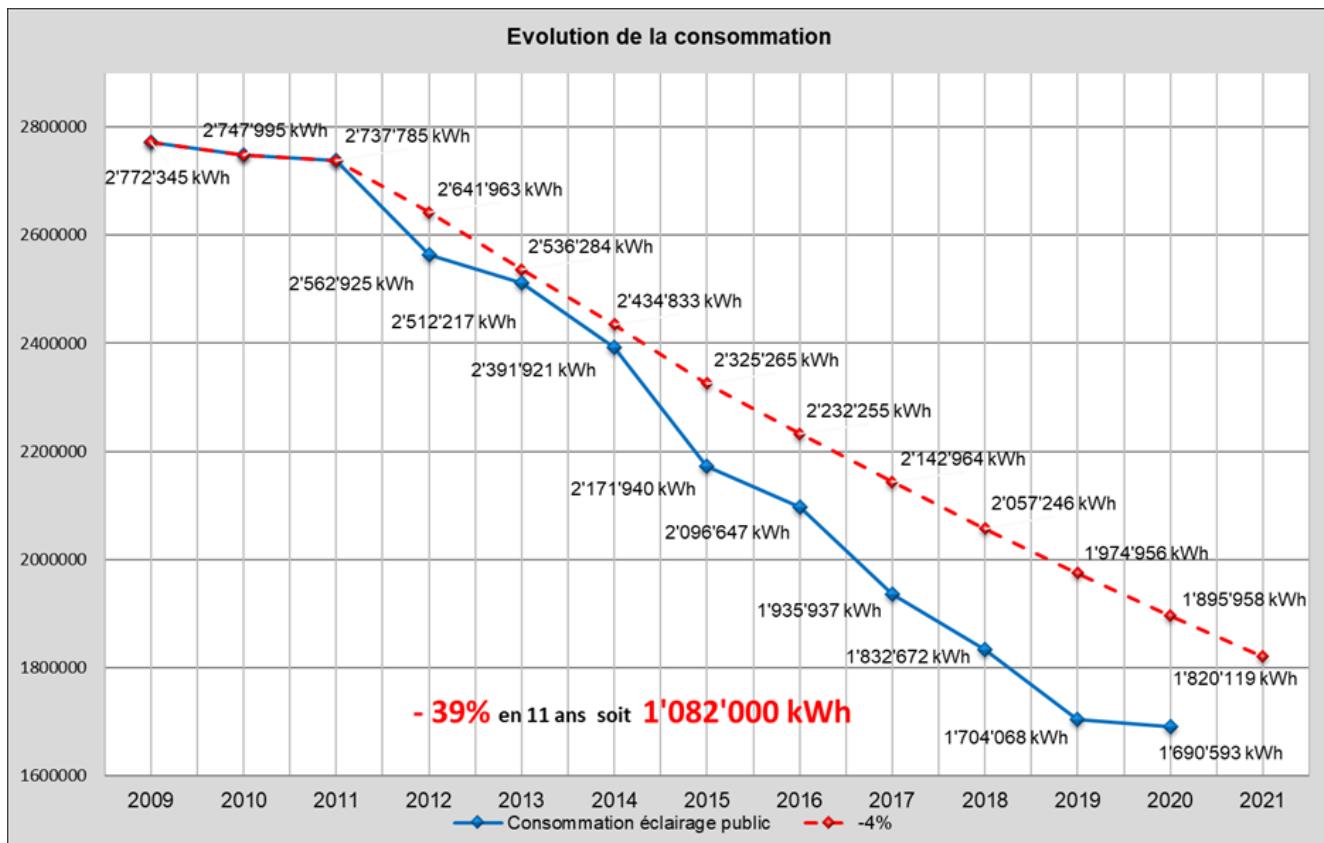
À la suite des discussions entre la Ville de La Chaux-de-Fonds, le SIVAMO, le SPCH et l'OFROU, un accord de principe a été donné par le SIVAMO afin d'assurer la défense incendie du tunnel du Locle par le réservoir de Boinod au travers de sa conduite. Un second accord de principe a été donné par la Ville de La Chaux-de-Fonds pour assurer une défense incendie de secours de ce tunnel par l'intermédiaire de son réseau, en cas d'indisponibilité du SIVAMO.

Eclairage public

	2019	2020	Différence
Puissance installée [kW]	456	453	-3
Nb ensembles lumineux ¹⁾	3'214	3'226	+12
Nb de luminaires ²⁾	3'530	3'541	+11
Nb de lampes ³⁾	3'685	3'695	+10
Types de lampes			
Fluorescent	251	243	-8
Iodures métalliques	493	450	-43
Sodium	1'316	1310	-6
Mercure	0	0	0
LED	1'625	1692	+67

¹⁾ Emplacements composés d'un ou plusieurs luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
²⁾ Luminaires équipés d'une ou plusieurs sources lumineuses
³⁾ Sources lumineuses

Les lampes mercure ont été retirées et ce type de source lumineuse n'est plus présent sur le territoire de la Ville depuis 2019.



Service forestier

La Chaux-de-Fonds – Le Locle

Personnel

L'équipe forestière se compose d'un forestier de cantonnement, responsable des forêts communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle, ainsi que des forêts privées sur les territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Un contremaître forestier, deux forestiers-bûcherons avec CFC et deux apprenti(e)s composent l'équipe forestière.

Exploitation des bois

Forêts de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Exploitation de 827 arbres pour 1'742.69 sylves, soit 2.1 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	870.56 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	252.75 m ³ = 30% (2019 = 16 %)
Bois de service feuillus :	0 m ³
Bois d'industrie :	114.50 stères
Bois énergie :	252.50 stères
Total :	1'490.31 m³ et stères, soit 90 % de la possibilité

Forêts de la Ville du Locle

Exploitation de 739 arbres, pour 1'536.29 sylves soit 2.08 sylves par arbre, ce qui donne en volume de bois ronds les quantités suivantes :

Bois de service résineux sains :	633.08 m ³
Bois de service résineux tarés et bostrychés :	222.56 m ³ = 35% (2019 = 12 %)
Bois de service feuillus :	16.59 m ³
Bois d'industrie :	24.5 stères
Bois énergie :	157.75 stères
Total :	1'054.48 m³ et stères, soit 71.3 % de la possibilité

Marché des bois

L'année 2020 a été suffisamment chaude pour que le bostryche prolifère à partir d'août. A cela s'est ajouté la fermeture des scieries près de 40 jours dès la fin mars en raison de la COVID. La conséquence directe est une forte baisse de la recette et de la vente des bois de service. De plus, le bois d'industrie atteint par le bostryche perd ses qualités et passe en bois énergie ; ces derniers sont laissés en forêt, car sans valeur marchande ou en absence de débouchés. Si ceci est en soi une belle et bonne action pour la biodiversité en forêt, on le voit et on le sent depuis des années, il serait plus pertinent de doubler le volume actuel des chauffages à distance pour utiliser ce type de bois. De cette manière, les bois qui se vendent à perte sur le marché du sciage seraient valorisés localement et couvriraient les frais.

Une note positive pour terminer ; lors de la mise des bois précieux à Colombier, organisée par ForêtNeuchâtel, nous avons vendu 3.17 m³ d'épicéa à CHF 425.-/m³ et 8.6 m³ de sapin blanc à CHF 175.-/m³.

Bois de service résineux

La vente des bois résineux à l'exportation a représenté 40 % du volume exploité en 2020.

Les bois rouges de médiocre qualité se sont vendus entre CHF 30.- et CHF 40.- le m³.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 81.- par m³.

Ville du Locle

Le bois de service résineux sain s'est vendu à un prix moyen de CHF 87.- par m³ (sans les bois précieux).

Bois de service feuillus

Les 16.59 m³ de feuillus ont pris le chemin de la scierie Burgat à St-Aubin.

Bois d'industrie

Ce sont 139 stères qui ont été transportés par wagons à l'usine SwissKrono à Menznau.

Bois énergie

Le Service forestier a vendu 2'062 m³ de plaquettes de bois (soit 1'031 stères) en 2020.

Dans le détail :	CAD bois Le Locle Viteos SA	1'040 m ³ de plaquettes
	Communes du Val-de-Travers	360 m ³ de plaquettes
	Privés	662 m ³ de plaquettes.

À noter, l'excellente collaboration avec le Service forestier du Val-de-Travers ce qui nous permet dorénavant de leur vendre du bois énergie.

Septante-deux sacs de bois de feu sec de 35 kg ont été vendus depuis le Centre forestier.

Labels

Les forêts communales sont labélisées FSC, PEFC et ont également le « Certificat d'origine bois Suisse ».

Soins à la jeune forêt

Les travaux de soins à la jeune forêt sont exécutés après chaque coupe de bois durant l'été. Le but des soins à la jeune forêt est, premièrement, de concentrer les forces de la nature (soleil, CO₂, eau et sels minéraux) sur les individus les plus prometteurs et, deuxièmement, de créer des peuplements diversifiés, hétérogènes, mélangés et riches en structures et microstructures. Ces travaux sont en partie financés par la Confédération et le Canton grâce à des accords de prestations signés par les communes avec l'Etat de Neuchâtel.

Plantations

Ville de La Chaux-de-Fonds

Huit érables sycomores dans la division 15 du Chapeau Râblé ont été plantés pour obstruer une ancienne piste de débardage.

Ville du Locle

Vingt-cinq épicéas ont été plantés à la Joux-Pélichet pour des sapins de Noël et quarante buissons en lisière ouest de la division 17.

Deux érables à sucre (*Acer saccharum*) ont été plantés le long du sentier nature à la Joux-Pélichet.

Fonctions sociales

L'équipe forestière a participé et réalisé les travaux suivants : Entretien courant des chemins, entretien des abris forestiers du 150^e au Gros-Crêt et des Roches-de-Moron, entretien des sentiers natures en forêt, livraison de sapins de Noël à diverses institutions publiques. Toutes ces prestations ont été facturées aux divers services, institutions et privés, à part celles relevant de l'information au public ou ayant fait l'objet d'une aide accordée par les autorités.

Infrastructures

Dévestitures

Ville du Locle

Réfection de pistes à machines : (50m') division 09, La Pluie
(43m') division 35, Les Roches-Houriet
(130m') division 41, Pouillerel-Rossel.

Ville de La Chaux-de-Fonds

Réfection d'un chemin forestier : (80m') division 17, Chemin des Chômeurs.

Forêts privées

Le forestier de cantonnement exécute les martelages en forêts privées qui lui sont confiés par l'ingénieur forestier d'arrondissement. Il exerce également une surveillance générale des massifs forestiers sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Cette activité est financée par le Canton.

Résultats des martelages en forêts privées 2020 :

	Propriétaires de La Chaux-de-Fonds	Propriétaires du Locle
Nombre d'autorisations	70	33
Nombre d'arbres martelés	1'892	875
Volume en sylves	4'089	1'880
Volume par arbre en sylves	2.16	2.15

Agent de la nature et de la faune

Le forestier de cantonnement exerce cette fonction sur l'ensemble des territoires communaux du Locle et de La Chaux-de-Fonds. Outre la surveillance générale, de plus en plus de propriétaires demandent des conseils pour leurs forêts, haies et arbres isolés. Cette activité est en partie financée par le Canton.

Conclusion

Nos belles forêts ont été soignées avec passion par plusieurs générations de forestiers avant nous, à l'aide d'une sylviculture proche de la nature. Il est de notre devoir de pérenniser cet acquis, afin de laisser aux générations futures un environnement le plus naturel possible où l'homme et la nature peuvent vivre en parfaite harmonie.

L'équipe forestière remercie les autorités et la population de la confiance témoignée tout au long de l'année pour l'ensemble de ses diverses activités.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Administration sécurité

L'administrateur de la sécurité est rattaché aux conseillers communaux en charge des dicastères de la sécurité (DREPES et DJESSS). Il est responsable du budget, des comptes ainsi que de la facturation des prestations, en appui aux chefs de service. Il participe également aux différentes réunions de coordination. Son intégration dans les divers services, afin de libérer les différents acteurs d'un maximum de tâches administratives, fonctionne à satisfaction des chefs de service.

L'année 2020 a été particulièrement chargée pour l'administrateur de la sécurité. Il a notamment participé à plus d'une centaine de séances de l'organe de conduite régional (OCRg-COVID-19) en tant que responsable de la cellule renseignements. Sa présence était requise en semaine mais également le week-end. En outre, son départ en retraite prenant effet au cours du deuxième semestre de 2021, il a débuté la mise en place de la transition.

La gestion des stocks (KARDEX) tant pour le service sanitaire que pour les équipements des sapeurs-pompiers a subi passablement d'optimisations durant l'année écoulée. Ainsi, cette nouvelle structure garantit aux services une disponibilité optimale du matériel tout en assurant le respect des normes et notamment celles de l'Interassociation de Sauvetage (IAS).

L'administrateur de la sécurité est également chargé de la gestion et de la mise à disposition des gobelets réutilisables pour les manifestations. En raison de la pandémie et de l'annulation de bon nombre d'évènements, les demandes ont été faibles et du temps supplémentaire a pu être dégagé afin de mener à bien d'autres tâches.

Le groupe de la santé et de la sécurité au travail de la Ville dont fait partie l'administrateur gère de nombreux dossiers soumis par les chefs de services. Ainsi, des visites de contrôle sur les lieux de travail, des formations aux entreprises dont les systèmes d'alarme sont reliés au SISMN et le contrôle de la conformité des mesures de prévention incendie et d'évacuation des structures extra-scolaires ont pu être réalisés.

Préambule

Après une année 2019 dont la particularité était une densité extraordinaire forte de manifestations sur le territoire communal, 2020 a, au contraire, été un désert dans ce domaine, une conséquence parmi d'autres de la crise sans précédent de la COVID-19.

Les défis n'en ont été que plus grands pour la Sécurité publique, notamment dans le but de maintenir un maximum de prestations à la population, malgré les contraintes sanitaires strictes et très évolutives.

Simultanément, de gros projets ont pu être menés à terme, notamment la digitalisation du système d'émission des amendes d'ordre (QR-Code) et surtout la mise en œuvre de la politique de stationnement pilotée par le SUME.

Enfin, la transition énergétique a débuté au sein de la Sécurité publique, début 2020, au travers de l'achat d'un véhicule hybride et de l'installation électrique ad hoc pour une recharge rapide, permettant un usage électrique maximum.

Articulation du service

Personnel

L'effectif est resté relativement stable. Au terme de l'année, il est au complet, y compris les nouveaux postes dédiés à la politique de stationnement.

La réorganisation de l'état-major établie en 2019 et déployée en 2020 a ainsi porté ses fruits, améliorant le fonctionnement du service et l'encadrement des collaborateurs. Malgré l'éloignement dû à la COVID-19, la proximité entre les cadres et les collaborateurs a été renforcée, ce qui profite naturellement à la bonne collaboration.

Formation et instruction

La Sécurité publique dispense la formation sur la régulation du trafic dans le cadre de l'école de police intercantonale à Colombier (CIFPOL), de même qu'au profit de la protection civile. Dans ce cadre, 19 heures d'instruction ont été données en 2020. De même, des agences de sécurité privée sont régulièrement intéressées à former leur personnel selon les standards officiels et se tournent directement vers la Sécurité publique dans ce but.

La formation des collaborateurs uniformés de la Sécurité publique est désormais assurée par l'académie de Savatan, CIFPOL à Colombier ayant cessé d'offrir ce type de formation. L'académie de Savatan est certes plus éloignée mais dispose de moyens plus importants et d'infrastructures de pointe. En raison de la pandémie, la formation de deux collaborateurs a dû être repoussée en 2021.

Activités du service

Dénonciations

Le service a traité les infractions suivantes :

- 27'953 amendes d'ordre (23'843 en 2019), soit une augmentation de 17.2 %. Ces chiffres doivent être relativisés. En effet, en raison du lockdown du printemps 2020, le contrôle du stationnement a cessé entre le 16 mars et le 10 mai 2020. À contrario, la politique de stationnement a été introduite en novembre 2020, élargissant le secteur à contrôler à l'ensemble de la ville
- 67 (33) PV pour des infractions aux règles de la circulation routière, soit une augmentation de 103 %
- 9 (8) PV pour diverses infractions, soit une augmentation de 12.5 %
- 9 (16) rapports de police/mandats d'investigation, soit une diminution de 56.3 %. Ce point est très variable et dépend des sollicitations de la Justice et de certaines contestations de dénonciations.

Corps de volontaires de la Sécurité publique

En raison de la crise de la COVID-19, aucune manifestation n'a nécessité l'engagement des volontaires de la Sécurité publique.

Patrouilleurs scolaires

Un collaborateur du domaine administratif gère ce groupe qui se compose d'une quarantaine de patrouilleurs présents sur 28 postes répartis aux abords des collèges et sur les chemins principalement utilisés pour se rendre à l'école.

À noter que les patrouilleurs scolaires n'ont évidemment pas été déployés sur leur poste durant le lockdown du printemps, puisque les écoles étaient fermées. À part cet évènement ponctuel, l'activité des patrouilleurs n'a pas été impactée par la pandémie.

Circulation et parcage

En raison de la COVID-19, les besoins en services d'ordre ont drastiquement été amoindris et ne représentent que 155 (2'841) heures. Ils ont consisté principalement en contrôles aux abords des écoles, dispositifs relatifs à la tenue du Grand Conseil à La Chaux-de-Fonds et petits engagements pour des évènements ponctuels dans la circulation routière.

En termes de mesures hivernales, l'hiver 2019-2020 a nécessité 10 (15) sorties. Elles ont généré 2'940 (4'115) amendes d'ordre et 1 (6) mise en fourrière. Le système actuel fonctionne bien.

Commandements de payer

Depuis fin 2017, les commandements de payer (CP) ont été externalisés à une entreprise privée.

12'991 CP ont été transmis à la Sécurité publique par l'office des poursuites (15'385/2019, 16'069/2018, 14'283/2017, 14'096/2016 et 13'318/2015). La diminution observée en 2020 est due au lockdown du printemps et de l'arrêt des procédures de poursuites durant cette période.

Sur les 12'991 (15'385) CP, 1'617 (2'057) ont pu être remis à leur destinataire au guichet de la Sécurité publique. Le reste est traité par l'entreprise privée chargée de la remise des CP, qui fournit un travail de grande qualité.

Actes judiciaires et retraits de plaques

Avec l'entrée en vigueur de la LPol 2015, ces deux activités ont été remises à charge des communes. Dès 2017, les actes judiciaires (AJ) sont délivrés par la même entreprise privée que pour les CP. 753 (772) AJ ont été transmis pour la distribution.

Le nombre total de retraits de plaques ordonnés par le SCAN se monte à 136 (182).

Mandats de prestations

La Sécurité publique déploie ses activités sur plusieurs communes environnantes :

Val-de-Ruz

Le mandat de prestations représente 2'030 heures et porte principalement sur le contrôle du stationnement et l'occupation du terrain par une présence en uniforme. Des commandements de payer sont également transmis à la Sécurité publique pour des cas difficiles.

La Sagne

Ce mandat représente 30 heures constituées du contrôle de stationnement et de présence, ainsi que de services d'ordre.

Les Ponts-de-Martel

Ce mandat représente 18 heures de contrôle de stationnement, ainsi qu'un nombre variable d'heures relatives aux manifestations, courantes dans ce village.

Brot-Plamboz

Ce mandat représente 10 heures et porte sur le contrôle du stationnement et les retraits de plaques.

Gestion administrative

Gestion du domaine public

Terrasses :	97, représentant plus de 2'830 m ² alloués
Établissements publics :	233
Permissions tardives :	155
Panneaux mobiles/étalages :	107 panneaux / 23 étalages
Feux d'artifice autorisés :	0
Matches au loto organisés :	6 ont eu lieu avant la pandémie (printemps 2020)
Nombre de préavis envoyés au SCAV :	172
Nombre de décision relatives au DP :	93

Gestion du port de Maison-Monsieur

Places totales :	53
Place vacante :	0
Liste d'attente :	0 demande
Résiliations :	2

Guichet

Nombre d'objets trouvés reçus :	539 (782)
---------------------------------	-----------

Montants encaissés :

Factures communales	CHF	480.00
Amendes d'ordre	CHF	27'360.00
Fourrières	CHF	8'600.00
Taxes places	CHF	1'320.00
Établissements publics	CHF	1'800.00
Frais administratifs	CHF	1'470.00
Cartes CFF	CHF	63'252.00
Location DP	CHF	9'165.00
Autorisations zone bleue	CHF	1'325.00
Cartes à gratter	CHF	38'657.00
Police de proximité	CHF	13'335.00
Service de la faune	CHF	424.00
Total	CHF	167'188.00

Taxis

Concessions A :	5
Nombre de chauffeurs	43
Nombre d'immatriculations	26
Concessions B :	6
Nombre de chauffeurs	16
Nombre d'immatriculations	11

Manifestations

Outre le travail sur le terrain, la gestion des manifestations représente également une charge de travail majeure pour le secteur administratif. 172 (204) préavis ont été rédigés à l'intention du SCAV pour des manifestations publiques en ville de La Chaux-de-Fonds et 93 (174) décisions diverses en lien avec l'usage du domaine public ont été délivrées.

En raison du coronavirus, une majorité de ces décisions ont été annulées par la suite, en raison de l'interdiction d'organiser des manifestations. Malgré ces annulations, la charge de travail pour le service n'a pas été plus faible, puisque les analyses ont été effectuées et le traitement administratif réalisé.

Marché

La Sécurité publique met à disposition de la place et encaisse les taxes d'emplacements du marché. Ainsi, un montant de CHF 34'185.00 (45'870) est encaissé à cette occasion. De plus, il faut indiquer qu'un montant de CHF 7'910.00 a été exonéré en faveur des commerçants concernés à cause des difficultés liées à la COVID-19.

La crise sanitaire a empêché la tenue du marché durant plusieurs semaines. La Sécurité publique a alors fourni un travail important afin de pouvoir rétablir cette prestation le plus rapidement possible tout en respectant les contraintes légales. Ainsi, en premier lieu, des stands isolés ont pu être mis à disposition des marchands de denrées alimentaires, avant que la tenue normale du marché soit à nouveau autorisée par les autorités fédérales. Des adaptations importantes du plan du marché ont néanmoins dû être apportées afin de respecter les règles sanitaires.

Évènement important en 2020, les marchands présents au marché se sont fédérés au travers du "Groupement du Marché de La Tchaux", ce qui a été salué par la Ville qui dispose ainsi d'un interlocuteur unique et fiable, permettant d'améliorer la collaboration avec les marchands et développer un dialogue constructif. Des séances de coordination et de travail régulières ont désormais lieu entre le groupement et la Ville, représentée par la Sécurité publique et le secteur du Marketing urbain du SUME, qui joue également un rôle central dans la gestion plus "commerciale" du marché.

Chantiers, échafaudages, fonds privés et aménagements

La Sécurité publique s'assure de la conformité de la signalisation posée lors des chantiers. De plus, elle est consultée pour des questions de trafic dans le cadre des réalisations sur le territoire communal.

Bennes, échafaudages et installations de chantier :	34
Préavis pour fouilles :	148
Sanctions de fonds privés :	6 demandes

Politique de stationnement

L'entrée en vigueur de la politique de stationnement (projet piloté par le SUME) a été repoussée au 1^{er} novembre 2020 en raison des problématiques liées à la COVID-19.

Dans ce cadre, la Sécurité publique a été chargée du contrôle et de la dénonciation des infractions aux nouvelles règles de stationnement. Une phase de prévention a toutefois été observée durant environ deux semaines après l'entrée en vigueur. Les dénonciations, nombreuses au début, se sont progressivement abaissées, signe que les habitudes des usagers se sont adaptées aux nouvelles règles au fil du temps.

En parallèle, la Sécurité publique gère également les horodateurs et la mise en œuvre des infrastructures informatiques de gestion des macarons en parfaite collaboration avec le SCAN, qui fournit les solutions informatiques à ce sujet.

Conclusion

Il va sans dire que 2020 a fortement été marquée par la crise de la COVID-19 et ceci dans tous les secteurs de la Sécurité publique. En plus de la dimension professionnelle, les collaborateurs du service ont tous également été touchés personnellement, comme tout un chacun, mais ont continué à fournir un travail de qualité malgré des conditions difficiles.

Malgré cela, plusieurs dossiers importants ont pu être finalisés et déployés. La politique de stationnement est évidemment le plus emblématique pour la Ville mais la Sécurité publique a également mené à bien le renouvellement de ses appareils électroniques de saisie des amendes d'ordre, avec un système à la pointe de la technologie, soutenu par le Canton et pour lequel le service a servi de site pilote à l'échelle cantonale en collaboration avec le Service de la Justice et le SIEN.

Au travers de ces divers projets, des collaborations étroites se sont nouées avec les divers partenaires du service (SCAV, SIEN, SJUST, PONE, notamment) et la Sécurité publique bénéficie d'une excellente réputation de partenaire fiable, constructif, réactif et fournissant des prestations de qualité, permettant de rayonner ainsi bien au-delà de nos frontières communales.

**Jeunesse, sports, santé et
service d'incendie et de secours
(DJESSS)**

SERVICE DE LA JEUNESSE

La crise socio-sanitaire déclenchée par la survenue du Covid-19 n'a épargné ni le service, ni son équipe, ni bien sûr les familles, enfants, jeunes et partenaires de nos secteurs d'activité. L'ensemble de l'équipe a dû faire preuve d'une grande réactivité, de beaucoup d'inventivité et de flexibilité afin de poursuivre au mieux ses missions. Le premier défi a été de maintenir le lien avec les jeunes et les familles, et ce pour l'ensemble des secteurs. Au niveau des crèches et des structures parascolaires, ce contact concernait aussi bien les divers changements organisationnels et sanitaires dont il fallait faire état que les aspects d'inscription et de facturation dans un contexte professionnel fait de beaucoup d'incertitudes pour les familles. Le secrétariat du service, la coordination de l'accueil extrafamilial, les responsables de secteurs et éducateurs·trices responsables ont privilégié l'écoute et le dialogue en tenant compte de la diversité des problématiques rencontrées par les enfants et les familles. S'agissant du secteur d'animation socioculturelle, deux grands sondages ont aussi été rapidement mis en place pour que puissent s'exprimer les familles sur leurs besoins durant la première période de semi-confinement, de même que pour offrir aux jeunes un espace d'expression de leurs questionnements et de leurs besoins.

Sans entrer ici dans le détail des étapes qui sont décrites ci-dessous pour chacun des secteurs, il convient de mentionner que chacune d'entre elles a nécessité des réadaptations constantes de la part des collaborateurs·trices du service sur l'ensemble de l'année. Nous tenons également à remercier nos partenaires (notamment l'entreprise Cinq Sens, prestataire de repas) pour la qualité des prestations et leur adaptation aux changements (fermeture et accueil d'urgence, réouverture, modifications des commandes, etc.).

La situation sanitaire a mis en lumière des situations sociales parfois difficiles. Dans une période où les espaces d'expression pour les enfants et les jeunes se sont restreints, le Service de la jeunesse a essayé de maintenir le lien et d'offrir des lieux d'échanges et de rencontre. Nous avons aussi tenté, dans les périodes où des activités étaient possibles, de collaborer étroitement avec les associations et institutions culturelles. La crise a aussi réactivé des formes de solidarité et contribué à faire émerger de nouveaux modes de fonctionnement et des projets sur lesquels nous allons travailler en 2021. Enfin, parmi les projets que nous avons malgré tout pu lancer en 2020, nous sommes heureux d'avoir pu réactiver la participation de la Ville de La Chaux-de-Fonds au projet Alter Connexion, coordonné par la Ville du Locle, qui est devenu Alter Connexion Montagnes neuchâteloises. Ce projet de mentorat s'adresse aux jeunes en situation de rupture sociale et professionnelle jusqu'à 30 ans. Alter Connexion Montagnes est coordonné par le Centre de loisirs et d'animation de l'Ancienne poste (CLAAP) et participent le Service d'éducation de rue, Job Service et le Service de la jeunesse.

Secrétariat et accueil extrafamilial

L'année 2020 a été une année particulière. Comme pour toutes et tous, après un début d'année calme, les mesures mises en place par les autorités au début du printemps ont demandé une grande flexibilité et adaptation de la part de chaque collaboratrice et collaborateur du secrétariat. L'équipe s'est efforcée de remplir sa mission afin de garantir le mieux possible le lien entre le public et les différents secteurs du service.

Au niveau de la composition de l'équipe, après plusieurs semaines d'absence, l'une de nos collaboratrices administratives a quitté le service à la fin du mois de novembre. Son poste a été repourvu et nous avons accueilli une nouvelle collaboratrice administrative en janvier 2021. En vue de cette nouvelle arrivée, il a été procédé à une réorganisation partielle des activités, ce qui a nécessité une légère modification des taux d'activités : l'assistante administrative travaille désormais à 100% et le poste de la nouvelle collaboratrice a été repourvu à 70%. Afin de renforcer notre rôle d'entreprise-formatrice, nous avons décidé de créer un nouvel espace pour accueillir des stagiaires employé·e·s de commerce sur une courte ou une longue durée. Cette année, après un premier stage de 3 jours, une stagiaire de longue durée est venue compléter notre équipe avec l'objectif d'obtenir une place d'apprentissage au sein de la Ville à la rentrée scolaire 2021. Parallèlement, notre apprenti de 2^{ème} année a été promu et a poursuivi sa 3^{ème} année au sein du secrétariat. Le suivi de la stagiaire et de l'apprenti est assuré par l'assistante administrative. Enfin, l'équipe du secrétariat accueille également depuis le mois de juillet un collaborateur à 40% en charge d'un projet de recherche qui a pour thème les besoins des familles en Ville de La Chaux-de-Fonds.

Les activités du secrétariat ont été bouleversées par la crise sociale et sanitaire. Pour respecter les mesures sanitaires, l'équipe du secrétariat travaille depuis le mois de mars, à mi-temps, à domicile. Pour cela, nous avons dû restreindre l'accès du guichet au public et répondre le plus souvent possible aux demandes par téléphone ou courriel. Les fermetures des structures extrafamiliales lors du semi-confinement, sauf pour l'accueil d'urgence, ont demandé de l'inventivité et de la souplesse de la part du secrétariat pour garantir une bonne organisation de l'accueil des enfants (horaires d'accueil, commandes de repas et de matériel, facturation).

S'agissant de l'accueil extrafamilial dans notre commune, le taux d'accueil est de 30.49% pour le préscolaire et de 19.95% pour le parascolaire. À la demande du Conseil général, nous avons rédigé un rapport d'information faisant l'état des lieux de l'accueil extrafamilial en Ville de La Chaux-de-Fonds. Ce rapport a été présenté à la séance du Conseil général du 19 janvier 2021, qui en a pris acte à l'unanimité et sa qualité a été saluée.

Concernant la validation des capacités contributives des familles, un travail assidu est toujours effectué afin d'être au plus proche de la réalité financière des parents. Pour cette année 2020, cela a signifié, le plus souvent, une augmentation de la part communale pour les frais d'accueil du fait de l'impact du Covid-19 sur les situations professionnelles des parents. Le groupe de travail mis en place par le Service de protection de l'adulte et de la jeunesse (SPAJ) n'a pas pu se rencontrer, mais les échanges ont pu être maintenus, notamment avec le SPAJ.

Concernant le contact avec les structures d'accueil privées subventionnées, aucune séance n'a pu être organisée durant l'année 2020. Toutefois, des échanges réguliers ont pu avoir lieu durant l'année, afin de répondre aux interrogations des directrices des structures. De plus, le service de la jeunesse a mis en place un pool d'éducateur-trice-s remplaçant-e-s pour faire face aux nombreuses absences des équipes éducatives dans les structures privées subventionnées.

Parallèlement, l'équipe du secrétariat a continué à réfléchir sur plusieurs projets. Le projet "GED" s'est poursuivi durant l'année 2020 en collaboration avec le Service informatique de l'Entité neuchâteloise (SIEN) et la Ville de Neuchâtel. Après plusieurs rencontres, le SIEN a préparé un rapport sur la mise en œuvre d'une GED pour les deux villes, rapport qui a été présenté aux deux conseils communaux concernés. Pour les deux villes, le rapport a été accepté et dès le mois de mars 2021, le SIEN travaillera à la mise en place de la GED. La collaboration se fera avec l'adjointe administrative et la stagiaire pour la Ville de La Chaux-de-Fonds.

Un nouveau projet a démarré durant l'année 2020. Après le constat de l'absence de petits jobs pour les 13-17 ans dans les Montagnes neuchâteloises, le secrétariat s'est approché du centre d'animation Kallo de Bevaix pour mieux comprendre le projet "Pocket Job" qu'ils ont mis en place. S'inspirant de leur projet, nous avons rencontré des représentant.e.s du Centre de loisirs et d'animation de l'Ancienne Poste – CLAAP, du Service d'éducation de rue – SER et de Job service. L'objectif pour 2021 est de mettre en place un programme "petits jobs pour les 13-17 ans dans les Montagnes neuchâteloises" comportant 3 volets : la création d'un service de petits jobs (argent de poche), la mise à disposition de ressources (informations actualisées) à destination des jeunes et des employeurs, et enfin la création d'une bourse rassemblant les annonces des employeurs répondant à la réglementation en matière d'emploi pour les 13-17 ans.

L'offre liée à la Carte vacances s'est poursuivie en 2020. Cette année et dû à la crise sanitaire, la Carte vacances a été proposée à un prix préférentiel afin d'offrir aux jeunes des Montagnes neuchâteloises un accès à moindre coûts aux activités culturelles et sportives durant l'été. La Carte vacances a rencontré un vif succès : 491 cartes ont été vendues.

Secteur préscolaire

Cette année 2020 a débuté pour le préscolaire avec la perspective de mener à bien de beaux projets. Janvier était lancé, la motivation des équipes bien présente. En toile de fond, nous entendions de plus en plus parler dans les bulletins d'information des premiers cas Covid-19 en Suisse. Le 13 mars, les décisions de nos autorités nous sont communiquées, le virus Covid-19 présente des risques sanitaires sérieux, ainsi parmi les mesures décidées figure la fermeture des crèches dès le 15 mars pour aller finalement jusqu'au 4 avril.

Malgré cette fermeture, les crèches communales ont assuré une ouverture restreinte à la demande des autorités à la crèche du Chat Telot, en proposant des places d'accueil réservées uniquement pour la garde des enfants des parents travaillant dans les domaines des soins, de la sécurité ou des secours.

Peu avant l'été et jusqu'à l'automne, la pandémie s'est fortement atténuée, pour ensuite voir une reprise de l'activité du virus sur la fin de l'année, contraignant l'application à nouveau de mesures de protection dans la gestion de nos structures.

La gestion des mesures de protection a évolué lors de chaque décision des autorités fédérales et cantonales pour contrer la propagation du virus, et ce dans des délais très courts, souvent en adaptant nos outils et en prévenant le personnel des crèches et tous les parents des enfants durant le week-end, avec tous les aléas que cette démarche comportait.

Cette situation a créé des isolements et suscité de nombreuses discussions (par exemple entre les collaborateurs-trices en raison de la séparation stricte des groupes d'enfants, mais aussi entre collaborateurs-trices et parents pour expliquer et rappeler les règles sanitaires). Les parents ont exprimé fréquemment leur besoin d'être rassurés par le personnel éducatif. Une fracture importante a eu lieu dans le cadre du projet intergénérationnel, ce projet n'ayant pas pu être poursuivi de manière significative. Des outils et nouvelles manières de travailler ont été mis en place et améliorés tout au long de cette période. Pour cela, il a fallu réduire le mieux possible, l'impact de la situation sur les enfants (modification de l'organisation des locaux, cloisonnement entre les groupes, port du masque, nouvelle gestion des accès, etc.).

Cette période compliquée a aussi eu quelques aspects positifs. Elle a par exemple permis de mettre en exergue les éléments essentiels en termes de pédagogie pour les enfants, pour les adapter au mieux aux circonstances, de même que la relation aux parents et dans notre organisation administrative interne. Dans tous ces domaines, des mesures ont été prises pour utiliser au mieux nos ressources.

Pour la première période de semi-confinement (mars à fin avril), une équipe présente sur le terrain a été désignée, ce qui a constitué un choix difficile. Les autres collaborateurs-trices sont restés à la maison (télétravail sur des projets) et à disposition en cas d'urgence. L'équipe d'urgence a été très engagée, solidaire et positive dans son action. Les personnes en télétravail ont réfléchi et développé des projets orientés sur plusieurs thématiques : Création d'une médiathèque; Jeux d'éveil; Rencontre éducatives entre éducateurs-trices et parents; Cresco; projet intergénérationnel, etc.

Indépendamment du Covid-19, d'autres évènements ont affecté la vie des crèches. L'un de nos apprentis, en crèche depuis trois ans, est décédé en mai. L'annonce à l'équipe éducative a été difficile dans un contexte déjà tendu. Plusieurs mesures ont été mises en place pour libérer les sentiments et permettre de faire le deuil au sein de nos structures.

Trois apprentis ASE ont réussi leur CFC. Un étudiant ES a terminé sa formation en école et doit encore rendre son travail de diplôme en juin 2021.

Malgré un cadre largement adapté aux circonstances, il est heureux de relever une bonne adaptation des enfants dans l'ensemble à ces nouvelles contraintes. Ainsi, les plus grands ont appris et mettent en pratique les mesures d'hygiène. L'adaptation est apparemment facile et il faut constater qu'ils acquièrent souvent plus rapidement une certaine indépendance. Il est toutefois difficile de saisir quel sera l'impact, à plus long terme, de la situation sur les enfants.

Enfin, nous avions à disposition cette année un budget pour le changement des jeux éducatifs. La direction a volontairement attendu le retour des équipes après le 1^{er} pic pour réaliser un choix d'équipe, ce qui renforçait aussi la motivation. Ainsi, les jeux éducatifs ayant du sens au niveau du passage progressif des enfants d'un groupe à l'autre en fonction du développement de leurs compétences ont été retenus. Le matériel en bois a été privilégié. A Chat Telot, la nurserie a pu bénéficier de l'achat de deux nouveaux lits doubles en hauteur ce qui permettra un meilleur confort pour les éducateurs-trices. La vaisselle pour les enfants a également été renouvelée, en choisissant une gamme exempte de bisphénol.

Secteur parascolaire

L'année 2020 a été, comme pour tous, particulièrement mouvementée, que ce soit en émotions ou en réadaptation constante des conditions de travail.

En janvier 2020, une responsable adjointe à 50% a été intégrée au secteur, afin de soutenir la responsable dans les tâches qui lui sont confiées. Cette arrivée a été accueillie chaleureusement par l'ensemble des collaborateurs-trices du secteur.

En mars, la fermeture des écoles est annoncée et, de ce fait, les structures parascolaires et les Tables de midi, également. Malgré cela, il nous est demandé d'accueillir les enfants dont les parents travaillent dans des domaines spécifiques, nécessaires à la gestion de la crise. La mise en place de cet accueil d'urgence a demandé un engagement constant des équipes sur le terrain.

Au total, quatre structures sont restées ouvertes en continu, durant toute la période du semi-confinement, permettant ainsi aux parents professionnellement mobilisés dans la lutte contre la pandémie de continuer à travailler. Les équipes sollicitées ont fait preuve de beaucoup d'empathie, d'imagination, d'écoute et de créativité, afin de prendre en charge les enfants confiés. Pâtisserie, jeux, bricolage, mais aussi devoirs ont occupé les journées de toutes les personnes impliquées, mais souvent peu reconnues comme étant nécessaires durant cette crise. Un petit "journal d'une pandémie" a été créé, regroupant toutes les photos des diverses activités mises en place dans chacun des lieux. Ce temps a aussi permis de travailler plus intensément sur des projets à mettre en place en structure ou étudier des thèmes importants.

L'ouverture progressive des structures a pu avoir lieu dès le 11 mai. Toutefois, l'école obligatoire ayant prévu une ouverture en demi-groupe durant deux semaines, nous avons dû mettre en place dans l'urgence une organisation inédite pour accueillir les enfants en journée continue en raison des demi-groupes. Les équipes ont fait preuve d'une flexibilité et d'une adaptabilité incroyable dans des conditions sanitaires très complexes et en constante mutation.

En juillet 2020, les Vacances découvertes ont remporté un franc succès auprès des familles chaux-de-fonnières. Une nouvelle formule supplémentaire a été proposée : les Vacances découvertes sportives, misant sur les activités de mouvement. L'équipe en charge de cette semaine et les enfants accueillis ont tous été ravis.

La reprise en août s'est déroulée au mieux, toujours selon les directives cantonales de santé et de sécurité, dans des structures affichant complet. Malheureusement, les contacts réguliers entre les structures n'ont pu avoir lieu, et ce, avec beaucoup de regrets, car ils font partie intégrante des échanges et des liens que les équipes apprécient. Il a fallu être donc inventif pour rester en contact, et chacun·e se réjouit de pouvoir participer à nouveau à ces riches échanges. Les projets sont là, et n'attendent qu'à être mis en œuvre.

Malgré toutes les difficultés, il est à relever que les équipes sont restées soudées et solidaires, dans un climat parfois très anxiogène. Les éducatrices et éducateurs restent constamment attentifs aux familles, les soutenant au mieux dans leurs soucis et selon leurs possibilités.

Secteur Animation socioculturelle

Acteur de nombreux projets, activités et événements collectifs, le secteur animation socioculturelle a vu son champ d'action totalement bouleversé par les différentes mesures sanitaires qui se sont succédées au fil de l'année 2020. Petit état des lieux chronologique :

Janvier-mars : un début d'année presque comme les autres

L'année 2020 a démarré avec des activités hebdomadaires fonctionnant à rythme soutenu, au sein desquelles on peut notamment relever l'inauguration du studio d'enregistrement du sous-sol en janvier (conclusion d'une année de travaux réalisés avec les jeunes utilisateurs-trices), et la première édition d'une semaine d'accueil à la journée à la Halle Volta durant la semaine de relâches. Organisée en collaboration avec le Service des sports, ces journées sportives et culturelles ont accueilli chaque jour une trentaine d'enfants (3^{ème} à 8^{ème} année scolaire) et proposé de nombreuses découvertes : breakdance, tir à l'arc, capoeira, cirque, musées, cinéma, marionnettes, etc.

Au vu des retours tant des familles que des clubs sportifs et acteurs-trices culturels·les impliqués·ées, cette semaine du 1^{er} mars a été reconduite en 2021.

Mars-mai : fermeture totale et animation à distance

Les décisions fédérales de mi-mars ont marqué la fermeture immédiate de nos locaux et l'annulation de l'ensemble des activités prévues. Durant cette période, l'équipe d'animation socioculturelle – en télétravail et avec charge de famille dans sa majorité – s'est efforcée de maintenir le contact avec les jeunes et les familles malgré tout. Outre un travail de prévention et d'information sur les mesures sanitaires auprès des jeunes (via les réseaux sociaux), le secteur animation socioculturelle a proposé fin mars deux sondages en ligne afin de mieux cibler les besoins du public (participation : 485 réponses au sondage parents/familles et 187 au sondage adolescents·es).

En fonction des besoins exprimés, deux blogs temporaires d'activités (l'un spécifique aux enfants, l'autre aux jeunes) ont été mis sur pied et alimentés presque quotidiennement durant cette période. Une prise de contact téléphonique avec les jeunes qui l'avaient souhaitée dans le questionnaire a également été effectuée. Une distribution hebdomadaire de kits de bricolage à réaliser à la maison a également été mise en place en avril et mai, avec un gros succès durant les premières semaines (env. 40 kits par semaine), puis une demande qui a chuté avec la réouverture des commerces et des écoles au mois de mai.

Juin-août : reprise des activités et programme estival renforcé

L'allègement des mesures sanitaires a permis à notre équipe de retourner à la rencontre du public dès le mois de juin. Afin tant de limiter les risques de contamination que d'aller à la rencontre du public là où il se trouvait, l'équipe a concentré ses ressources sur des animations hors-murs, se déplaçant trois jours par semaine dans divers endroits de la Ville. Ces premières semaines ont permis de reprendre contact avec nos différents publics, et d'identifier les besoins de la population à l'approche de cet été particulier.

Anticipant une période estivale marquée d'une part par moins de départs en vacances et d'autre part par une offre d'activités réduite, l'équipe d'animation a mis sur pied – avec le soutien financier du Canton de Neuchâtel, par le biais du SPAJ et de sa Déléguee jeunesse – dans un délai très court un programme largement renforcé pour les mois de juillet et août.

Parallèlement à cet objectif de renforcer l'offre générale d'activités estivales pour la population, un accent a été mis sur la collaboration avec les acteurs·trices culturels locaux, afin de limiter l'effet de "désert culturel" annoncé pour l'été 2020 (annulation de nombreuses manifestations).

Grâce à la souplesse des professionnels·es et des auxiliaires, un programme attractif de minimum 3 animations hebdomadaires durant 4 des 6 semaines de vacances scolaires a pu être mis en place, avec notamment :

- 3 sorties nature/sport d'une journée pour les 12-18 ans (total : 29 participants·es).
- Un mini-camp à vélo de 3 jours pour les 12-18 ans (total : 8 participants·es).
- 9 événements tout-public dans différents lieux de la ville, avec la collaboration de nombreux acteurs culturels (Ton sur Ton, Circo Bello, La Turlutaine, etc.), rassemblant chaque fois un public entre 50 et 300 personnes.
- Une extension temporaire des ouvertures du Skate-Park avec la présence d'un moniteur spécialisé.
- Des présences quotidiennes de moniteurs·trices du Service de la jeunesse au Bois du Petit-Château.

Dans ces nombreuses collaborations culturelles, on peut plus particulièrement relever :

- Les événements de "Y'spasseUnTruc", collectif d'acteurs·trices culturels locaux qui a proposé des spectacles gratuits durant les six samedis des vacances scolaires, où le Service de la jeunesse a mis en place des animations ludiques pour les enfants et les familles.
- Une coproduction avec la RTS et son programme jeunesse "Tataki", qui organisant une tournée de concerts (avec le rappeur Slimka) à travers la Suisse romande, et se sont approchés du Service de la jeunesse pour lui proposer de coproduire une étape à La Chaux-de-Fonds. Ce concert (agrémenté d'un tournoi de basket en préambule) a rassemblé un large public (300 personnes), dans une ambiance très positive. Une très bonne collaboration avec le service sécurité RTS, le Service d'éducation de rue et la Police de proximité a permis d'assurer un événement sans débordement et dans un parfait respect des mesures sanitaires.

À noter que l'offre estivale habituelle a pu en parallèle être en grande partie maintenue. Si le camp d'été prévu en Gruyère a dû être annulé, les traditionnelles semaines d'accueil à la journée "Vacances Découvertes" ont été réalisées dans le respect des mesures sanitaires (ce qui a notamment imposé un déplacement au Pavillon des sports de la Charrière) et la Carte Vacances a pu comme chaque été être proposée aux 12-17 ans avec un rabais spécial de CHF 5.-.

Août-octobre : reprise du programme (presque) habituel

La rentrée d'août a marqué le retour de nos activités hebdomadaires habituelles, tant à l'intérieur (SMALA, Mercredivertisements, Cyberthé) qu'à l'extérieur (animations de quartier, SMALA), dans un contexte toutefois marqué par des plans de protection COVID-19, mesures impactant parfois très directement le caractère délibérément ouvert et spontané de nos nombreuses actions.

Durant les vacances d'octobre, deux semaines de Vacances Découvertes (accueils à la journée) ont à nouveau été proposées à la Loge de la Sombaille, ainsi qu'un camp d'une semaine au Mont-de-Buttes (23 enfants) et un mini-camp de 3 jours au Tessin (10 adolescents·es).

Novembre-décembre : re-fermeture puis réouverture partielle

La limitation des rassemblements à 5 personnes a marqué un nouveau gel de nos activités et présences auprès de la population. Préoccupé par les conséquences de ces nouvelles mesures sur nos jeunes publics, le Service de la jeunesse s'est approché à plusieurs reprises – en collaboration avec d'autres centres socioculturels et avec le soutien de la Déléguée à la jeunesse du Canton – des autorités cantonales afin de solliciter des adaptations permettant aux professionnels·les de l'animation socioculturelle de poursuivre leur travail de lien et de soutien auprès des différents publics.

Une dérogation cantonale nous a permis de proposer dès décembre trois jours d'accueil pour les adolescents·es, dorénavant masqués et répartis sur les différents étages du bâtiment de Serre 12. Malgré ce contexte d'activité particulièrement strict – et rendant l'échange entre professionnels·les et jeunes moins aisé et spontané – ces activités ont très rapidement atteint leur capacité maximale d'accueil (30 personnes), démontrant le fort besoin d'activité et de lien social au sein de la population adolescente.

Si l'équipe d'animation socioculturelle termine cette année en tirant un bilan très positif de sa capacité à s'adapter et à maintenir le lien avec ses publics dans des conditions inattendues, elle ne fait pas mystère de la fatigue et des doutes inhérents à ces adaptations continues et aux nombreuses annulations subies au fil des mois. C'est de plus dans ce contexte tendu que l'un des animateurs socioculturels, travaillant depuis 2004 au Service de la jeunesse, a pris sa retraite à la fin de l'année, ce qui a suscité beaucoup d'émotion. Ballotée à maintes reprises entre des mesures sanitaires ou plans de protection "restauration", "activités sportives" ou "activités culturelles" durant cette période, l'animation socioculturelle apparaît encore fragile et insuffisamment reconnue dans le travail social professionnel qu'elle effectue auprès de la population.

En lien quotidien avec le jeune public, notre équipe formule de nombreuses interrogations sur l'impact à long terme qu'auront ces mois de semi-confinement, d'absence de perspectives ou de sociabilité virtuelle sur les enfants et adolescents·es, en termes de santé psychique et physique comme d'insertion scolaire et professionnelle.

Plus largement, nous nous interrogeons sur comment des aspects centraux de notre travail, tels que l'action collective, la participation spontanée et le lien social ressortiront transformés de ces temps mouvementés. Quoi qu'il en soit, la présence d'actions socioculturelles – en lien avec un tissu associatif et culturel lui aussi fortement ébranlé – capables d'ouvrir les horizons et de renforcer le vivre-ensemble dans le "monde d'après" nous apparaît plus nécessaire que jamais.

SERVICE DES SPORTS

Préambule

L'année 2020 restera dans les mémoires comme une année particulière. Cette pandémie a démontré que le service des sports a su se réinventer, trouver des solutions afin d'accompagner la population et les associations de la ville au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie. Le service a maintenu ses prestations administratives et techniques liées à la mise à disposition et l'entretien des installations sportives. Certes, tout n'a pas été parfait. Il a fallu tout au long de l'année faire preuve de réactivité face à la pandémie, de force et d'adaptation afin de satisfaire la clientèle en respectant au mieux les mesures de protection.

La gestion de cette crise a affirmé la nécessité de disposer d'un service assurant la coordination entre les différents acteurs et la Ville. En effet, la diversité des utilisateurs (scolaires, public, associatifs, etc...) a contraint le service à proposer des solutions à même de répondre aux mesures parfois contradictoires prises par la Confédération et le Canton. Cette situation a complexifié la tâche de nos collaboratrices et collaborateurs dont le but était de permettre à tout un chacun de pratiquer une activité sportive.

L'interaction entre notre service et les différents services des sports cantonaux et romands, le SCAV et les instances décisionnelles a permis de coordonner les actions et de transmettre les informations. Cette synergie met en lumière l'importance d'un service dédié au sport dans une ville dotée d'autant d'infrastructures et d'acteurs dans le domaine sportif.

La COVID-19 a évidemment eu des conséquences importantes sur le nombre d'utilisateurs des installations sportives, le nombre d'activités proposées par le service et corolairement sur les finances.

Personnel

L'année 2020 a permis au service des sports de consolider les équipes des piscines avec deux engagements fixes qui remplacent des CDD. Le Conseil communal a accepté l'engagement d'un agent technique pour le centre sportif des Mélèzes, poste non repourvu depuis 2016.

Au niveau administratif, le secrétariat forme une apprentie de 2^{ème} année. Vu les activités plus que réduites en cette année de pandémie, le service n'a en revanche pas été en mesure d'engager de stagiaire ni d'initier de collaboration avec l'ORIF (intégration et formation professionnelle) durant l'exercice.

Commission des sports

La commission des sports s'est réunie à deux reprises en 2020.

- Le 26 mars (consultation électronique) : Comptes 2019 et remarques / Rapport de gestion 2019
- Le 22 septembre : Rapport relatif à une demande de crédit de CHF 11'570'000.- pour la réhabilitation globale de la piscine des Mélèzes / Autres projets, notamment Centre sportif des Foulets, Patinoire des Mélèzes, Centre sportif de la Charrière (athlétisme) / Manifestations, situation Covid-19 / Subventions
- Le 26 octobre : Budget 2021, subvention et investissements / Patinoires des Mélèzes / Piste d'athlétisme de la Charrière.

Infrastructures

L'ouverture des infrastructures a été conditionnée par la rédaction et la mise à jour régulière de concepts de protection. Le service des sports a dû réadapter ses documents et les porter à la connaissance des locataires à de très nombreuses reprises. Ce travail a requis une veille constante des nouvelles dispositions édictées par les autorités fédérales et cantonales. Au travers du budget, 32 investissements ont pu être réalisés, un record pour le service. Ce fut compliqué et difficile de finaliser les travaux dans les délais. En effet, la COVID-19 a affecté les prestataires, ces derniers se trouvant confrontés à des retards de livraison et à un manque de personnel (quarantaines). L'investissement concernant le terrain synthétique des Foulets est toujours bloqué par des oppositions, la procédure est en cours de traitement par le Canton.

S'agissant du budget de fonctionnement, les budgets alloués permettent juste d'effectuer les travaux d'entretien courant des bâtiments et des installations techniques. Le budget de fonctionnement ne permet pas d'assumer la totalité du renouvellement du matériel scolaire. De ce fait, le service, en collaboration avec les écoles, se voit contraint d'effectuer des choix, en priorisant les aspects sécuritaires.

Pour rappel, la Ville dispose de 23 halles de sports : une halle triple (Pavillon des sports), deux halles doubles (Crêtets et Volta), douze halles simples et quatre petites salles.

Piscine et patinoires des Mélèzes

Un crédit de CHF 11'570'000.- pour la réhabilitation de la piscine des Mélèzes a été accepté par le Conseil général lors de la séance du mardi 20 octobre.

S'agissant des patinoires, le service a été passablement occupé durant l'année à l'élaboration d'un rapport pour un crédit d'étude concernant la rénovation complète des infrastructures des Mélèzes.

Centre sportif de la Charrière

Bien que vieillissantes, les installations du site de la Charrière sont entretenues de manière régulière afin de garantir à ses utilisateurs, des infrastructures de qualité et répondant aux besoins. Prochainement, un rapport sur la politique sportive et des installations du service des sports mettra en évidence la nécessité de trouver des solutions pérennes permettant une exploitation à long terme du centre sportif.

Terrains de sport

Les trois terrains synthétiques construits entre 2008 et 2011 permettent au plus grand nombre de pratiquer le football et ceci sur une plus longue durée. Ces terrains permettent aussi à la population et aux élèves de profiter de ces espaces et ce, par presque tous les temps.

Toutes les autres installations (tennis de table, terrains multisport, fitness extérieurs, parcours VTT, pistes de ski de fond, etc.) bénéficient d'un suivi régulier de la part du service conditionné aux ressources disponibles.

Parcours Vita

Le parcours Vita est toujours très fréquenté et apprécié par la population chaux-de-fonnière. L'entretien de cette piste se fait conjointement entre le service des sports et le service des espaces publics, que nous profitons de remercier. L'inspection a été faite dans le courant de l'année 2020 par les responsables de divers services de la ville et la société d'assurance partenaire de l'installation. Des félicitations nous ont été transmises par l'inspecteur en fin d'année 2020.

Sociétés sportives

La séance annuelle entre les sociétés sportives et la direction du service des sports, réunie pour la troisième fois avec la cérémonie des sportifs méritants, a eu lieu le 20 février au Musée international d'horlogerie en présence de Charlie Hofmann, coureur de renom. La cérémonie a permis de féliciter 159 sportifs ayant obtenu un podium lors d'un championnat suisse en 2019 et a été suivie d'une visite du Musée d'histoire. Pour rappel, la ville compte environ 120 associations pour plus de 50 sports différents.

Manifestations sportives en 2020

2020 a été une année sans précédent et douloureuse pour les organisateurs de manifestation. Sur plus de 60 évènements sportifs prévus, moins d'une dizaine ont pu se tenir sous leur forme originale.

Durant les vacances scolaires du 1^{er} Mars, le service des sports et le service de la jeunesse ont tout de même pu proposer 5 jours d'activités sportives et culturelles au sein de la Halle Volta aux écoliers de la ville.

Le sport de masse s'est vu réduit au strict minimum, voire au néant, du fait de l'annulation en cascade des manifestations. L'impossibilité de se réunir, a créé un sentiment d'isolement au sein de la population. Cette situation a démontré l'importance du sport et des manifestations sportives pour l'attractivité de la Ville et le rôle du service des sports en termes de force de proposition, de conseiller et de soutien logistique auprès des organisateurs.

Manifestations portées par le service

Ice Silent Party

La dernière manifestation organisée par la Ville s'est déroulée le 7 mars 2020 à la patinoire des Mélèzes, peu avant la fermeture des infrastructures sportives. En intégrant à son organisation La SMALA, portée par le service de la jeunesse, le service des sports a souhaité permettre à une large population de s'approprier ce lieu à l'occasion d'une soirée dansante. La collaboration de ces deux services du dicastère avait aussi pour but de faire revenir à la patinoire un public plus jeune et parfois désintéressé par la pratique du patinage. Cette soirée a permis à 300 personnes de profiter des joies de la glisse et de fêter la fin de l'hiver en brûlant un bonhomme d'hiver.

Family Games

Le comité d'organisation des Family Games, intégrant le Panathlon des Montagnes neuchâteloises, les services des sports, de la jeunesse et de la santé, a décidé en juin de renoncer à l'organisation de la manifestation initialement prévue le 13 septembre 2020. Les préparatifs se portent actuellement sur l'édition planifiée le 26 septembre 2021 au stade de la Charrière.

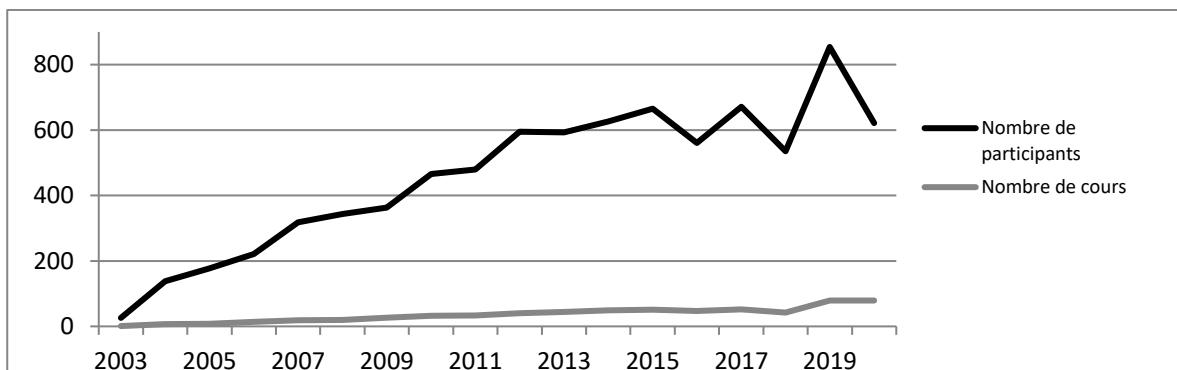
La Trotteuse-Tissot

À la fin du mois d'août, le comité d'organisation a dû se résoudre à annuler la 13^e édition programmée le 12 décembre 2020. La situation sanitaire étant incertaine, il paraissait judicieux de renoncer à organiser une manifestation regroupant des milliers de participants. Le durcissement des mesures sanitaires intervenu en fin d'année n'aurait de toute façon pas permis à l'événement de se dérouler.

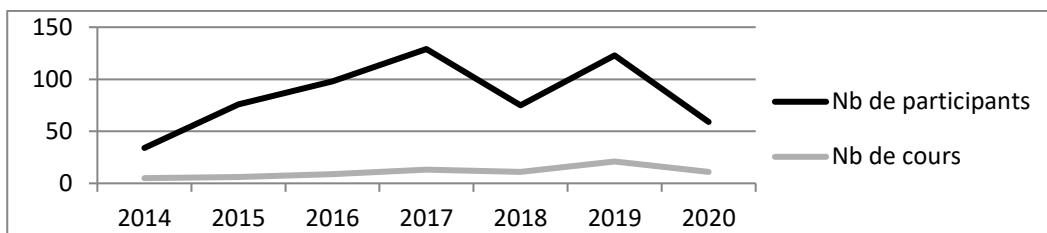
Promotion du sport

Midi Tonus

La session de printemps a dû être annulée après 1 leçon en raison de la situation sanitaire. La session d'automne a dû être annulée après 5 leçons pour la même raison et celle d'hiver a également dû être annulée. Cela représentait au total 621 inscrits.



L'organisation des cours au Locle est prise en charge par le service des sports de la Ville depuis 2014. Les sessions planifiées en 2020 ont totalisé 59 inscrits et 11 cours.



Sport City Tour

Les 2 parcours de fitness urbain sont toujours accessibles via l'application pour smartphone *Sport City Tour*.

J'apprends à patiner

Les élèves de l'école obligatoire (degrés 1H-2H) bénéficient de leçons de patinage organisées conjointement par un délégué à l'éducation physique et aux sports de l'école obligatoire et un professeur du club des Patineurs, dans le but de leur faire découvrir cette discipline.

Fête de la glace / Swiss Hockey Day

La fermeture des patinoires des Mélèzes au public à partir du 25 octobre a entraîné l'annulation de la Fête de la Glace qui devait avoir lieu le 8 novembre.

Divers

La gratuité des entrées et de la location des patins proposée lors de l'ouverture de la patinoire a séduit de nombreux utilisateurs. Cet évènement a de plus fait l'objet d'un reportage télévisé de Canal Alpha. Les restrictions sanitaires n'ont pas permis d'offrir de pause gourmande aux visiteurs.

Le service des sports utilise continuellement ses plateformes digitales dans le but d'informer la population des possibilités liées à la pratique sportive. Cela a permis durant les différentes phases de la pandémie de communiquer rapidement les actualités relatives à situation.

Statistiques

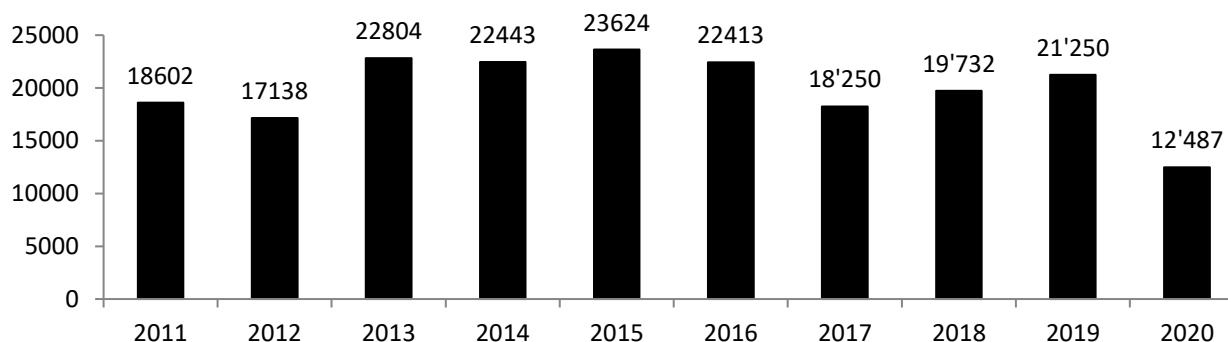
Patinoires des Mélèzes

La patinoire a été ouverte pour le public pendant seulement 95 jours en 2020 en raison de la COVID-19 (173 en 2019).

Meilleure affluence de la saison : 349 visiteurs le jeudi 2 janvier 2020.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne par jour
Janvier	5'785	187
Février	3'430	118
Mars	1'358	91
Octobre	1'914	96
Novembre	0	0
Décembre	0	0
	12'487	132

Total des visiteurs



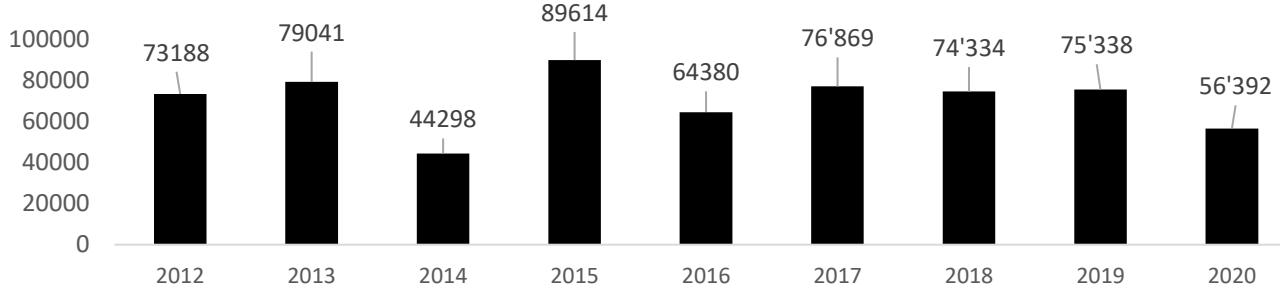
Piscine des Mélèzes

La pandémie n'a pas permis d'ouvrir la piscine des Mélèzes à mi-mai comme habituellement. Elle a été ouverte du lundi 15 juin au dimanche 7 septembre 2020, soit durant 84 jours. La meilleure affluence de la saison a eu lieu le vendredi 31 juillet avec 2'293 visiteurs. Il n'y a pas eu d'importants pics d'affluence malgré une météo agréable durant l'été. Avec plus de 56'000 visiteurs sur trois mois, l'année 2020 peut tout de même être considérée comme satisfaisante. La présence d'une société de sécurité durant toute la période d'ouverture a été très appréciée, tant par le public que par les surveillants.

La date de fermeture au 7 septembre résultait d'une décision commune entre les piscines de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds afin de ne pas créer un afflux de clients dans une des installations.

Mois	Nombre de visiteurs	Moyenne
Mai	0	0
Juin	5603	350
Juillet	27'048	873
Août	22'506	726
Septembre	1'235	206
	56'392	431

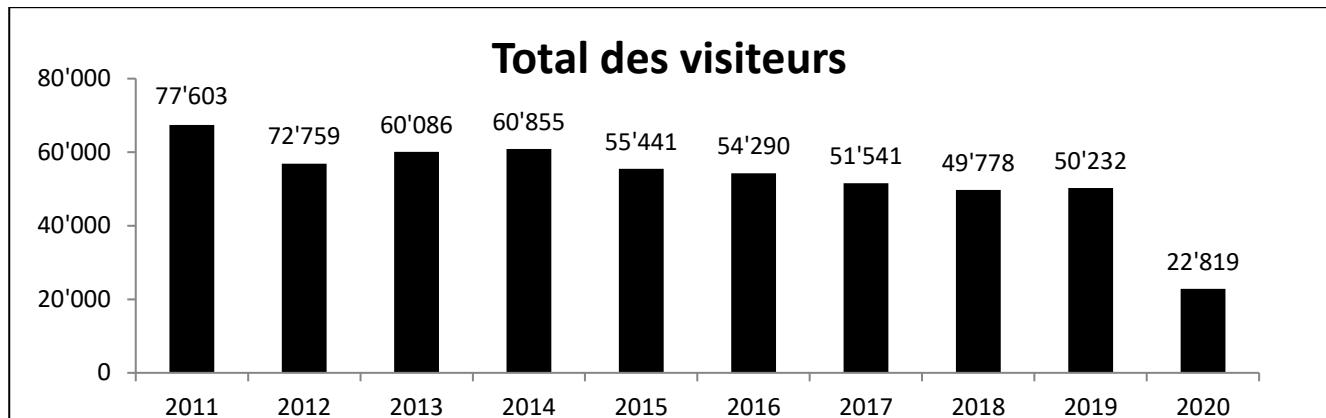
Total des visiteurs



Piscine des Arêtes

La piscine a été ouverte durant 170 jours en 2020 (306 en 2019). Cette diminution est évidemment liée à la fermeture de l'infrastructure en raison de la pandémie.

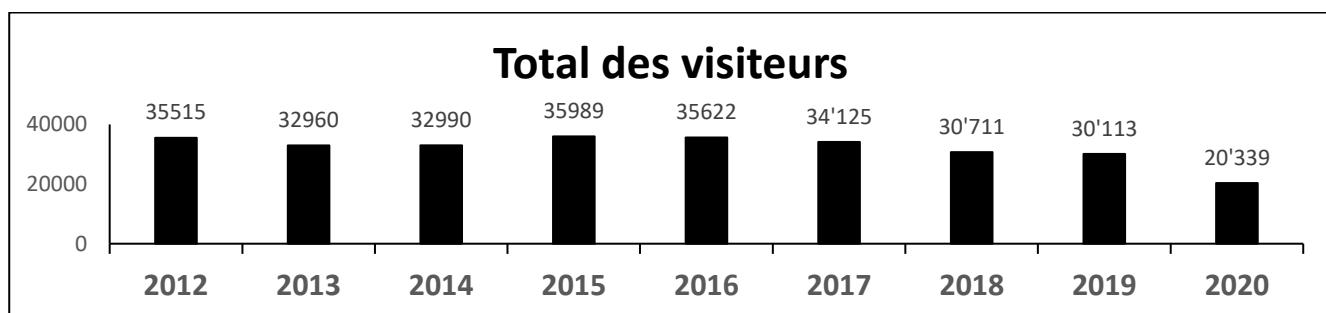
Une mise en place d'autocontrôles de la qualité de l'eau des douches et de l'eau des bassins a été faite afin d'être en conformité avec les exigences du Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV).



Bassin Numa-Droz

Le bassin a été vidangé en juillet et pendant les vacances de fin d'année. La révision technique du fond mobile a été effectuée durant les vacances d'été.

Une mise en place d'autocontrôles de la qualité de l'eau des douches et de l'eau des bassins a été faite afin d'être en conformité avec les exigences du SCAV.



Mur d'escalade

Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Nb d'entrées	1039	881	1190	1102	909	1043	832

Pistes de ski de fond

En raison du manque d'enneigement, deux pistes de ski de fond n'ont pas pu ouvrir durant l'hiver 2019/2020. Seule celle de Pouillerel a pu être balisée et tracée, totalisant une ouverture de 45 jours.

	Jours d'ouverture		
	Arêtes	Foulets	Pouillerel
2010/2011	24	13	74
2011/2012	72	69	95
2012/2013	55	70	122
2013/2014	22	31	100
2014/2015	62	68	91
2015/2016	42	41	87
2016/2017	20	22	77
2017/2018	39	41	131
2018/2019	36	50	98
2019/2020	0	0	45
Moyenne	37	41	92

SERVICE DE LA SANTÉ ET PROMOTION DE LA SANTÉ

COVID-19

Sur décision du Conseil communal, le 11 mars 2020 le chef de service a été désigné Chef de l'Etat-major OCRg-Covid-19 des Montagnes neuchâteloises. Il a dirigé les séances de l'OCRg, organisé les travaux et les missions qui émanaiennt du Conseil communal et de l'État-major cantonal. Au total, une centaine de séances a eu lieu pour mener à bien cette mission, avec l'ensemble des membres de l'OCRg et les conseillers communaux des Montagnes neuchâteloises.

Commission santé

Durant l'année 2020, la Commission santé et de promotion de la santé s'est réunie 2 fois. La 3^{ème} rencontre prévue en novembre a dû être annulée à cause de la situation sanitaire. Durant ces séances, des présentations ont eu lieu sur les thèmes suivants :

- AROSS (Association Réseau Orientation Santé Social).
- Dossier électronique du patient.

Centre d'orthophonie

État du personnel

Une nouvelle collaboratrice administrative a été engagée le 1^{er} janvier 2020.

COVID-19 – Fermeture du 15 mars au 10 mai 2020

Le Centre d'orthophonie a été fermé pendant la même période que les écoles. Durant cette période une grande partie des traitements s'est faite en télétravail. Les orthophonistes ont gardé le contact avec les enfants qui avaient des traitements réguliers, elles ont fabriqué du matériel et les transmissions se sont faites par mail ou encore en visioconférence. La moitié des séances habituelles sur cette période a pu être facturée selon une convention établie par l'office de l'enseignement spécialisé (OES). Les colloques de centre ont eu lieu en visioconférence. Ils ont porté sur l'organisation et l'administration pendant cette période de fermeture. Les projets de centre ont été mis en standby pendant cette période.

Formation, supervision et projets

Dans le cadre des colloques mensuels de centre qui ont eu lieu en janvier et février 2020 puis de août à octobre 2020, nous avons en grande partie utilisé nos compétences internes pour des présentations particulières :

- Expérience de collaboration classe FS/orthophonie.
- Présentation des programmes et moyens d'enseignement romand par des étudiantes de la HEP.
- Le contrat en analyse transactionnelle.
- La langue des signes française.

Les autres colloques en petits groupes ou visioconférence ont été consacrés à des supervisions de dossiers, des mises en place de nouveaux tests, des formations en ligne et à la gestion des traitements et de l'organisation particulière au vu des mesures de protection.

Toutes les orthophonistes de l'équipe doivent justifier de formations permanentes dans des domaines variés. Cette année, une grande partie des formations obligatoires s'est faite en visioconférence. Au vu des décomptes remis en fin d'année, les orthophonistes ont pu, malgré la pandémie, effectuer toutes les heures requises.

Les supervisions ont été diminuées car la situation sanitaire a fortement affecté leur organisation. Les heures de supervisions non faites ont été compensées en formation et intervisions.

Étant donné la situation sanitaire, tous les projets de groupes ont dû être suspendus (interventions auprès des enfants avec troubles de l'attention et hyperactivité en particulier), ceci au vu de nos locaux exigus et du nombre de personnes nécessaires pour ce genre d'intervention. Nous espérons remettre ce projet en route en 2021.

"Moins d'écrans, un jeu d'enfants!" suite : L'émission 36,9° a été diffusée le 26 août 2020. Nous avons ensuite été contactées par plusieurs services de santé ou de l'enfance d'autres cantons pour expliquer notre démarche de prévention et partager notre matériel.

Gestion interne

À la fin de l'année 2020, nous avons une liste d'attente de bilans d'environ 2-3 mois. La période de fermeture a mis en attente passablement de bilans. Le délai a pu être rattrapé pendant la période d'août à octobre 2020. La liste d'attente de traitement est cependant plus longue : actuellement pour un début de traitement après bilan il faut compter environ 3 mois.

Nous continuons de desservir les collèges de la Promenade (1 matinée), des Gentianes (1 matinée), des Foulets (1 matinée), de l'Ouest (4 matinées et demi), du Cernil-Antoine (1 matinée) et des Endroits (3 matinées et demi). Les matinées desservies peuvent varier d'une année à l'autre selon la demande.

Les locaux du Centre d'orthophonie sont vétustes et beaucoup trop petits. La période actuelle montre très clairement les limites et c'est un exercice de surveillance et de logistique très difficile. Une solution devra être trouvée à moyen terme.

Université

Nous accueillons une stagiaire à temps partiel depuis le mois de septembre 2020 et nous n'avons pas pu accueillir de stagiaire de courte durée au printemps 2020 au vu de la fermeture du centre.

Collaboration avec l'école

Depuis plusieurs années, la responsable du centre d'orthophonie participe à un colloque avec le service socio-éducatif et certains membres de la direction. Cette rencontre permet d'échanger sur nos collaborations et de mettre en place des procédures claires pour répondre aux besoins des partenaires concernés. Cette année, la discussion a porté sur les signalements et les BEP techniques (mise en place d'IPads). Nous avons pu mettre en route une procédure avec l'école et nous partager des tâches qui n'étaient pas clairement définies jusqu'à maintenant. La collaboration est positive. Le centre d'orthophonie possède actuellement une dizaine d'IPads qui sont disponibles en prêt pour une durée de 4 mois afin que les enfants en procédure de BEP techniques puissent les essayer avant un achat.

La responsable du centre a animé deux présentations pour les cycles 1 et 2 qui ont porté sur les signalements en orthophonie et le financement des traitements.

Collaborations externes

La collaboration avec l'OES s'est intensifiée en mai et juin 2020 pour aboutir à une reconnaissance du diagnostic de dyscalculie dont le traitement est maintenant financé par l'OES. Dans la même période, une nouvelle nomenclature des diagnostics a été validée au niveau du Canton. La réglementation des 5 ans de traitement a été validée et la procédure mise en place.

Les statistiques 2019-20 indiquent que le 84 % des dossiers en traitement au centre d'orthophonie, sont financés par l'OES et entrent dans des mesures renforcées. Le 16 % restant sont des dossiers à la charge des parents et de la commune et font donc partie de mesures ordinaires.

La responsable participe, d'autre part, environ 5 fois par année au CRO (colloque des responsables de l'orthophonie) qui a lieu à l'OES ou actuellement en visio-conférence. Ce colloque a été complété par des rencontres ponctuelles entre la collaboratrice scientifique de l'OES et les autres représentants de l'orthophonie au niveau cantonal. Ce deuxième groupe se rencontre une fois par trimestre et se penche sur des dossiers métier.

Population suivie

À titre d'information, voici quelques chiffres reflétant la situation en août 2020 (nos statistiques sont faites par années scolaires) :

Dossiers traités en 2019-20 : 534

Dossiers OES : 449

Dossiers non OES : 85

Répartition selon l'âge :

15 ans et + : 5,06%

11-14 ans : 31,46%

7-10 ans : 43,07%

6 ans et moins : 20,41%

Répartition selon les troubles :

Langage oral (retard de parole, articulation, trouble spécifique du langage oral, retard de langage, dysphasie, trouble de la voix, surdité, bégaiement, bêdouillement, rhinophonie, rhinolalie) : 50,37%

Langage écrit (troubles spécifiques du langage écrit, dyslexie, dysorthographie, dyscalculie associée) : 44,19%

Divers (divers troubles bucco-linguo faciaux, déglutition, bavage et dyscalculie isolée) : 2,06%

Divers sans pathologie langagière: 3,37%

Par rapport aux statistiques de l'année dernière il y a peu de variations.

Enjeux thérapeutiques

La collaboration entre une orthophoniste et une enseignante de classe FS s'est terminée juste avant la fermeture des écoles en mars 2020. Cette collaboration qui a généré la mise en place d'un groupe d'enfants et leur suivi sur une période définie a porté ses fruits et la conclusion de l'expérience est très positive. L'expérience montre que les éléments introduits par l'orthophoniste et ensuite repris sur la semaine par l'enseignante sont assimilés et inclus dans un contexte concret. L'expérience n'a pas pu être poursuivie sur la nouvelle année scolaire car l'enseignante en question a changé de degré scolaire. Il est évident que pour cette expérience l'orthophoniste et l'enseignant-e doivent collaborer de manière étroite et avoir des buts communs. Nous gardons cette possibilité pour nos collaborations futures.

Centre de santé sexuelle – Planning familial

Etat du personnel

- | | |
|---|--|
| • 1 spécialiste en santé sexuelle, responsable | à 70 % jusqu'au 30.6.20 puis à 60 % dès le 1.7.20 |
| • 1 spécialiste en santé sexuelle et sage-femme | à taux variables en 2020 car remplacement d'un congé maternité, mais en fin d'année à 65 % |
| • 1 spécialiste en santé sexuelle à | 40 % |

Équipe médicale

Référente médicale, gynécologue privée présente 1 à 2x/mois dans le centre.

Référent des dépistages IST, médecin adjoint en infectiologie au RHNe, site de Pourtalès.

Nos activités sont toutes liées à l'amélioration de la santé sexuelle, elles se répartissent en 3 secteurs :

- Les consultations au centre.
- Les activités dans le service de gynécologie et obstétrique de l'hôpital RHNe site de Pourtalès.
- Les animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur).

COVID-19 – Le centre de santé sexuelle en temps de pandémie

L'année 2020 a été, comme pour tout le monde, marquée par la pandémie du Coronavirus. Dès le 16 mars, nos bureaux ont été fermés au public mais une d'entre nous était présente durant les heures d'ouverture du centre, pour répondre aux téléphones et aux situations d'urgence.

Pendant cette période, la majorité de nos entretiens se sont faits par téléphone. Afin que nos consultantes puissent continuer à se protéger, nous avons envoyé des ordonnances pour la contraception par e-mail ou courrier après une discussion téléphonique préalable.

Nous avons cessé provisoirement nos visites au RHNe auprès des femmes ayant accouché ou ayant interrompu leur grossesse. Dès le 22 avril, nos locaux étaient à nouveau ouverts aux consultations, avec la mise en place de mesures de protection sanitaire.

Cette pandémie a eu, bien entendu, un impact sur le nombre de nos consultations et de nos interventions extérieures puisque pendant plus d'un mois tout a été ralenti. Mais si on regarde les chiffres finaux, on se rend compte qu'ils ne sont pas si différents des autres années, ce qui montre que le centre répond véritablement aux besoins des personnes et que les consultants-es le reconnaissent comme tel.

Activités au centre de santé sexuelle / Rue de la Serre 14

	2020	2019	2018
Total des consultations	1054	1244	1120
Dont : Nouveaux dossiers	337	445	369
Vaccinations contre le HPV	81	96	87
Accompagnants-es des personnes venant consulter	180		
Total consultants-es + accompagnants-es	1234		
Total des appels téléphoniques	1267	1304	1216
Dont : entretiens téléphoniques	65		
Les principaux motifs de consultations au centre			
Consultations gynécologiques (contrception, examen)	362	355	259
Dépistages des infections sexuellement transmissibles	222	289	263
Contraceptions d'urgence	246	268	222
Tests de grossesse	121	132	150
Grossesses (suivi psycho-social, ambivalence, entretien pré- et/ou post-interruption)	72	76	75

Age et nationalité

Nb de consultant-e-s de moins de 20 ans	537	604	561
Nb de consultant-e-s de 20 ans et plus de 20 ans	517	544	472
Nationalité suisse (HPV pas compté)	644	776	730
Nationalité étrangère (HPV pas compté)	329	372	303

Activités au RHNe Pourtalès, services de gynéco-obstétrique

Présence d'une spécialiste en santé sexuelle de La Chaux-de-Fonds 2 demi-journées par semaine pour effectuer des :

- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant d'avoir un enfant au sujet de la contraception pendant l'allaitement, de la reprise des relations sexuelles, du baby-blues.
- Entretiens de conseil auprès des femmes ou des couples venant à l'hôpital pour une interruption de grossesse, au sujet de la contraception, afin de prévenir les grossesses non désirées, soutien et accompagnement.

	2020	2019	2018
Total des consultations à l'hôpital	522	601	431
Accouchées	446	497	326
Interruption de grossesse	76	104	105
Age des femmes ayant fait une interruption de grossesse			
20 ans et plus	67	96	97
Moins de 20 ans	9	8	8

Animations de groupes et activités diverses (au centre ou à l'extérieur)

Dans le terme de "journées santé" ou "atelier santé", nous englobons diverses formes d'animation auprès d'élèves qui ont toutes pour but l'information, l'éducation et la prévention liées à la santé sexuelle.

- Animation en collaboration avec les infirmières du Centre de santé scolaire, de 18 ateliers santé sexuelle pour toutes les élèves de 10^{ème} du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.
- Animation sur 2 demi-journées d'un atelier santé pour 52 élèves de l'ESTER lors de leurs journées santé.
- Animation au centre d'ateliers santé pour 7 élèves de l'unité de formation du CERAS.
- Animation de 3 ateliers santé auprès de 11 femmes requérantes d'asile, vivant dans le centre d'accueil de Tête-de-Ran.
- Animation de 1 séance d'information pour 8 femmes migrantes à RECIF.
- Accompagnement de la collaboratrice sociale de Médecins du Monde lors d'une visite dans les salons de massage de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Projet P.A.S.S (Prévention et Accès aux Soins pour les travailleuses du Sexe) mis sur pied par Médecins du Monde. VCT-mobile : 4 tests VIH-syphilis gratuits effectués pour les travailleur-euse-s du sexe.
- Participation à une demi-journée de formation "groupe d'accompagnement mutilations génitales féminines".
- Accueil d'un collaborateur du GSN 4 après-midis dans nos locaux pour qu'il pratique les tests IST pour le public-cible des campagnes de l'ASS (aide suisse contre le SIDA).
- Présentation de notre centre au Centre Neuchâtelois de Psychiatrie Adultes à La Chaux-de-Fonds.
- Présentation de notre centre au service socio-éducatif du cercle scolaire de La Chaux-de-Fonds.
- Participation à 1 colloque "migrants-santé" concernant nos interventions dans les centres d'accueil.
- Accueil de 4 étudiants pour des interviews et des travaux en lien avec la santé sexuelle.
- Participation aux 4 séminaires de formation continue organisés par l'association suisse latine des spécialistes en santé sexuelle, ainsi qu'à d'autres formations complémentaires, colloques, conférences.
- Participation à divers colloques, supervisions et rencontres avec les collègues du centre de Neuchâtel, le GSN, les responsables du service de santé et prévention de la santé de La Chaux-de-Fonds, notre chef de service etc.

Pour conclure, des remerciements

La gynécologue référente pour notre centre depuis octobre 2018, a terminé son engagement à fin décembre. Nous tenons à la remercier chaleureusement pour la bonne collaboration et son investissement auprès de nos consultantes.

Centre de santé scolaire

État du personnel

Suite au départ en retraite anticipée de la responsable du Centre de santé scolaire qui travaillait à plein temps, le Conseil communal a décidé la réorganisation suivante :

- Nomination de l'assistante administrative à la fonction de responsable du Centre de santé scolaire avec une augmentation de 0.1 EPT.
- Mise au concours d'un poste d'infirmier-ère scolaire à 0.5 EPT et d'un-e collaborateur-trice administratif-tive à 0.4 EPT.

COVID-19

Durant l'année 2020, le Centre de santé scolaire a fermé ses portes durant la même période de fermeture de l'école obligatoire. L'équipe a bénéficié du télétravail et de la garde d'enfant selon les directives du Service des ressources humaines. Durant cette même période, une partie de l'équipe s'est chargée de contrôler et mettre à jour toutes les pharmacies de l'école obligatoire.

Pauses-repas

Pour la huitième année consécutive, les enseignants des trois cycles ont pu découvrir différents outils de promotion de la santé, et recevoir de nombreuses informations sur des programmes existants, facilement utilisables avec leurs élèves. Un total de 155 enseignant-e-s étaient inscrit-e-s aux ateliers.

En raison du Covid-19, seules 4 pauses-repas sur les 8 prévues ont pu avoir lieu cette année.

Boîte de 10 heures – 1^{ère}

Tous les élèves de 1^{ère} ont reçu une boîte afin d'y mettre leur goûter. Sur celle-ci figurent les 3 règles suivantes : je mange des 10 heures si j'ai faim ; je bois de l'eau ; je mange un fruit ou un légume. La boîte était accompagnée d'un flyer de Promotion Santé Suisse "Conseils pour un dix-heures ou un goûter sain".

Gobelet dentaire – 2^{ème}

Lors du passage de la prophylaxiste dentaire en classe, tous les élèves de 2^{ème} ont reçu un verre à dents reprenant les 3 règles du brossage : je brosse mes dents en rond trois minutes, je brosse ma langue, je rince ma bouche.

Prophylaxie dentaire 2^{ème} à 5^{ème}

Tous les élèves de la 2^{ème} à la 5^{ème} ont reçu la visite d'une prophylaxiste dentaire.

Les abus sexuels – 2^{ème}

En raison du Covid-19, seules 6 classes de 2^{ème} se sont rendues à la Turlutaine pour assister au spectacle de marionnettes créé sur la base du livre "Non, je ne veux pas". Au terme du spectacle, une sexologue a animé des échanges en lien avec la pièce. Les thèmes évoqués : les gestes qui déplaisent, le droit de dire non, le mauvais secret, la demande d'aide.

La représentation prévue pour les parents n'a pas pu avoir lieu.

Lors du déconfinement, le livre et le guide pédagogique ont été proposés en prêt aux enseignant-e-s de 2^e qui souhaitaient aborder le sujet au travers du conte avec leur classe.

Hygiène de vie – Alimentation – 3^{ème}

Tous les élèves de 3^{ème} ont bénéficié d'une animation d'une période sur le thème de l'alimentation à travers les 5 sens, puis d'une période (à choix selon les besoins de la classe) sur le thème du sommeil, de l'hygiène corporelle ou de la relaxation. Ces interventions, animées par une professionnelle de l'éducation à la santé et par un sophrologue pour la relaxation, ont pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans les thèmes précités. L'animation sur l'alimentation a permis d'introduire une mallette pédagogique présentée en début d'années scolaires à tous les maîtres et maîtresses de 3^e et 4^e. Cette action vise à proposer des outils qui sont des alternatives aux activités déjà menées par les enseignant-e-s sur le sujet.

Egalités filles et garçons – 4^{ème}

Pour la 3^e année, les élèves de 4^{ème} ont bénéficié en classe de 2 périodes d'intervention. L'association Succès-Egalité-Mixité (SEM) a proposé un parcours ludique et créatif, mêlant jeux, lectures, réalisations artistiques et discussions qui ont invité les enfants à se questionner sur l'égalité et la mixité. Le "guide pédagogique" permettant de faire le point sur la thématique et ses enjeux, a été remis aux enseignant-e-s qui ne le possédaient pas encore.

La Bientraitance – 5^{ème}

Cette année encore, toutes les classes de 5^{ème} ont participé à un "jeu-spectacle" interactif sur le thème de la bientraitance. L'objectif du jeu-spectacle "1, 2, 3... Soleil" est de prévenir la maltraitance en invitant les enfants à observer et identifier les situations qui peuvent y conduire. Différents comédiens au bénéfice d'une formation dans le domaine de la sensibilisation ont invité les enfants (à la fois acteurs et spectateurs) à reconnaître leurs émotions et prendre conscience de l'importance du respect de soi et des autres et, en cas de problème, à en parler à un adulte de confiance.

L'alimentation – 6^{ème}

À l'exception de 2 classes, tous les élèves de 6^{ème} ont bénéficié d'une période d'intervention d'une professionnelle de l'éducation à la santé sur le thème de l'alimentation. Cette action vise à transmettre une base de connaissances en lien avec les objectifs du PER pour ce niveau. Elle aborde principalement le lien entre les besoins en énergie et le repas. Elle a pour but de donner une impulsion et de fournir des outils qui permettent ensuite à l'enseignant d'élargir le sujet durant l'année scolaire.

Santé sexuelle – Puberté et transformations physiques et psychiques – 7^{ème}

Tous les élèves de 7^{ème} ont bénéficié durant 2 périodes d'une intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Cette animation a été donnée par une sexologue. Différents thèmes ont été abordés comme la puberté, les sentiments, les changements à l'adolescence, etc.

Sommeil / gestion du stress – 8^{ème}

15 classes sur 25 ont bénéficié d'une animation d'une période sur le thème du sommeil et du lien entre celui-ci et l'usage des écrans. Tous les élèves ont par contre pu bénéficier cette année encore d'une période de relaxation pour apprendre par des exercices simples à mieux gérer leur stress. Ces interventions, animées par une professionnelle de l'éducation à la santé pour le sommeil et par un sophrologue pour la relaxation, ont pour but de favoriser le développement des compétences des élèves dans les thèmes précités.

Santé sexuelle – Fertilité, reproduction, modèles familiaux – 8^{ème}

Tous les élèves de 8^{ème} ont pu bénéficier de trois périodes par classe. Différents chapitres ont fait l'objet de discussions entre l'intervenant et les élèves sur les sujets suivants : la fertilité-reproduction, les modèles familiaux, les questions de puberté etc.

Santé sexuelle – Séduction, consentement, harcèlement – 9^{ème}

Les classes de 9^e ont bénéficié de 2 périodes d'intervention sur l'éducation à la vie sentimentale et sexuelle. Cette action a été animée par une professionnelle de l'éducation à la santé. Différents thèmes ont été abordés comme la séduction, le consentement, la drague, le harcèlement et la loi.

Santé sexuelle – Homosexualité, homophobie – 9^{ème}

Cette animation a dû être annulée à cause du Covid-19. Elle devrait être planifiée au printemps 2021, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Santé sexuelle – Loi, consentement, plaisir, contraception, prévention des IST – 10^{ème}

Durant 1 heure, sous la conduite d'une professionnelle de l'éducation à la santé et des professionnelles du Centre de santé sexuelle – Planning familial, les élèves de 10^{ème} ont participé à un atelier d'échanges sur les thèmes suivants : loi, consentement, plaisir et relation à l'autre, contraception, prévention des IST. Contrairement aux autres années et à cause du Covid-19, les genres n'ont pas été séparés.

Les comportements à risque – 10^{ème}

À cause du Covid-19, seules 6 classes de 10^{ème} sur 28 ont bénéficié d'une heure d'intervention animée par deux professionnelles de l'éducation à la santé autour des comportements à risques. L'exposition "Jaze & Co" a servi de canal d'entrée pour amorcer les discussions. Le but est de permettre à l'élève de réfléchir à ses propres comportements et de demander de l'aide en cas de besoin.

Lieux ressources – 11^{ème}

Le jeu-concours "Chaux-de-Fonds Express" ne pouvant pas avoir lieu pour cause de Covid-19, une professionnelle de l'éducation à la santé est intervenue dans toutes les classes de 11^{ème} pour aborder le thème des lieux-ressources. Elle a utilisé comme support les vidéos faites lors des éditions précédentes du jeu-concours pour présenter 12 lieux-ressources qui se trouvent à La Chaux-de-Fonds. Le but est d'utiliser l'information par les pairs pour informer les élèves, quittant la scolarité obligatoire, des organismes où ils peuvent recevoir de l'aide en matière de santé et de bien-être.

SEM Egalité-Violence – 11^{ème}

Cette année encore, les élèves de 11^{ème} ont pu participer à une animation de l'association Succès Egalité Mixité (SEM). Au travers de diverses présentations, un animateur et une animatrice ont invité les adolescents à se questionner sur l'égalité des sexes et la violence générée par son non-respect.

MiniAnn – 11^{ème}

Comme chaque année, tous les élèves de 11^{ème} (exception envisageable due à la crise sanitaire) ont participé à une information pratique sur les premiers secours avec notamment le massage cardiaque à l'aide du mannequin MiniAnn. Ce cours a été assuré par les maîtres d'éducation physique et sportive.

Communication du Centre

Toutes les prestations du Centre de santé scolaire se retrouvent sur le site internet de la Ville. Nous mettons à disposition des informations autour de nos actions, campagnes de prévention, outils à disposition des enseignants, différentes procédures, etc... Nous éditons des flyers à l'attention des parents. Nous collaborons avec le Service de la communication de la Ville pour informer les médias et créer des visuels.

Nous communiquons également au travers de la brochure d'information de l'école à l'attention des parents et celle à l'attention des enseignant-e-s.

SERVICE D'INCENDIE ET DE SECOURS DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES

Préambule

Le service d'incendie et de secours des Montagnes neuchâteloises (SISMN) assume les secours dans le domaine feu, inondations et dégâts naturels sur les districts de La Chaux-de-Fonds et du Locle et étend ses activités sur l'ensemble du territoire cantonal dans le domaine préhospitalier ainsi que pour les missions particulières dites de secours.

L'année 2020 fût une année particulière pour tout le monde et le SISMN a dû faire face à bon nombre de défis, notamment :

- Sur le plan organisationnel : mise en place des procédures de distanciation et des gestes barrières dans les locaux et lors d'interventions, réaffectation de bureaux en chambres à coucher pour le personnel, télétravail pour le secteur administratif.
- Sur le plan opérationnel : mise en place des mesures de désinfection et de protection du personnel, présence du personnel strictement nécessaire afin d'éviter qu'une section complète soit contaminée, suivi des cas positifs et gestion des absences. Création et mise en place de l'État-Major de conduite régional, collaboration avec l'État-Major cantonal de conduite.

Les différentes mesures prises par la Confédération et le Canton ont eu pour conséquence une diminution des interventions, en particulier du domaine préhospitalier, découlant en partie de la baisse de l'activité économique et de loisirs.

Missions préhospitalières :

Le tableau ci-dessous décrit l'évolution du nombre de missions entre 2019 et 2020.

Années	P1	P2	P3	Total P	S1	S2	S3	Total S	DS	Total
2020	851	1491	354	2696	31	60	32	123	349	3168
2019	989	1524	306	2819	138	104	326	568	213	3600
Tendances +/-	-138	-33	+48	-123	-107	-44	-294	-445	+136	-432
Tendances %	-14%	-2%	+16%	-4.4%	-77%	-42%	-90%	-78%	+64%	-12%

- 2'696 missions primaires (P1; P2; P3) diminution de -123 missions
- 123 missions secondaires (S1; S2; S3) diminution de -445 missions
- 349 déplacements stratégiques (DS) augmentation de +136

Pour un total de 3'168 missions montrant une diminution de -432 missions en 2020

Cela représente une moyenne de 8,67 missions préhospitalières/jour.

Missions incendie, inondations et missions de secours :

- 348 feux, inondations, dégâts de la nature; (490 en 2019) diminution de 142 missions
- 89 missions de secours (104 en 2019) diminution de 15 missions
- 201 missions communautaires (173 en 2019) augmentation de 28 missions

Pour un total de 638 missions du domaine du feu soit 1,74 missions/jour.

La diminution des interventions feu et dégâts de la nature s'explique par la diminution de l'activité économique et de loisirs.

Le Service a répondu à 3'806 missions d'aide et de secours en 2020, ce qui fait en moyenne 10,4 missions journalières.

Personnel

Effectif du corps uniformé:

Secouristes professionnels :

Médecin conseil Dr W. Hanhart, Médecin chef de service RHNe
SISMN sapeurs-pompiers/ambulanciers professionnels 43 (+4) dont 11 dédiés aux ambulances (+3)
SISMN personnel en formation 12 (-2) dont 4 dans le domaine ambulancier

Sapeurs-pompiers volontaires :

Secteur Doubs, Marais et Vallée 41 (12, 17 et 12)
Secteur Villes 72

Total professionnels et volontaires sans les recrues SPV 168

Durant l'année 2020 le SISMN a fait face à 3 départs de collaborateurs formés. En effet, après 29 années consacrées à servir les citoyens des Montagnes neuchâteloises, le Lieutenant Bruno Cattaneo nous a quittés pour une retraite bien méritée, un collaborateur a choisi de poursuivre son activité au SIS de Genève et nous nous sommes séparés d'un collaborateur pour des motifs disciplinaires. Cependant, le plan de croissance du personnel professionnel formé est conforme aux prévisions et le nombre de 50 personnes nécessaires à l'accomplissement de nos missions devrait être atteint dans les 3 ans.

Les recherches de personnel qualifié sont une nouvelle fois restées vaines et c'est encore par l'engagement de personnel apprenant que le service comble les départs enregistrés et se prépare aux futures retraites (5 d'ici à 2024).

Fort de ce constat, un travail réflexif portant sur les améliorations possibles des conditions de travail et sur l'attractivité du service a été demandé par le Conseil communal. Des groupes constitués de représentants syndicaux, du personnel, de l'État-Major et du SRH travaillent sur ces thématiques.

Concernant les sapeurs-pompiers volontaires de la RDISMN, l'incorporation de nouvelles recrues n'a pas permis de combler les départs; l'exercice 2020 se termine avec une légère baisse de l'effectif.

Absentéisme

Le taux d'absentéisme restera marqué en 2020 par la crise sanitaire ainsi que par plusieurs accidents de longue durée. Ainsi, on totalise pour cette année 4670 heures de maladie et accidents contre 2539 heures en 2019, soit une augmentation de 2131 heures (plus d'un EPT).

Alarme du piquet de la réserve

En raison de la diminution des interventions, le personnel de piquet a vu ses sollicitations diminuer. Il a ainsi été alarmé 337 fois (-132) et celui de la réserve (remplacement en cas de maladie) a été sollicité à 50 reprises (-10) pour compléter l'effectif.

Heures supplémentaires

La situation exceptionnelle que nous avons vécue a eu un impact non-négligeable sur la gestion du temps de travail des collaborateurs. D'une part, la diminution des activités a induit un nombre d'heures supplémentaires moindre. D'autre part, la restitution des heures n'a pas pu se faire de manière optimale, les plans de protection du service imposant de travailler en effectif maximum. En d'autres termes, tant le nombre d'heures produites (-1724) que les heures restituées (-887) sont en diminution.

Le Conseil communal a décidé d'autoriser le paiement des heures supplémentaires produites, ce qui a permis pour la deuxième année consécutive, de réduire de manière substantielle le solde reporté en fin d'année. Nous escomptons encore réduire ce report à l'avenir, mais l'atteinte de cet objectif reste dépendant de l'effectif du personnel formé.

	2019	2020
Report année précédente	4862	4480
Heures supplémentaires effectuées	6621	4897
Heures restituées	5010	4123
Heures payées selon décision CC	1993	2183
Solde (report année suivante)	4480	3071

Administration sécurité

L'administrateur de la sécurité est rattaché aux conseiller communaux en charge des dicastères de la sécurité (DREPES et DJESSS). Il est responsable du budget, des comptes ainsi que de la facturation des prestations, en appui aux chefs de service. Il participe également aux différentes réunions de coordination. Son intégration dans les divers services, afin de libérer les différents acteurs d'un maximum de tâches administratives, fonctionne à satisfaction des chefs de service.

L'année 2020 a été particulièrement chargée pour l'administrateur de la sécurité. Il a notamment participé à plus d'une centaine de séances de l'organe de conduite régional (OCRg-COVID-19) en tant que responsable de la cellule renseignements. Sa présence était requise en semaine mais également le week-end. En outre, son départ en retraite prenant effet au cours du deuxième semestre de 2021, il a dû mettre en place la transition.

La gestion des stocks (KARDEX) tant pour le service sanitaire que pour les équipements des sapeurs-pompiers a subi passablement d'optimisations durant l'année écoulée. Ainsi, cette nouvelle structure garantit aux services une disponibilité optimale du matériel tout en assurant le respect des normes et notamment celles de l'Interassociation de Sauvetage (IAS).

L'administrateur de la sécurité est également chargé de la gestion et de la mise à disposition des gobelets réutilisables pour les manifestations. En raison de la pandémie et de l'annulation de bon nombre d'évènements, les demandes ont été faibles et du temps supplémentaire a pu être dégagé afin de mener à bien d'autres tâches.

Le groupe de la santé et de la sécurité au travail de la Ville dont fait partie l'administrateur gère de nombreux dossiers soumis par les chefs de services. Ainsi, des visites de contrôle sur les lieux de travail, des formations aux entreprises dont les systèmes d'alarme sont reliés au SISMN et le contrôle de la conformité des mesures de prévention incendie et d'évacuation des structures extra-scolaires ont pu être réalisés.

Entretien

Durant l'année, et comme pour les années précédentes, le personnel du poste permanent procède aux travaux d'entretien suivants :

Véhicules et matériel :	Petites réparations / Contrôle et entretien de tout le matériel et des agrégats / Désinfection des ambulances et de leur matériel / Remplissage des bouteilles d'oxygène médical (O2).
Protection de la respiration :	Tous les appareils pour la protection de la respiration (PAR) de la région de défense incendie RDISMN, soit environ 120 appareils, sont entretenus et contrôlés après chaque intervention, exercice ou contrôle périodique.
Nettoyage des locaux :	Tout le secteur technique de la caserne (garages, atelier, stock, remplissage oxygène (O2), local protection respiratoire (PAR)).

Durant l'année, le mécanicien de notre service procède aux travaux d'entretien suivants :

Atelier mécanique :	Service des véhicules hors agrégats spécifiques (échelle par exemple), expertises, dépannages et réparations, modifications des aménagements intérieurs pour la RDISMN, remplacements du moteur sur une ambulance, travaux de carrosserie sur les ambulances.
---------------------	---

Nous avons également suivi ou réalisé un certain nombre de marchés publics : moyen de sauvetage grande hauteur, ambulance, véhicules chimiques de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds. Nous avons reçu un tonne-pompe, le moyen de sauvetage grande hauteur et le véhicule tout-terrain ARGO. La livraison de l'ambulance a pris du retard suite aux problématiques liées à la COVID.

Technique, télécommunications et Extranet

La refonte de notre plateforme Extranet a pris du retard. Le développement de l'application WEB a également été mis en sommeil, jusqu'à la définition claire du cahier de charges de la future application de l'ECAP "Eagle 2".

Cellule d'aide à la conduite d'intervention

Le véhicule de commandement SP du Canton a été mobilisé à 2 reprises cette année. La formation continue du personnel AIC a dû être annulée durant cette année en raison de la COVID, des mesures de distanciation et également de l'engagement de la PCi pour la gestion la crise.

Formation

L'année 2020 a été marquée par la pandémie, la grande majorité des formations externes a été supprimée.

La formation des 5 nouveaux aspirants a été modifiée afin qu'ils soient opérationnels pour les interventions feux avant leur participation à l'académie latine des sapeurs-pompiers en 2021, leur formation sanitaire a été maintenue à l'interne avec quelques modifications liées à la pandémie.

Diplômes obtenus en 2020

Les aspirants "2018" ont réussi le brevet fédéral de sapeur-pompier professionnel après un report de 6 mois, pandémie oblige.

Ambulancier ES : 5 personnes

Brevet fédéral de technicien ambulancier : les examens pour le brevet fédéral de technicien ambulancier ont été annulés.

Écoles de formations

ALSPP : annulé en 2020

ES-ASUR et MEDI : 9 étudiants

Formation FSEA : 2 personnes

Formation CSAM : annulé

Formation interne : tout le personnel des sections d'intervention a suivi l'instruction interne.

Formation continue COMUP : malgré les multiples annulations dues à la pandémie, 20 personnes ont pu suivre une formation.

Objectifs 2021

Domaine feu

Il est prévu de continuer de développer l'accompagnement des étudiants et les formations suivantes :

- Formation continue dans le domaine du feu et éléments naturels (extinction, sauvetage, hydraulique, etc.)
- Formation continue dans le domaine des missions de secours (ABC, désincarcération, GRIMP, technique, etc.)
- Formation des cadres
- Formation des 5 aspirants 2020 à l'académie latine des sapeurs-pompiers (brevet fédéral)
- Formation de base des futurs aspirants sapeurs-pompiers professionnels

Domaine préhospitalier

Nous voulons également continuer à développer l'accompagnement de nos étudiants. Nous remarquons que les différents exercices mis en place apportent un bénéfice.

La formation de notre personnel sera accentuée, ceci en proposant plusieurs thèmes de formation interne et en inscrivant plusieurs collaborateurs à des cours externes.

L'organisation des formations chimiques pour les intervenants préhospitaliers neuchâtelois fera également partie de nos priorités.

Conclusion

Malgré la situation pandémique et le cortège des problèmes associés, le service a pu répondre à l'ensemble de ses obligations et de ses missions. Il est à noter que le personnel a accumulé, au long de cette année très particulière, une certaine lassitude et fatigue, d'autant plus que la situation n'est pas encore stabilisée.

Pour l'année 2021, plusieurs dossiers déterminants pour l'avenir du SISMN seront suivis de manière soutenue. Il s'agit des dossiers prioritaires suivants :

- Préparation de notre dossier pour le renouvellement de notre certification IAS
- Planification du remplacement des départs à la retraite 2021 et de celui du Commandant qui prendra effet fin août 2022
- Étude de faisabilité de la création d'une gouvernance unique pour l'ensemble des services de secours du Canton
- Défense de notre système mixte, feu et sanitaire
- Fidélisation de notre personnel

Ce n'est donc pas les défis qui vont manquer au cours de cette année et c'est avec entrain et motivation que nous sommes prêts à les relever.

ORGANISATION DE LA PROTECTION CIVILE DES MONTAGNES NEUCHÂTELOISES (OPCMN)

Généralités

Pour 2020, les faits marquants sont les suivants :

- L'engagement sans précédent pour soutenir les autorités et les organisations partenaires de la protection de la population pour affronter la pandémie de la COVID-19 (SARS-CoV-2).
- L'annulation de l'ensemble des formations. L'écart avec la loi fédérale en vigueur en la matière a été validé par les autorités politiques régionales et cantonales compétentes.
- Le Commandant de l'OPCMN a reçu la mission de renforcer le service de la sécurité civile et militaire (SSCM), en endossant la fonction de Chef de la cellule Protection civile, au sein de l'État-Major cantonal de conduite (EMCC). Cet élément a été demandé par le Chef du SSCM et validé par le directeur politique régional. La conséquence principale de cette décision réside dans le fait que l'OPCMN a été dirigée tout au long de "l'engagement COVID" par le remplaçant du Commandant.
- Le début de l'école d'instructeur(trice) pour la Cheffe de l'instruction de l'OPCMN.
- La première session d'examens du brevet d'instructeur de la Protection civile pour laquelle, le Commandant a participé en tant qu'expert.
- La mise en place de nouvelles mesures en lien avec l'entrée en vigueur de la nouvelle politique de stationnement en ville de La Chaux-de-Fonds.

Instruction de l'OPCMN

Au niveau de l'OPC, l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Assistance : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. Au total, cela représente 10 participants et 10 jours de service.
- Collaborateurs d'État-Major, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 3 jours de cours de répétition. Au total, cela représente 21 participants et 42 jours de service.
- Préposés au matériel et aux constructions, domaine qui ne compte pas de cadres : le personnel a suivi 10 jours de cours de répétition répartis en plusieurs sessions. Au total, cela représente 11 participants et 27 jours de service.

Au niveau du groupe d'intervention rapide (GIR), l'instruction suivante a été réalisée :

- Appui : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. Au total, cela représente 3 participants et 3 jours de service.
- Assistance : les cadres ont suivi 1 jour de cours préparatoire. Au total, cela représente 4 participants et 4 jours de service.
- Protection des biens culturels : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Aide à la conduite : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.
- Subsistance : l'ensemble du personnel de ce domaine a suivi 7 jours de cours de répétition divisés en plusieurs séminaires. Au total, cela représente 19 participants et 24 jours de service.
- VSS – DPMA : l'ensemble des cours prévus ont été annulés.

Au total, l'OPCMN a mis sur pied 13 cours de répétition, ce qui représente 17 jours de cours. 68 participants ont suivi un de ces séminaires. Le total des jours de service se monte à 110.

Interventions au profit de la collectivité (IPPC)

- Aucune IPPC n'a été organisée cette année.

Interventions

- Du 5 mars au 17 décembre, la pandémie de la COVID-19 a mobilisé l'ensemble des sections de l'OPCMN. Les tâches ont été de gérer des hotlines, renforcer le personnel des EMS, contrôler les entrées des établissements hospitaliers et équiper une chapelle ardente au profit du service de la santé publique. Nous sommes venus en soutien des autorités en effectuant des tâches d'aide à la conduite. Divers transports de personnes et de marchandises, ainsi que des travaux de logistique interne au profit de plusieurs partenaires de la protection de la population viennent compléter le panel des missions. 3 professionnels et 331 miliciens ont participé à cet engagement, ce qui représente 4'452 jours de service.
- Le 5 décembre, un incendie à Cressier a nécessité la mobilisation des domaines du VSS-DPMA et de l'aide à la conduite en faveur des sapeurs-pompiers. 2 professionnels et 3 astreints ont répondu positivement, ce qui représente 5 jours de service.

Cours de base, de cadres et de perfectionnement

Au vu de la situation sanitaire et de l'implication de l'ensemble du personnel professionnel du Canton, l'ensemble des cours ont été annulés tout au long de l'année.

Effectif

- Effectif global de l'OPCMN : 397 astreints. À noter une perte de 10 astreints cette année.

L'OPCMN s'efforce d'améliorer le niveau de préparation opérationnelle de l'ensemble du personnel.

Au niveau du GIR, le personnel est formé avec un objectif d'autonomie totale.

Engagement du personnel professionnel au profit du service cantonal de la sécurité civile et militaire (cours cantonaux, formation continue, gestion de projets, renforcement du service)

Commandant :

- La mission de Chef de la cellule Protection civile à l'État-Major cantonal de conduite a duré au total 696 heures, soit 88 jours.
- La gestion de divers projets pour le compte du Service cantonal a duré 111 heures, soit 14 jours.
- L'implication en qualité d'expert aux examens du brevet fédéral d'instructeur Protection civile a duré 81 heures, soit 10 jours.
- La remise à niveau des leçons des cours cantonaux s'élève à 94 heures, soit 12 jours.

Le décompte final de l'implication au profit du Service cantonal s'élève à 124 jours.

Remplaçant du Commandant, responsable matériel & constructions :

- L'implication en qualité d'instructeur au profit de la remise à niveau des leçons des cours cantonaux a duré 89 heures, soit 11.5 jours.
- La participation en qualité d'élève à un cours "antichute" a duré 58 heures, soit 7.5 jours.
- La gestion de divers projets pour le compte du Service cantonal a duré 32 heures, soit 4 jours.

Le décompte final s'élève à 23 jours.

Cheffe de l'instruction :

- Aucune implication n'a été possible du fait qu'elle n'a pas terminé sa formation.

Le personnel professionnel de l'OPCMN a été engagé au total 147 jours.

Engagement du personnel professionnel en faveur de tiers

Commandant :

- 7 jours lors de séminaires de commandants au profit du Service cantonal de la sécurité civile et militaire.

Cheffe de l'instruction :

- 55 jours de formation en qualité de participante à l'école fédérale d'instructeur de Schwarzenburg.

Ouvrages de protection

Les divers contrôles périodiques des constructions, ainsi que les contrôles d'abris selon les conventions de maintenance signées avec les communes, ont été effectués dans le respect de la législation et des normes fédérales en vigueur.

Travaux particuliers réalisés :

- La transformation d'un dortoir de la construction protégée des Arêtes en vestiaire pour les cuisiniers a été effectuée. Cette transformation est nécessaire afin de s'aligner sur les normes d'hygiène.

Matériel et véhicules

Tant le matériel que les véhicules sont entretenus, contrôlés et suivis régulièrement en respect avec les normes fédérales en vigueur.

En cours d'année, suite à la planification de remplacement des véhicules, l'OPCMN a réceptionné un nouveau véhicule de transport de choses et de personnes.

En fin d'année, l'ensemble des véhicules de service ont été équipés en plaques d'immatriculation bleues. Ceci pour s'aligner sur la législation en matière de politique de stationnement en ville de La Chaux-de-Fonds. Dans le but de réaliser ce changement, 3 véhicules ont été présentés au contrôle subséquent du SCAN. Ils ont passé l'expertise sans encombre.

Objectifs 2021

- L'objectif principal consiste à poursuivre les efforts afin de garder une Protection civile qui donne satisfaction aux autorités, aux partenaires, aux personnels professionnel et milicien ainsi qu'à la population dès qu'elle en a besoin en tenant compte des évolutions apportées par l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale.
- Revoir l'organisation et la structure de l'OPCMN en prenant en compte les éléments probants de la nouvelle loi fédérale.
- Former le personnel professionnel avec l'objectif que chacun puisse remplir pleinement sa fonction.
- Rester performant dans la formation du personnel et dans le renforcement du personnel GIR.

Conclusion

Les objectifs n'ont pas pu se réaliser cette année, la pandémie n'y est pas étrangère. En revanche, l'OPCMN a pleinement assumé l'ensemble des tâches liées à la gestion de la pandémie. Ces éléments se sont avérés réalisables grâce à la motivation de chacun des collaborateurs professionnels de l'OPCMN envers l'institution. A noter que la grande majorité du personnel milicien est également sensibilisé à la cause et fait part d'une motivation intacte. Chacun va continuer à mettre en œuvre tout ce qui est en son pouvoir pour relever les défis qui attendent l'organisation, notamment avec la prochaine évolution de la législation fédérale.

